This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

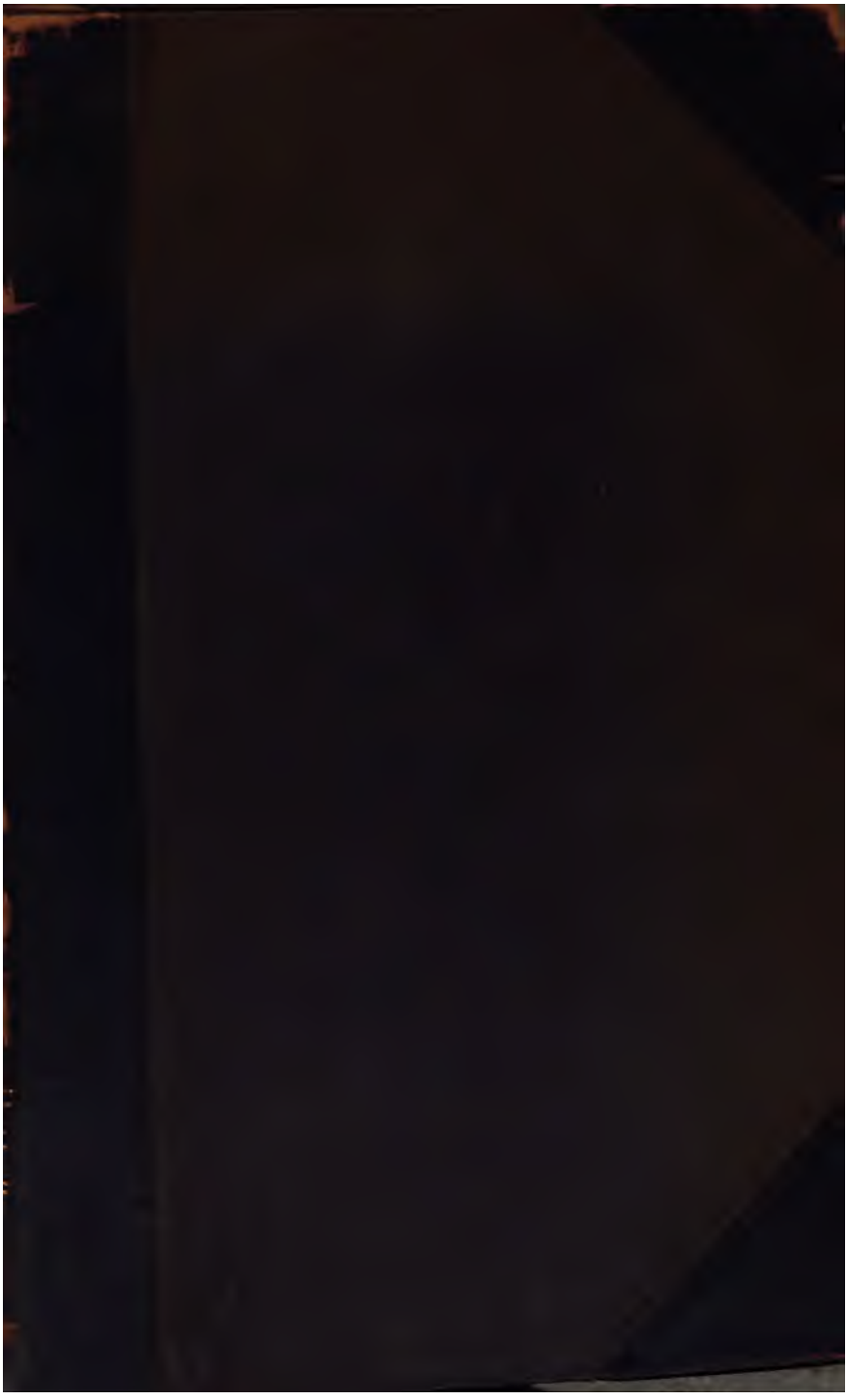

600100316H

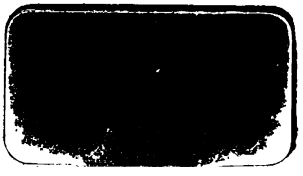

MISSIONS DOMINICAINES

DANS

L'EXTRÊME ORIENT

DIJON, IMPRIMERIE J.-E. RABUTÔT.

MISSIONS
DOMINICAINES
DANS L'EXTRÊME ORIENT

PAR

LE R. P. FR. ANDRÉ-MARIE

de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, de la province de l'Immaculée-Conception.

—

Eritis mihi testes..... usque ad ultimum terræ.
(Act., I, 8.)

TOME SECOND.

LIBRAIRIE CHRÉTIENNE DE BAUCHU ET Cie

LYON
place Bellecour, 6.

PARIS
rue Cassette, 31.

1865

133. g. 3.

BIBLIOTHECA·BODLEIANA·

MISSIONS

DOMINICAINES

CHAPITRE VIII

Premiers Martyrs du Tonkin au XIX^e^ siècle.

Les discordes et les guerres civiles au Tonkin : politique ambiguë de Gia-Long. — Hostilité de Minh-Menh ; le *Néron annamite* se révèle peu à peu. — L'Eglise se prépare à la persécution : zèle et sainteté des deux évêques dominicains. — Les missionnaires se cachent dans les tombeaux. —Trinh-Quang-Khanh, surnommé le *Boucher des missionnaires* : ses vexations et son astuce infernale. — Les soldats annamites résistent courageusement et refusent de fouler aux pieds la croix. — Les lettres d'un missionnaire sont interceptées : la persécution redouble. — Diverses arrestations : interrogatoires et sentences de mort. — Touchante entrevue des martyrs. — M^gr^ Clément-Ignace Delgado, évêque de Mellipotamie, vicaire apostolique du Tonkin oriental, meurt en prison pour la foi le 21 juillet 1838. — M^gr^ Dominique Hénarès, évêque de Fesseiten, coadjuteur, et son catéchiste François Chièu, décapités le 25 juin 1838. — Joseph Fernandez, vicaire provincial, décapité le 24 juillet 1838.

Cinquante années de guerres civiles, de persécutions accidentelles et de calme apparent devaient, après la

mort des vénérables Pères Hyacinthe Castañeda et Vincent Liêm, préparer l'Église du Tonkin à de nouvelles épreuves.

Vers la fin du XVIII[e] siècle, « la Providence ménageait une terrible leçon aux princes qui égorgent, dans les chrétiens, leurs plus fidèles sujets ; une révolution formidable allait enfin briser ces trônes d'où la persécution ne cessait de descendre. Des avertissements aussi multipliés que sévères leur avaient été donnés en vain par les coups dont le Seigneur avait successivement frappé ses plus cruels ennemis ; leur châtiment offrait un tel caractère de représailles divines, que les familles de quelques mandarins avaient élevé des autels expiatoires aux martyrs, afin de détourner le cours des vengeances du ciel. Aux menaces méprisées succéda l'implacable justice : deux couronnes tombèrent dans le sang de ceux qui les portaient.

« En 1774, trois frères, connus sous le nom de Tay-Son (1), dont l'un était marchand, l'autre bonze, et le troisième habile soldat, avaient recruté dans les montagnes une armée de mécontents. Sous prétexte de soustraire le roi de Cochinchine aux influences de la cour qui le dominaient, ils se glissèrent à travers les partis, qu'ils servaient ou écrasaient tour à tour, jusqu'au pied du trône, et en précipitèrent le faible monarque qui les avait accueillis en libérateurs. Les mêmes

(1) *Tay-son* signifie littéralement *montagnards de l'Occident.* Les frères Tay-Son étaient, en effet, originaires des montagnes de la province de Qui-Nhon, à l'ouest de la capitale.

manœuvres les rendirent maîtres du Tonkin en 1786. Redoutés au dedans et au dehors, les trois aventuriers ne songèrent plus qu'à se partager leur proie ; et, comme ils ne purent s'entendre, une lutte acharnée livra pour vingt ans le pays à toutes les horreurs de la guerre civile (1). »

Qui n'admirera cette conduite de la Providence envers les persécuteurs de l'Église ? N'est-ce pas ainsi que Dieu en agit autrefois envers les empereurs romains, qui croyaient pouvoir, avec leur puissance colossale, étouffer l'Église dans son berceau ? Il suscita contre eux d'innombrables légions de barbares, et leur trône orgueilleux fut brisé.

Le Tonkin venait aussi d'avoir son invasion des barbares.

Néanmoins les discordes et les guerres civiles étaient loin d'être favorables au christianisme. Les Tay-Son ne se déclaraient pas, il est vrai, systématiquement ennemis de la religion chrétienne ; mais ils ne savaient rien respecter et ravageaient tout sur leur passage ; les églises aussi bien que les pagodes étaient détruites, et les chrétiens, mêlés aux païens dans les armées, y trouvaient souvent leur ruine spirituelle.

Cette paix orageuse laissée à l'Église du Tonkin fut encore troublée en 1795 sous la minorité d'un jeune prince Tay-Son. Les mandarins composant le conseil de régence portèrent un édit contre la religion ; malgré toutes leurs poursuites, les victimes furent peu nom-

(1) *Annales*, t. XXVII, p. 98.

breuses : deux prêtres indigènes décapités, quelques catéchistes arrêtés, un grand nombre de chrétiens poursuivis, puis tout se calma pour un temps (1).

Une nouvelle dynastie allait régner sur l'empire d'Annam. A la faveur de divisions survenues entre les chefs Tay-Son, l'héritier de la dynastie cochinchinoise, Ngugen, détrôné par eux, rentrait dans la basse Cochinchine; et, secondé par plusieurs Français, il parvint à reconquérir tout son royaume et à s'emparer aussi du Tonkin.

Un évêque français, Mgr Pigneaux, a joué un grand rôle dans cette œuvre de restauration, et le souvenir des services qu'il rendit au nouvel empereur Gia-Long fut pendant longtemps l'ombre protectrice des chrétiens annamites. Gia-Long, exilé dans un îlôt du golfe de Siam, manquait de tout, et ses gens étaient réduits à se nourrir de racines sauvages. L'évêque d'Adran, qui s'y était aussi retiré, n'hésita pas à partager avec lui ses provisions et le pain de son exil; bien plus, il vint en France accompagné du fils de Gia-Long, sollicita et obtint de Louis XVI des secours capables d'assurer le succès de son royal protégé. Sous la protection de la France, le chef de la dynastie Ngugen eut bientôt reconquis l'héritage de ses pères, et la religion chré-

(1) Après le martyre du Père Castañeda jusqu'aux persécutions de Minh-Menh : — deux chrétiens décapités en 1775. — Dominique Thun, catéchiste du P. Vincent Liêm, décapité le 29 janvier 1777.— Sous les Tay-Son : Jean Dat, prêtre indigène, décapité au Tonkin, le 28 octobre 1798;—Emmanuel Trieu, prêtre indigène, décapité en Cochinchine, le 17 septembre 1798.

tienne sembla devoir entrer dans une période de paix durable et de complète sécurité ; mais ces espérances ne se réalisèrent que bien imparfaitement.

Mgr Pigneaux, évêque d'Adran, mourut le 9 octobre 1799. Ses obsèques furent solennelles et magnifiques. « Une grande croix était à la tête du convoi funèbre ; venait ensuite une nombreuse jeunesse chrétienne, des couronnes sur la tête et des cierges à la main, avec les catéchistes les plus respectables de chaque église. Toute la garde du roi, composée de plus de douze mille hommes, sans compter celle du prince son fils, était sous les armes et rangée sur deux lignes ; les canons ouvraient le cortége ; cent vingt éléphants marchaient des deux côtés ; au moins quarante mille hommes, tant païens que chrétiens, suivaient le cercueil. Le roi s'y trouvait avec tous les mandarins des différents corps, et, chose étrange, sa mère même, sa sœur, la reine, ses enfants, toutes les dames de la cour, crurent que, pour un homme si au-dessus du commun, il fallait passer par-dessus toutes les lois communes, et allèrent toutes jusqu'au tombeau (1). »

Ce jour de triomphe n'eut pas un long retentissement sur la terre annamite. Deux ans après, le prince Canh, élève de Mgr d'Adran, recevait le baptême, et suivait dans la tombe ce saint prélat qui l'avait adopté et qui l'avait élevé avec amour, pensant cultiver en lui l'avenir du trône et de la religion. Dieu, dans son in-

(1) *Nouvelles lettres édifiantes*, t. VIII, p. 157.

finie sagesse, l'ordonnait ainsi. La Croix seule devait régner au Tonkin. « Ils seront frappés, afin qu'ils « soient renouvelés, mis à part et purifiés jusqu'au « temps marqué (1). »

En effet, « le double lien qui rattachait la religion chrétienne à la bienveillance du pouvoir, s'étant brisé coup sur coup, Gia-Long se crut libre d'être ingrat. Avec son bienfaiteur et son fils, il perdit le souvenir des services rendus à sa cause, et méconnut les engagements solennels, pris aux jours de l'adversité, de protéger les chrétiens. Vainement ceux-ci essayèrent-ils, à différentes reprises, de lui rappeler ses promesses; le roi ne répondit à leur première supplique que par des railleries insultantes, et à la seconde par des édits menaçants.

« Toutefois, la persécution ne s'alluma point encore, soit que le prince jugeât sa couronne trop chancelante pour s'aliéner les étrangers et les sujets catholiques qui en étaient le plus ferme appui, soit que les mandarins, comme on l'assure, vissent un piége dans cet acte d'une ingratitude trop monstrueuse pour n'être pas feinte. A défaut de protection officielle, les missionnaires surent profiter de la tolérance qu'on leur laissait (2). »

En résumé, sous le règne de Gia-Long, la religion prospérait; les églises, les colléges, les monastères se multipliaient, les fidèles augmentaient de jour en jour

(1) Dan., xi, 34, 35.
(2) *Annales*, t. XXVII, p. 257 et 258.

et se montraient très assidus à toutes les cérémonies du culte chrétien (1). La mort de ce prince, arrivée en ce temps-là, fut donc considérée comme un malheur.

Minh-Menh, surnommé le *Néron annamite*, succéda à son père Gia-Long. On dit que celui-ci, à son lit de mort, effrayé des projets sanguinaires de son successeur, lui conseilla de ne point persécuter les chrétiens, tant par motif de reconnaissance que pour ne pas attirer sur lui-même, sur sa famille et ses États des malheurs semblables à ceux dont ses ancêtres avaient été affligés. Le conseil était bon, car c'est une vérité déjà bien ancienne que « la justice grandit une nation, tandis « que le crime rend les peuples misérables (2). »

« Mais que pouvaient ces tardives recommandations sur un prince qui vantait sans cesse le plus cruel tyran du Japon comme le modèle des souverains, uniquement parce qu'il avait exterminé tous les néophytes de ses États! Pourquoi cette haine du nouvel empereur pour le christianisme? On en trouve les motifs dans son caractère cruel et ses penchants vicieux, dans son avénement irrégulier au trône, et dans le système de centralisation outrée qui fut la pensée de tout son règne. Livré aux plus honteux excès, il ne put entendre prêcher une loi qui flétrissait ses désordres; et, sous l'influence d'une passion qui a si souvent mêlé le sang à la boue, il immola ceux qu'il n'avait pas le

(1) *Extrait du chapitre provincial des Philippines*, 1818, par le P. Sopeña. Roma, Puggioli, 1819.
(2) Prov., XIV, 34.

courage d'imiter (1). » Aussi, en montant sur le trône, fit-il cette déclaration : *Nous détestons la religion des Européens; nous la prohiberons, et nous la persécuterons jusqu'à entière extinction.*

Malgré la haine bien connue de Minh-Menh pour le christianisme, la persécution n'éclata pas de suite, et les mandarins du Tonkin témoignaient assez de bonne volonté pour les missionnaires. Le P. Vincent Bombin écrivait le 24 juillet 1823 : « La paix dont jouit le pays sert le zèle des missionnaires, et la maladie contagieuse qui a régné en 1820 et 1821 a encore excité leur courage. Aussi le nombre et la piété des fidèles se sont-ils accrus pendant ce temps. Les mandarins même, bien que plus attachés que les autres à la doctrine de Confucius, sont frappés des vérités chrétiennes, et l'on cite la conversion de l'un d'eux, qui, après une longue conférence avec un missionnaire, demeure persuadé que la religion chrétienne est la plus digne de Dieu et la plus digne de l'homme. Un mandarin de deuxième classe, gouverneur de la province méridionale, protége les missionnaires. Il en est de même du gouverneur de la province orientale, dont le médecin et les principaux employés sont chrétiens. La femme d'un mandarin de première classe a procuré un asile aux missionnaires. Le Père Fernandez réside avec les Pères tonkinois dans le collége établi par le vicaire apostolique; on y a célébré la fête de saint Dominique; il s'y trouvait trois évêques et dix-huit religieux. »

(1) *Annales*, t. XXVII, p. 258.

« Un fait arrivé en octobre 1821, continue le Père Bombin, a montré la considération que l'on a pour les missionnaires. Les confrères du Saint-Rosaire étaient réunis dans une salle, près de l'église, pour délibérer sur les objets relatifs à leur association, lorsque deux jeunes chrétiens se querellèrent au dehors et en vinrent aux mains. Au lieu de s'adresser au missionnaire pour apaiser leur différend, comme c'est l'usage entre chrétiens, ils allèrent trouver le mandarin, disant que le Père n'était pas chez lui. Le mandarin, ayant appris la fausseté de cette allégation, les condamna pour avoir troublé le voisinage de l'église, pour avoir décliné l'arbitrage du Père, et pour avoir menti.

« Un autre mandarin, voulant faire honte aux infidèles de leur conduite, leur opposait celle des chrétiens : « Ils sont, disait-il, désintéressés et charitables, « tandis que les bonzes sont avares, ambitieux et mal « réglés dans leurs mœurs. » Lors de la semaine sainte 1823, des bandes de voleurs infestant le pays, des soldats furent envoyés par les mandarins pour la sûreté des missionnaires. Quelques mandarins même assistèrent aux cérémonies, et furent touchés de leur pompe ainsi que de notre doctrine. Le 29 juin 1821, tout un pays envoya des députés pour demander des catéchistes et embrasser la religion chrétienne. Un missionnaire y est allé pour les instruire ; le chef du pays, vieillard vénérable, donna l'exemple et gagna tous les habitants. Le Père Joachim Gatillépa, recteur du collége de théologie, est chargé de soutenir ces nouveaux chrétiens. Le Père Fernandez a fait une

autre conversion qui n'a pas eu moins d'éclat. D'importantes conquêtes ont aussi été opérées par la conversion du Ninh-Mong (1). »

Comme on le voit par ce récit, les missionnaires continuèrent leur saint ministère assez librement durant quelques années encore; l'orage grondait, mais il n'avait pas éclaté.

Cependant Minh-Menh ne retarda pas beaucoup l'exécution de sa pensée impie; son premier acte fut de congédier les mandarins français que son père avait admis à la cour. Le 12 février 1825, il interdit l'entrée des missionnaires. « La religion perverse des Européens, dit le tyran hypocrite, corrompt la droiture du cœur et l'esprit de l'homme. Jusqu'à présent plusieurs vaisseaux européens, venant faire le commerce en ce royaume, y ont apporté secrètement des maîtres de cette religion, qui trompent le peuple et détruisent nos usages et nos coutumes, et nous empêchent de corriger et de redresser le cœur de notre peuple; en conséquence, nous ordonnons à tous les mandarins que, dans la saison où les bâtiments français paraissent sur nos côtes, ils les fassent surveiller avec le plus grand soin, et fassent garder jour et nuit, avec la plus sévère exactitude, tous les ports et toutes les avenues par terre et par eau, de crainte que les maîtres de la religion d'Europe ne s'introduisent secrètement

(1) *Annales*, t. I, p. 124. Le Père Vincent Bombin qui écrit ces lignes était né à Valdearcos de la Vega, dans l'évêché de Plaisance, et avait pris l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Paul de cette ville.

parmi nous et ne propagent les ténèbres dans ce royaume (1). »

C'est ainsi que Minh-Menh se donnait déjà de grands airs de pontife. S'il établissait ce blocus rigoureux, c'est qu'il voulait conserver son influence légitime sur l'esprit et le cœur de ses sujets, corriger et redresser leurs mœurs, et les préserver des influences d'une *religion perverse!* Ainsi parlaient Henri VIII à Londres et maître Calvin à Genève.

Ce premier édit produisit l'effet qu'on attendait et réveilla le zèle de quelques mandarins hostiles. Minh-Menh, en bon politique, marchait doucement; il préparait ses voies et voulait un peu se faire prier. Il ordonna donc la rédaction d'un placet, vrai chef-d'œuvre de raison et de bon sens annamite. Ce document curieux mérite d'être cité; il est daté du mois d'août 1826.

« Saisis de crainte, nous courbons la tête; nous supplions Sa Majesté de vouloir bien s'occuper de l'établissement d'une religion véritable, afin que les grands et le peuple puissent en profiter, car toute religion perverse abuse et trompe le peuple, et renverse la véritable religion naturelle. Aussi est-il écrit (dans les livres chinois) : « Il faut réprimer toute religion mauvaise et contraire au bon ordre; le peuple doit

(1) La plupart des documents et des faits cités dans le cours de ce récit se trouve dans les *Annales de la Propagation de la Foi, passim.* Ils ont été extraits aussi en grande partie d'une lettre du Père Jérome Hermosilla, vicaire provincial du Tonkin, imprimée au collége de Saint-Thomas de Manille, 1839, 86 pages.

suivre ce qui est droit et conforme à la religion naturelle, mais il faut défendre absolument tout ce qui est contraire à la religion des ancêtres, et réformer le cœur des hommes. Ainsi, toute religion qui séduit et trompe le peuple est une religion perverse.

« La religion appelée Duong, celle de Mâc et de Laô-Quân, enseignent : la première, à n'aimer et à n'avoir soin que de sa personne ; la seconde, à aimer tout le monde, et la troisième regarde comme une chose chaste et pure les occupations vaines et inutiles. Toutes ces religions ne laissent pas cependant d'enseigner qu'elles suivent la loi naturelle. En effet, elles ne sont pas perverses et opposées à la loi naturelle, ni capables de vicier les mœurs et coutumes, comme la religion de Jésus, qui détruit et pervertit tout.

« Cette religion de Jésus est fausse et contraire à la véritable religion ; elle séduit le peuple et abuse de sa simplicité ; elle emploie la crainte des supplices et l'enfer pour effrayer les faibles, et la jouissance des délices du ciel pour attirer les autres. Elle en est venue au point de publier un calendrier qui lui est propre ; elle a même des tribunaux particuliers pour juger les affaires (on veut parler du tribunal de la pénitence). Ceux qui suivent cette religion s'assemblent, offrent des sacrifices et font des adorations ; des milliers de personnes entrent et sortent pour rendre leurs hommages, comme s'ils allaient assister un des premiers dignitaires du royaume. Ils publient que le parti qu'ils suivent est un parti saint, et investissent de dignités ceux qui le suivent. Depuis que cette religion a pénétré

dans ce royaume, des milliers de personnes la professent dans toutes les provinces; ceux qui sont imbus de cette doctrine sont animés d'un zèle qui les transporte hors d'eux-mêmes, et les fait courir çà et là comme des insensés.

« Les sectateurs de cette religion n'adorent point l'esprit de clarté (génie); ils ne rendent aucun culte aux ancêtres. Prêcher la religion et l'étudier, faire des assemblées, est une chose qui a passé en coutume. Les sectateurs de cette loi se multiplient de jour en jour; on bâtit continuellement de nouvelles églises; toutes ces abominations sont répandues partout, et il n'y a pas d'endroit qui n'en soit infesté.

« C'est pourquoi nous élevons nos regards vers Sa Majesté et nous la supplions de corriger tous ces abus. Sa parole sera comme un étendard qui ramènera un nombre infini de peuples au même point; alors toutes les coutumes et les lois du pays seront uniformes, les paroles et les actions seront en harmonie, et tout ce qui est juste et raisonnable sera suivi et observé, et la génération actuelle, ainsi que les générations à venir, garderont constamment toutes ces lois. Ainsi les voies tortueuses seront redressées, et le mal sera changé en bien ; tout sera ramené à un seul et même point, qui est *la religion du roi* et les bonnes coutumes, et partout on se conformera à cet ordre.

« Mais la religion de Jésus est un obstacle à toutes ces améliorations; quoiqu'on la prohibe, on ne pourra la détruire entièrement. La religion de Confucius est très antique; cependant bon nombre de personnes ne

laissent pas d'être imbues de la doctrine de Jésus, ce qui empêche le peuple, qui est simple, d'observer la religion de Confucius.

« Nous avons énuméré le code des lois chinoises prohibantes; il y est écrit : Tout Européen résidant dans le royaume, qui s'y fait un nom et se met à la tête d'un parti qui trompe et abuse le peuple, se rend coupable d'un grand crime et mérite d'être étranglé. Quant à ceux qui n'ont aucune dignité ou réputation, il faudra d'abord les emprisonner ; on verra ensuite. Quant à ceux qui se sont laissé séduire et professent cette religion, il faut les envoyer en esclavage chez les barbares. Quant à ceux qui emploient des discours séducteurs pour corrompre une multitude de femmes imbéciles et sans pudeur, ainsi que ceux qui arrachent les yeux des malades (accusations renouvelées des premiers siècles de l'Église), s'ils sont pris, ils seront punis selon la gravité du délit. De plus, tous les mandarins de lettres et les mandarins de guerre, ainsi que tous les officiers subalternes, qui seront reconnus manquer de vigilance, seront livrés au grand tribunal pour y être jugés.....

« Nous supplions Sa Majesté de publier un édit dans toutes les villes, provinces et cantons du royaume, afin que tout le monde sache, que tout chrétien européen et tout prédicateur de la doctrine chrétienne, en quelque endroit qu'ils soient, doivent retourner dans leur patrie. Il leur est accordé trois mois pour cela. Ce délai expiré, il leur est défendu de rester davantage dans ces parages. Quant aux églises, il faut les détruire,

brûler tous les livres de religion, et défendre au peuple d'étudier désormais cette religion perverse. Si, après trois mois, on découvre quelque Européen caché dans ce royaume, celui qui l'aura découvert et accusé jouira de tous les biens de celui qui recèle l'Européen dans sa maison. En outre, le recéleur et les chefs du village seront regardés comme coupables d'un grave délit. Si l'Européen se cache encore parmi le peuple, et que celui-ci se laisse séduire par ses doctrines mauvaises au point qu'il soit impossible de pouvoir purifier le royaume de cette souillure, alors on mettra à exécution la loi chinoise, la strangulation.

« De plus, tous les mandarins reconnus coupables de négligence seront livrés au grand tribunal des crimes, afin que la chose soit plus claire et que tout soit manifesté avec plus d'appareil ; car si l'on emploie la sévérité des lois, il y a espoir de ramener le peuple au droit chemin, et la véritable religion subsistera.

« Pour nous, nous sommes des gens vils. C'est ainsi que nous avons examiné et statué. Avons-nous bien ou mal fait ? C'est pourquoi nous élevons nos regards vers Sa Majesté, et nous la supplions d'examiner cette affaire. »

Minh-Menh dut être satisfait; le synode annamite avait préparé les voies. Révérer le diable, adorer le prince, honorer Confucius, diviniser l'égoïsme et l'impureté, servir tous les génies c'est travailler pour la vérité : tout le reste, et surtout la religion de Jésus, c'est religion perverse. Le tyran pouvait agir.

Cependant plusieurs mois s'étaient écoulés, les mis-

sionnaires commençaient à croire qu'il n'y aurait point d'édit de persécution et qu'ils en seraient quittes pour la peur. Ils ne connaissaient pas encore l'astucieux Minh-Menh. Le 30 décembre suivant (1826), parut un édit qui ordonnait à tous les missionnaires étrangers de se rendre à Hué, au palais du roi, pour traduire des lettres et papiers européens. On leur promit trois *néu* (trente onces d'argent). Ils seront conduits de poste en poste, aux frais du public. Si les Européens n'obéissent pas à cet ordre, ils seront arrêtés et punis.

Le procédé était honnête et ne manquait pas d'une certaine courtoisie. Les missionnaires du Tonkin y virent un guet-apens, et ne s'y rendirent pas : ceux qui s'y rendirent de la Cochinchine furent faits prisonniers. L'un n'en sortit que pour aller mourir en exil (1); deux autres sur l'échafaud (2); le quatrième se déroba au supplice par la fuite (3).

Cette odieuse trahison remplit d'indignation un des mandarins les plus influents du royaume. Thûoug-Cong était son nom. Ce courageux magistrat vint à Hué exposer au roi les services importants dont la famille régnante était redevable aux Français; il lui rappela que son père Gia-Long, dépouillé de ses États, n'avait pas en vain demandé l'assistance de l'évêque d'Adran. Son langage était sévère : « Quels crimes, disait-il, ont commis les « maîtres français pour les persécuter ? C'en est fait du « royaume. Le roi comble les bonzes de bienfaits :

(1) Le P. Odorico, Franciscain.
(2) MM. Jaccard et Gagelin.
(3) Mgr Taberd.

« qu'ont fait les bonzes? Le roi ne se rappelle pas les « bienfaits des missionnaires, qui nous donnaient du « riz lorsque nous étions affamés et de la toile lorsque « nous étions nus. C'est ainsi que le roi paie tant de « bienfaits par tant d'ingratitude! »

Minh-Menh était impie et cruel; cependant une voix si noble et si respectable fit impression sur lui. Sa haine pour la religion chrétienne restait la même, mais devant les remontrances d'un serviteur fidèle, il s'arrêta, hésitant et confus.

Plusieurs événements bien capables de le faire rentrer en lui-même arrivèrent alors. La récolte de l'année fut totalement perdue; le riz nouvellement planté, qui commençait à croître, se dessécha tout à coup et périt. Le frère du roi, qui se moquait en public de la religion chrétienne, mourut subitement; le vice-roi du Tonkin mourut également de mort subite; deux fils du roi périrent sur ces entrefaites; ajoutons à tous ces maux une violente guerre civile qui éclata dans la province méridionale du Tonkin, et qui menaçait la sûreté du trône. Pour tous ces motifs, la persécution fut encore différée.

Pendant ce temps l'Eglise se préparait à la lutte. Deux évêques dominicains, vieillards vénérables et blanchis dans les rudes travaux de l'apostolat, gouvernaient alors le Tonkin oriental. Mgr Clément-Ignace Delgado, nommé évêque de Mellipotamie, et coadjuteur de Mgr Félicien Alonzo le 11 février 1794, était vicaire apostolique titulaire depuis l'année 1799 (1). — La même année,

(1) Mgr Clément-Ignace Delgado naquit à Villa-Felice, en

il désignait Mgr Hénarès pour son coadjuteur, avec le titre d'évêque de Fesseiten (1).

Ces deux évêques fournissent à l'Eglise le plus grand exemple de longévité et de gloire apostolique qui se soit jamais vu dans des circonstances semblables. Leur carrière ne compte pas moins d'un demi-siècle d'apostolat laborieux, dans la mission la plus pénible du monde, souvent au milieu des persécutions les plus périlleuses; tout cela couronné par le martyre. Ils arrivent ensemble au Tonkin, ils partent ensemble pour le ciel à peu de jours de distance. Jamais ils ne se séparent: unis durant leur vie, dans une même règle et dans un même but, ils le sont encore à la mort par une même foi et par un même courage.

Dépositaires par leur ancienneté des traditions et de l'expérience des missionnaires au Tonkin, c'était ordinairement à la porte de ces vénérables évêques que

Aragon, prit l'habit des Frères-Prêcheurs au couvent de Saint-Pierre martyr, à Calatayud, et entra dans la mission du Tonkin en 1790, à l'âge de 27 ans. Mgr Delgado et Mgr Henarès son coadjuteur étaient arrivés à Manille en 1786: le premier avait alors 22 ans, le second 19.—Catalogue des religieux de la province du Saint-Rosaire, Manille 1857. — En vertu d'un bref de Pie VI, accordé en 1798, les vicaires apostoliques de missions éloignées peuvent choisir eux-mêmes leurs coadjuteurs et leur conférer, le jour de leur sacre, le titre du dernier pontife décédé: Mgr Félicien Alonzo, prédécesseur de Mgr Ignace Delgado, portait le titre d'évêque de Fesseiten; il était fils du couvent de Saint-Paul de Valladolid et avait quitté l'Espagne en 1760 à l'âge de 27 ans. Il mourut au Tonkin en 1799.

(1) Mgr Henarès, né à Baena, en Andalousie, avait pris l'habit des Frères-Prêcheurs au couvent de Saint-Dominique de Cadix, et avait pénétré au Tonkin, à l'âge de 23 ans, avec Mgr Delgado.

venaient frapper les prêtres français destinés à partager avec eux les travaux et les fatigues de cette Eglise persécutée.

Les missionnaires qui s'embarquent à Macao sur une jonque chinoise arrivent après plusieurs jours d'une pénible navigation sur les côtes du Tonkin oriental. Mgr Retord suivait cette route, en 1832. Il venait pour la première fois dans la mission qu'il devait illustrer par vingt-sept ans d'apostolat et par une mort sainte et précieuse. Le cœur du jeune missionnaire surabondait de joie à la vue de cette terre promise de la souffrance. Voici comment, après avoir raconté les aventures de la traversée, il exprime les circonstances du débarquement:

« Où sommes nous? Je n'aperçois plus la mer, la terre est à nos côtés; nous sommes à l'embouchure d'un fleuve. Où vont nos hommes? ne serait-ce point des traîtres qui sont allés chercher le mandarin, pour nous livrer à lui? Non, les voilà qui reviennent une heure après dans un bateau avec quatre hommes vêtus de blanc, dont l'un était un prêtre annamite. Tous entrent dans la barque où nous sommes, et l'on continue à remonter le fleuve. On rame avec force, et nous nous enfonçons de plus en plus dans l'intérieur des terres.

« Mais qu'aperçois-je? Plusieurs hommes sur le bord du rivage nous regardent attentivement, et semblent se préparer à nous demander quelque chose. Sans doute ce sont les gens du mandarin, qui aura eu connaissance de notre arrivée.

« Non, tranquillisez-vous. Ceux que Dieu garde sont

bien gardés : ce sont des chrétiens qui sont venus pour nous porter sur leurs épaules dans des filets couverts. A peine avons-nous le pied à terre, qu'ils nous escamotent avec une adresse merveilleuse ; sans autre cérémonie ils nous font coucher dans leurs filets, et nous emportent en courant, par je ne sais quelle route, jusque dans une maison de paille, entourée de plusieurs autres avec lesquelles elle semblait plutôt former un petit village que l'habitation d'un particulier. Là nous trouvons des rafraîchissements tout préparés ; une dizaine d'hommes nous servent, une autre dizaine dessèchent avec de grands éventails la sueur qui nous baigne, et plusieurs autres nous regardent et rient de tout leur cœur en voyant que nous ne savons pas nous asseoir et manger comme eux ; bref, ils sont contents de nous voir et nous d'être avec eux.

« Quel plaisir de trouver si loin de sa patrie des hommes qui vous aiment sans vous avoir jamais connus ! O beauté, ô puissance de la religion !

« Cependant, le bruit de l'arrivée de quatre Pères européens se répand dans le village, qui était tout chrétien ; et voilà qu'on va nous faire des visites en règle. Les religieuses d'abord, qui sont au nombre de trente (Tertiaires dominicaines), députent onze d'entre elles pour venir nous présenter leurs hommages et nous offrir quelques fruits ; après elles, vient une grande quantité d'hommes avec le chef du village à leur tête, et une non moins grande quantité de femmes, avec leurs enfants sur les bras. Tous s'asseoient sur des nattes au milieu de la cour, et nous font par trois fois le grand

salut, qui consiste à baisser le front presque jusqu'à terre.

« En voyant l'honneur qu'on nous rend ici, vous croyez apparemment que nous sommes chez nous: vous vous trompez, c'est ici le presbytère de ce prêtre qui est venu nous chercher dans la nacelle du pêcheur, ou, pour parler le langage de nos chrétiens, c'est la *Maison de Dieu* de ce village.

« Nous sommes dans le Tonkin oriental, dans la mission des Révérends Pères Dominicains espagnols; il y avait trop de danger à aborder directement par mer dans le nôtre, à cause de la surveillance plus active que les mandarins exercent de ce côté. Ainsi nous avons suivi un chemin plus long pour arriver plus sûrement et peut-être plus vite. Nous restâmes deux jours auprès de ce bon prêtre tonkinois. Ensuite Mgr de Mellipotamie, vicaire apostolique de cette mission, instruit de notre débarquement, nous ayant demandés, nous nous rendîmes par eau, dans la nuit du 14 au 15 juillet, auprès de Sa Grandeur, qui habite sur un autre point de son vicariat. Nous y arrivâmes vers minuit. Les missionnaires voyagent, dans ce pays-là, comme des oiseaux nocturnes, fuient la lumière du jour; et l'heure que l'homme du crime choisit pour opérer l'œuvre du démon est aussi celle qu'ils choisissent pour opérer l'œuvre de Dieu.

« Nous restâmes trois jours auprès de Mgr de Mellipotamie et de Mgr de Fesseiten, son coadjuteur (1). Ce sont

(1) Mgr Delgado et Mgr Hénarès.

deux vieillards sexagénaires, plus cassés par les travaux qu'abattus par la vieillesse : mais leur cœur est toujours jeune par les sentiments. Quel bon accueil ils nous firent ! Quelle candeur ! Quelle simplicité ! Un père tendre ne peut avoir plus de complaisance et de bonté pour son enfant, qu'ils en eurent pour nous, dès qu'ils nous virent ; on eût dit que nous étions pour eux de vieilles connaissances, d'antiques amis de collége. Ils prirent un soin tout particulier de l'arrangement de toutes nos affaires, ils envoyèrent des explorateurs sur la route la plus directe pour aller dans nos missions, et ne l'ayant pas trouvée sûre, ils firent les dispositions nécessaires pour nous faire passer ailleurs.

« Le 17, au déclin du jour, ils nous conduisirent le bâton à la main jusqu'à la barque qu'ils avaient préparée pour notre transport, et nous firent leurs adieux comme il convenait à des hommes de leur âge. « Vous « êtes encore jeunes, nous dirent-ils, vous pouvez faire « beaucoup de bien, si vous savez agir avec prudence « et ménagement : il faut travailler peu, afin de travail- « ler longtemps. Adieu, Pères, jusqu'au ciel, priez pour « nous (1). »

La volonté divine a certainement ratifié ces touchants adieux. Ils se sont retrouvés au ciel ; car « les saints « vivront à jamais ; leur récompense est dans le Sei- « gneur, et leur pensée repose dans le Très-Haut (2). »

(1) *Annales*, t. VI, p. 432 et suivantes.
(2) Sap., v, 16.

On le conçoit, la présence de Mgr Delgado et de Mgr Henarès était une véritable bénédiction pour l'Église annamite. Ils voyaient arriver d'un œil triste mais calme la persécution, et s'y préparaient en fortifiant leurs néophytes dans la foi et dans la pratique sérieuse du christianisme (1).

Ces deux vénérables avaient toutes les qualités du bon pasteur : la douceur qui attire, l'enseignement qui corrige, et la science qui nourrit. On voyait resplendir dans toute leur vie non seulement les vertus apostoliques, le zèle pour le salut des âmes, un grand amour pour les pauvres et pour les affligés, et une ardente soif du martyre, mais aussi toutes les vertus religieuses qui n'ont pas cessé d'être le glorieux apanage de la province du Saint-Rosaire des Philippines : la prière, la mortification, l'étude des Livres saints, et la parfaite observance des règles et constitutions de l'Ordre. C'était la réalisation complète de l'idéal dominicain.

On demandait un jour au Bienheureux Jourdain, qui avait succédé à saint Dominique, quelles étaient les occupations et le but de son Ordre. Il répondit : « Il y en a trois : la sainteté, l'observance régulière et la

(1) Bien que nous nous attachions spécialement à la mission dominicaine du Tonkin, nous ne pouvons omettre de nommer ici plusieurs évêques de la congrégation des Missions-Étrangères: Mgr Longer, évêque de Cortyne, vicaire apostolique du Tonkin occidental de 1792 à 1831. Trois évêques de Castorie se sont succédé comme ses coadjuteurs : Mgr Lamothe en 1796, Mgr Guérard, également en 1796, Mgr Olivier, en 1825. — Mgr Havard, évêque de Castorie, vic. ap., en 1830. — Mgr Borie, évêque nommé d'Acanthe en 1838. — Mgr Retord, évêque d'Acanthe, vic. ap., en 1840.

science, trois termes que le Psalmiste a renfermés dans ce verset : « Faites-moi connaître le bien, Seigneur ; enseignez-moi la sagesse et la science. » — Ps. CXVIII, 65.— (1).

Ainsi l'avaient compris Ignace Delgado et Dominique Henarès.

« Gouvernée par d'aussi saints pasteurs, l'Église du Tonkin était prête au combat ; l'orage pressenti depuis si longtemps, annoncé déjà par de premières rigueurs en 1826, mais alors contenu et comme enchaîné par une intervention puissante, éclata enfin en 1830 avec une violence qui alla toujours croissant jusqu'au dernier jour de Minh-Menh.....

« Dans le courant de 1831, le vendredi saint, un prêtre tonkinois nommé Dugêt célébrait l'office divin au milieu d'une assemblée réunie à la hâte, lorsqu'un mandarin vint envelopper l'église avec ses troupes. Un soldat, le sabre à la main, se précipite dans le sanctuaire, se place sur le marche-pied de l'autel, et mettant la pointe de son arme sur le cou du célébrant, il lui crie : *Si tu bouges, je te coupe la tête !*

« A cette menace, le prêtre, sans changer d'attitude, tourne légèrement la tête du côté du téméraire satellite, le regarde d'un air indifférent, et continue l'office avec un sang-froid qui pénètre tous les assistants d'admiration.

(1) Tria ista sunt, quæ Psaltes hoc versu complexus est : Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me. — Gérard de Frachet, *Vitæ Fratrum*.

« Cependant le soldat demeure auprès de lui, tenant toujours son sabre levé, et le prêtre lit la Passion sans émotion et sans trouble. Il descend de l'autel pour adorer et faire adorer la Croix; le soldat le suit et ne le quitte pas un instant, tandis que le mandarin, resté au bas de l'église, fait préparer la cangue qu'il destine au courageux Dugêt (1). »

A partir de ce moment, personne ne se dissimula la gravité de la situation; d'ailleurs, une ordonnance royale vint, en 1832, enlever tout espoir de paix : elle enjoignait au mandarin de la province méridionale du Tonkin de détruire immédiatement toutes les églises, d'empêcher toutes les réunions de fidèles, et de les contraindre à l'apostasie (2).

Mais ce n'était là que le prélude de la guerre d'extermination qui commença en 1833. Voici l'édit en date du 6 janvier :

« Moi, Minh-Menh, roi, je parle comme il suit :

« Depuis longues années, des hommes venus de l'Occident prêchent la religion de Jésus et trompent le peuple, auquel ils enseignent qu'il y a un séjour de suprême bonheur et un cachot d'affreuse misère. Ils n'ont aucun respect pour le dieu Phat (3), et n'adorent pas les ancêtres. Or, voilà certainement un grand crime contre la religion principale. De plus, ils bâtis-

(1) *Annales*, t. XXVII, p. 263.

(2) Il y avait alors dans la seule province méridionale plus de cent mille chrétiens. — Relation de Mgr Delgado, 11 juin 1834.

(3) Le dieu Phat correspond au dieu Foë des Chinois : il naquit dans les Indes l'an 1026 avant J.-C.

sent des maisons de culte, des maisons où ils reçoivent un grand nombre de personnes, afin de pouvoir séduire les femmes et les jeunes filles (toujours les mêmes calomnies); en outre, ils arrachent la prunelle de l'œil aux malades. Peut-on rien concevoir de plus contraire à la raison et aux usages ? L'année dernière, nous avons châtié deux villages imbus de cette doctrine, Moung-Phou et Duong-Sou. Notre intention en cela fut de faire connaître notre volonté, afin qu'on évite ce crime et qu'on revienne à de meilleurs sentiments.

« Maintenant, voici ce que nous pensons. Quoique le peuple qui, par ignorance, suit cette religion, soit déjà nombreux, il a encore assez de bon sens pour connaître ce qui convient ou ne convient pas. Il est encore facile de le rendre bon; il faut donc d'abord employer à son égard l'instruction et les avis, et, s'il est indocile, les supplices et les peines.

« En conséquence, nous ordonnons à tous ceux qui suivent cette religion, depuis le mandarin jusqu'au dernier du peuple, de l'abandonner sincèrement s'ils reconnaissent ou redoutent notre puissance. Nous voulons que tous les mandarins examinent diligemment si les chrétiens qui vivent sur le territoire commis à leur soin se disposent à obéir à nos ordres, et qu'ils les contraignent de fouler la Croix aux pieds en leur présence. Cela fait, ils leur feront grâce. Pour les maisons de culte et les maisons de prêtres, les mandarins doivent tenir la main à ce qu'elles soient renversées de fond en comble; car, dorénavant, si quelqu'un est reconnu ou accusé comme professant ces abominables

usages, il sera puni avec une souveraine rigueur, afin de détruire par là cette religion jusqu'à sa dernière racine.

« Tels sont nos ordres, que nous voulons être strictement exécutés. »

A cet édit était joint un ordre secret adressé au mandarin gouverneur de la province méridionale : tous les missionnaires devaient être faits prisonniers, les Européens envoyés à Hué, les Tonkinois à Kécho.

Quand toutes ces dispositions furent connues du public, la terre parut trembler sous les pieds des chrétiens : les églises, les maisons du bon Dieu, les colléges disparurent comme par enchantement; tout fut caché soigneusement pour être relevé dans des temps meilleurs. Les missionnaires se blottirent dans les réduits les plus vils, les plus profonds et les plus solitaires.

Mgr Delgado écrivait, le 23 octobre 1833, à Mgr Retord, encore simple missionnaire :

« C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu votre aimable lettre dans mon domicile accoutumé, où depuis plusieurs mois je suis obligé de rester caché, à cause des craintes que nous éprouvons le jour et la nuit; car les prêtres indigènes seuls peuvent visiter quelques parties de leur district, mais secrètement et avec beaucoup de prudence et de précaution. Pour nous autres Européens, il nous est impossible, dans ce vicariat, de sortir sans un danger prochain de tomber entre les mains de nos ennemis, qui, poussés par l'amour de l'argent plus que par la haine de la religion, font des recherches partout, même dans l'inté-

rieur des maisons, pour prendre quelques Européens.

« Vous devez comprendre par là quel plaisir votre lettre a causé à votre ami, déjà vieux et infirme, qui, pour éviter de plus grands maux, reste enfermé dans une prison volontaire, où il exerce comme il peut les devoirs de sa charge, attendant avec anxiété la paix et la tranquillité de ce malheureux royaume. Il n'y a pas de paix tant que l'injustice y régnera comme elle y règne maintenant, parce que, selon la parole de Dieu, l'injustice rend les peuples malheureux (1) »

Celui qui recevait cette lettre n'était pas mieux logé. Mgr Retord allait chercher un peu de tranquillité au fond des tombeaux, et s'y livrait aux réflexions suivantes :

« Là, me disais-je à moi-même, là, sous terre, dans la demeure des morts, peut-être trouverai-je la paix que je cherche en vain parmi les vivants..... Cette vie n'est qu'une ombre légère; elle se flétrit avec ses rêves de bonheur comme la feuille de la vigne et du figuier. Aujourd'hui, je suis étendu vivant dans un sépulcre, mais demain on m'y jettera, et je serai mort.

« Il est donc vrai que cette vie n'est autre chose qu'un peu d'espace entre un berceau et une tombe, autre chose qu'un chemin fort court dont des cyprès tracent les bords.....

« Et toi, monde orgueilleux, qu'es-tu? sinon un désert aride où l'on jette sa tente au courant; un vaste cimetière où, de toutes parts, s'élèvent des cris de dou-

(1) *Annales*, t. VII, p. 499.

leur aussi perçants que ceux de Rachel ; où coulent des pleurs aussi amers que ceux d'Agar ou de la fille de Jephté.....

« O mort ! toi seule es désirable. Les insensés te regardent comme le voile qui couvre l'affreuse nuit du néant ; mais, pour moi, tu es le fanal de feu qui brille au bout de l'horizon du monde pour m'introduire dans l'éternité.....

« O mort ! ils sont heureux les amis du Seigneur qui s'endorment doucement dans tes bras ! Accompagnés de leurs bonnes œuvres, comme de joyeux moissonneurs qui sont chargés des fruits de la moisson, ils se reposeront éternellement de leurs fatigues : *Beati mortui qui in Domino moriuntur* (1). »

Ainsi vivaient les apôtres du Tonkin, repoussés d'un « monde qui n'était pas digne d'eux, errant dans les « déserts et les montagnes, et se retirant dans les an- « tres et les cavernes de la terre (2). »

Le danger était partout, cela n'empêchait pas toutefois les missionnaires de sortir de leurs retraites pour aller administrer un mourant ou célébrer les saints Mystères. Mgr Delgado écrivait, le 7 novembre 1835, à l'archevêque de Manille, que la persécution s'était un peu calmée, et qu'avec des précautions les prêtres avaient pu exercer leur saint ministère. Malgré les inquiétudes du moment, on avait, en 1835, dans son vicariat, baptisé 217 adultes et 6,671 enfants, entendu 132,902 con-

(1) *Annales*, t. X, p. 295.
(2) *Ad Heb.*, XI, 38.

fessions, administré 122,612 fois la sainte communion, 1,847 fois l'extrême-onction, et béni 1,060 mariages (1).

Cependant tout se disposait pour la persécution. Le 25 janvier 1836, Minh-Menh, du fond de son sérail, lançait un nouveau décret contre les chrétiens, le plus cruel de tous ceux publiés jusqu'alors. Après avoir rapporté toutes les calomnies imputées aux chrétiens, il statue :

« Que tous les ports seront interdits aux Européens, à l'exception d'un seul; que le nombre des étrangers qui descendront à terre sera limité par les mandarins; qu'ils ne seront pas perdus de vue dans leurs transactions commerciales, etc. Quant aux navires chinois, qui peuvent aborder partout, ils seront néanmoins visités à leur entrée dans un port annamite; que s'il s'y trouve un Européen soupçonné d'être prêtre, il sera saisi et mis à mort. Les prêtres européens saisis dans l'intérieur des terres seront punis de mort; la même peine sera appliquée à ceux qui les cacheraient chez eux.

« Tous les officiers publics dans le territoire desquels un de ces prêtres sera découvert seront punis de peines très graves, — la privation de leur emploi, l'exil ou la mort, — parce qu'ils seront censés n'avoir pas fait toutes les recherches nécessaires pour le saisir. »

C'était, il faut l'avouer, une étrange manière d'en-

(1) *Annales*, t. IX, p. 393.

courager la magistrature. Quoi qu'il en soit, il en résulta un peu de calme. C'est ainsi que les illusions des hommes favorisent souvent les desseins du Dieu tout-puissant qui *se joue dans l'Univers* (1). Les missionnaires, protégés par une mesure qui avait pour but de les perdre, furent encore quelquefois épargnés, ou bien échappèrent à une surveillance timide et incomplète.

Néanmoins, ce terrible décret dirigea la persécution de 1838 et fournit aux mandarins persécuteurs une nouvelle occasion d'assouvir leur haine et de faire fortune. Un d'entre eux se distingua surtout dans cette guerre d'extermination : c'était Trinh-Quang-Khanh, justement surnommé le *Boucher des chrétiens*, homme ambitieux, à l'âme servile et vénale, et ennemi juré du christianisme. Il gouvernait la province méridionale du Tonkin depuis 1833, et avait inauguré son administration en se rendant à charge à tout le monde, aux idolâtres comme aux chrétiens. Les mandarins inférieurs ne pouvaient le supporter; tous voyaient en lui un délateur et un tyran (2).

Appelé à la cour sur la fin de 1837, ce fut pour y recevoir de sévères réprimandes de ce que l'Évangile, malgré tant d'édits portés pour le détruire, comptait encore de nombreux disciples et des missionnaires dans son gouvernement. « Pas un seul, disait le roi « irrité, n'a été fait prisonnier depuis de longues an- « nées. »

(1) *Ludens in orbe terrarum*, Prov., VIII, 31.
(2) Mgr Hermosilla, *opere citato*, p. 5.

Le mandarin, effrayé de ces reproches amers et prévoyant une disgrâce, partit presque subitement, bien résolu de s'en venger par la destruction complète de la religion chrétienne. A cet effet, il fit fondre une grande quantité de crucifix, les emporta avec lui, comme de futurs instruments d'apostasie, et arriva furieux au chef-lieu de sa province vers la fin de janvier 1838.

A peine fut-il de retour, qu'il envoya de toute part ses plus dévoués satellites avec mission de rechercher les chrétiens, de saisir tous les objets qui servent au culte catholique, et surtout d'arrêter les missionnaires.

Cette fois-ci, la poursuite était sérieuse. Jusqu'alors Trinh-Quang-Khanh avait répondu au roi, dans ses rapports, qu'il ne restait dans sa province que des sujets fidèles aux lois et coutumes du pays, et que tous les missionnaires effrayés avaient pris la fuite (1); mais,

(1) In edicto regis dicitur omnes gubernatores provinciarum ad regem retulisse christianos istius regni regiis mandatis jam obtemperasse, relictaque falsa Jesu Christi religione (sic rex, ac mandarini sacrosanctam nostram religionem tanquam falsam traducunt!) ad veram religionem (Confucii et idolorum) omnes fuisse conversos... Cum autem perpauca fuisse loca, in quibus christiani impio regis edicto obsecuti fuerint, suspicari licet provinciarum gubernatores regi mentitos fuisse... Vel forsan ipse rex, et ministri lassati in via iniquitatis ob metum temporalem sic exterius loquuntur, aliud in se occulte reservantes; vel demum ipsi in incœptis adhuc persistentes sed ad præsens pacem simulantes, volunt nos incautos reddere, ut facilius capiamur. *Relatio R^mi D. Ignatii Delgado, Ord. Præd.*, 11 junii 1834, p. 6. — Cette lettre, signée de la main du pontife martyr, se conserve religieusement chez le R^me Père Général.

dans cette circonstance, il changeait de tactique : vivement piqué des mépris et des menaces du roi, il admoneste et humilie brutalement tous ses subalternes, et suppose qu'il y a un grand nombre de missionnaires tonkinois et européens cachés dans sa circonscription ; que tout cela vient de la connivence des mandarins qui taisent ou déguisent la vérité.

Trinh-Quang-Khanh voulait se disculper publiquement et solennellement et en finir avec tous. Ses ordres sont donnés : un grand nombre d'espions, hommes et femmes, se répandent dans les villages, les uns travestis en mendiants, d'autres en ouvriers ou en marchands. Ils devaient tous se faire passer pour chrétiens, et connaître ainsi les retraites des missionnaires, principalement des Européens. De leur côté, les mandarins inférieurs parcouraient le pays à la tête de leurs soldats, pillant et saccageant tout sur leur passage (1).

Tous les missionnaires prirent la fuite. « On eût dit, rapporte l'un d'eux, que le jour du jugement était arrivé, tant l'effroi était universel. La peine de mort portée contre ceux qui oseraient nous donner asile avait refroidi le zèle des plus dévoués. Personne ne voulait plus nous recevoir ; c'était bien le moment de dire avec vérité : « Les renards ont leurs tannières, les oiseaux du ciel ont leurs nids, » mais les missionnaires, comme autrefois leur divin Sauveur, « n'ont pas où reposer leurs têtes. »

(1) Mgr Hermosilla, *opere citato*, p. 7.

« Comment en effet ne pas craindre et ne pas fuir? Minh-Menh, comme un tigre en furie, excitait sans cesse les bourreaux au carnage. « Qu'on frappe sans pitié, « écrivait-il aux mandarins, qu'on torture, qu'on mette « à mort ceux qui refusent de fouler aux pieds la croix! « qu'on sache que ce refus les constitue en état de ré- « bellion : qu'on prenne donc, sans autre forme de pro- « cès, une hache, un sabre, ou un coutelas, tout ce « qui se trouve sous la main, pour exterminer ces « aveugles et ces endurcis, sans qu'il en échappe un « seul. »

Il fallut aviser. Les chrétiens n'étaient pas riches, les missionnaires encore moins; cependant la prudence exigeait des sacrifices pécuniaires. La vue d'un peu d'or fit sourire les mandarins : les mœurs annamites se prêtent admirablement à ce genre de transaction.

Il n'y avait du reste pas à hésiter. Il s'agissait de sauver tout le matériel et l'avenir de la mission : les colléges, les monastères et les résidences des missionnaires. Quelques centaines de *taëls* glissés adroitement dans la main des plus forcenés persécuteurs firent un effet magique (1).

Un instant on se crut sauvé. La battue générale com-

(1) Il est bon de savoir ce que vaut l'argent au Tonkin, puisqu'il y joue, comme ailleurs, un si grand rôle. Le *taël* est une monnaie arbitraire de la Chine et des royaumes voisins; sa valeur est d'environ 7 francs. Il y a encore, au Tonkin, la *verge* d'argent, qui vaut 75 francs environ; — le *thien* = 6 sous; — la *sapèque* = un demi-centime à peu près. Cette dernière pièce de monnaie se fabrique à domicile par les simples particuliers; c'est à qui les fera plus petites.

mencée le 1er février n'avait encore rien produit le 18 mars. Tous les missionnaires avaient échappé, et pas un catéchiste n'avait été pris.

Cette déception ne faisait pas les affaires de l'inexorable Trinh-Quang-Khanh. Il lui fallait à tout prix des victimes. Il ordonna donc de placer aux différentes issues de la ville des crucifix que tous les passants devaient nécessairement fouler aux pieds; les soldats avaient ordre de frapper rudement à coups de fouet quiconque se refuserait à cette profanation. Les infidèles comme les chrétiens en furent consternés. Personne n'osait sortir. Les plus pressés se présentaient successivement à toutes les portes pour en trouver une qu'ils pussent franchir sans s'exposer à l'apostasie; plusieurs subissaient courageusement les coups de fouet; d'autres, hélas ! craignant plus les hommes que Dieu, avaient la faiblesse de sacrifier leur conscience à leur tranquillité personnelle.

Heureusement que cette épreuve dura peu. Les mandarins voyant le trouble qui régnait dans les esprits représentèrent au gouverneur que les païens mêmes, n'osaient plus approcher des portes, et le prièrent de faire enlever l'objet d'un effroi si universel.

Trinh-Quang-Khanh répondit qu'il réfléchirait. Au bout de trois jours il adopta un moyen terme, les croix qu'il avait fait enlever la nuit, furent remises à leurs premières places, mais arrangées de telle sorte qu'à la rigueur on pouvait passer à côté, sans les fouler aux pieds. Cette mesure plut beaucoup aux soldats qui molestaient les passants, les forçaient à marcher sur la

croix ou à s'en exempter en payant. Enfin, l'honneur était sauf, et l'impie gouverneur se résigna à les faire disparaître.

Cependant la haine de Trinh-Quang-Khanh cherchait toujours des victimes ; les simples citoyens lui échappaient, il se jeta sur l'armée. Déjà il avait fait inscrire scrupuleusement sur un registre tous les noms des soldats chrétiens ; ce seul acte en avait déjà fait trembler plusieurs, l'annamite le plus courageux et le plus guerrier ne perd jamais l'esprit craintif et pusillanime de sa nation.

Au mois d'avril 1838, toutes les troupes furent mises sous les armes : vingt crucifix étaient étendus devant eux, il s'agissait de se prononcer pour ou contre le Christ. Les officiers et le tyrannique gouverneur à leur tête parcouraient les rangs et exhortaient les soldats à obéir aux ordres du roi en abandonnant la religion fausse et perverse de Jésus.

La grâce triompha de la peur. On vit alors, comme pour la légion thébaine, une touchante démonstration de fidélité à Jésus-Christ.

« Nous sommes vos soldats, il est vrai ; mais aussi, « nous le confessons librement, nous sommes les servi- « teurs de Dieu. Nous devons au roi notre vie et notre « sang, nous devons à Dieu notre innocence ; nous rece- « vons de vous la paye, Dieu nous a donné la vie. Nous ne « pouvons vous obéir jusqu'à renier Dieu, notre Créa- « teur et notre Maître, et aussi le vôtre, que vous le « vouliez ou que vous ne le vouliez pas. Si vous ne nous « commandez rien qui l'offense, nous vous obéirons,

« comme nous l'avons fait jusqu'à présent ; sinon, c'est « à lui que nous obéirons plutôt qu'à vous. »

Le premier élan fut sublime et universel. Pourquoi ne fut-il pas persévérant chez tous ?

Les supplices et les bourreaux étaient prêts : quelques soldats apostasièrent bientôt, cependant un très grand nombre firent preuve d'un courage héroïque. Malgré les efforts des soldats infidèles pour les pousser et les traîner sur l'image de Jésus crucifié, les généreux confesseurs résistèrent et se laissèrent tomber avant d'arriver au terme fatal de la profanation. Mais toute résistance devint inutile ; on les portait jusque sur la croix : ils criaient alors de toutes leurs forces qu'ils étaient chrétiens et qu'ils voulaient vivre et mourir chrétiens.

C'était un beau spectacle que de voir ces hommes, faibles par la nature et le caractère, mais forts par la grâce, résister à toutes les menaces et à tous les tourments. On leur appliqua de grands coups de bâton qui faisaient voler leur chair en lambeaux, et, comme leurs bouches ne cessaient de répéter les doux Noms de Jésus et de Marie, on en vint, pour les faire taire, à leur frapper la bouche jusqu'au sang. Mais ils criaient de plus en plus fort : « Nous sommes chrétiens, nous voulons « vivre et mourir chrétiens. »

On les fit enfin conduire en prison chargés de chaînes et des cangues les plus lourdes. Dans ces réduits obscurs ils n'étaient pas exempts des vexations et des sollicitations impies. Les officiers et les soldats païens leur faisaient de fréquentes visites pour les déterminer à l'apos-

tasie. Après les prières et les menaces venaient encore les coups : ces cruelles flagellations étaient quelquefois si excessives que ces pauvres et courageuses victimes s'évanouissaient et restaient comme mortes devant les bourreaux (1).

En voyant le courage et la persévérance des soldats chrétiens, les mandarins et les bourreaux s'arrêtèrent étonnés. Trinh-Quang-Khanh crut devoir en référer au roi. La réponse ne se fit pas attendre. On devait soumettre les récalcitrants à de nouveaux supplices plus rigoureux encore et obtenir à tout prix leur apostasie. La bastonnade recommença de plus belle ; on exposa sans pitié les confesseurs nus et enchaînés aux ardeurs d'un soleil brûlant (2) ; quelquefois même on leur faisait passer la tête dans une ouverture pratiquée au sommet d'un poteau où ils étaient pendus, pendant plusieurs jours de suite sans pouvoir changer de position ; souvent on les chargeait de cangues et de chaînes pesantes, qu'ils portaient courageusement et avec une invincible patience.

(1) Acta capituli provincialis provinciæ Sanctissimi Rosarii Philippinarum Ordinis Prædicatorum celebrati a die 6 februarii 1841, sub R. P. Francisco Rocamora provinciali electo, diffinientibus pro missionibus R. P. Laurentio Fondevilla, vicario domus nostræ sanctæ Catherinæ Senensis de Bambang. Pro natione Cagayana R. P. Vincentio Montinez, vicario Sancti Thomæ de Abolug. Pro natione Tagala R. P. Jesualdo Miñano, vicario Sancti Joseph de Balanga. Cum superiorum permissu in typographia Sancti Thomæ de Manila, 1841. Vide denunciationem signatam num. 5.

(2) Le Tonkin est sous la zone torride.

Enfin cette affaire s'apaisa, soit par la lassitude des bourreaux, soit que l'avarice des mandarins eût été satisfaite, soit aussi par la faiblesse et la chute de quelques-unes des victimes; on a assuré depuis qu'aucun des soldats chrétiens n'a foulé volontairement la croix. Trois d'entre eux, comme nous le verrons plus tard, résistèrent à bien d'autres tourments et eurent la gloire du martyre (1).

Pendant qu'on tourmentait les soldats dans la capitale de la province méridionale, une grande catastrophe se préparait pour la mission du Tonkin.

Le 17 avril 1838 un catéchiste qui venait des montagnes de la province septentrionale, fut arrêté par les infidèles dans un lieu appelé Rem-Bon ou An-Liem. Il était porteur de six lettres que le Père Joseph Viên adressait à d'autres missionnaires: quatre étaient en caractères européens, et devaient être remises à Mgr Delgado, vicaire apostolique, à Mgr Hénarès son coadjuteur, au Père Fernandez, vicaire provincial, et au Père Hermosilla, pro-vicaire provincial; les deux autres, en caractères annamites, étaient adressées à deux prêtres du pays. Les idolâtres ne comprirent pas d'abord toute l'importance de ces lettres, elles étaient adressées à des noms tonkinois portés par quelques-uns de leurs compatriotes: ils ne désiraient qu'une chose, forcer les chrétiens à contribuer pour leur part aux dépenses du culte païen, et menaçaient de tout découvrir si l'on ne consentait à cette transaction.

(1) Mgr Marti. Lettre imprimée à Saint-Thomas de Manille en 1840.

Les missionnaires, informés de cette malheureuse affaire, mirent inutilement tout en œuvre pour le rachat du catéchiste et des lettres, et comme la conscience se refusait à un accommodement sacrilége il fallut se résigner à voir tout éclaircir devant le tribunal du mandarin gouverneur.

Entre de pareilles mains, un éclaircissement devait tout perdre. Trinh-Quang-Khanh fit usage de toute sa ruse et de toute sa cruauté pour obtenir des aveux du catéchiste et de son compagnon.

Celui-ci s'en tira à merveille.

— Je suis, disait-il, un pauvre homme et je sers celui qui me paie, sans m'informer ni d'où l'on vient, ni où l'on va; je ne sais absolument rien.

Le catéchiste fut moins habile; après mille et mille détours il s'embarrassa dans un inextricable labyrinthe d'affirmations et de négations, et finit par un odieux mensonge. « Ces lettres lui avaient été données par un « chrétien de Cao-Xa, et il les portait à différentes « adresses. »

Au même instant, huit cents soldats furieux courent à cette chrétienté et s'y livrent à toutes sortes de vexations; d'autres en grand nombre battent le pays en tout sens pour arrêter les chrétiens soi-disant désignés sur ces lettres.

Cependant *le boucher des missionnaires* ne s'y trompait pas: quatre de ces lettres étaient écrites à des missionnaires européens. Son embarras était de les trouver. Ne pouvant rien découvrir, et craignant pour sa tête si le roi venait à connaître cet événement par d'autres que

par lui, il se détermina à remettre à la cour l'examen des prisonniers, des témoignages contradictoires et des lettres interceptées. D'autres mandarins plus prudents lui conseillaient de brûler ces lettres et de n'en faire aucun rapport. Trinh-Quang-Khanh ne fut pas de cet avis ; il croyait avoir enfin trouvé le moyen de rentrer dans les bonnes grâces du roi, et se hâta d'expédier à la cour les quatre lettres écrites aux missionnaires européens.

La vue de ces lettres produisit sur l'empereur un effet tout contraire. Minh-Menh, courroucé d'apprendre qu'il y avait encore quatre missionnaires étrangers dans la province méridionale, fit retomber sa colère sur le mandarin qui n'avait su en arrêter aucun, et prononça sur-le-champ sa destitution. — Le décret du 15 mai 1838 est ainsi conçu :

« Trinh-Quang-Khanh, grand mandarin, et tous les « mandarins inférieurs de la province méridionale ont « manqué aux devoirs de leurs charges. Moi, Minh-« Menh, je les dépose de leurs offices et les prive de « tous leurs titres et priviléges, et leur accorde un « mois pour se saisir des missionnaires désignés « dans les lettres. A défaut de quoi, les susdits man-« darins subiront la peine due aux missionnaires. »

Un nouveau gouverneur appelé Lê-Van-Duc était chargé d'activer les poursuites, et six mille soldats devaient en assurer le succès.

« A l'approche de cette furieuse tempête, dit le Père Hermosilla, nous ne songeâmes plus qu'à nous préparer, devant Dieu et dans le secret de nos re-

traites, à boire jusqu'à la lie le calice de la persécution. Le premier qui tomba entre les mains de nos ennemis fut le chef même du troupeau, Mgr Ignace Delgado. Il était caché avec Mgr Hénarès, son coadjuteur, et le Père Romuald Ximénès, dans un village appelé Kien-Lao. Leur asile fut bientôt découvert. Un instituteur païen, guidé par l'appât de l'or, tendit des piéges à la simplicité d'un enfant chrétien, dont l'indiscrétion fit connaître que la retraite des missionnaires n'était pas éloignée. Pour inspirer aux fidèles une fausse sécurité, on supposa un autre motif aux perquisitions; on fit même publier que les prêtres européens n'avaient rien à craindre, et qu'ils ne seraient pas inquiétés dans leurs résidences. Le gouverneur acheva de dissiper tous les soupçons en feignant de quitter la contrée et d'emmener ses troupes à une expédition lointaine; mais bientôt on le vit reparaître à l'improviste au milieu de nos chrétiens surpris et consternés. A peine eut-on le temps de mettre le vicaire apostolique dans une grande corbeille et de l'emporter, couvert d'une natte de joncs, vers l'asile où il espérait se cacher. Le même moyen de salut fut aussi tenté pour son coadjuteur. Quant au Père Romuald Ximénès, comptant sur sa jeunesse et sur ses forces, il prit la fuite, accompagné seulement d'un catéchiste.

« L'apparition des soldats avait été si soudaine que, malgré toute la promptitude qu'on mit à gagner les retraites préparées d'avance pour un danger pressant, elles furent inutiles. Ceux qui emportaient Mgr Ignace Delgado ne tardèrent pas à être aperçus et poursui-

vis. Près d'être atteints par les soldats, ils abandonnèrent le précieux fardeau qu'ils ne pouvaient sauver et se dispersèrent en fuyant. Ainsi tomba au pouvoir de ses ennemis cette première et illustre victime de la persécution.

« Les satellites étaient si impatients de s'assurer de leur prisonnier, qu'avant même de le tirer de sa corbeille ils lui mirent les fers aux mains ; puis ils le promenèrent en chantant et au son du tambour devant plusieurs tribunaux de la province, bien que le saint vieillard pût à peine marcher.

« Le même jour, 29 mai, on l'enferma dans une cage de bois excessivement étroite, bonne tout au plus à loger un tigre ou quelque autre bête féroce. Le lendemain, il fut conduit en grand appareil à Sanh-Vi-Hoang, résidence du gouverneur, et jeté avec les malfaiteurs dans la prison publique, où un bon nombre de soldats le gardaient jour et nuit. Trinh-Quang-Khanh se hâta de faire parvenir cette nouvelle à la cour. Pour toute réponse, il reçut ordre de livrer son prisonnier au nouveau gouverneur et au juge suprême de la province, afin qu'on lui fît son procès selon toute la rigueur des lois portées contre les missionnaires (1). »

Le vénérable évêque comparut plusieurs fois devant ses juges, et fut interrogé sur son nom, son âge, son pays, le nombre de ses confrères, tant européens qu'indigènes, sur les moyens qui avaient facilité son entrée

(1) Mgr Hermosilla, *op. citato*. Voir aussi *Annales*, t. XII, page 380.

au Tonkin, sur les lieux qui lui avaient servi de retraite, etc. A toutes les questions qui n'intéressaient que sa personne, il répondit en peu de mots; pour tout le reste, il était muet.

La fermeté et la prudence de Mgr Delgado rendant une plus longue procédure inutile, on rendit la sentence suivante :

« Nous, mandarins, pour obéir à la loi, nous condamnons l'évêque Ignace, appelé Danh-Trum-Ca (1). Cet étranger, qui s'est introduit clandestinement dans le royaume, passe sa vie dans l'étude des choses du cœur et dans la méditation de ce qui est incompréhensible. Il y a près de cinquante ans qu'il enseigne au peuple des erreurs que les simples prennent pour des vérités. Il est le chef de ces hommes dangereux qui travaillent à répandre parmi nous une fausse religion. On est enfin venu à bout de le prendre et de le mettre en jugement; mais il refuse de répondre et de révéler les secrets qu'il importerait de connaître. Nous pensons donc qu'il ne faut pas tolérer plus longtemps un crime qui devient de jour en jour plus contagieux, et que nous ne pourrions laisser impuni sans violer les plus sages lois de l'État.

« C'est pourquoi, après avoir lu avec la plus entière soumission le décret du roi Minh-Menh, publié par les

(1) Les missionnaires européens prennent au Tonkin des noms annamites. Mgr Hénarès s'appelait Danh-Trum-Minh; — le P. Fernandez, Danh-Trum-Hien; — le P. Hermosilla, Danh-Trum-Vaong. — On changeait quelquefois de noms : Mgr Hénarès s'appelait aussi Danh-Trum-Hai.

mandarins de la cour, la seizième année de son règne (1835), décret ainsi conçu : *Nous ordonnons à tous les chefs des villes et des bourgades d'arrêter les Européens cachés dans leurs districts*, etc.

« Considérant qu'il existe aussi une loi contre la magie et les devins, et que, sous ce dernier nom, on comprend ceux qui, par artifices, entraînent le peuple à suivre comme véritable un culte mensonger ; nous déclarons que tel est le crime de ce malfaiteur, et qu'en vertu de la même loi il mérite d'être étranglé.

« Mais, pour proportionner davantage le châtiment à la faute, et pour faire un exemple qui détrompe et intimide le peuple, nous ordonnons que l'évêque Ignace Danh-Trum-Ca, ici présent, soit décapité, et sa tête exposée sur la place publique. Tous prendront connaissance de ce jugement, afin qu'ainsi soit tarie dans sa source l'iniquité que nous signalons (1). »

Pendant qu'on jugeait et condamnait Mgr Delgado, son digne et vénérable coadjuteur tombait aussi entre les mains des ennemis de la foi. C'est toujours le P. Hermosilla qui parle :

« Quand les soldats fondirent à l'improviste sur le village dont nous avons parlé, Mgr Hénarès, après avoir inutilement essayé de prendre la fuite, se cacha le reste du jour dans l'habitation d'un chrétien. La nuit venue, il s'éloigna sur une petite barque, et alla chercher sur l'autre rive une retraite plus assurée ; mais la crainte avait resserré le cœur des fidèles, et

(1) Mgr Hermosilla, *opere citato*, p. 30.

c'est à peine s'ils osaient ouvrir leurs demeures à l'illustre proscrit. Au bout de deux jours, il remonta sur une barque, et, cette fois, ce fut parmi les pêcheurs qu'il se réfugia. Mais les bords de la mer étaient soumis aux mêmes recherches que les villages de l'intérieur. Il fallut donc courir les risques d'une nouvelle navigation.

« Pendant que la nacelle s'éloignait du rivage, un infidèle qui observait attentivement les rameurs, crut remarquer en eux des signes d'inquiétude, et soupçonna la présence d'un missionnaire. Pour mieux s'en assurer, il s'adressa à quelques pêcheurs chrétiens qui étaient avec lui sur la côte, et, feignant de s'intéresser au danger que courait la barque, il les pria d'accueillir le prêtre qui, sans doute, y était caché. Non seulement il leur promit le secret, mais il offrit de travailler avec eux à dérober le proscrit aux recherches des persécuteurs.

« Nos bons chrétiens se laissèrent prendre au piége et appelèrent les rameurs. Ceux-ci, qui avaient peine à lutter contre les vents et les flots, se hâtèrent d'approcher du rivage.

« Quelle joie pour nos pêcheurs, continue le P. Hermosilla, en revoyant au milieu d'eux le saint évêque! Avec quel empressement ils le conduisirent dans une chaumière voisine, où il devait prendre quelque repos en attendant que la mer fût plus calme. Mais à peine y était-il que le perfide païen se hâta d'en prévenir les mandarins de la province. Ils accoururent suivis de cinq cents soldats, et du même coup arrêtèrent notre digne coad-

juteur et le catéchiste François Chiêu, qui l'accompagnait. Une cage semblable à celle qui avait emprisonné Mgr Delgado reçut Mgr Hénarès; son catéchiste fut mis à la cangue, et tous deux conduits en cet état au gouverneur de la province méridionale (1). »

Les questions adressées à Mgr Hénarès, ses réponses, les traitements qu'il endura dans la prison et la sentence qui le condamnait à avoir la tête tranchée furent en tous points conformes à la procédure de Mgr Delgado.

Quant au catéchiste François Chiêu, il rendit à l'Évangile un glorieux témoignage. Vainement, pour lui faire renier sa foi, lui promit-on d'oublier le passé, il fut inébranlable. Enfin, quand on le pressa pour la dernière fois de choisir entre l'apostasie ou la mort, il répondit que pour rien au monde il ne foulerait aux pieds la croix, et qu'il faisait de grand cœur à Dieu le sacrifice de sa vie.

Cette déclaration, en apprenant aux juges que le confesseur ne se laisserait ni intimider ni séduire, leur dicta la condamnation suivante :

« Van-Chiêu, tonkinois de naissance, convaincu de s'être laissé tromper par ce malfaiteur européen, et d'avoir embrassé sa religion au mépris des lois qui la proscrivent, a déclaré qu'il l'aime et qu'il n'y renoncera jamais. Cette obstination et son refus de fouler aux pieds la croix le constituent coupable de rébellion envers son souverain et envers les lois de son pays; nous

(1) Mgr Hermosilla, *opere citato*. Voir aussi *Annales*, t. XII, p. 388.

ordonnons donc qu'il soit décapité, afin que sa mort apprenne au peuple que des peines sévères sont réservées aux grands crimes. »

Cependant la persécution se poursuivait à outrance, et les cachots se remplissaient tous les jours de nouvelles victimes. Une nouvelle arrestation allait bientôt réunir dans les prisons de Vi-Hoang les trois vénérables supérieurs de la mission dominicaine du Tonkin.

Le Père Joseph Fernandez, vicaire provincial, crut devoir échapper aux périls qui l'environnaient dans son district en se réfugiant dans le vicariat occidental. Il emmenait avec lui Pierre Tuân, prêtre séculier de la mission. Ils furent accueillis comme des frères par les Pères de ce vicariat, et cachés dans la demeure d'un fervent chrétien ; mais leur retraite ne tarda pas à être connue des officiers de la province, et bientôt il fallut chercher un autre asile. Les fugitifs se jetèrent dans une barque et arrivèrent, après deux jours de fatigues et de dangers, chez un païen jusque-là très empressé à rendre service aux missionnaires. Cette fois, la cupidité en fit un traître. Au mépris de l'hospitalité, il livra aux mandarins ceux qui avaient trop présumé de sa vertu.

Une cage reçut le Père Fernandez; la cangue fut mise au Père Tuân. C'est ainsi qu'on les ramena dans la capitale de la province méridionale. Joseph Fernandez souffrait depuis longtemps d'une dyssenterie et d'autres indispositions graves que les rigueurs de la captivité ne firent qu'accroître; paralysé dans la moitié de son corps, il ne pouvait même plus se servir de ses mains

pour prendre sa nourriture. Son âge avancé ajoutait encore à ses infirmités : il avait 64 ans et en avait passé 33 au Tonkin. C'est dans cet état de souffrance qu'on le traîna sans pitié de tribunaux en tribunaux, et qu'on le tortura de mille manières pour lui arracher des aveux sur le nombre des prêtres européens et sur tout ce qui concernait la mission. Malgré de si cruels traitements, le généreux confesseur ne laissa échapper aucune parole qui pût servir la haine des infidèles, et son courage fit comprendre aux juges que toute leur puissance se bornerait à le faire mourir (1).

Le Père Fernandez arriva le 22 juin à Vi-Hoang, trois jours avant le martyre de Mgr Hénarès. Les mandarins voulurent alors se donner un divertissement d'un genre tout nouveau. Trois Frères-Prêcheurs, vieillards blanchis dans l'apostolat, étaient en cages : deux évêques, Mgr Delgado et Mgr Hénarès, et le Père Fernandez, vicaire provincial. On leur permit, pour la curiosité du fait, de sortir un instant et de s'entretenir ensemble pendant environ deux heures.

« Quelle joie pour ces illustres confesseurs, dit Mgr Retord, de se rencontrer dans l'arène des martyrs à l'approche du dernier combat. Les mandarins en étaient dans l'admiration; ils s'attendaient à les entendre gémir en commun de ce qu'il ne leur restait plus en ce monde que l'horreur des cachots et la honte du dernier supplice, et ils les voyaient, au contraire,

(1) Mgr Hermosilla, *op. citato.* Voir aussi *Annales*, t. XII, page 891.

converser ensemble avec un air rayonnant de bonheur, comme les convives d'un festin solennel. Ah! si les idolâtres eussent connu les dons de notre Dieu, et quelles douceurs ineffables il répand sur ceux qui l'aiment, leur étonnement eût cessé, et ils se seraient écriés comme le Prophète-Roi : « Qu'il est bon le Dieu « d'Israël envers ceux qui le craignent (1)! »

C'était la dernière consolation donnée sur la terre aux saints confesseurs.

Qu'il nous soit permis de faire ici un rapprochement. A l'autre extrémité de l'Asie, sous l'empereur Trajan, vivait saint Ignace, évêque d'Antioche. « Je suis le froment de Dieu, s'écriait le Pontife des temps apostoliques; il faut que je sois moulu par la dent des bêtes, afin de devenir un pain digne d'être offert à Jésus-Christ. Que le feu me réduise en cendres, qu'une lourde croix me fasse périr d'une mort lente et cruelle, qu'on lâche sur moi des tigres furieux et des lions affamés, qu'on disperse mes os de tous côtés, qu'on meurtrisse mes membres, qu'on broie mon corps, que tous les démons épuisent sur moi leur rage, je souffrirai tout avec joie, pourvu que j'arrive par là à la possession de Jésus-Christ. Mourir pour Jésus me vaut mieux que régner jusqu'aux extrémités de la terre. Je cherche celui qui est mort pour nous; je veux celui qui pour nous est ressuscité (2). »

Un autre Ignace, Mgr Delgado, sous un empereur

(1) *Annales*, t. XII, p. 515.
(2) Epistola S. Ignatii ad Romanos.

non moins cruel que Trajan, soupirait dans les mêmes termes après le même bonheur au fond d'une cage à peine assez longue pour s'y étendre. Les tigres et les lions annamites n'étaient pas moins furieux ni moins affamés que ceux du cirque de Rome.

« Il serait impossible, dit Mgr Hermosilla, de retracer en détail tout ce que le saint confesseur eut à souffrir en attendant la mort. Exposé aux chaleurs de l'été, que son étroite prison rendait encore plus insupportables, en butte aux vexations des mandarins et des soldats, privé souvent du plus strict nécessaire, il passa le temps de sa captivité dans une continuelle agonie. Sa patience et son abandon à la volonté divine furent seuls au-dessus de ses maux. »

Ignace Delgado puisait, il est vrai, dans son esprit de foi et dans son ardent amour pour Notre-Seigneur des consolations ineffables. « Nous sommes les héritiers de « Dieu, s'écriait-il avec saint Paul, et les cohéritiers « de Jésus-Christ, si toutefois nous souffrons avec lui « et à son exemple. — Si nous prenons patience, nous « serons glorifiés. » Puis, comme s'il eût été déjà pénétré des splendeurs de la patrie céleste, il s'écriait encore : « Les souffrances de cette vie ne sont rien « en proportion de la gloire future qui nous sera ré- « vélée (1). »

La captivité du vénérable pontife dura du 29 mai au 12 juillet. La sentence de condamnation, remise à Minh-Menh le 14 janvier, ne fut pas confirmée de

(1) Rom., VIII, 17, 18.

suite. L'empereur annamite se réservait de porter un jugement définitif après un nouvel examen du prisonnier.

Mais les forces d'un vieillard exténué ne suffirent pas à tant d'épreuves. Mgr Delgado s'affaiblissait de plus en plus, le 11 juillet il tomba gravement malade de vomissements et de dyssenterie. Le mandarin commis à sa garde voulut en parler aux mandarins supérieurs pour y apporter quelque soulagement; mais ceux-ci refusèrent, et le 12 juillet, entre quatre et cinq heures du matin, le serviteur de Dieu expira sans secours et sans consolation du côté des hommes, mais tout rempli et tout transporté d'une joie céleste, prêchant et confessant le très saint Nom de Jésus jusqu'à sa dernière heure (1).

Mgr Clément Ignace Delgado mourait martyr à l'âge de 84 ans. Missionnaire au Tonkin depuis 1790, il avait 49 ans d'apostolat dans cette mission. Nommé évêque de Mellipotamie par un bref de Pie VI du 11 février 1794, consacré le 20 septembre 1795, il était évêque depuis 45 ans; devenu vicaire apostolique titulaire en 1799, il avait gouverné cette Eglise près de 40 ans. Comme saint Paul il pouvait dire : « *J'ai bien combattu; j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, et que le Seigneur, comme un juste juge, me donnera en ce grand jour* (2). »

(1) Mgr Hermosilla, *op. cit.*, p. 32.
(2) II Tim., IV, 7.

Cependant une mort si sainte n'avait pas calmé la rage des persécuteurs. Ce jour-là, on recevait la confirmation de la sentence.

« Nous, Minh-Menh, avons examiné les choses que cet européen, Ignace, évêque, tient renfermées dans son cœur; mais nous ne les avons pas comprises. Depuis cinquante ans, ce chef principal des malfaiteurs enseigne une religion étrangère, fausse ou perverse... Danh-Trum-Ca, appelé évêque, doit être puni : qu'il soit décapité! »

Les mandarins annamites voulurent pratiquer l'obéissance jusqu'à la fin : ils se rendirent à la prison vers midi, avec de nombreuses troupes, et firent transporter hors de la ville la dépouille mortelle du vénérable Ignace. Là, en présence d'une foule innombrable de chrétiens et d'infidèles, le bourreau exécuta l'arrêt impérial et l'assemblée se retira, charmée sans doute de voir que force était restée à la loi.

La tête fut exposée pendant trois jours aux regards des passants. Ce terme expiré, on la mit dans une corbeille de roseaux pleine de grosses pierres, qu'on jeta ensuite dans l'endroit le plus rapide et le plus profond du fleuve, afin d'ôter aux chrétiens l'espoir de la retrouver. Tous leurs efforts furent d'abord inutiles; mais trois mois et demi après, le 1er novembre, un pêcheur la découvrit et l'apporta aux missionnaires.

« Cette tête était si bien conservée, dit Mgr Hermosilla, que les cheveux, la barbe et même les traits ne paraissaient avoir subi aucune altération. C'est au prix des mêmes fatigues et des mêmes dangers que

nos chrétiens enlevèrent le corps du saint évêque. Ces restes vénérés ont été renfermés dans un même cercueil et ensevelis à Biu-Chu aussi honorablement que le permettaient nos malheurs (1). »

Mgr Dominique Hénarès et François Chièu, son catéchiste, n'eurent pas une captivité aussi longue, mais elle fut bien aussi cruelle. Ils avaient été pris le 9 juin ; le 25, la double sentence portée contre l'évêque et son catéchiste arrivait, revêtue du sceau royal, avec ordre d'en hâter l'exécution.

Le même jour, sur les neuf heures du matin, les confesseurs de Jésus-Christ furent conduits au prétoire, et de là au lieu du supplice, où ils n'arrivèrent qu'à une heure après midi. L'évêque, toujours enfermé dans sa cage, priait avec la plus parfaite tranquillité. Son catéchiste le suivait, chargé de sa cangue et de ses chaînes. La joie la plus pure brillait sur le visage des martyrs pendant qu'on les promenait ainsi dans les rues populeuses de Vi-Hoang. Ils semblaient dire à tous : « Nous ne craignons rien : c'est le jour de notre « triomphe. Nous attendons et désirons avec un grand « empressement que le Seigneur vienne ; nous atten- « dons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une « nouvelle terre dans lesquels la justice habitera. C'est « pourquoi, nos bien-aimés frères, dans l'attente de « ces choses, faites en sorte que le Seigneur vous

(1) Mgr Hermosilla, *op. cit.*, p. 33. — P. Alvarez de Manzano, p. 43. — Voir aussi l'Allocution de N. T. S. P. le Pape Grégoire XVI, du 17 avril 1840.

« trouve purs, irrépréhensibles et dans la paix (1). »

Devant les martyrs on voyait deux soldats déployer aux yeux du peuple les sentences écrites en gros caractères. Venait ensuite le mandarin qui présidait à l'exécution ; monté sur un éléphant, il faisait de grandes évolutions, et se tournant successivement vers les quatre points cardinaux, il criait de toute l'étendue de ses poumons :

« Vous tous qui êtes au levant, vous tous qui êtes « au couchant, vous tous qui êtes au midi, vous tous « qui êtes au septentrion, peuples, écoutez, et sachez « que cet homme est un européen venu parmi nous « pour prêcher la fausse religion du Christ. C'est « pour ce crime que le roi le condamne à avoir la tête « tranchée. Gardez-vous de sa doctrine, si vous ne « voulez pas partager son sort ! »

C'est ainsi que le cortége arriva au lieu du supplice. Le catéchiste se mit religieusement à genoux, recommanda son âme à Dieu, et tomba frappé au signal du mandarin. Pendant ce temps, Mgr Hénarès était tiré de sa cage. Il se prosterna aussitôt, et quoique le fer fût déjà levé sur sa tête, il continua de prier avec un calme et une sérénité qui firent l'admiration de tous les spectateurs. « Seigneur, disait dans son cœur le saint « pontife, ma chair et mon cœur défaillent ; ô le Dieu « de mon amour, vous êtes mon partage pour l'éter- « nité. — Qui me donnera des ailes comme à la co- « lombe? et je m'envolerai, et je me reposerai (2). »

(1) II Pet., III, 12, 24.

(2) Ps. LXXII, 26. — Ps. LIV, 7. — *Annales*, t. XII, p. 392.

Mgr Dominique Hénarès allait achever au ciel les louanges de son Dieu, à l'âge de 81 ans, après en avoir passé 49 au Tonkin ; nommé évêque de Fesseiten et coadjuteur de Mgr Delgado par un bref de Pie VII du 9 octobre 1800, il avait reçu la consécration épiscopale le 9 janvier 1803.

La mort glorieuse de ce vénérable pontife fit une profonde impression sur les fidèles.

« Dans cette circonstance, dit Mgr Hermosilla, il y eut, comme toujours, lorsqu'il s'agit d'un martyr, un grand empressement à recueillir le sang et les vêtements de nos frères immolés. Tout cela se passait sous les yeux des mandarins indignés mais impuissants, et malgré les efforts des soldats, qui avaient ordre de l'empêcher. On fit enterrer les corps des martyrs sur le lieu de l'exécution ; mais nos chrétiens ont eu l'adresse de les enlever et de les déposer dans un lieu convenable. Celui de Mgr Hénarès repose dans le territoire de Luc-Thuy-Ha, et celui de François Chiêu à Frung-Lê, sa patrie. La tête de Mgr Hénarès, après trois jours d'exposition sur la place publique, fut jetée dans le fleuve, et retrouvée bientôt après dans les filets d'un pêcheur chrétien (1). »

Le Père Fernandez attendait toujours en prison l'exécution de la sentence qui le condamnait à être dé-

(1) Decretum super introd. causæ, etc., signatum a S. D. N. P. Gregorio XVI. Die 19 mense junio anno 1840. Ce décret porte non seulement Mgr Delgado, Mgr Hénarès et le Père Fernandez, mais aussi la plupart des martyrs indigènes dont il sera parlé au chapitre suivant.

capité. « Le 24 juillet, il comparut pour la dernière fois devant le gouverneur. Aux questions qu'on lui adressa sur sa foi, il répondit qu'il s'estimait heureux de la sceller de son sang. Vainement le juge lui offrit-il encore sa grâce et les moyens de rentrer en Europe s'il voulait fouler aux pieds le signe de notre rédemption; l'intrépide missionnaire déclara qu'il était prêt à mourir pour le Dieu qu'on lui proposait d'outrager.

« Après cette réponse, il ne restait plus qu'à faire les apprêts du supplice. On le conduisit aussitôt à la mort de la même manière que les autres confesseurs, avec cette seule différence, qu'usé par les infirmités et incapable de faire aucun mouvement, le Père Fernandez fut tiré de sa prison par les soldats, qui le portèrent au lieu du sacrifice. Là, à genoux, le corps appuyé sur un soldat, il termina 33 ans d'apostolat par un glorieux martyre (1). »

Minh-Menh, son bourreau en chef, Trinh-Quang-Khanh, et tous les mandarins subalternes pouvaient être fiers : ils avaient décapité trois vieillards, dont un était déjà mort et un autre mourant!...

Frappez encore, frappez toujours, car, dit un saint Docteur, « l'Église a cela de particulier que, lorsqu'elle est persécutée, elle fleurit; lorsqu'elle est opprimée, elle grandit; lorsqu'elle est méprisée, elle est invincible; lorsqu'elle est blessée, elle conserve toute sa vie;

(1) Le Père Joseph Fernandez, né à Ventosa de la Cuesta le 3 décembre 1776, avait fait profession au couvent de Saint-Paul de Valladolid. Il arrivait à Manille en 1805, et, trois ans après, était envoyé au Tonkin.

lorsqu'elle est attaquée par la calomnie, elle resplendit plus pure. Elle n'est jamais plus forte que lorsqu'elle semble terrassée et vaincue (1). »

Cette parole, vraie il y a bien des siècles, l'est encore aujourd'hui, et le sera toujours.

(1) Vere hoc proprium habet Ecclesia : ut dum persecutionem patitur, floreat ; dum opprimitur, crescat ; dum contemnitur, persistat ; dum læditur, vivat ; dum arguitur, intelligat ; tunc stat, cum superari videtur. — Sancti Hilarii, *De Trinitate*, lib. VII.

CHAPITRE IX

La force dans la faiblesse.

La grâce divine triomphe de la faiblesse annamite. — Le Père Vincent Yen, dominicain tonkinois, premier martyr, en 1838. — Les Pères Nicolas Ti et Vincent Van, dominicains, meurent des fatigues de la persécution. — Joseph Ugen, catéchiste, du Tiers-Ordre, cruellement martyrisé. — Le Père Pierre Tuân meurt pour la foi en prison. — Deux apostats. — Désir ardent du saint prêtre Bernard Duè pour le martyre, et fermeté dans les supplices de Dominique Hanh, dominicain; leur martyre. — Le vénérable Joseph Viên, dominicain, décapité. — Les glorieux martyrs de Kemot; leur constance dans les interrogatoires et les supplices : Pierre Tu, dominicain, marche joyeusement à la mort avec l'habit de son Ordre. — Le vénérable vieillard Joseph Canh, du Tiers-Ordre, après avoir plusieurs fois vivement impressionné ses juges par sa ferveur, accompagne le Père Tu au supplice et meurt aussi revêtu du saint habit. — Affliction des cinq autres confesseurs, novices du Tiers-Ordre, en apprenant la prolongation de leur captivité. — Pierre Tu leur apparaît. — Le P. Jérôme Hermosilla poursuivi à outrance; il échappe toujours; le P. Romuald Ximenès partage les mêmes dangers : un typhon providentiel! — Un grand prix! — Arrivée du P. Dominique Marti au Tonkin. — Les consolations, les travaux et les désastres de 1838.

L'Église du Tonkin, soumise à de grandes épreuves et à de cruelles persécutions, se mit en prière, et conjura le Seigneur de l'en délivrer. Les circonstances étaient graves et alarmantes. Les premiers pasteurs

avaient été frappés, qu'allaient devenir les brebis timides et chancelantes? Alors le Seigneur répondit une parole qui a déjà relevé bien des cœurs abattus : « Ma « grâce te suffit, car ma force éclate dans la faiblesse. »

Jamais parole divine ne se réalisa d'une manière plus visible ni plus consolante : la faiblesse annamïte, revêtue de la force d'en haut, dans la glorieuse carrière que le Seigneur lui prépare, répondra comme saint Paul : « C'est donc avec joie que je me glorifierai « dans mes faiblesses, afin que la force de Jésus-« Christ habite en moi..... quand je suis faible, alors « je suis fort (1). »

Les Annamites sont faibles et ils le savent.

« Nous sommes encore extrêmement faibles, écrivaient plusieurs d'entre eux en 1828, et ressemblons à des aiglons nouvellement nés qui n'ont point encore de plumes, et qui ont besoin de s'appuyer sur les ailes des oiseaux (les missionnaires européens) pour apprendre peu à peu à voler dans les régions les plus élevées.

« Nous sommes aussi comme un vaisseau qui naviguerait pendant une nuit obscure : s'il n'a point d'étoiles pour éclairer sa marche, comment fera-t-il pour connaître le chemin qu'il doit tenir et ne pas s'égarer?

« Aussi n'y a-t-il aucun jour où nous ne pensions aux étonnantes vertus des supérieurs venus du grand royaume (l'Europe), qui ont pitié de notre petit royaume. Ils ne craignent ni la fureur des flots, ni le vent,

(1) I Cor., XII, 9, 10.

ni la rosée, ni la neige, ni le froid. Nous vous supplions donc de venir aussi visiter notre petit royaume pour y faire un jardin, y planter des arbres qui produisent d'excellents fruits, afin que, par la suite, on puisse y recueillir beaucoup de grains spirituels dignes d'être reçus dans le ciel; afin aussi que nous n'éprouvions pas le sort de l'arbre stérile qui a été maudit, ou de ces grains de semence qui sont tombés dans une mauvaise terre.

« Mille actions de grâces soient rendues à tous les Européens qui viennent nous prêcher la religion chrétienne. Ils dissipent les nuages obscurs qui nous empêchaient de voir le ciel; ils enlèvent les ronces et les épines pour nous frayer un chemin spacieux dans lequel nous puissions entrer. Si nous autres, habitants de ce petit royaume, nous pouvions atteindre à un tel degré de vertu, nous le regarderions comme une grâce éminente (1). »

De tels sentiments de soumission et d'humilité devaient nécessairement produire des héros: « L'humilité précède la gloire (2), » et conduit l'homme au plus haut degré de la vertu par l'abondance des grâces qu'elle attire. Rien n'est impossible ni même difficile aux humbles.

Les Frères-Prêcheurs, aussi bien que les prêtres des Missions-Étrangères, ont vu dans ces dispositions un signe de vocation à l'apostolat. Nulle part, en Asie, le

(1) *Annales*, t. IV, p. 334.
(2) *Gloriam præcedit humilitas.* Prov. xv, 33.

clergé indigène n'est aussi nombreux qu'au Tonkin (1).

Mais aussi, quelle vigilance et quelle action continuelles ne faut-il pas exercer sur eux!

« La formation du collége, dit un missionnaire, et la formation du clergé national nous occupe principalement ; et si, en effet, on peut parvenir à former, dans les missions, de bons prêtres et en assez grand nombre, ils suffiront pour la garde du troupeau, et il ne nous restera que la surveillance générale, chose indispensable au moins jusqu'à ce que le christianisme ait gagné assez de terrain dans le pays pour se faire respecter, et pour produire sur le caractère national l'influence, les réformes et le degré de civilisation qu'il opère partout où il s'introduit et où il devient le culte dominant.

« Dans l'état actuel des choses, il y a tant de difficultés à vaincre, que nos prêtres indigènes, quoique bons et exemplaires, ne pourraient s'en tirer s'ils n'étaient éclairés, dirigés et encouragés par les missionnaires européens. Les premiers ne possèdent pas à un degré suffisant cette énergie, cette fermeté de caractère, cet esprit de discernement et d'indépendance qui distinguent les derniers. Le gouvernement vexatoire sous lequel gémissent ces peuples depuis un temps immémorial a nécessairement produit le triste effet d'étouffer en eux tous les nobles sentiments et d'énerver leurs facultés physiques et morales ; aussi

(1) Pour le Tonkin tout entier, c'était en 1838, avant la persécution, environ 140 prêtres indigènes.

faudra-t-il encore bien du temps et des changements avant que le clergé indigène puisse se suffire à lui-même et se passer tout à fait du secours des missionnaires européens (1). »

Voici, pour compléter cet aperçu, un poétique échantillon des sentiments de faiblesse et de force qui animent quelquefois les élèves du sanctuaire au Tonkin.

Un catéchiste est en prison ; il chante ses misères :

« Qu'il est différent, mon destin d'aujourd'hui, de mon destin d'autrefois! et quelle abondance de larmes cette pensée fait couler de mes yeux!

« Le jour, mon cœur est dans l'abattement, parce que je vois s'ouvrir devant moi une mer immense de misères; et, la nuit, ma douleur redouble quand je n'aperçois au ciel que des étoiles pâles et clairement semées.

« Les afflictions se succèdent dans mon âme comme les eaux d'un fleuve intarissable. Je vois devant moi passer les saisons comme la navette du tisserand; mais je ne vois point s'achever le tissu de mes maux.

« Je suis comme une fleur fanée que les mauvaises herbes étouffent; je suis comme un agneau égaré que les loups se disputent.

« Quand reverra-t-il ses compagnons, le ramier pris par d'avides chasseurs? Quand rentrera-t-il au port, le navire qu'ont assailli les pirates?

« Le cercle de mes malheurs s'élargit comme l'Océan. La masse de mes chagrins s'élève comme une tour à laquelle beaucoup travaillent.

(1) *Annales*, t. VI, p. 370.

« Je roule en mon esprit mes réflexions solitaires, et je me demande en comptant sur mes doigts : Combien d'années encore ? Je pousse des cris perçants vers le ciel : O lune, reine des nuits, n'en es-tu point touchée ? »

A ces accents de faiblesse si bien exprimés par la lyre tonkinoise, d'autres catéchistes répondaient par des chants de force et de victoire.

« Oh ! que ton destin d'aujourd'hui vaut mieux que celui d'autrefois ! Sèche tes larmes ; il te sied mieux d'être dans l'allégresse !

« Le jour, arme-toi de courage et rame avec force contre les flots irrités. La nuit, ne détache pas tes regards du ciel, où la divine Étoile, espoir des matelots, ne se couche jamais.

« Les afflictions passent comme l'eau des torrents, mais la vertu reste immobile comme le rocher des montagnes. Après les saisons d'automne et d'hiver, les fleurs s'épanouiront au printemps et la douleur fera place à la joie.

« La force du Tout-Puissant s'est aussi fanée comme une fleur au jardin des Olives ; souviens-toi que se faner ainsi, c'est fleurir. L'Agneau sacré s'est aussi livré aux loups du Calvaire ; souviens-toi que mourir avec lui c'est vivre.

« Tu ne seras pas le ramier que les chasseurs avides ont pris, mais le phénix qui renaîtra plus beau de ses cendres. Tu ne seras pas le vaisseau marchand capturé par les pirates, mais le navire guerrier qui reste vainqueur.

« Avec le cercle de tes misères passagères s'agrandit aussi celui de ta couronne immortelle. Comme tomba la tour de Babel, construite par l'orgueil des hommes, de même s'écroulera la tour de tes chagrins.

« Tu t'avances vers le séjour de la félicité, et tu comptes les journées de la route! Tu passes l'or au creuset; pourquoi pousser des cris qui te troublent, et t'inquiéter si l'astre des nuits les entend (1)? »

Telles étaient les dispositions de faiblesse dans la nature et de force par la grâce du clergé annamite.

Bientôt nous serons témoins des triomphes de la grâce chez ces hommes que la religion préparait de longue main dans les pieux asiles appelés *Maisons du bon Dieu*. Les simples fidèles, il est vrai, ne seront pas toujours aussi forts; quelques-uns succomberont devant la rigueur des supplices, aux sollicitations insidieuses des mandarins. Néanmoins, en considérant les faits dans leur ensemble, on peut dire que les chrétiens montrèrent un véritable héroïsme. Et cependant il faut avouer qu'on employait quelquefois d'étranges moyens de persuasion. En voici un qui fit merveille au Tonkin :

« Vous êtes bien sots, disaient les mandarins aux « chrétiens, de vous exposer à tant de misères. Pou- « vez-vous bien résister aux ordres du roi? La reli- « gion consiste dans le cœur, et non dans les choses « extérieures; renoncez-y pour deux ou trois mois

(1) *Annales*, t. XI, p. 269.

« seulement, ensuite vous y reviendrez. Voyez votre « grand saint Pierre : il a renoncé à sa religion trois « fois, et cependant à quelle dignité n'a-t-il pas été « élevé? »

La ruse était bonne. Souvent, hélas! un tel langage était accepté par les mauvais chrétiens; mais, plus souvent encore, les vrais fidèles se moquaient ouvertement et spirituellement de la sagesse et de la prudence des persécuteurs.

« Voyons, disait un vieillard octogénaire; avant de « renoncer à mon Dieu pour adorer les vôtres, il faut « savoir s'ils sont meilleurs que le mien; à mon âge, « on ne doit pas faire les choses à la légère.

« Premièrement, que sont vos dieux? des morceaux « de bois sans vie; en coupant mon arbre dans mon « champ, je puis en un jour en faire une douzaine de « plus gros que les vôtres.

« Quel pouvoir ont-ils?... Eh! mes amis, s'ils avaient « quelque pouvoir, voici plus de quatre-vingts ans que « je fais tout ce que je puis pour les détruire, et ils ne « m'ont fait aucun mal. Certainement, s'ils avaient « quelque autorité, ils n'auraient pas manqué de me « punir; car ils doivent bien être, comme ceux qui les « adorent, voleurs, vindicatifs, etc.

« Le Dieu que je sers ne m'a fait que du bien; quand « je l'ai offensé, il m'a pardonné..... C'est un Dieu..... « c'est lui que vous devez craindre, car vous ne lui « échapperez pas. Pourquoi n'embrassez-vous pas sa « religion, qui défend tous vos brigandages, qui vous

« rendrait heureux en ce monde, et en l'autre plus « encore ? »

Que faire et que répondre à de pareils hommes ? Les mandarins se surprenaient plus d'une fois à murmurer entre eux : « En vérité, les chrétiens ont rai- « son : nous sommes dans l'erreur; leur doctrine est « belle, et nous l'embrasserions si le roi la tolérait. »

Mais, en attendant, ils sévissaient toujours.

Le premier des prêtres indigènes martyrisés dans cette persécution est un religieux dominicain (1). Le 2 juin 1838, le Père Vincent Yen fut reconnu et arrêté par les infidèles, qui le conduisirent, en l'abreuvant d'injures et de mépris, de tribunaux en tribunaux jusqu'au chef-lieu de la province orientale (Sành-Haï-Duòng). Dans un des longs interrogatoires qu'il eut à subir, on lui demanda s'il connaissait les quatre prêtres européens désignés par les lettres saisies dont nous avons parlé, et s'il savait le lieu de leur retraite.

— Je les connais, répond le confesseur; mais j'ignore où ils sont. J'ai seulement entendu dire que vous aviez pris Danh-Trum-Ca (Mgr Delgado).

La vertu de ce saint missionnaire et son grand

(1) Nous voulons parler ici du Tonkin oriental; la mission occidentale avait eu, en 1833, un prêtre indigène martyr, Pierre Tuy, décapité le 11 octobre. — Voir, pour les martyrs du Tonkin oriental, année 1838, la lettre du Père Hermosilla, imprimée à Manille en 1839. — Pour l'année 1839, consulter la lettre du P. Marti, imprimée à Manille en 1840. — Voir également plusieurs autres lettres de Mgr Retord dans les *Annales, passim*. Tout ce que nous dirons dans ce chapitre est fidèlement extrait de ces divers documents.

âge, — il avait 73 ans, — avaient touché le cœur du mandarin de cette province, homme doux et bienveillant. Il l'engagea, par un faux sentiment d'humanité, à se faire passer pour médecin. Mais Vincent Yen ne voulut jamais d'une grâce qu'on lui offrait au prix d'un mensonge.

— Je ne suis pas médecin, s'écria-t-il ; je suis prêtre et religieux de Saint-Dominique. Ma fonction est d'offrir la victime de salut et de prêcher la loi de Jésus-Christ; je ne puis mentir, et je suis content de mourir pour une si sainte cause.

Toutefois, le mandarin ne put encore se décider à prononcer contre lui la peine de mort; il se contenta de demander au roi l'autorisation de renvoyer l'accusé dans la province méridionale, lieu de sa naissance, afin d'y être examiné par ses juges naturels. Sa lettre faisait néanmoins connaître que le missionnaire paraissait peu disposé à renier sa foi, et que, sur ce point, on ne devait attendre de lui ni soumission ni repentir. Sur ces informations, le roi prononça, le 20 juin, la sentence suivante :

« Do-Yèn, maître de la religion de Jésus, a suivi et « enseigné cette religion fausse et perverse; il refuse « de l'abandonner. C'est, évidemment, un ignorant « digne d'encourir notre juste courroux. Qu'il soit dé- « capité sans autres informations. »

Ce jugement parvint aux magistrats le 30 juin, et, le même jour, le confesseur de Jésus-Christ, chargé de sa lourde cangue, fut conduit au supplice. Rien n'était plus touchant ni plus digne d'admiration que de voir

cet auguste vieillard, portant les glorieuses chaînes de son Sauveur, dans l'attitude du calme et de la résignation, s'avançant d'un pas grave vers la mort, et laissant voir sur son visage la confiance et la joie sainte qui remplissaient son âme. Sa vue seule était une éloquente prédication; c'était comme un reflet de la vie future, le gage assuré d'une vie meilleure, « de cette « vie que Dieu donnera à ceux qui n'abandonnent point « la foi qu'ils lui ont promise (1). »

Arrivé au lieu du supplice, on vit le pieux martyr se prosterner, offrir à Dieu avec ferveur son sacrifice, et recevoir, comme il priait encore, le coup mortel qui lui ouvrait les portes de la patrie céleste.

Les chrétiens et les infidèles témoignèrent leur empressement ordinaire pour recueillir le sang du saint vieillard, et pour s'approprier quelques parcelles de ses vêtements. Le mandarin laissait faire; il voulut même que la tête et le corps du martyr fussent réunis; qu'on donnât aux chrétiens de la toile pour les ensevelir et les autorisa à emporter ces restes précieux, qu'ils inhumèrent avec tous les honneurs qui leur étaient dus. Ils reposent aujourd'hui dans l'église de Tho-Ninh, petite ville de la province septentrionale.

Le vénérable Père Vincent Yen était né au village de Tradù, province du sud, et avait fait profession solennelle dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, comme fils du couvent de Saint-Dominique de Manille le 22 juillet 1808. Depuis plus de quarante ans il arrosait la mission

(1) I Tob., II, 18.

de ses sueurs quand il eut le bonheur de l'arroser de son sang à l'âge de 73 ans (1).

Un autre Dominicain indigène, Nicolas Ti, âgé de 45 ans, était mort quelques jours auparavant, le 17 juin 1838, des suites de ses travaux apostoliques, au plus fort de la persécution.

Le Père Vincent Vân, également des Frères-Prêcheurs, mourait aussi de fatigues le 4 novembre de la même année à l'âge de 61 ans.

Un fervent catéchiste, profès du Tiers-Ordre, fut arrêté le 29 mai, dans la province de Hung-Yen. Joseph Ugen était son nom. Agé de 63 ans, sa vieillesse ne le mit point à l'abri des traitements les plus inhumains de la part des juges qui devinrent ses bourreaux. Déjà il avait enduré avec la plus inaltérable patience tout ce qu'on avait imaginé de tourments pour le faire apostasier. L'inutilité des supplices et la fermeté de ses réponses finirent par mettre les mandarins en fureur : ils secouèrent avec tant de violence la cangue du généreux confesseur, en la faisant tourner et retourner autour de son cou, qu'ils lui firent de larges et profondes blessures.

L'épreuve était bien au-dessus des forces d'un vieillard épuisé; son sang coula avec tant d'abondance qu'il expira le 3 juillet 1838 sous le poids des douleurs réunies de la prison, de la faim, des chaînes, de la cangue et des plaies qu'on lui avait faites; mais aussi plein de

(1) La cause de béatification du vén. Vincent Yen a été introduite le 19 juin 1840.

joie d'avoir acquis à ce prix la palme immortelle et glorieuse du martyre (1).

Un autre confesseur allait aussi expirer dans les prisons. Nous avons vu le missionnaire indigène Pierre Tuân fait prisonnier et conduit en prison avec le Père Fernandez. Les persécuteurs attendirent vainement de lui quelques signes de faiblesse ou quelques paroles d'apostasie; malgré toutes les promesses, malgré toutes les menaces, il confessa généreusement sa foi, et lorsqu'on lui proposa de fouler aux pieds le signe sacré du salut, il s'écria avec une sainte indignation :

— A Dieu ne plaise que je me rende coupable d'une telle infidélité! Mille fois souffrir, mille fois mourir plutôt que de devenir parjure.

La sentence de mort fut bientôt prononcée :

« Quant à Nguyen-Ba-Tuân, natif de ce royaume, et « maître de la religion de Jésus, il est stupide depuis « longtemps, et il ne s'en aperçoit pas. Son cœur souillé « par les maximes de cette religion fausse, refuse de « se purifier et d'obéir aux lois. Il a toujours suivi Joseph « Danh-Trum-Hien (le Père Fernandez) et refuse de « fouler la croix aux pieds... Qu'il soit décapité! »

Ce désir des mandarins ne devait pas être complétement satisfait. Avant que la sanction royale fût connue du gouverneur, le serviteur de Dieu, épuisé par ses glorieux combats, les souffrances de la captivité, la pesanteur de sa cangue et de ses fers, et la dyssenterie, succombait le 15 juillet 1838, âgé de 73 ans, dont 34

(1) Le décret pour sa cause a été signé le 19 juin 1840.

s'étaient écoulés au milieu des pénibles travaux de la mission (1).

Au milieu de ces glorieux triomphes il y eut deux prêtres indigènes apostats, l'un du vicariat occidental, l'autre du vicariat oriental.

« Qu'il nous serait doux, dit Mgr Retord, de pouvoir annoncer que tous montrèrent un courage digne de la cause pour laquelle ils souffrirent! mais hélas! parmi tant de héros chrétiens, il se rencontra de lâches déserteurs de la foi, et, nous avons honte de le dire, un des plus insignes renégats fut un prêtre annamite, nommé Jean Dujet, déjà interdit par ses supérieurs de toutes fonctions et de tous pouvoirs écclésiastiques. Ce malheureux qui depuis longtemps préludait par le scandale à l'apostasie, renia la religion et foula aux pieds la croix, autant de fois qu'il en fut requis. En vain les chrétiens le huent, en vain ses compagnons de captivité l'exhortent et l'encouragent:

— « Vois ta tête, lui disait un Dominicain indigène, Dominique Hanh (2), en présence même des mandarins; vois ta tête, elle est déjà chauve, ou à peine couverte de quelques cheveux blancs; combien espères-tu vivre encore? et tu abandonnes ton Dieu, pour quelques jours d'une vie qui t'échappera bientôt! Et tu couvres notre état de honte, pour le plaisir d'un roi cruel! tu affliges ainsi l'Eglise qui t'a nourri et élevé, pour te faire l'ami du démon qui veut te perdre!

(1) Le décret pour sa cause a été signé le 19 juin 1840.
(2) Lui-même, martyr bientôt après, comme nous le verrons.

— « Père, ajoutait un soldat, prisonnier comme lui, si nous, hommes du monde et soldats du roi, faisions ce que vous faites, ce serait sans doute un crime énorme, mais qui étonnerait peu chez des gens grossiers, ignorants et coupables de plusieurs péchés, comme nous; mais vous qui êtes instruit, et qui avez instruit les autres pendant tant d'années, qui leur prêchiez qu'il faut plutôt mourir que de commettre un péché mortel; vous qui avez abandonné le monde depuis votre enfance, vous foulez aux pieds la croix de Jésus-Christ!

« Tout fut inutile.

« D'où lui vint une telle lâcheté au jour du combat, un tel endurcissement de cœur à de si pressantes remontrances?

« Hélas! des mêmes causes qui, de tout temps, ont causé la perte de tant d'âmes: l'orgueil de l'esprit, l'irrégularité des mœurs, et l'amour des biens de ce monde. Voilà trois vices qui avaient attiré sur lui les censures de l'Eglise, et pour lesquels aussi, sans doute, Dieu permit qu'il fût si ignominieusement vaincu (1). » Si du moins nous pouvions parler de sa pénitence!... Hélas! tout fait supposer qu'il a persévéré dans son apostasie.

Quelque temps après, dans une circonstance également bien triste, on eut cependant la consolation d'un humble retour et d'un repentir sincère. Mgr Hermosilla raconte le fait en ces termes:

« Nous voudrions pouvoir rendre bon témoignage de Vincent Sieu, prêtre séculier, âgé de 87 ans. Mais,

(1) *Annales*, t. XII, p. 514.

malheureusement, pour conserver un reste de vie, il a foulé aux pieds la croix de son divin Maître, et a renoncé par écrit à la religion chétienne. Tous les fidèles ont été consternés, et tous les prêtres ont rougi de son apostasie. Lui-même, rendu à la liberté, a senti l'énormité de sa faute ; il m'a écrit pour m'en faire l'humble aveu et en solliciter la pénitence et le pardon. Alors je l'ai consolé et encouragé autant que j'ai pu, afin de l'aider à se relever de sa chute. Mais le scandale demandait une réparation exemplaire : je l'ai donc suspendu de la célébration des saints Mystères et de l'administration des sacrements. Il faut dire, à sa louange, qu'il s'y est soumis avec la plus édifiante humilité (1). »

Mais détournons nos regards de ces deux exemples de faiblesse et portons-les sur un spectacle plus consolant. Deux vieillards vont affronter les tourments et la mort avec un invincible courage.

Bernard Dué, prêtre séculier, âgé de 83 ans, venait d'apprendre l'arrestation de Mgr Delgado. Aussitôt il pria ceux qui l'entouraient de le porter vers les mandarins, parce qu'il voulait mourir avec son évêque ; il s'était engagé, disait-il avec les expressions les plus touchantes, à le suivre et à mourir à ses côtés. Voyant qu'il ne pouvait se faire obéir, il se mit à crier de toutes ses forces :

— Je suis ministre de la religion ; les mandarins peuvent venir me prendre, me voiçi.

Les chrétiens se seraient crus coupables de sa mort,

(1) Mgr Hermosilla. *Annales*, t. XII, p. 397.

s'ils l'avaient laissé se livrer lui-même à ses ennemis; ne pouvant parvenir à lui faire garder le silence, ils l'emportèrent dans l'habitation isolée d'un lépreux. Mais, inutiles précautions, ce bon vieillard continua ses cris jusqu'à ce qu'il fût entendu par des soldats qui passaient près de sa retraite. Aussitôt qu'il les aperçut, poussé par la grâce divine, il les appela et leur dit :

— Vous cherchez un prêtre: en voici un (1).

Les satellites n'hésitèrent pas un instant; ils se saisirent du fervent missionnaire et le livrèrent à Trinh-Quang-Khanh, qui se trouvait dans le voisinage et qui le fit conduire sur-le-champ à la capitale de la province. C'était le 3 juin 1838. On le voit: le mandarin déposé conservait toujours sa charge de bourreau en chef.

Quant à Bernard Dué, sa fermeté dans la lutte répondit à l'ardeur qu'il avait montrée pour le martyre. Traîné devant les juges, qui s'efforcèrent par mille moyens de le faire tomber dans l'apostasie, il confessa la foi chrétienne avec une généreuse intrépidité.

Le 7 du même mois, Dominique Hanh, autrement appelé Diên, religieux profès de l'Ordre de Saint-Dominique, fut arrêté par quelques païens de Quan-Anh et envoyé aussitôt à la capitale de la province de Nam-Dinh. On avait placé sur la porte du tribunal un grand crucifix pour contraindre le confesseur à fouler la croix aux pieds comme malgré lui. Cette ruse grossière n'eut

(1) Grégoire XVI, dans son allocution, dit que « Bernard Dué, poussé par la grâce divine, se livra aux soldats. »

pas le succès qu'on attendait. Dominique Hanh ordonna d'une voix pleine d'énergie d'enlever cette sainte image, protestant avec une noble énergie que, si l'on refusait de le faire, on pourrait lui arracher la vie, mais qu'il n'avancerait plus d'un seul pas ; puis il resta immobile, prêt à mourir à la place qu'il occupait. Cet acte de foi et de courage confondit les persécuteurs et excita leur admiration : la croix fut immédiatement retirée.

Dominique Hanh paraissait être plus particulièrement l'objet de la haine des mandarins, et fut soumis, dans sa prison, à d'excessives rigueurs. Deux ou trois fois il subit les tortures d'une longue et cruelle flagellation; mais rien ne pouvait le fléchir. Il refusait toujours avec horreur de fouler aux pieds la Croix et de signer un billet d'apostasie, et prêchait la foi avec une sainte hardiesse devant ses juges. Malgré l'épuisement de ses forces, la ferveur de sa piété lui faisait éprouver de douces et ineffables consolations au milieu même des tourments, et il pouvait dire avec le grand Apôtre : « Je surabonde de joie dans mes tribulations. » Plus touché des souffrances de ses frères que des siennes, il les encourageait avec la plus tendre affection, et les exhortait de toute la puissance de son zèle et de sa parole à sacrifier généreusement leur vie plutôt que de renoncer au précieux dépôt de la foi.

Les mandarins, ne conservant aucun espoir de vaincre la constance de Dominique Hanh et de Bernard Dué, les condamnèrent tous deux, le 23 juin, à avoir la tête tranchée.

Selon l'usage, les mandarins déclarèrent obéir aux

lois du royaume en condamnant des hommes ignorants, opiniâtres, coupables d'enseigner une religion que le roi n'approuvait pas, et dignes de toutes les malédictions.

« Quant à l'Européen qui manque encore, Danh-« Trum-Vaong, ajoutaient les mandarins courtisans, « nous demandons encore un peu de temps et nous « l'arrêterons. Quand il sera pris, nous saurons obéir « en le condamnant. »

Danh-Trum-Vaoug, qui fut bientôt après Mgr Jérôme Hermosilla, échappa longtemps encore à la persécution; mais, comme nous le verrons dans la suite, les mandarins ont tenu parole.

Le roi confirma la sentence prononcée contre les deux missionnaires, et, le 1er août suivant, elle leur était notifiée. C'était pour eux le jour du dernier combat et le signal de la délivrance. Loin de troubler la paix de leur âme, cette nouvelle les remplit d'une douce joie. « Nous nous sommes réjouis, s'écriaient-ils, « dans la parole qui nous a été dite, nous irons dans « la maison du Seigneur (1). »

Le saint vieillard Bernard Dué ne pouvait marcher à cause de son grand âge et de ses infirmités; il fallut le porter au supplice, la cangue au cou, dans un hamac. Dominique Hanh voulut aller à la mort à pied et sans appui, chargé de chaînes pesantes et de sa lourde cangue; mais la faiblesse de la nature l'emporta sur son courage : au milieu de sa route, il fallut le placer

(1) Ps. CXXI, 1.

sur un siége de bambous que quatre soldats portèrent sur leurs épaules. Quand ils furent près du lieu où ils devaient consommer leur sacrifice, Dominique Hanh dit à son vénérable compagnon :

— Voici que nous approchons du terme ; c'est maintenant qu'il faut offrir au Seigneur de ferventes prières, afin qu'il nous accorde le bonheur que nous avons tant désiré.

Les deux héros chrétiens présentèrent leurs mains à lier. Bernard Dué s'assit, Dominique Hanh se prosterna. Ils priaient encore lorsque le mandarin donna le signal de leur trancher la tête. C'était le 1er août 1838. Le vénérable Père Dominique Hanh était né dans la terre de Nang-A, province de Nghe-An ; il avait alors 66 ans, et avait fait profession dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, comme fils du couvent de Saint-Dominique de Manille, le 22 août 1825 (1).

Le jour même de la mort de ces deux martyrs, une arrestation s'accomplissait dans des circonstances odieuses et infâmes. Depuis longtemps les mandarins cherchaient le P. Joseph Viên, auteur des lettres si malheureusement saisies le 17 avril. A tout prix il leur fallait cette victime. Comme il échappait à toutes les recherches, un mandarin, plus rusé et plus fourbe encore que ses confrères, imagina de lui écrire une lettre au nom de ses parents. Cette lettre, pleine de commisération et de doléances sur son infortuné sort

(1) Le décret de la cause de ces deux martyrs a été signé par Grégoire XVI le 19 juin 1840.

et les graves périls où il était exposé, finissait par une invitation pressante de quitter sa retraite et de venir chercher un asile chez ses parents, qui l'attendaient avec impatience et lui offraient un bienveillant appui. Deux traîtres, parents du missionnaire, voulurent bien se charger de cette commission. Après plus d'un mois d'inutiles recherches, les espions découvrirent la résidence du P. Joseph Viên. Celui-ci, se méfiant d'un piége, refusait de sortir et de se rendre à l'invitation qui lui était faite. Le Père était découvert, cela suffisait aux espions. Le lendemain, il était au pouvoir des mandarins. La prédiction de Notre-Seigneur à ses apôtres se réalisait : « Vous serez livrés par vos parents « et par vos frères (1). »

Conduit au chef-lieu de la province (Sanh-Hiengân), et soumis aux procédures et interrogatoires d'usage, il reçut ordre de traduire en langue tonkinoise les quatre lettres qu'il avait adressées à des missionnaires européens. Il n'hésita pas à le faire, parce que ces lettres ne contenaient rien qui fût de nature à compromettre les intérêts de la religion. Quant à la demeure du Père Hermosilla, qu'on voulait absolument découvrir, il n'en savait rien. Le 3 août sa cause était jugée. Quelques jours après, cet arrêt recevait la sanction royale, et le 21 du même mois, Joseph Viên était conduit au supplice pour y être décapité.

Mais, chose étrange! au moment de l'exécution, les mandarins, poussés par je ne sais quel remords, le

(1) Luc, XXI, 16.

firent pompeusement asseoir sur cinq beaux tapis rouges. Il fut permis aux chrétiens de lui présenter une table chargée de mets et de lui faire leurs derniers adieux. L'heure de se séparer étant venue, le mandarin exécuteur de la haute justice éleva la voix et dit au martyr :

— Nous savons que vous ne méritez pas la mort, et nous voudrions pouvoir vous sauver; mais les ordres du roi ne permettent pas de le faire. Pardonnez-nous donc, si nous sommes obligés de vous ôter la vie, et ne nous imputez pas ce crime (1).

Joseph Viên fut décapité; il avait 52 ans. Les fidèles purent recueillir sans obstacles sa dépouille mortelle, qu'ils inhumèrent avec honneur dans la commune de Tien-Chu, sa patrie (2).

Cependant la persécution se généralisait de plus en plus et sévissait en même temps dans toutes les provinces du Tonkin; elle allait bientôt donner à l'Ordre de Saint-Dominique sept nouveaux martyrs indigènes, illustres entre tous par leur sainte et glorieuse mort (3).

Le 29 juin 1838, un mandarin vint cerner le village de Duc-Trai (vulgairement appelé Kémot), où était caché le P. Pierre Tù, Dominicain indigène, avec Do-

(1) *Annales*, t. XII, p. 523.

(2) Le décret de la cause de ce vénérable a été signée le 19 juin 1840.

(3) Les actes de ces martyrs ont été minutieusement écrits par un catéchiste annamite nommé Chù, témoin oculaire. Le P. Marti les a rapportés dans sa lettre imprimée en 1840.

minique Uy, son catéchiste. Avertis assez à temps du danger qu'ils couraient, ils eurent le temps de s'enfuir dans un village voisin ; mais la trahison ne devait pas les y laisser en paix : un Judas dénonça au mandarin le chrétien qui prenait soin des deux proscrits. Il fut arrêté, et ses révélations introduisirent les satellites dans la retraite où leur proie s'était réfugiée. Ceux-ci, plus tentés par l'appât de la cupidité que par le zèle de la persécution, offrirent au missionnaire de racheter sa liberté à prix d'argent.

— Je n'en ai point, répondit le Père ; et, dans l'état où je suis, je ne puis ni ne veux en chercher. Puisque Dieu a permis que je sois tombé entre vos mains, je ne laisserai pas échapper cette occasion de souffrir pour sa gloire.

Peu touchés de ces admirables paroles, on conduisit les captifs devant le grand mandarin.

Vers le même temps, on saisissait cinq autres chrétiens : François-Xavier Mau, catéchiste, gardien d'un presbytère situé à peu de distance de Kémot, et aussi très dévoué au Père Tù ; Joseph Canh, noble vieillard de 70 ans, profès du Tiers-Ordre de Saint-Dominique ; Augustin Moi et Étienne Vinh, journaliers, et Thomas Dè, jeune père de famille de 27 ans, qui exerçait la profession de tailleur. Celui-ci avait entendu, comme tous les hommes du village, l'ordre donné par le mandarin d'en sortir ; mais, craignant qu'on n'en voulût à sa foi, il aima mieux attendre les ennemis de sa religion que d'aller à leur rencontre. Il resta donc tranquillement chez lui, où peu après les

soldats vinrent faire des perquisitions. Dès lors il se regarda comme un homme voué à la mort, et ne pensa plus qu'à adresser à sa femme ses dernières instructions et son dernier adieu.

— Prends nos enfants, lui dit-il, et va demeurer avec eux chez nos parents. Travaillez tous comme des gens de bien; servez et adorez le Maître du ciel. Pour moi, je ne reviendrai plus à la maison. Dans le combat qui s'engage, je n'espère qu'en la grâce de Dieu. Si vous m'aimez, demandez pour moi la force et le courage dont j'ai besoin, et rien de plus.

Après ces paroles, il se livra lui-même aux soldats, qui le conduisirent aussitôt devant le grand mandarin.

Les sept confesseurs ayant été appelés tous ensemble devant les juges, on les pressa vivement de se conformer aux ordres du prince en foulant aux pieds la croix. Un cri unanime d'horreur et de sainte indignation fut la seule réponse qu'ils opposèrent aux flatteries, aux promesses et aux menaces. Il est vrai de dire qu'ils avaient, dans la personne du Père Tù, un parfait modèle d'énergie et de fermeté dans la foi. Ce saint religieux les animait par son exemple et ses exhortations, non seulement dans l'intérieur de leur cachot, mais encore en face des juges et sous les yeux des mandarins. Le vénérable Joseph Canh était aussi l'édification de tous par son attitude courageuse et inébranlable. Il embrassait à genoux, avec des transports d'amour, cette croix qu'on voulait maudire, et

prêchait aux mandarins les vérités chrétiennes. Dominique Uy et tous les autres en faisaient autant.

Tant de constance détermina les persécuteurs à prononcer contre eux la sentence suivante :

« Bien que le christianisme ait été plusieurs fois proscrit, les docteurs européens continuent à rester dans ce royaume et à l'infester de leurs erreurs. Le peuple, dans son ignorance, se laisse prendre à leurs artifices, adopte tous leurs mensonges comme des vérités, et s'y attache si fortement que c'est miracle lorsqu'on voit un chrétien abandonner sa religion. Les missionnaires sont l'objet d'un grand dévouement de la part de ceux qu'ils ont trompés : on les cache au mépris de la loi qui les condamne; il n'est pas de peine qu'on ne se donne pour mettre leurs vies à l'abri des dangers. Nous pensons que des châtiments sévères pourront seuls apporter un remède à ce désordre et faire rentrer les chrétiens dans le devoir.

« C'est pourquoi nous condamnons Van Tù et Hoang Canh à être étranglés; Uy et Mau, serviteurs de Van Tù, à recevoir cent coups de fouet, après quoi ils seront exilés à mille lieues de leur pays, dans la province de Binh-Dinh, pour y être occupés aux travaux forcés. La même peine est aussi prononcée contre Dè, Vinh et Moi, pour les punir de leur incorrigible attachement à la loi chrétienne. »

Un incident de cette procédure mérite d'être signalé. Quand le mandarin demanda au catéchiste Mau qui il était :

— Je suis, répondit-il, un des principaux disciples de ce prêtre (le P. Tù).

Et comme le missionnaire parut s'affecter d'une réponse si explicite, qui mettait les chrétiens dans l'impossibilité de le délivrer à quelque prix que ce fût, François Mau, plein de foi et d'une sainte impatience de souffrir pour Jésus-Christ, s'approcha doucement du Père et lui dit avec humilité :

— Je vous en prie, ayez pitié de moi ; reconnaissez-moi pour votre fils, et qu'ainsi je puisse mourir avec vous.

Mais l'impie Minh-Menh voulait des apostats et non des martyrs. Il ordonna donc au grand mandarin de citer une seconde fois les condamnés à son tribunal, et de leur promettre en son nom le pardon et la liberté s'ils consentaient à fouler aux pieds la croix.

Dans son décret de sursis daté du 19 juillet, le Néron annamite devenait éloquent et persuasif. Après avoir donné des louanges et des grades aux mandarins, et 200 taëls (1,400 fr.) aux soldats qui ont fait cette bonne capture, il veut bien, s'érigeant en pontife suprême, ouvrir ses entrailles à la miséricorde, remettre les péchés des traîtres apostats qui ont livré les chrétiens.

« Pour les malfaiteurs, dit-il, c'est-à-dire pour les « sept prisonniers, si, conduits au tribunal, ils mar- « chent sur la croix deux ou trois fois, témoignent « avec sincérité de cœur qu'ils abandonnent la religion, « leur crime et leur châtiment seront moindres... Au- « trement, ils seront dignes d'abomination et punis « comme ils le méritent. »

Conformément à ce décret, les trois grands mandarins de la province se réunirent le 9 août, avec tous les officiers subalternes et une foule de curieux, pour instruire de nouveau le procès des prisonniers chrétiens. Ceux-ci, soupçonnant bien qu'on ne les tirait de leur cachot que pour les conduire au combat, s'y rendirent en demandant à Dieu avec ferveur la grâce de confesser son saint Nom jusqu'au dernier soupir. A leur arrivée devant les juges, ils aperçurent d'un côté un crucifix, de l'autre divers objets de religion, et, au milieu, des fouets, des tenailles, et tout l'appareil des supplices. A cette vue, ils auraient dû frissonner; mais l'âme la plus faible et la plus craintive, fortifiée par le secours divin, est supérieure aux plus terribles assauts?

L'interrogatoire commença par le P. Tù.

— Savez-vous, lui dit le mandarin général, que le roi a eu pitié de vous? Foulez aux pieds la croix, c'est la seule condition qu'il mette à votre grâce. Vous verrez avec quelle bonté nous traitons ceux qui lui obéissent; mais, d'un autre côté, sachez bien que vous obstiner serait vous perdre : tout récemment encore, dans la province méridionale, on a mis à mort un prêtre entêté dans ses erreurs. A quoi vous décidez-vous?

— Grand mandarin, répondit Pierre Tù, je vous prie de me juger comme chrétien : je le suis. Jamais je ne consentirai à fouler aux pieds l'image de mon Créateur et de mon Dieu.

— Assez, répliqua le juge, assez! je connais vos dispositions : il est évident que vous méritez votre sort.

Et il le fit retirer dans un coin de la salle. Ce vénérable prêtre y continua ses ferventes prières, demandant au Père des miséricordes, pour lui et pour les autres confesseurs, la persévérance dans la foi.

Le mandarin appela ensuite le catéchiste Uy, et affecta à son égard beaucoup de douceur et de bienveillance.

— Le Père, lui dit-il, s'obstine dans ses erreurs; mais toi, dans la force de l'âge et l'éclat de la beauté (il avait 26 ans), pourquoi partagerais-tu son aveuglement? Allons, mon fils, foule aux pieds la croix, et je te mettrai en liberté.

Le confesseur ne se laissa pas prendre à ces paroles flatteuses.

— Je m'incline avec respect, répondit-il, devant la majesté du roi et devant la haute dignité de ses mandarins; mais, dès le sein de ma mère, j'ai été comblé des dons et des faveurs du Maître du ciel; chaque jour de ma vie a été marqué par un nouveau bienfait de sa Providence, et j'aurais la lâcheté de l'abandonner au moment du péril! Ce serait une ingratitude qui me rendrait indigne de son amitié, à laquelle rien dans ce monde n'est comparable; ce serait aussi faire injure à mes parents, qui m'ont appris à lui rester fidèle jusqu'au dernier soupir; ce serait enfin insulter au prêtre, mon père spirituel, qui m'a nourri et qui m'a communiqué, avec la connaissance du vrai Dieu, la résolution de ne jamais transgresser ses commandements.

— Mon fils, ajoute le mandarin, tu parles bien; mais, fais donc attention que ton Dieu est là-haut dans

le ciel, et que cette croix que je te propose de fouler aux pieds n'est qu'un simple morceau de bois.

— Faites aussi attention, mandarin, que ce bois est un symbole religieux; qu'en le vénérant, c'est à mon Seigneur que s'adressent mes adorations, et que le profaner serait faire injure à celui qui y est attaché. Par exemple, mes parents sont morts ; leurs âmes ont passé à une autre vie; il ne reste plus ici-bas que leurs corps : si un mandarin m'ordonnait de fouler aux pieds leurs ossements, devrais-je lui obéir? Non, sans doute. A combien plus forte raison dois-je respecter l'image de mon Dieu.

— Ne me parle pas ainsi, dit le mandarin impatienté, autrement on te coupera la tête.

— C'est tout mon désir, s'écria le catéchiste en tressaillant de joie.

François-Xavier Mau comparut à son tour.

— Tu as un air distingué, lui dit le juge; marche sur la croix, et si tu veux être mandarin, je solliciterai pour toi cette dignité à la cour: si tu aimes mieux rentrer dans ta maison, tu seras libre d'en prendre le chemin.

Pour toute réponse le catéchiste se contenta de dire :

— Je ne marcherai pas sur la croix.

Alors trois ou quatre officiers du mandarin, poussés par une fausse compassion, l'embrassèrent et lui dirent en le poussant vers le crucifix :

— Fais au moins un pas, pour éviter la mort.

— C'est l'image de mon Sauveur, répond François-Xavier, je n'en ferai rien, il mérite plus de respect que

tous les hommes ne sauraient lui en rendre, ce n'est pas moi qui lui témoignerai du mépris.

— C'est assez, dit le mandarin ; passons à un autre.

C'était au tour de Joseph Canh : on proposa au saint vieillard de fouler aux pieds la croix :

— Je n'ai aucune raison d'outrager le Maître du ciel et de la terre, répondit le vénérable confesseur.

Après cette réponse, il continua tout bas de s'entretenir avec Dieu.

— Prie à haute voix, lui dit le mandarin.

Docile à cet ordre, le Tertiaire dominicain se mit à genoux et récita, devant les païens attentifs, la belle prière *Veni, sancte Spiritus*, et une autre oraison à la gloire du très saint Nom de Jésus ; il la termina en baisant avec une vive foi les pieds du crucifix.

Le grand mandarin, étonné qu'un faible vieillard osât, en présence de ses juges, vénérer ainsi un symbole dévoué par eux à la profanation, lui dit avec une admiration qu'il cherchait vainement à déguiser :

— D'où te vient cet attachement inébranlable au culte que tu professes, quand d'autres chrétiens dénoncent leurs prêtres et les livrent à la justice?

— Il en fut de même autrefois parmi les disciples du Sauveur ; l'un d'entre eux, l'infâme Judas, trahit son Maître et le livra à ses ennemis.

— Et qu'arriva-t-il alors?

— Quant les soldats vinrent pour arrêter mon Seigneur, il leur dit : Qui cherchez-vous? Les Juifs répondirent : Jésus de Nazareth. C'est moi, reprit le Sauveur.

A ces mots, ils furent renversés par terre. Jésus les releva et se remit entre leurs mains. Voyez les fers que le Père porte à son cou, c'est comme la chaîne dont le fils de Dieu fut autrefois chargé.

— Et la croix, c'est-à-dire les deux morceaux de bois mis en travers l'un sur l'autre, où ton Dieu la porta-t-il?

— Il la porta sur ses épaules jusqu'au sommet de la montagne du Calvaire, où il souffrit la mort pour expier les péchés du genre humain.

Le mandarin ne poussa pas plus loin ses questions sur ce sujet; il laissa le courageux vieillard, et se tourna vers les trois autres chrétiens, Thomas Dè, Augustin Moi et Etienne Vinh, à qui il adressa sans plus de succès les mêmes exhortations et les mêmes menaces (1). Après cet interrogatoire, les captifs retournèrent en prison, rendant grâces à Dieu de ce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir pour le Nom de Jésus-Christ.

A partir de ce moment les confesseurs furent horriblement maltraités. On les jeta dans des cachots infects, chargés de cangues extrêmement pesantes. Pierre Tù et Joseph Canh, considérés comme les plus coupables, eurent à supporter de lourdes chaînes et mille cruelles avanies de la part des mandarins et des soldats.

Toutefois le commandant de la prison leur montrait parfois quelques égards, et, moyennant une légère rétribution, il permettait aux chrétiens de venir visiter ces

(1) P. Marti, *op. citato*, p. 25.

glorieux martyrs. Le Père Tù ne perdit pas une si belle occasion d'exercer sa charité et son zèle; il exhortait continuellement ses frères à demeurer inébranlables dans la foi et les faisait participer à la grâce du sacrement de pénitence. Soixante chrétiens se confessèrent en quelques jours ; il prêchait aussi avec une sainte liberté aux païens la doctrine de Jésus-Christ, et les pressait d'embrasser la religion de cet adorable Maître. Dieu ne permit pas qu'il fût lui-même privé des consolations et de la force des sacrements ; il fut visité par un prêtre indigène, le Père Kluong, assez heureux pour obtenir cette permission avec une petite somme d'argent. Le mandarin rendit en cette occasion un bel hommage à la religion et au sacerdoce.

— Je te permets d'entrer, lui dit-il, parce que tu es prêtre, et qu'un prêtre ne peut me trahir.

Enfin, le 27 août, les mandarins prononcèrent contre les accusés une nouvelle sentence à peu près semblable à la première. Elle fut encore mal accueillie par l'empereur qui la cassa de nouveau, et lui substitua un arrêt sans appel, portant que Pierre Tù et Joseph Canh seraient décapités sur-le-champ, et que les autres prisonniers périraient par le gibet, après avoir subi une détention illimitée.

Le 5 septembre 1838 ce jugement fut signifié aux confesseurs. Il produisit sur eux des impressions bien diverses, qui témoignaient de la vivacité de leur foi, de l'ardeur de leur charité et de leur brûlant désir de répandre leur sang pour la gloire de Jésus-Christ.

Pierre Tù et Joseph Canh étaient au comble de la joie; les cinq autres prisonniers éprouvaient un vif sentiment de tristesse, en voyant retarder indéfiniment le jour de leur délivrance.

Pierre Tù voulut porter l'habit de son Ordre en allant au supplice et tenir un grand crucifix entre ses mains; Joseph Canh prit aussi les livrées de la famille religieuse dont il était membre par sa profession dans le Tiers-Ordre, et se revêtit d'un ample vêtement de laine blanche. Le mandarin, surpris de les voir se préparer à la mort comme à une fête, leur demanda ce que signifiait le vêtement dont il les voyait parés :

— « Ce vêtement blanc est l'habit de notre Ordre, répondit le Père, sa blancheur est le symbole de la pureté qu'un chrétien préfère à tous les trésors; ceci est la croix que je vénère: puisque je donne ma vie pour n'avoir pas voulu la profaner, je demande à la tenir dans mes bras jusqu'à mon dernier soupir. »

On lui accorda cette permission, mais nul ne pouvait comprendre la joie de ces hommes aux approches de la mort.

Les deux confesseurs étaient d'un calme et d'une sérénité admirables. Ils se rendirent au lieu du supplice en chantant les litanies des saints; le Père Tù, accablé sous le poids énorme de ses chaînes, ne pouvait marcher; quatre hommes le chargèrent sur leurs épaules; Joseph Canh s'avançait lentement et sans appui, quoique affaissé sous une longue cangue. Deux soldats portaient devant eux leurs écriteaux. Sur celui du prêtre on lisait cette inscription :

« Le condamné Tù, né dans la province de Nam-
« Dinh, au village de Ninh-Cuong, est un sectateur
« de la fausse religion de Jésus : par ses mensonges il
« la propageait parmi le peuple, et semait ainsi le germe
« de maux infinis. Il a lui-même reconnu et avoué son
« crime. Nous obéissons à l'ordre donné par le roi de
« lui trancher la tête. »

Arrivés au lieu de l'exécution, les martyrs se recommandèrent un instant à Dieu ; puis le glaive du bourreau mettant fin à leurs prières, ils allèrent chanter les éternelles louanges de la Jérusalem céleste, où tout est joie et bonheur : ils ont vu Dieu et sont entrés dans la puissance du Seigneur ; son amour « essuiera toutes les « larmes de leurs yeux ; et il n'y aura plus de deuil, ni de « cris, ni de douleur, parce que les premières choses se- « ront passées (1).» —Pour eux la mort est vaincue ; ils en ont triomphé, ils chantent sa défaite et leur victoire : *Ubi est, mors, victoria tua* (2) ?

Le Père Tù avait vécu et était mort en odeur de sainteté ; cette opinion était si généralement répandue dans le peuple, que tous, chrétiens et infidèles, se précipitèrent à l'envi sur les précieux restes du saint religieux ; ce fut à qui recueillerait quelques gouttes de son sang ; il y eut même entre ceux qui se disputaient la possession de son corps, une lutte assez vive pour que le mandarin en fût informé et envoyât des troupes avec ordre d'arrê-

(1) Apoc., XXI, 4.
(2) I Cor., XV, 55.

ter cette manifestation. A leur approche les chrétiens se dispersèrent, laissant le champ libre aux païens, qui dérobèrent le corps et la tête du bienheureux martyr. Plus tard les fidèles rachetèrent ces précieuses reliques (60 taëls, 420 fr.), et les inhumèrent honorablement dans un village chrétien Nghia-Vû, dans la province du nord, au lieu même où s'élevait naguère leur église. Pierre Tù n'avait que 45 ans et comptait dix ans de profession religieuse dans l'Ordre de Saint-Dominique (1). Joseph Canh fut d'abord enterré sur la place de l'exécution ; mais on lui a donné depuis une sépulture plus convenable dans le lieu de sa naissance (2).

On ne saurait peindre l'affliction des cinq autres confesseurs en se voyant non seulement frustrés de l'espoir de monter au ciel en la compagnie du saint prêtre qui encourageait leur constance, mais encore exposés à de nouveaux et à de plus terribles combats, dont l'issue encore incertaine pouvait être une honteuse défaite.

« Misérables que nous sommes, disaient-ils, dans leur cœur, nous conduisons notre frêle nacelle au milieu des flots terribles et des tempêtes déchaînées de la dangereuse et grande mer de ce monde, sans savoir si nous parviendrons au port ! Malheureux orphelins, pri-

(1) Il avait fait profession comme fils du couvent de Saint-Dominique de Manille, le 4 janvier 1827.

(2) La cause de Pierre Tù et Joseph Canh a été introduite le 19 juin 1840. — Ici s'arrête le récit de Mgr Hermosilla, imprimé à Manille. — Voir aussi Mgr Retord, *Annales*, t. XIV, p. 22 et suiv.

vés de notre guide, pour nous la vie est un exil, le voyage un danger, la fin un doute affreux ! »

Le Seigneur ne les laissa pas longtemps dans cette cruelle incertitude : sa miséricorde leur prodigua ses grâces et les remplit bientôt d'ineffables consolations. »

Le ciel s'entr'ouvrit pour eux comme autrefois pour saint Jean dans l'Apocalypse... « J'ai vu... ils étaient « debout devant le trône et devant l'Agneau, revêtus de « robes blanches, avec des palmes en leurs mains (1). »

Un spectacle semblable réjouit les confesseurs exilés : ils virent leur Père debout devant le trône et devant l'Agneau, revêtu de sa robe blanche et la palme de la victoire à la main.

« La troisième nuit après le martyre du Père Tù, dit Mgr Marti, tandis qu'ils se livraient aux plus amères réflexions, une vision consolante mit fin à leurs angoisses : il leur sembla voir le vénérable Père Tù passer près d'eux et leur dire d'une voix intelligible et douce : « Vous ne devez pas vous affliger ; car vous obtiendrez « aussi la couronne du martyre, bien que pour vous « donner le temps d'acquérir les mérites qui vous man- « quent, elle doive encore se faire attendre (2). »

Ranimés par ces paroles, ils furent depuis si fermes et si courageux, que rien ne démentit en eux le carac-

(1) Apoc., VII, 9.

(2) Cette vision est attestée unanimement par cinq témoins martyrs ; le catéchiste Chu la publie sur leur témoignage ; le P. Marti, depuis évêque au Tonkin, la rapporte. — Nous pouvons donc pieusement y croire : Dieu est tout-puissant et admirable dans ses saints.

tère de confesseurs de Jésus-Christ et de témoins de la vérité. Jamais on ne les vit tristes ni abattus, pendant plus d'une année qu'ils passèrent encore dans la prison : ni les vexations des geôliers, ni les injures des soldats ne leur firent perdre un instant la patience. La seule chose dont ils se plaignaient, était la trop grande douceur dont Dieu inondait leurs âmes; ils en attribuaient la cause à leurs péchés qui les rendaient, disaient-ils, indignes de souffrir tout ce qu'avaient enduré les martyrs de la primitive Eglise. Pour suppléer à ces rigueurs qui manquaient, selon eux, à leur captivité, ils s'imposaient des jeûnes et autres mortifications volontaires; ils consacraient au soulagement des prisonniers païens la plus grande partie des aumônes qu'ils recevaient de la charité des fidèles. C'était pour tous ceux qui en furent témoins un grand sujet d'édification : la grâce ne tarda pas à en faire pour les plus criminels un moyen de salut.

Mais laissons pour le moment ces généreux confesseurs, dans cette prison transformée en école de sainteté, et suivons ailleurs le cours de la persécution.

Si l'année 1838 ne vit pas d'autres martyrs au Tonkin oriental, ce n'était pas l'envie de persécuter qui manquait aux mandarins. Un missionnaire surtout, le Père Jérôme Hermosilla, connu au Tonkin sous le nom de Danh-Trum-Vaong, était l'objet de recherches actives. Ce missionnaire, arrivé dans la mission le 2 mai 1829, était en 1838 dans la force de l'âge; il avait 38 ans et connaissait parfaitement le pays. Les mandarins le recherchaient avec une ardeur vraiment satanique;

c'était le seul des Européens désignés dans les lettres qui leur eût échappé.

Un autre Frère-Prêcheur, le Père Romuald Ximenès, restait avec lui au milieu de ce désastre universel. Ce missionnaire, échappé comme par miracle à la journée du 19 mai, si funeste à la mission par la captivité de Mgr Delgado, s'était enfui à l'aventure dans les champs et dans les marais; un homme charitable l'avait conduit à Nguong-Nhan, village situé au bord de la mer, où il eut le bonheur de rejoindre le Père Jérôme Hermosilla.

Après un jour de repos, les deux Pères continuèrent leurs voyages sous la conduite de quelques braves jeunes gens. Cette course à travers les plaines et les montagnes était nécessaire mais aussi bien périlleuse. Trinh-Quang-Khanh, à la tête de deux mille hommes, assaillit à l'improviste, dans une seule nuit, cinq villages soupçonnés de cacher les missionnaires. Les Pères étaient bien rapprochés: on était sur le point de les découvrir, mais la Providence voulait encore en cette occasion déjouer les recherches des persécuteurs.

Toutefois, la terreur devint si grande que personne ne voulait plus donner asile aux pauvres fugitifs: la peine de mort attendait quiconque leur porterait secours. La terre semblait leur manquer; ils se confièrent à la mer. Après avoir invoqué le très saint Nom de Jésus, ils se jetèrent dans une barque, le 9 juin, et se rendirent près d'une petite flotte de pêcheurs. Les mandarins ne les y laissèrent pas longtemps tranquilles;

après dix jours de navigation dangereuse, il fallut penser à rentrer dans la province orientale.

De nouveaux et incessants périls les attendaient. Il serait trop long de suivre nos infatigables missionnaires dans toutes les péripéties de cette fuite aventureuse. Qu'il nous suffise de citer un fait qui nous montrera comment le ciel les protégeait d'une manière vraiment visible.

Trinh-Quang-Khanh ayant appris la présence du Père Hermosilla dans un village sur le bord de la mer, y courut avec 800 soldats et une flotille nombreuse. Déjà il croyait tenir le fugitif, mais au milieu de la nuit il s'éleva une si furieuse tempête que le Père Hermosilla échappa à toutes ses poursuites.

« Le 8 septembre, un typhon terrible éclata sur la côte et porta la désolation fort avant dans les terres. Dans la province de Thanh-Hoa, la fureur de la tempête déracina des arbres énormes, renversa une grande quantité de pagodes et de maisons ; on cite même des villages entiers, dont toutes les habitations furent abattues et emportées par l'ouragan. C'est surtout dans les gouvernements de Ninh-Binh et de Nam-Dinh, que les ravages furent affreux. A la fureur des vents déchaînés s'unit le débordement des eaux de la mer, qui, poussée par l'orage hors de ses limites, inonda une vaste étendue de terrain. Plus de trente mille personnes périrent submergées ; et quand la mer fut rentrée dans son lit, on trouva des monceaux de cadavres d'hommes et d'animaux près des haies de bambous où les flots les avaient entassés.

« Or, au moment de cette catastrophe, les mandarins poursuivaient des prêtres non loin des lieux qui en étaient le théâtre (les Pères Hermosilla et Ximenès). Par une manœuvre qu'on jugeait très habile, l'ex-mandarin Trinh-Quang-Khanh avait fait bloquer la côte par trois grandes barques bien armées, tandis que lui, avec ses soldats et ses espions, battait la campagne à une certaine distance de la mer. Cernés de toutes parts, les missionnaires devaient infailliblement tomber entre ses mains; mais à peine commençait-on à exécuter ses ordres que l'orage éclata : les barques furent brisées et les équipages engloutis sans qu'on en ait eu aucune nouvelle. Le nombre des soldats qui périrent dans cette expédition fut d'environ trois cents.

« Il est à remarquer que les plages les plus maltraitées sont celles où furent arrêtés un plus grand nombre de martyrs. Les villages où les chrétiens sont nombreux n'ont pas eu de mal, et ceux qui sont presque tout habités par les idolâtres ont été complétement dévastés. On cite un village tout païen dans lequel trois personnes seulement ont survécu à ce désastre. Les poursuites des mandarins nous ont été très utiles dans cette circonstance; à leur approche, prêtres, catéchistes, religieuses et fidèles avaient fui dans les montagnes, où ils ont trouvé un refuge contre l'inondation quand ils ne cherchaient qu'un asile contre les persécuteurs (1). »

Devant une pareille manifestation de la puissance di-

(1) *Annales*, t. XII, p. 524.

vine, le courageux Trinh-Quang-Khanh eut peur et se retira couvert de confusion, en blasphémant contre le ciel et contre les éléments qui lui ravissaient le P. Hermosilla, son ambition et sa fortune.

Minh-Menh eut cependant égard à sa bonne volonté. Elle était bien assez manifeste, même pour un tyran comme lui, et le 13 octobre 1838, le mandarin gouverneur de la province méridionale, *le boucher des missionnaires*, rentrait dans tous les honneurs de sa charge. Lè-Van-Duc avait, du reste, dignement rempli cette vacance de quatre mois : presque tous les martyrs de l'année avaient passé par ses mains.

Le 18 janvier suivant, Minh-Menh portait un décret spécial de poursuite contre le Père Hermosilla, et proposait *un grand prix* à celui qui s'en rendrait maître. Ce décret rend trop bien la haine toute spéciale du prince contre ce missionnaire, pour ne pas être traduit littéralement. Après avoir rappelé l'origine du procès de Mgr Delgado, Minh-Menh ajoute :

« L'Européen qui manque encore est Danh-Trum-Vaong, appelé Jérôme. Depuis longtemps il nous échappe, parce qu'assurément quelqu'un le protége et le cache. Les mandarins et les soldats n'agissent pas avec assez de diligence; ils permettent que ce malfaiteur échappe aux filets du ciel.

« Pour achever d'être cruel, nous voulons qu'on fasse en une seule fois tout ce qui est possible afin d'extirper ce mal jusqu'à sa racine. Nous avons déjà promis un accroissement d'honneur et de fortes récom-

penses à celui qui le prendrait; qu'on publie aujourd'hui *le grand prix*.

« Donc, quiconque prendra ce malfaiteur Jérôme, mandarin, soldat ou simple sujet, recevra 1,000 taëls (7,000 fr.). Si quelqu'un fait connaître le lieu où il se trouve, il ne sera pas sans récompense. Si quelqu'un le reçoit ou le cache, et qu'une autre personne, le sachant, n'en parle pas, il recevra la peine du malfaiteur lui-même.

« Notre volonté est que ce décret soit publié dans toutes les provinces de Hà-Tinh, au nord, jusqu'à Bàc-Ki. Tous les mandarins de ces provinces et des districts majeurs ou mineurs doivent s'efforcer d'en donner promptement avis à toutes les communes, terres, villages et hameaux, afin qu'on puisse savoir où est l'Européen. Voici son signalement :

« Nez long, barbe fournie, yeux châtains, couleur blanche, visage agréable. Celui-là est vraiment Danh-Trum-Vaong, appelé Jérôme, qu'on doit prendre et livrer aux mandarins. Si les milices l'arrêtent, elles recevront la même récompense ; si ce sont les mandarins des provinces et des districts, le suprême conseil d'État déterminera le prix. Si quelqu'un ose le recevoir pour le cacher, il ne sera pas seul rigoureusement puni : les mandarins qui gouvernent la province n'échapperont pas aux peines de ce délit. »

Il n'en fallait pas tant pour stimuler *les mangeurs d'argent*. Mille taëls! C'était devenir millionnaire au Tonkin. Tout le pays se leva en masse; on s'agita, on

s'arma, on fouilla, on fit des prodiges de ruse et d'espionnage; tout fut inutile : le Père Jérôme Hermosilla échappa comme miraculeusement à toutes les poursuites.

Le doigt de Dieu est là, s'écrient les missionnaires. C'est qu'en effet la conservation du Père Hermosilla est le grand fait providentiel de la mission du Tonkin oriental. Dieu, qui lui réservait la palme du martyre, ne voulait pas qu'il arrivât à ce terme sans un long et pénible apostolat. Le P. Hermosilla avait encore vingt-trois ans à passer dans les travaux et dans les larmes de l'exil.

Au milieu de cette affreuse bourrasque arrivait un autre Frère-Prêcheur. On le sait, le danger n'a jamais arrêté les apôtres. Le P. Dominique Marti, âgé de 27 ans seulement, touchait au rivage du Tonkin, le 2 juin 1838, au fort de la persécution. Dans son périlleux voyage, il fut obligé de jeter à la mer tout ce qu'il apportait pour la mission: les ornements sacrés, les livres, le vin pour la sainte messe, etc. Il aborda néanmoins dans le Tonkin oriental: mais ce fut pour s'y blottir pendant un an au fond d'une retraite obscure connue seulement de quelques chrétiens.

Le 1er octobre, quatre mois après l'arrivée du Père Marti, l'intrépide Père Hermosilla vint, au milieu de la nuit, le visiter dans sa retraite, lui apporter quelques consolations, et recevoir sa profession de foi, exigée par la bulle *Ex quo singulari*. Cette entrevue fut bien courte; l'orage grondait toujours, et la pré-

sence de deux missionnaires réunis sur un même point pouvait amener de grands malheurs.

En résumé, la persécution de 1838 avait fait des martyrs et des apostats; mais le christianisme vivait encore. Laissons le Père Hermosilla analyser en quelques mots les gloires et les désastres de cette année :

« Dans plusieurs localités, dit cet infatigable missionnaire, on a pressé les simples chrétiens de fouler aux pieds la croix, et de prendre par écrit l'engagement de ne plus suivre la religion chrétienne. Bon nombre d'entre eux s'y sont refusés, ou ont obtenu à prix d'argent qu'on les laissât en paix. La foi de quelques-uns a été soumise à de plus rudes épreuves : c'est dans les fers et dans les tourments qu'ils ont eu la gloire de confesser Jésus-Christ; mais que de larmes à verser sur une multitude de chrétiens qui ont eu la faiblesse de souscrire aux volontés du prince et de fouler aux pieds le signe du salut!

« Ce n'est pas tout : les priviléges qui exemptaient nos frères de concourir aux superstitions païennes vont partout s'abolissant; la construction des temples d'idoles, l'étude du rit tonkinois sont imposés aux catholiques comme aux infidèles, et, ce qui est plus déplorable encore, parmi les maîtres chargés de les initier à ce culte impie, on compte quelques chrétiens.

« Que vous dire maintenant du temporel de cette Église? Les résidences des missionnaires sont détruites; deux colléges, vingt-deux monastères de religieuses du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, trois cou-

vents des *Amantes de la Croix,* ont eu le même sort. Si quelque chose pouvait nous consoler au milieu de tant de désastres, ce serait de voir ces saintes filles, au jour de la tempête, fidèles à toutes les vertus qu'elles pratiquaient dans des temps plus heureux. Cachées dans de pauvres cabanes, elles continuent à vivre en commun, malgré tout ce qu'elles éprouvent d'incommodités et de privations. Les biens des églises, ceux des pauvres et ceux qui appartenaient au vicaire apostolique, sont devenus la proie des infidèles et des mauvais chrétiens. Calices, missels, ornements, bréviaires et livres de piété, presque tout a disparu. Mais quand il s'agit de semblables pertes, nous disons de bon cœur avec Job : « Dieu nous l'avait donné, Dieu nous « l'a enlevé : que son saint Nom soit béni!

« Mon premier soin, quand je verrai le calme se rétablir, sera de relever les deux colléges, afin que les jeunes gens ne restent pas plus longtemps privés du bienfait d'une éducation religieuse. Je regarde ce point comme le plus essentiel à l'accroissement et à la prospérité de la mission. A cette heure, tous nos prêtres, et surtout les européens, sont réduits à se tenir cachés dans les lieux les plus secrets; nos catéchistes et nos élèves, dispersés par la persécution, ne pourraient encore se réunir nulle part sans provoquer de nouvelles rigueurs (1). »

On le voit, la force et le courage du Père Hermosilla grandissaient avec les malheurs et avec les revers

(1) *Annales,* t. XII, p. 397.

de cette pauvre mission ; mais, disons-le aussi, il était admirablement secondé par les Dominicains tonkinois et les prêtres séculiers indigènes. Le tableau seul des sacrements administrés par eux dans ces deux années de cruelles persécutions en est une preuve (1).

Tels étaient les consolants mais pénibles travaux de quatre Dominicains espagnols, de trente-sept Dominicains tonkinois, et de vingt prêtres séculiers indigènes dans le Tonkin oriental (2).

Ces fervents apôtres, au milieu de la désolation qui les environnait, pouvaient bien s'écrier comme autrefois Mathathias :

« Malheur à moi ! Pourquoi suis-je né pour voir « l'affliction de mon peuple et le renversement de la « ville sainte, et pour y demeurer pendant qu'elle est « livrée aux mains de ses ennemis?

« Son sanctuaire est entre les mains des étran- « gers, son temple est comme un homme dans l'igno- « minie.

« Les vases de sa gloire ont été emportés dans une « terre étrangère, les vieillards ont été massacrés dans « les rues, et les jeunes gens sont tombés sous le « glaive des ennemis.

	Bapt. d'ad.	d'enfants.	Confessions.	Communions.	Ext.-Onct.	Mariag.
(1) En 1837-1838 :	153	9,012	118,307	109,515	1,730	1630
En 1838-1839 :	80	5,642	52,242	47,390	1,280	982

(2) Nous avons entre nos mains un intéressant tableau, dressé par le P. Hermosilla, des missionnaires dominicains et séculiers du vicariat oriental, avec les sacrements administrés par chacun d'eux pendant la persécution.

« Toute sa magnificence lui a été enlevée, et tout « ce que nous avions de saint, de beau et d'éclatant, a « été désolé et profané par les nations. Pourquoi donc « vivons-nous encore (1) ? »

Nous comprenons cette désolation ; mais Dieu, qui la comprenait aussi, laissait vivre ces généreux apôtres. N'étaient-ils pas le soutien d'une Église si chère au souverain Pasteur des âmes, et ne devaient-ils pas obéir jusqu'à la fin à leur sublime vocation de Frères-Prêcheurs?

« Je vous recommande ceci, dit saint Paul, que vous « combattiez le bon combat (2). — Veillez et ne vous « refusez à aucun travail ; faites l'œuvre d'un évangé- « liste, remplissez votre ministère (3).

« Arrachez les captifs à la mort et les faibles au « supplice. Malheur à vous si vous ne le faites pas (4) ; « car celui qui combat dans l'arène n'est point couronné « s'il n'a combattu comme il le doit (5). »

(1) I Mach., II, 7-13.
(2) I Tim., I, 18.
(3) II Tim., IV, 5.
(4) Prov., XXIV, 11.
(5) II Tim., II, 5.

CHAPITRE X

Nouveaux combats, nouvelles victoires.

Bref de Grégoire XVI aux fidèles du Tonkin. — Minh-Menh s'érige en pontife et donne ses instructions aux mandarins. — Le Père Dominique Tuòc, dominicain, première victime en 1839. — Augustin Huy, Nicolas Thé et Dominique Dat, soldats, confessent glorieusement la foi; les deux premiers sont sciés par le milieu du corps, Dominique Dat est étranglé. — Les Pères Thomas Dù et Dominique Doàn ou Xuyen, dominicains, cruellement martyrisés. — Longue captivité des cinq confesseurs de Kémot, François-Xavier Mau, Dominique Uy, Thomas Dè, Augustin Moi et Etienne Vinh; ils font en prison profession du Tiers-Ordre; leurs divers interrogatoires et leur mort glorieuse. — Confession et souffrance de Dominique Hoanh, soldat chrétien. — Cruels supplices et intrépidité invincible de Dominique Doù, jeune serviteur de la mission. — Le Père Joseph Hiên, dominicain, ouvre la liste des martyrs en 1840. — Augustin Diên, catéchiste et tertiaire, décapité. — Thomas Toàn, catéchiste, également du Tiers-Ordre, deux fois apostat et deux fois pénitent; mémorable exemple de fermeté qu'il donne enfin dans les supplices : il meurt de faim. — Dominique Drach, dominicain, décapité. — Fléaux de la justice divine. — Minh-Menh se confesse à son peuple: il meurt. — Punitions des persécuteurs.

Les nouvelles du Tonkin arrivèrent bientôt en Europe. Grégoire XVI, si zélé pour la propagation de la foi, ne put entendre le récit des persécutions souffertes au Tonkin en 1838, sans éprouver le besoin d' p

son cœur en paroles de consolation et d'encouragement. Voici le bref qui leur adressa :

« Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

« Les nouvelles récentes qui nous sont venues de vos contrées, très chers fils en Jésus-Christ, nous ont causé tout ensemble une vive douleur et une grande consolation. Nous avons appris en effet que la persécution des païens contre les fidèles du Christ continuait, multipliait même ses ravages, et qu'au Tonkin oriental deux prélats d'un rare mérite, Ignace Delgado, notre vicaire, évêque de Mellipotamie, et son coadjuteur Dominique Hénarès, évêque de Fesseiten, ainsi que plusieurs autres ouvriers évangéliques, avaient péri par le glaive. On nous a fait savoir encore qu'au Tonkin occidental, notre vicaire Joseph-Marie Havard, évêque de Castorie, non moins recommandable que ses collègues, était mort de fatigues et de misère, et que plusieurs ministres de Jésus-Christ avaient succombé sous le fer des persécuteurs; que d'autres enfin avaient été massacrés en Cochinchine.

« D'une part, nous avons dû nous réjouir des nouveaux et glorieux triomphes que l'Eglise de Dieu vient de remporter sur l'impiété des païens, et des combats qu'ont soutenus, pour la divine religion du Christ, tant d'hommes dont on ne saurait trop louer la sainteté et le courage. Mais en même temps, nous avons ressenti une souveraine tristesse en considérant à quel péril, nos très chers fils, vous étiez exposés. Dès lors, pressés par cette sollicitude universelle que nous étendons à toutes

les Eglises, et plus encore par la bienveillance particulière qui nous attache à vous, nous avons reporté sur vous toute notre attention et tous nos soins, et nous travaillons à reparer vos pertes en vous donnant de nouveaux chefs pour vous conduire et vous diriger dans la voie du Seigneur.

« Cependant, de crainte que, la mort ayant frappé les pasteurs, les brebis ne soient dispersées, ou que les menaces de vos ennemis, l'appareil des supplices, la cruauté des tortures, ne fassent fléchir votre vertu, nous ne cessons d'élever nos prières vers le Dieu très bon et très grand, afin qu'affermis par la puissance du ciel, vous ayez la force de résister aux violences des impies. Le même motif nous à décidé à vous adresser les présentes lettres, par lesquelles nous vous donnons l'embrassement de la tendresse paternelle, vous pressant et vous suppliant, au Nom du Seigneur, de conserver inviolablement le don inestimable que vous avez reçu, c'est-à-dire la foi catholique. « Ne craignez jamais, « c'est l'avertissement de Jésus-Christ, ceux qui tuent le « corps et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez Celui « qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer. » Ne vous laissez pas effrayer des courtes et légères épreuves de la tribulation, sachant qu'elles préparent en vous un poids immense de gloire. Tournez vos regards, nous vous en conjurons, vers le très saint et divin Auteur de la foi, Jésus-Christ, qui vous a appelés du fond des ténèbres à l'admirable lumière de sa religion, et qui, pour vous procurer le salut, a sacrifié sa vie au milieu des plus cruels tourments. Considérez les illustres exemples

de ceux qui furent vos chefs, et qui, afin de remplir dignement leurs fonctions de pasteurs, n'ont pas craint de mourir pour votre amour. Et s'il s'en est trouvé parmi vous (comme nous l'avons appris avec une extrême douleur), qui, saisis d'une terreur trop grande à la vue des tourments, aient été assez impies pour rougir du Christ devant les hommes, nous les exhortons et nous les conjurons de laver un crime si détestable dans les larmes de la pénitence, et d'implorer avec une ardeur persévérante le pardon de la miséricorde divine.

« Pour vous, nos très chers fils en Jésus-Christ, qui avez en horreur un tel forfait, ne vous laissez pas décourager par la gravité de vos épreuves; car c'est le dessein providentiel du très sage et très clément Modérateur des choses, que ceux qu'il entoure d'une prédilection particulière soient éprouvés par de nombreuses et diverses adversités. Regardez le ciel; la couronne de l'immortalité y attend ceux qui ont bien combattu: les jours de votre lutte seront courts; la félicité qui vous récompensera sera la même que celle dont Dieu jouit, c'est-à-dire éternelle. Enfin, dans le cours même de cette vie mortelle, le malheur n'est pas le perpétuel partage des fidèles du Christ, mais ordinairement leurs plus dures afflictions sont suivies de consolations plus abondantes. Vous aussi vous n'êtes pas voués pour jamais à cette atroce persécution: un jour viendra où, délivrés de vos alarmes, et comme échappés d'une tempête furieuse, vous rendrez au vrai Dieu un culte sans danger, et vous lui payerez un tribut éternel d'actions de grâces. Enfin, nous vous recommandons tous au

Dieu tout-puissant, et nous vous donnons, avec une tendre affection, la bénédiction apostolique, présage des secours d'en haut.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 4 août 1839, neuvième de notre pontificat. »

La voix de Dieu, douce et efficace, vient de se faire entendre; la voix de l'ennemi éclate à son tour, mais hypocrite et fausse, jusque dans ses terreurs. Minh-Menh roi prend les allures d'un pontife: ce n'est pas la première fois dans l'histoire des tyrans que le sceptre aspire à la tiare. Voici la teneur des nouveaux édits que le Néron annamite publie en forme de mandements :

« Tous les gouverneurs des provinces enjoindront aux mandarins subalternes d'envoyer les chefs de cantons et les maires de villages dans toutes les parties de leur territoire où il y a des chrétiens, afin de les instruire et de les désabuser.

« Voici en abrégé ce qu'ils doivent dire : ce Jésus, auteur de votre religion, est un homme d'un pays éloigné et d'une race différente de la nôtre. S'il était vrai que sa doctrine eût pour objet la fidélité au roi, la piété envers les parents et la concorde entre les frères, vous ferait-on un crime de l'étudier ? Ce que les missionnaires enseignent au sujet de leur croix, à laquelle est attaché un petit enfant, est en grande partie incompréhensible : le mieux est de n'en rien croire.

« Direz-vous que vous observez la religion de Jésus, afin d'aller au ciel après votre mort ? Mais voyez ce qui

est arrivé aux prêtres Marchand et Cornay (1), aux Pères Hénarès et Fernandez (Trum-Hien et Trum-Hai): n'ont-ils pas péri misérablement, leur supplice n'a-t-il pas été pour tous un sujet de compassion et d'effroi? Cependant ces quatre missionnaires observaient leur religion plus parfaitement que le peuple, ce qui n'a pas empêché leur mort d'être malheureuse; puisque après l'exécution, leurs têtes se trouvaient séparées de leurs corps. Voilà ceux qui racontaient à la foule de si belles choses sur leur sort futur. Comme leur mort à mis à nu la fourberie de leurs paroles! De bonne foi, comment monter au ciel, quand on ne vit plus?

« Voyez au contraire les prêtres annamites Duget et Sieu; maintenant qu'ils ont foulé aux pieds la croix ils sont en liberté et attendent en paix la fin des jours que le ciel leur réserve. Dites maintenant de quel côté sont les joies du paradis? De quel côté les supplices de l'enfer? Si vous êtes insensibles à de telles considérations, si vous continuez à vous rassembler pour prier en secret, vous faites preuve de la plus aveugle stupidité, de la plus criminelle obstination.

« Telles sont les grandes pensées qu'il faut développer aux chrétiens pour les éclairer et les convertir.

« Dans notre clémence, nous accordons le délai d'une année à ceux qui sont chargés de répandre nos instructions, afin que, peu à peu et avec adresse, ils fassent pénétrer la lumière dans l'esprit des chrétiens, qu'ils

(1) M. Marchand, tenaillé et mis à mort en Cochinchine, le 30 septembre 1835. — M. Cornay, décapité au Tonkin le 20 septembre 1837.

leur inspirent le repentir du passé et leur fassent prendre de bonnes résolutions pour l'avenir. Il faudra aussi les contraindre à ériger des temples dans chaque commune, à sacrifier, aux époques déterminées en l'honneur des ancêtres et des génies. C'est en remplissant ces devoirs, qu'ils acquerront des droits à l'estime de leurs voisins, et se montreront dignes de l'ère de paix du règne actuel.

« Si, après la publication de cet édit, les mandarins n'usent pas de toute leur influence sur les chefs des cantons et les maires des villages, pour le faire exécuter; si ces derniers ne mettent pas tout leur zèle à instruire le peuple, et si, à l'expiration du délai fixé, il se trouve encore dans nos Etats des chrétiens rebelles ou dont la soumission ne soit qu'extérieure ; des chrétiens qui, païens avec nous pendant le jour, pratiquent et propagent en secret leur doctrine, alors on châtiera sans pitié et le chrétien incorrigible et le fonctionnaire négligent(1). »

Ce dispositif était concluant : il n'y avait pas à s'y tromper. Minh-Menh s'attendrissait sur le sort de ses sujets pour mieux les frapper. Les Annamites eurent bientôt fait leur choix; la belle et doucereuse logique de leur royal pontife les impressionna peu. Le pontife éternel avait parlé par l'organe de son Vicaire : ils acceptèrent les souffrances et la mort.

La première victime de la persécution, en 1839,

(1) *Annales*, t. XIII, p. 263.

dans le Tonkin oriental, fut encore un Dominicain indigène. Dominique Tuòc administrait le populeux village de Xuog-Dung (4,000 âmes) et s'y croyait en sûreté, car tous les chrétiens étaient fervents et inébranlables dans la foi. Il se trompait. Le 2 avril, un infidèle, le même qui avait trahi Mgr Hénarès et qui avait été créé mandarin pour ce haut fait, venait avec trente soldats s'emparer du missionnaire. Les chrétiens, qui vénéraient beaucoup leur pasteur, s'imposèrent d'abord de grands sacrifices pécuniaires pour le sauver; mais comme le mandarin espérait encore plus de la générosité royale, tout fut inutile. Irrités de ce refus et poussés par la douleur de se voir enlever le guide de leurs âmes, les habitants de ce village se jetèrent sur les soldats de l'escorte, dont ils avaient remarqué le petit nombre, et, les accablèrent de coups de bâtons pour arracher de leurs mains le vénérable captif. Le résultat fut bien contraire à celui qu'on attendait. Les soldats, persuadés de l'inutilité de la résistance et résolus de ne pas se laisser enlever leur proie, se précipitèrent à leur tour sur le missionnaire qui gémissait et priait en silence, et le frappèrent si violemment à coups de couteaux qu'il expira subitement. Le Père Dominique Tuòc, né à Trang-Lao, avait alors 64 ans (1).

Nous avons vu, en 1838, Trinh-Quang-Khanh préluder à la persécution des missionnaires par de nom-

(1) Álvarez de Manzano, *op. cit.*, p. 74. La cause de ce vénérable a été introduite le 9 juillet 1843. Le mandarin qui conduisait les soldats dans cette expédition fut condamné, aux instances des chrétiens de Xuog-Dung, comme voleur et assassin.

breuses et atroces vexations contre l'armée annamite. Trois généreux soldats furent alors jetés en prison, où ils restèrent neuf mois exposés à la haine et à la rage de ce mandarin impie. Augustin Huy, Nicolas Thé et Dominique Dat résistèrent à tous les supplices comme à toutes les sollicitations; ces valeureux champions de la vérité chrétienne étaient quelquefois si heureux et si concluants dans leurs réponses aux interrogatoires, que les mandarins irrités et confus de la sainte liberté des confesseurs leur faisaient mettre un bâillon sur la bouche pour les contraindre au silence.

Augustin Huy répondait la plupart du temps au nom de tous; aussi semblait-il plus spécialement attirer l'attention des juges. Un jour, les mandarins le firent porter de force par les satellites jusque sur une croix.

« Il a marché sur la croix, criait-on partout dans l'assemblée; il a marché sur la croix, il n'y a plus de remède. »

— Vous pouvez violenter mes pieds, s'écrie à son tour l'intrépide confesseur; mais vous ne pouvez rien sur ma volonté. Tout ce que vous faites là ne fait qu'augmenter le mérite que je puis avoir devant Dieu (1).

Dans une autre circonstance, on lui reprochait les écarts de sa vie passée.

— Nous comprenons, disaient les juges, que les bons chrétiens, ceux qui ont toujours vécu saintement, veuil-

(1) P. Marti, *op. cit.*, p. 9.

lent mourir plutôt que de fouler aux pieds la croix ; mais toi, qui as vécu jusqu'à présent comme un païen, dans la polygamie, scandalisant les fidèles en méprisant les lois chrétiennes, comment oses-tu montrer tant d'obstination ? C'est une extravagance incompréhensible (1).

— Il n'est que trop vrai, répondit Augustin avec humilité, que ma vie a été jusque aujourd'hui scandaleuse et charnelle ; mais, par la miséricorde de Dieu, je m'en suis repenti, et aujourd'hui je suis tout disposé à répandre mon sang pour la foi chrétienne.

Touchant exemple de confiance et d'abandon en la bonté divine ! « Qu'est-ce, en effet, que le péché, en présence de la miséricorde de Dieu ? dit un saint Père. Une toile d'araignée qui disparaît pour toujours sous le souffle du vent (2). »

« Que l'impie abandonne sa voie et l'homme inique « ses pensées ; qu'ils retournent au Seigneur, et il « aura pitié d'eux ; qu'ils reviennent, le Seigneur est « riche en miséricorde (3). »

Cependant les confesseurs n'avaient pas fini de combattre. Après les juges et les bourreaux, ils eurent encore à se défendre contre les pressantes sollicitations de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs parents et amis, et de tous les apostats qui avaient leurs entrées

(1) Les soldats au Tonkin sont généralement dans une occasion prochaine de péché.

(2) S. Joan. Chrys. *In Psal.*

(3) Isaïe, LV, 7.

libres auprès des prisonniers pour les engager à obéir aux ordres du roi (1). Tout fut inutile. Il ne restait plus à Trinh-Quang-Khanh qu'une ressource, mais une ressource infernale, un breuvage mystérieux est préparé : il doit enlever momentanément l'usage de la raison aux soldats chrétiens et rendre facile leur apostasie. Dans cet état d'ivresse et de démence, on les amena au tribunal, et on les somma de fouler aux pieds l'image du Sauveur crucifié. Les malheureuses victimes exécutèrent cet ordre sans résister. Le gouverneur, au comble de la joie, leur rendit la liberté, leur distribua de l'argent au nom du roi, comme récompense de leur apostasie, et les renvoya dans leur famille.

Mais le triomphe des impies ne dura pas longtemps. A peine les vapeurs du breuvage narcotique furent-elles dissipées que, recouvrant l'usage de la raison, les confesseurs apprirent tout ce qui s'était passé à leur insu ; surpris alors, profondément affligés du scandale involontaire qu'ils ont donné aux fidèles, et saisis d'indignation, ils allèrent se présenter devant le gouverneur. Ils jetèrent avec dédain l'argent donné pour le prix d'un crime dont ils n'étaient pas coupables, protestant énergiquement contre cette odieuse supercherie, et proclamant tous hautement qu'ils étaient prêts à sacrifier leur vie pour conserver leur foi (2).

Le perfide Trinh-Quang-Khanh ne s'attendait pas à un pareil résultat. Dans sa colère, il ordonna de les re-

(1) P. Marti, *op. cit.*, p. 9.

(2) P. Marti, *op. cit.*, p. 10. — P. Hermosilla, lettre du 29 avril 1840. — Allocution de Grégoire XVI, 27 avril 1840.

conduire en prison; mais, comme il s'était déjà vanté de ce triomphe auprès du roi, et qu'il n'espérait plus les vaincre, il prit le parti de les laisser libres, et de les chasser de sa présence comme de misérables insensés (1).

Cette détermination du gouverneur causa la plus vive affliction aux confesseurs; ils se voyaient privés de la palme du martyre, et exposés à passer dans l'opinion pour de méprisables apostats. Dans l'excès de leur légitime douleur, inspirés par la grâce divine, et d'après les conseils de leurs Pères dans la foi, ils résolurent de présenter leurs réclamations au roi lui-même.

Dans le placet qu'ils adressaient à Minh-Menh, « ils déclaraient à Sa Majesté que le mandarin de Nam-Dinh l'avait trompé en lui écrivant qu'ils avaient renié leur foi; qu'au contraire, ils étaient encore chrétiens et voulaient toujours l'être; qu'ils ne consentaient et ne consentiraient jamais à fouler la croix aux pieds; qu'en conséquence, ils priaient Sa Majesté de les traiter selon la rigueur de la loi, c'est-à-dire de les punir de mort, comme l'avaient été les autres chrétiens qui s'étaient refusés à trahir le Maître du ciel. Tous trois signèrent la requête et se mirent en devoir d'aller eux-mêmes la présenter au roi.

Dominique Dat fut retenu par la maladie (2). Augustin Huy et Nicolas Thé se mirent donc seuls en

(1) P. Hermosilla, *op. cit.*, p. 75.
(2) P. Hermosilla, *op. cit.*

route pour la capitale, suivis du fils d'Augustin Huy, enfant de 14 à 16 ans. Arrivés à la cour, ils allèrent par trois fois se mettre à genoux devant les membres du conseil royal, qui toujours rejeta leur réclamation. Ils étaient comme désespérés de ne pouvoir trouver le martyre qu'ils cherchaient avec tant d'empressement.

L'heure arriva pourtant. Le roi était sorti de la ville pour aller se promener dans la campagne; ils coururent se mettre à genoux sur sa route, avec leur placet sur la tête et une pincée d'herbe à la bouche, pour signifier que, devant le prince, ils n'étaient que de vils animaux. Un grand mandarin qui accompagnait le roi les apercevant à genoux, prit le placet et le lut à Minh-Menh, qui entra aussitôt dans une grande colère, les fit mettre à la chaîne et jeter au cachot (1).

On essaya encore les menaces et les tortures; mais leur constance fut invincible. Enfin, le 2 juin, parut une sentence de condamnation. Après avoir longuement détaillé l'histoire du procès et mis en relief la miséricorde annamite, les juges s'écrient dans un langage où la cruauté le dispute à l'hypocrisie :

« Que l'univers entier le sache! dans nos tribunaux suprêmes, la vie d'un homme est considérée comme une chose de la plus haute importance. On ne l'assimile pas à celle de la plante ou de l'animal. Nous avons ouvert à ces malfaiteurs la voie du repentir. S'ils eussent conservé un peu d'intelligence et des cœurs d'hommes, ils auraient sans doute reconnu leurs er-

(1) *Annales*, t. XII, p. 544.

reurs, et seraient redevenus des sujets obéissants et fidèles ; mais, au contraire, dans leur aveugle sottise, ils ont eu l'audace de quitter leur pays et de venir à la cour. Ce sont des présomptueux obstinés contre la raison et les lois. En vérité, ils sont dignes de mépris et d'exécration..... Que ces deux malfaiteurs soient livrés aux soldats, conduits au bord de la mer, et sciés par le milieu du corps, et leurs membres jetés à l'eau pour être la nourriture des poissons. Ainsi force sera à la loi (1). »

Ce supplice eut lieu dans le port de Huc-Thuan le 13 juin 1838. Les courageux soldats eurent la tête tranchée ; leurs corps furent sciés par le milieu et jetés à la mer (2).

« Deux jours après, le fils du soldat Augustin Huy, qui avait suivi son père dans la capitale, le suivit aussi dans le ciel, où il alla recevoir avec lui la couronne du martyre. Le tyran le fit étrangler (3). »

Quant à Dominique Dat, le roi ordonna au grand mandarin de Nam-Dinh de s'en saisir au plus tôt, et de lui proposer de nouveau l'apostasie ou la mort. Le 22 juin, le courageux soldat, fortifié par la divine eucharistie, paraissait devant Trinh-Quang-Khanh.

— Allons, lui dit celui-ci en le voyant, tu vas au-

(1) P. Marti, *op. cit.*, p. 12. La cause de ces deux martyrs a été introduite par Grégoire XVI, 19 juin 1840.

(2) Capitibus eorum abscissis, in quatuor partes secti sunt, et in portum, Huc-Thuan dictum, projecti. P. Hermosilla, *in posit. causæ*, p. 88.

(3) *Annales*, t. XII, p. 545.

jourd'hui changer de conduite. Regarde tes compagnons d'armes, quelle fin déplorable! Être sciés en deux morceaux! Aujourd'hui, c'est ton dernier jour de réflexion. Si tu ne te repens pas maintenant, il ne sera plus temps : tu seras scié en quatre.

— Quand on me couperait en mille morceaux, dit le serviteur de Dieu, je ne changerais pas de résolution. Je n'ai qu'un désir, celui de souffrir et de mourir comme mes frères.

Le mandarin ne se tenait pas pour battu par cette courageuse réponse; il lui fallait au moins un apostat pour justifier son premier rapport.

— Nous t'accorderons de grandes dignités et de grandes richesses, ajouta-t-il; courage, ne crains rien; surmonte tes répugnances et marche sur la croix.

— A quoi bon toutes ces dignités et ces richesses? répondit Dat. Tous ceux qui les ont possédées avant moi ne sont plus. N'espérez pas me faire apostasier, grand mandarin; regardez la discussion comme finie, ni vos menaces ni vos promesses ne changeront ma résolution.

Il fallut se résigner à accorder la grâce du martyre à ce valeureux champion de la vérité. On l'étrangla le 18 juillet (1).

Qu'il nous soit permis de faire ici une remarque importante. Il ne faut donc pas s'étonner si les Frères-Prêcheurs de cette mission ont eu un si grand soin de

(1) P. Marti, *op, cit.*, p. 16. — P. Hermosilla, *op. cit.*, p. 76. Sa cause a été introduite le 9 juillet 1843.

recueillir les actes de tous ces martyrs : c'était comme une portion de leur héritage. Rien ne se fait dans une mission, surtout au Tonkin, sans que les missionnaires qui la dirigent n'aient le droit bien légitime d'en revendiquer, après Dieu, l'initiative et la gloire.

« Nous avons besoin de nous abriter sous les ailes des « oiseaux, » disent ces bons, mais quelquefois trop faibles néophytes en parlant des missionnaires. « Sous leurs « ailes nous sommes forts. » Tous les glorieux triomphes des simples fidèles, des catéchistes et des prêtres séculiers de la mission orientale du Tonkin reviennent donc de droit à l'Ordre de Saint-Dominique. En effet, « celui qui instruit son fils dans la vertu, y trouvera sa « louange, et cet enfant fera sa gloire (1). »

Les Frères-Prêcheurs du Tonkin avaient raison d'être fiers de leurs néophytes. C'était aussi, pour eux-mêmes, un stimulant de plus dans la lutte. Quand les simples soldats se battent si courageusement, les chefs doivent se prodiguer. Deux Dominicains indigènes donnèrent bientôt cet exemple.

Voici en quelles circonstances on arrêta le premier d'entre eux :

Le Père Thomas Dù menait une vie si exemplaire, était d'un recueillement si continuel et si profond, que ses frères avaient coutume de l'appeler *Saint-Bruno* (2). Pendant qu'il exerçait les fonctions de son ministère à Lizû-Dê, un homme sans aveu le désigna au grand

(1) Eccli., XXX, 2.
(2) P. Marti, *op. cit.*, p. 16.

mandarin en le faisant passer pour le Père Hermosilla. Trinh-Quang-Khanh s'empressa de faire cerner cette chrétienté, qui devait recéler la proie qu'il poursuivait depuis si longtemps avec tant d'acharnement et de persévérance. Malheureusement, quatre Pères se trouvaient réunis dans le territoire assiégé. Trois eurent le temps de se cacher; mais Thomas Dù fut pris dans les champs et conduit devant le terrible gouverneur. Celui-ci s'écria en le voyant :

— Que fais-tu là, pécheur?

— Je m'occupe du salut des âmes, répondit le bon Père avec calme et dignité.

Dans sa rage de ne pouvoir découvrir le Père Hermosilla, Trinh-Quang-Khanh lui fit administrer sur-le-champ vingt coups de rotin, des coups comme *le boucher des missionnaires* savait les ordonner. « C'est une chose horrible que ce rotin, dit un missionnaire qui a subi plusieurs fois ce supplice. Chaque fois qu'il retombait sur notre corps, il y imprimait un sillon sanglant de cinq à six pouces de longueur. « *Danh dan!* frappe fort! » criait le mandarin au bourreau; et celui-ci, de son côté, faisait son métier en conscience. On eût pris son bâton pour une verge de fer rougie au feu (1). »

Cependant Thomas Dù, transféré dans les prisons de la capitale, eut encore à subir de nouvelles tortures. On voulait à tout prix lui arracher un acte d'apostasie, ou obtenir des révélations qui devaient compromettre

(1) *Annales*, t. XXVII, p. 268.

la vie des autres missionnaires. Toujours ferme et inébranlable comme une colonne d'airain, le confesseur se laissait frapper et se montrait comme impassible à toutes les douleurs.

Tandis que ce saint religieux glorifiait généreusement le Nom de Jésus-Christ devant les ennemis de son Évangile, on arrêtait un autre Frère-Prêcheur, Dominique Doàn ou Xugen. C'était le 26 juillet, jour où l'Église célèbre la fête de saint Joachim. Dominique Doàn avait été invité par les chrétiens du village de Phu-Duong à se réunir à leur pasteur pour solenniser la fête de leur patron; mais un apostat en eut connaissance et dénonça les missionnaires. Au point du jour, le village fut cerné. Les deux Pères étaient à l'église; l'un d'entre eux, le pasteur de Phu-Duong, célébrait la sainte messe et venait d'achever la consécration du calice. Il n'eut que le temps de consommer les saintes espèces, et de se réfugier dans une fosse qu'on avait préparée pour lui servir de retraite. Dominique Doàn se rendait aussi dans une retraite lorsqu'il tomba entre les mains du mandarin militaire, qui le livra bientôt au barbare gouverneur de la province méridionale.

Jamais Trinh-Quang-Khanh ne s'était montré aussi barbare, lui, dont la cruauté était proverbiale; les tortures ordinaires et légales ne suffisaient plus à sa rage, il lui fallait des supplices nouveaux et inouïs. Après avoir, à diverses reprises, accablé son prisonnier de coups de rotin, de manière à le déchirer et à le mettre tout en sang, il voulut qu'on lui arrachât les chairs

avec des tenailles brûlantes, et qu'on lui perçât les lèvres avec des fers rougis au feu (1).

Couvert de sang et de blessures, mis en lambeaux, Dominique Doàn pouvait, comme un autre Romain d'Antioche, dire à son juge : « Je vous rends grâces, ô gou-« verneur, d'ouvrir mon corps de toutes parts ; ces « blessures seront autant de bouches par lesquelles je « louerai et prêcherai J.-C., autant de voix qui béni-« ront et glorifieront mon Dieu. »

Mgr Retord ajoute quelques détails sur les souffrances de ce martyr : « Le Père Doàn (Xugen), dit-il, a été traité avec un raffinement de barbarie : on lui a brûlé les jambes avec des plaques de fer rouge, percé les chairs avec des aiguilles, déchiré le corps à coups de verges ; on lui a enfoncé des pointes aiguës sous les ongles. Je ne parle pas de la cangue, des chaînes, du cachot, et du cortége de vexations et de misères qui éprouvait le courage de tous nos prisonniers (2). »

Cet excès de férocité avait un double motif : découvrir la retraite du Père Hermosilla et *manger beaucoup d'argent.* Trinh-Quang-Khanh savait que le Père Doàn

(1) Non enim sedata fuit rabies tyranni, ob copiosum sanguinem ex corpore invicti patris Xugen ad ictus verberis fluentem; sed et ipsius venerabiles carnes forcipe candenti evellere jussit, ejusque labia stylo ferreo transfigere. *Rel. de Mgr Hermosilla,* 29 apr. 1840.

(2) *Annales,* t. XIII, p, 265. — Voir aussi la relation du P. Serrador, 11 avril 1840 : Carnes ei forcipibus candentibus adusserunt, acumina inter ungues et carnem digitis ejus inseruerunt, his aliisque fortiter superatis, tandem capite truncatus est. — *Archives de l'Ordre.*

avait été le compagnon et le confident de Mgr Delgado, et il le supposait dépositaire des richesses de la mission; mais, ici encore, la barbarie du bourreau ne servit qu'à faire éclater la grâce du Sauveur, plus forte que les tourments et la mort. Soutenu par cette puissance invisible, Dominique Doàn ne dit pas une parole compromettante et ne laissa paraître aucun signe de faiblesse.

Toutefois, Dieu adoucit le dernier sacrifice des deux saints martyrs, Dominique Doàn et Thomas Dù. Quelques jours avant l'exécution de leurs sentences de mort, ils eurent la consolation d'être réunis dans le même cachot, de s'administrer le sacrement de pénitence, et de s'encourager mutuellement à souffrir et à mourir pour l'amour du divin Maître. Le 26 novembre 1839, ils furent décapités sur la place publique de Vi-Hoang, capitale de la province de Nam-Dinh. Thomas Dù avait cinquante-six ans et Dominique Doàn (Xugen) cinquante-cinq (1).

« Nous avons perdu, dit le Père Marti, deux missionnaires pleins de force et très utiles pour la mission. Qu'ai-je dit? Perdus? Non, cette perte est un gain pour nous comme pour eux. Ils sont maintenant devant Dieu, libres des chaînes et des périls de ce monde, et nous serons plus utiles par leurs prières que par leur travail (2). »

Revenons maintenant aux courageux enfants de

(1) Mgr Hermosilla, tableau des missionnaires de 1838.
(2) Leur cause fut introduite le 9 juillet 1843.

Kémot, les cinq frères novices du Tiers-Ordre dont nous avons parlé au chapitre précédent. Une année s'était écoulée depuis la mort de leur vénérable P. Tu. Une année ! C'était bien long pour des hommes voués au martyre; mais aussi ce retard n'avait pas été inutile. L'esprit de saint Dominique soufflait chaque jour sur ces humbles enfants. « Non seulement les chrétiens, qui voyaient la lumière de leurs œuvres, en rendaient gloire à Dieu et se sentaient confirmés dans leur foi; mais les idolâtres qui partageaient leur cachot, touchés de leurs exemples plus encore que de leurs discours, reconnurent la vanité de leurs idoles, et quatorze d'entre eux effacèrent par le baptême et par le repentir les égarements de leur vie.

« Que les jugements de Dieu sont profonds ! qu'il fait beau contempler la sagesse mystérieuse avec laquelle il dispose tout en faveur de ses élus ! Une prison au Tonkin, véritable vestibule de l'enfer par la perversité de ceux qui l'habitent, convertie en chaire de vérité, en une école de vertu ! Un lieu de désespoir, qui n'entendait naguère que des imprécations, des blasphèmes et des cris de rage, maintenant transformé en un temple où retentissent les louanges de Dieu et des cantiques à la gloire de Marie ! » Telles furent les merveilles de cette dure captivité.

Le Père Pierre Thuân, qui administrait le chef-lieu de la province septentrionale, adressait régulièrement à ses supérieurs le récit de toutes ces choses édifiantes (1).

(1) P. Marti, *op. cit.*, p. 28.

Dans une de ces lettres, datée du 27 septembre, il s'exprime ainsi : « Le catéchiste Mau enseigne l'Évangile à tous les prisonniers, et, tout récemment, quarante-quatre d'entre eux se sont convertis. De ce nombre était le nommé Hung-Muy, versé dans la connaissance des caractères chinois. Il avait appris, dans l'espace d'un mois, les vérités les plus nécessaires au salut. Le temps qu'il ne donnait pas à l'étude de la religion était employé à déplorer les fautes de sa vie. Quand les soldats vinrent le tirer du cachot pour le conduire au supplice, il demanda au mandarin un sursis de quelques instants, afin de recevoir le baptême. Cette faveur lui fut accordée, et François Mau le baptisa. A peine eut-il reçu ce sacrement, que son visage rayonna de la joie la plus vive.

— « Que dois-je faire maintenant, demanda-t-il au catéchiste ?

— « Allez à la mort en vous excitant sans cesse au repentir. »

Le Père Thuân ajoute que les autres prisonniers catéchumènes continuaient à s'instruire, qu'ils récitaient en chœur le Rosaire et beaucoup d'autres prières avec les cinq confesseurs, et qu'ils donnaient des marques signalées d'un retour sincère à la vertu. Dans la suite, treize nouveaux prisonniers furent admis à la grâce du baptême. Sept d'entre eux souffrirent la mort avec une résignation toute chrétienne, en invoquant les doux Noms de Jésus et de Marie. Des témoins oculaires ont rapporté que, pendant le trajet de la prison au supplice, ils ne cessèrent de s'entretenir avec Dieu,

et qu'arrivés sur la place de l'exécution, ils récitèrent à haute voix les prières de la recommandation de l'âme. A cette ferveur, le mandarin ayant reconnu des serviteurs de Jésus-Christ, leur fit trancher la tête à part, ne voulant pas que leur sang se mêlât à celui des prisonniers païens. Sans doute ils ne devaient qu'à leurs crimes le coup dont la justice humaine les a frappés; mais la sévérité de la pénitence, leur piété en prison, le calme religieux de leurs derniers instants, tout fait présumer que Dieu les aura reçus dans sa miséricorde. On ignore le sort des autres prisonniers.

Vers le milieu du mois de juillet, les cinq confesseurs de Kémot eurent à comparaître devant les deux grands mandarins Bo-Chinh et An-Sat. François Mau en rendit compte au P. Thuân en ces termes :

« Dix mille saluts à notre Père!

« C'est un devoir pour vos fils de vous rendre compte de ce qui nous est arrivé. Le 19 août, le grand mandarin nous a fait comparaître devant lui. Il y avait, dans la salle d'audience, une statue du Sauveur portant sa croix, deux crucifix posés à terre et deux images de Marie. Le mandarin nous dit :

— « Voilà longtemps que vous êtes en prison ; vous avez beaucoup souffert; maintenant, si vous foulez aux pieds ces objets étalés sous vos yeux, je vous rendrai la liberté. Quel parti prenez-vous?

« Je répondis au nom de tous :

— « Salut très respectueux au mandarin. Nous n'adorons qu'un seul Dieu, créateur du ciel, de la terre

et de tout ce qui existe; nous sommes disposés à mourir plutôt que de l'offenser. Tranchez-nous la tête, ôtez-nous la vie comme il vous plaira, nous subirons volontiers cette peine.

« Alors le grand mandarin me fit charger d'une cangue et conduire hors de la salle. Les quatre autres confesseurs, interrogés séparément, firent les mêmes réponses. Le juge, voyant ses exhortations inutiles, eut recours à la force; il fit porter Augustin Moi sur le crucifix, ordonnant de le frapper sur les jambes avec des bâtons noueux jusqu'à ce qu'il les eût remuées. Aux premiers coups, Augustin s'écria : « Soutenez-« moi, Seigneur, je remets mon âme et mon corps entre « vos mains. » Le confesseur resta inébranlable.

— « Il est impossible de leur faire grâce, dit le mandarin; nous désirons les sauver, mais ils ne veulent pas.

« On nous reconduisit en prison. — Telles sont, Père, nos relations. »

Dans la même lettre, les confesseurs demandent au Père Thuân de vouloir bien les absoudre de tous les manquements à la règle du Tiers-Ordre, des jeûnes, abstinences et autres points qu'ils n'ont pu observer pendant leur captivité.

« Nous sommes ici cinq novices du Tiers-Ordre, disaient-ils dans leur lettre; nous observons autant que possible les jeûnes prescrits, mais nous ne le pouvons pas toujours. Nous supplions donc le Père de pardonner à ses fils; de plus, nous demandons à faire profession, et nous vous prions de la recevoir ici écrite,

comme si nous la faisions en sa présence et entre ses mains :

« A l'honneur de Dieu Tout-Puissant, Père, Fils « et Saint-Esprit, et de la bienheureuse Vierge Ma- « rie, et de saint Dominique, nous, Frères François, « Dominique, Thomas, Augustin et Étienne, devant « le Père Pierre Thuân, délégué, faisons profession « et promettons de vivre selon la règle et les consti- « tutions du Tiers-Ordre de la pénitence de Saint-Domi- « nique jusqu'à la mort. »

Le 24 novembre suivant, le grand mandarin cita de nouveau les confesseurs à son tribunal. C'est encore le catéchiste Mau qui rapporte cet interrogatoire :

« La salle d'audience avait été préparée comme au 29 juillet; les mêmes objets s'y trouvaient. A peine m'eut-on introduit, que je me jetai à genoux pour les vénérer. Le mandarin ne m'en donna pas le temps et me fit promptement reconduire à la porte du tribunal. Augustin Moi et Étienne Vinh comparurent à leur tour et se prosternèrent aussi devant la croix; on les fit également retirer. Restaient Dominique Uy et Thomas Dè. Ils furent amenés ensemble et donnèrent les mêmes marques de respect aux objets qu'on avait exposés à leurs profanations. Rappelés de nouveau, Augustin, Étienne et moi, nous nous agenouillâmes devant les saintes images, et nous récitâmes en commun des prières à la gloire de Jésus crucifié et de son très saint Nom. Le mandarin nous interrompit en commandant aux soldats de m'éloigner; je n'en continuai pas moins

ma prière. Lorsqu'elle était presque achevée, le juge me fit approcher de son tribunal et me dit :

— Le décret royal rendu cet automne ordonnait de vous envoyer au supplice pour en finir avec vous ; mais, tout en protestant au roi de notre soumission, nous avons sollicité un délai qui vous permît de faire de plus mûres réflexions et d'abjurer vos erreurs. Aujourd'hui, de nouveaux ordres nous enjoignent de vous faire fouler aux pieds la croix. Obéissez donc, si vous attachez quelque prix à la vie.

« Alors, le Seigneur m'a donné des forces et j'ai répondu :

— « Grand mandarin, j'adore et je sers un seul Dieu, principe de tout ce qui existe, Père de tous les hommes et Souverain de tous les rois ; comme son empire est au-dessus de tous les empires, sa volonté doit passer au-dessus de tous les décrets. J'aime mieux mourir que de lui être infidèle.

« Le mandarin m'interrompit et s'écria :

— « Comment pouvez-vous être si imbu de vos fausses doctrines ? N'avez-vous donc nulle pitié de vos parents ? N'est-ce pas un devoir pour vous de respecter le jour que vous devez à leur tendresse ?

« Je répondis :

— « Mes parents tenaient de Dieu l'existence qu'ils m'ont donnée ; comme moi, ils l'eussent sacrifiée à sa gloire, si leur foi avait été mise à la même épreuve.

« Des exhortations semblables furent adressées à Thomas Dè ; il y répondit par une confession éclatante de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— « Quel est ton Seigneur? lui dit le juge, irrité de la sainte liberté de ses paroles. Est-ce un morceau de bois? ajouta-t-il en montrant le crucifix.

— « Mon Dieu est au ciel; mais, vous, que sont vos idoles? De quelle matière est composé votre dieu *Abalam?* Ne sait-on pas quelles mains les façonnent? Pour moi, si l'on me coupe la tête, je contemplerai là-haut, dans la gloire, la face de mon Sauveur, et cette vue sera pour mon âme un bonheur sans mélange et sans fin.

« A ces mots, la colère du mandarin n'eut plus de bornes; ne sachant que répondre, il chargea les bourreaux de venger sa confusion. Enfin, il se lassa de voir le martyr déchiré sous ses yeux à coups de cordes.

— « Assez! dit-il aux exécuteurs; à quoi bon les frapper? C'est inutilement salir vos fouets.

« Un secrétaire fut appelé pour rédiger sur-le-champ notre arrêt de mort.

— « Qu'ils soient étranglés, dit le juge, et que nous en soyons délivrés.

« Voilà ce que je vous communique à la hâte; bien des détails m'ont échappé. Nous vous en conjurons, ayez pitié de vos enfants; que vos ferventes prières ne cessent qu'avec leurs combats. »

A partir de ce moment François Mau n'écrivit plus au Père Thuân. Quelques jours après l'ordre arriva de mettre la sentence à exécution. Dès le matin, le mandarin de la justice civile se transporta à la prison, et notifia aux confesseurs qu'ils devaient mourir dans la journée.

— « Néanmoins, ajouta-t-il, comme vous êtes jeunes et innocents, que votre seul crime est un excessif attachement à l'erreur, j'ai compassion de vous. Marchez sur la croix, et je prendrai sur moi la responsabilité d'un nouveau délai ; j'en écrirai au roi qui, sans aucun doute, m'accordera votre grâce. »

Mais ce fut en vain : les martyrs refusèrent cette grâce, prièrent le mandarin de ne plus s'occuper de leurs intérêts et de ne songer qu'au décret du prince.

— Vous ne marcherez sur la croix que du bout des pieds, et à ce prix je vous assure votre pardon.

— Ce serait notre perte.

— Eh bien, si c'est trop vous demander, passez au moins autour du crucifix, cette condescendance vous sauvera la vie.

— Que parlez-vous de vivre, répondit Augustin Mau, à ceux qui depuis longtemps appellent la mort de toute la vivacité de leurs désirs, et dont la joie éclate à cette heure parce qu'ils sont sur le point de mourir.

— En ce cas, dit le mandarin, n'imputez qu'à vous seul votre malheur, et s'il vous échappe quelque plainte ne dites pas que la justice du mandarin a été pour vous sans entrailles.

On partit enfin pour le lieu du supplice. L'écriteau porté devant les condamnés était conçu en ces termes : « Hommes méchants et sectateurs obstinés de la religion de Jésus, ils ont été plusieurs fois avertis et « inutilement exhortés à fouler aux pieds la croix : « qu'ils soient étranglés, puisqu'ils ne peuvent être « convertis. »

« Comme la réputation des confesseurs était grande, le bruit de leur prochaine exécution s'était répandu parmi le peuple avec la rapidité de l'éclair. Une multitude immense, de toute condition, se pressait sur leur passage. Chacun remarquait avec quel courage l'illustre catéchiste Mau allait consommer son sacrifice. Son front rayonnait de la plus vive allégresse; il faisait à tous les chrétiens qu'il distinguait dans la foule, des adieux pleins d'affabilité.

— « Je vais au ciel, leur disait-il, qu'importe si le chemin qui m'y conduit est semé de douleurs! Encore un instant, et je les aurai oubliées dans l'ivresse des joies éternelles. »

Ses compagnons le suivaient dans le plus grand recueillement, tenant les mains jointes sur la poitrine et priant avec ferveur. Les cinq enfants de saint Dominique glorifiaient Dieu et rendaient témoignage à la vérité et à la sainteté du christianisme. Arrivés au lieu du supplice, ils récitèrent avec une ardente piété les prières de la recommandation de l'âme, et moururent en prononçant les doux Noms de Jésus et de Marie, le 19 décembre 1839 (1).

« Leurs reliques, qu'on recherchait déjà avec empressement pendant le cours de leur captivité, furent recueillies avec respect après leur dernier soupir par les fidèles et par les idolâtres eux-mêmes. On se disputa les vêtements à leur usage, les liens qui les avaient

(1) La cause de ces cinq vénérables a été introduite par décret du 19 juillet 1843.

meurtris, les cangues dont ils avaient été chargés, et jusqu'aux moindres fragments des objets qui avaient pu leur appartenir. Cette tumultueuse émulation faillit attirer sur quelques villages la colère des mandarins. Il n'en fut rien pourtant, et les funérailles des martyrs, malgré les pieux larcins des fidèles, s'achevèrent en paix : leurs dépouilles se conservèrent avec honneur au milieu des chrétiens, et leur nom vit de génération en génération (1), auprès de leurs frères annamites et aussi dans la famille dominicaine dont ils sont aujourd'hui les illustres protecteurs.

L'année 1840 commença par la glorieuse confession d'un soldat chrétien du Tonkin oriental. Dominique Hoanh avait résisté depuis deux ans à toutes les persécutions dirigées contre l'armée : sa loyauté et sa valeur bien connues de tous lui avaient acquis une célébrité qui ne le cédait en rien à celle des trois vénérables soldats martyrs dont nous avons déjà parlé.

Au mois de mars, un nouveau gouverneur résolut de la vaincre à force de tourments. Par ses ordres, Dominique Hoanh resta cinq jours privé de toute nourriture; puis il le fit conduire à son tribunal, espérant que le courage du généreux chrétien serait abattu par suite de la faiblesse de son corps exténué; mais il ne tarda pas à reconnaître son erreur. Alors, changeant de conduite, il essaya de le séduire par les promesses; puis il revint aux menaces. L'invincible soldat de Jésus-Christ se contenta de lui répondre :

(1) Eccli., XLIV, 14.

— Je suis prêt à souffrir tous les tourments et la mort même, plutôt que d'exécuter vos ordres, en profanant l'image de mon Dieu. Jamais je ne foulerai aux pieds la croix; jamais je ne ferai un tel outrage à mon Seigneur.

— Quel Seigneur? dit le mandarin en colère. Insensé, ne vois-tu pas qu'il n'y a là qu'un morceau de bronze?

— Du bronze? oui, grand mandarin, je le sais; mais parce que le bronze a servi à fabriquer cette image, en est-elle moins celle de mon Seigneur? C'est donc avec raison que je la vénère, sans faire attention à la matière dont elle est faite.

« Alors le gouverneur ordonna à ses satellites d'attacher le confesseur par les pouces avec de petites cordes, puis de le tirer avec toute la violence possible, et, pendant qu'il serait étendu en croix, de le frapper sur les jambes et sur les bras avec des nerfs de bœuf armés de fer aux extrémités, ne cessant de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût mis les pieds sur un crucifix qu'on avait jeté devant lui.

« Pendant une torture si horrible, l'intrépide soldat restait immobile, ferme comme un rocher contre lequel vient se briser la tempête. Sa bouche ne proférait pas une plainte; mais ses yeux s'élevaient vers le ciel, d'où lui descendait le secours. A la fin le gouverneur stupéfait ordonna aux bourreaux de s'arrêter.

— Assez, dit-il, qu'on le reporte en prison: ce n'est pas un homme, c'est un monstre. — Depuis ce jour, il n'osa plus le faire comparaître à son tribunal; il se contenta de le condamner à mort.

« On a su, dit encore le Père Marti, auteur de cette relation, qu'un catéchiste qui était allé le visiter dans sa prison pour le consoler et l'encourager, l'avait trouvé plein de courage et d'allégresse. C'est ainsi que le Seigneur se plaît à répandre ses grâces les plus précieuses et ses dons les plus abondants sur ceux qui souffrent pour son saint Nom. On a su aussi que, dans cette même prison, se trouvait un mauvais chrétien jeté pour vol dans les fers. Celui-ci, venant à comparer ses tourments à ceux du martyr, fut tellement frappé en voyant combien les causes de leurs souffrances se ressemblaient peu, et avec quelle résignation l'intrépide soldat supportait des douleurs plus violentes que celles qui excitaient ses murmures, qu'il se prit à détester ses péchés avec une douleur sincère. En témoignage de son repentir, il aimait à rendre les services les plus humbles au généreux confesseur, et on le voyait employer une grande partie des jours et des nuits à réciter avec lui des prières. Qu'est devenu cet invincible soldat? On l'ignore. On dit que le roi a commué sa sentence de mort en une condamnation à l'exil (1). »

Cependant tant de courage et de fermeté n'arrêtaient pas les persécuteurs. Au mois de décembre 1839, les mandarins de la province méridionale firent quatre pri-

(1) P. Marti, *op. cit.*, p. 42. *Annales*, t. XVII, p. 362. — Lettre de Mgr Ximenès au provincial des Philippines, 6 novembre 1841. — Lettre du même au P. Ferrando, professeur à l'université de Manille, 12 décembre 1841. — Dominique Hoanh était fils spirituel de Mgr Ximenès. — Lettre de Mgr Hermosilla au provincial des Philippines, 2 août 1842. — *Archives de l'Ordre.*

sonniers, Joseph Hiên, religieux dominicain septuagénaire, Augustin Diên et Thomas Toàn, catéchistes, et Dominique Doù, jeune serviteur de la mission : les trois premiers étaient destinés au martyre, le dernier devait seulement en supporter toutes les souffrances, sans y laisser la vie.

Dominique Doù s'enfuyait du lieu où le Père Joseph Hiên avait été découvert quand il fut rencontré par des soldats qui lui dirent :

— Es-tu chrétien ?

— Et pourquoi ne le serais-je pas? répondit l'intrépide jeune homme.

Alors ils lui ordonnèrent de fouler la croix aux pieds. Mais lui de répondre :

— Je n'en ferai rien.

On le mena au gouverneur qui voulut l'interroger à son tour ; même question, même réponse.

Le gouverneur, voyant l'intrépidité de Dominique, composa son visage, et, prenant un air de compassion mêlé de douceur, comme s'il eût plaint l'aveuglement de son prisonnier :

— Mon fils, lui dit-il, tu ne peux demeurer chrétien. Abandonne la religion de Jésus ; c'est une religion fausse, marche sur la croix.

Mais le confesseur répondit aussitôt :

— Non, mandarin, la religion de Jésus n'est pas fausse; nous devrions tous la suivre. J'ai le bonheur de la suivre et je la suivrai jusqu'à la mort. Vous pouvez me tuer; jamais je ne foulerai aux pieds la croix.

Le gouverneur, irrité de cette réponse, ordonna de

le lier aux chevilles, et de commencer à le frapper. Les bourreaux eurent bientôt sillonné de plaies ce tendre corps; mais Dominique Doù opposa à tant de barbarie son invincible patience. Ce supplice fut répété avec la même cruauté pendant plusieurs jours consécutifs, et supporté avec une constance qui ne se démentit jamais.

« La dernière fois, le tyran fit lier le confesseur par les mains à une poutre; puis, ayant ordonné qu'on le suspendît en l'air, il dit aux bourreaux : — « Frappez-le jusqu'à ce qu'enfin il se détermine à obéir. » L'ordre fut exécuté avec tant de barbarie que tous les assistants étaient saisis d'horreur, en voyant les chairs du jeune Dominique voler en lambeaux; mais lui, d'un visage serein et plus résigné que jamais, invitait les bourreaux à frapper plus fort. C'est ainsi que les martyrs ont eu dans tous les temps des joies ineffables dans leurs tourments et ont paru comme insensibles aux plus affreux supplices.

« Le mandarin confus fit enfin cesser cette boucherie et donna des ordres pour qu'on laissât le confesseur pendant plusieurs jours sans nourriture. Puis, il le fit exposer, la cangue au cou, à la porte de la ville, fortement lié, et dans une situation pénible, qui à elle seule était un tourment continuel. Dominique supporta toutes ces tortures avec le même courage. Enfin, le gouverneur ordonna qu'on le traînât de force sur la croix; mais le confesseur criait qu'on lui faisait violence, qu'il était chrétien et ne cesserait de l'être jusqu'à la mort, que le

mandarin pouvait le tuer, que jamais il ne lui ferait abandonner une religion dans laquelle il voulait vivre et mourir.

« Le mandarin déconcerté, et ne voulant d'ailleurs ni faire mourir Dominique, ni envoyer un rapport au roi, appela les chefs du village d'où était le confesseur, ainsi que quelques membres de sa famille, puis, le ramenant entre leurs mains :

« Emmenez-le avec vous, dit-il, et prenez soin de l'instruire, afin qu'il abandonne la religion de Jésus.

« Mais le jeune chrétien se hâta de répondre :

— « Que les chefs de mon village fassent de moi tout ce qu'ils voudront, jamais je n'abandonnerai la religion véritable.

— « Quoi donc, s'écria le gouverneur qui ne pouvait plus contenir sa colère, je suis le grand mandarin; tous m'obéissent, et ce mauvais sujet ne m'obéira pas!!... Malheureux, si je ne te fais pas mettre à mort, c'est que je ne veux pas que les chrétiens te regardent comme un saint ; mais souviens-toi que je ne te laisse pas en paix. Je te rappellerai et je te ferai souffrir de tels tourments qu'à la fin tu t'estimeras heureux de fouler aux pieds la croix. »

Dominique Doù était libre : le mandarin n'eut jamais le courage de s'en saisir de nouveau (1).

Néanmoins la persécution continua. La première palme, en 1840, était encore réservée à un Frère-Prêcheur. Joseph Hiên, fait prisonnier en décembre, était

(1) P. Marti, *Annales*, t. XVII, p, 364.

décapité le 29 avril. Les pieuses exhortations de ce missionnaire furent si puissantes durant sa captivité, qu'elles émurent le cœur de plusieurs idolâtres et rappelèrent dans les sentiers de la foi un grand nombre d'apostats. Ce zèle devait être chèrement payé. Trois jours avant sa mort, Joseph Hiên fut amené devant les mandarins et sommé impérieusement de fouler aux pieds la croix du Sauveur; sa vie et sa liberté étaient à ce prix.

— Je suis chrétien, s'écria le saint confesseur, à Dieu ne plaise que je me souille d'un pareil crime! Faites-moi mourir : la mort est le plus ardent de mes désirs.

Vingt-sept fois on renouvela cette sommation impie, vingt-sept fois elle fut repoussée avec la même horreur; à chacune de ses réponses on frappait cruellement le glorieux martyr. Les mandarins vaincus, irrités, s'emportèrent alors contre lui avec tant de violence qu'ils l'accablèrent d'injures et de soufflets. Enfin, on le conduisit au supplice, et le 29 avril 1840 Joseph Hiên était décapité. Il était âgé de près de 70 ans et avait fait profession religieuse le 13 octobre 1812, comme fils du couvent de Saint-Dominique de Manille.

Telle était la rage des mandarins contre cet intrépide vieillard, qu'ils voulurent se venger de son héroïque résistance en empêchant les chrétiens de recueillir son sang. Ils firent creuser une fosse destinée à le recevoir et ordonnèrent aux bourreaux de la remplir de terre et de jeter ce mélange de sang et de boue dans un champ voisin. Mais le sang, dont la voix venait de lui ouvrir les portes du ciel, ne put être entièrement soustrait à

la vénération publique; les fidèles recueillirent avec un pieux empressement cette terre sanctifiée et la conservèrent comme un précieux trésor qui devait chaque jour leur rappeler les vertus et les exemples d'un saint (1).

Le 9 mai suivant, Augustin Diên, catéchiste, tertiaire et clerc minoré, jeune homme de grande vertu et d'instruction solide, était décapité après cinq mois d'une pénible captivité (2).

Un autre catéchiste, également du Tiers-Ordre, Thomas Toàn, âgé de 74 ans, et procureur de la mission, homme de foi, mais faible et irrésolu par nature, allait donner un mémorable exemple d'apostasie et de glorieux martyre: deux fois il succombe et deux fois il se relève (3).

« Quelques jours après sa première apostasie, Trinh-Quang-Khanh le fit ramener en sa présence, avec un certain nombre d'autres renégats, et leur dit à tous :

— « Puisque vous avez entendu raison, le roi vous pardonne, et moi aussi.

— « Que les autres vous en remercient, répondit le catéchiste repentant; pour moi, je déplore ma faute, et je reste en prison pour l'expier.

« A ces paroles, le mandarin, transporté de colère,

(1) P. Marti, *op. cit.*, p. 50. — P. Hermosilla, *op. cit.*, p. 55. — Mgr Ximenès, lettre du 7 novembre 1841. — *Archives de l'Ordre.* — Sa cause a été introduite le 9 juillet 1843.

(2) Mgr Ximenès, *ut supra.* — F. X. Maretti, *Catalogus Martyrum.*

(3) Mgr Ximenès, *ut supra.*

vomit contre lui mille injures, qu'il fit accompagner d'une rude bastonnade; et, comme la fermeté du martyr n'en paraissait pas ébranlée, il donna ordre aux soldats de l'enfermer dans un cloaque affreux, et de le décider, n'importe par quel moyen, à revenir sur sa rétractation. Deux jours après il le rappela à son tribunal :

— « Maintenant, lui dit-il, es-tu mieux disposé à fouler aux pieds la croix ?

— « Non, mandarin, c'est déjà trop d'avoir une seule fois outragé mon Dieu.

— « Écoute, ajoute le mandarin, tu méprises mes ordres; peut-être goûteras-tu mieux les conseils de ceux qui ont partagé tes erreurs. Je t'abandonne à leur zèle; s'ils te ramènent à de meilleurs sentiments, je leur ferai grâce ainsi qu'à toi; si tu veux infailliblement les perdre, tu n'as qu'à persévérer dans ton obstination. Vous entendez, continua-t-il en s'adressant aux renégats, de sa conversion dépend votre salut : qu'il obéisse, ou vous monterez avec lui sur l'échafaud; telle est la volonté du prince.

« Ces malheureux n'entrèrent que trop dans les vues du tyran; ils s'ingénièrent à pousser à bout la patience de leur victime : les uns lui crachaient au visage, les autres l'accablaient de malédictions; tous, devenus éloquents par lâcheté, le sollicitaient d'obéir, sinon pour conserver sa vie, du moins pour sauver du supplice des pères de famille dont le sort était compromis par son entêtement. Pendant quatre jours, il fut mis à cette horrible épreuve, et le cinquième, quand

il était déjà à demi vaincu par leurs suggestions perfides, Trinh-Quang-Khanh l'ayant encore cité à sa barre, le fit torturer avec tant de violence que l'infortuné succomba de nouveau. Sa chute fut accueillie par les éclats de rire du mandarin.

— « Va te reposer, lui dit-il, en attendant que tu aies la force de jouir de la liberté, à laquelle ta soumission vient de t'assurer des droits.

« Les soldats chargés de le conduire à leur caserne, le félicitaient à leur tour d'une détermination qui, en lui promettant une longue vie, comblait les vœux des autres prisonniers. Mais les remords du coupable le rendaient sourd à tous ces vains éloges. Dès la nuit suivante, il se mit à déplorer son crime; ses sanglots tenaient du désespoir. Par bonheur pour lui, il se trouvait dans la prison un prêtre indigène, probablement le Père Joseph Hiên; il lui parla d'espérance et de pardon. Le catéchiste se jeta à ses pieds, lui fit avec d'inconsolables gémissements l'aveu de sa dernière chute, et se releva doublement fortifié par la parole du prêtre et le sacrement de pénitence.

« Trinh-Quang-Khanh le fit comparaître le lendemain afin de s'assurer, par de nouvelles profanations, de la sincérité de son apostasie.

— « Ni vos tourments ni la mort ne me feront désormais abjurer la foi, dit alors Thomas Toàn aux persécuteurs. Par mon repentir, j'espère avoir recouvré l'amitié de mon Dieu; il est bien temps que je lui reste fidèle.

« Cette fois, les satellites, excités par leur maître,

le maltraitèrent à outrance : les uns lui étendaient les bras, tandis que d'autres frappaient dessus à grands coups de bâton. Le patient, au milieu de ce supplice, protestait qu'on ne lui arracherait plus de nouvelles faiblesses, quelques tortures qu'on lui fît endurer. En le voyant inébranlable, le mandarin, hors de lui, saisit le premier objet qui se trouva sous sa main, et le jeta à la tête du martyr ; puis il ordonna aux bourreaux de s'armer de nouvelles forces, et de traîner le coupable par la salle d'audience pieds et poings liés, en l'accablant d'une grêle de coups. Il fut si bien obéi, qu'il ne resta plus sur le corps du catéchiste une seule place qui ne fût une plaie; celui-ci, loin de se plaindre, récitait à haute voix son acte de contrition.

— « Non, s'écriait-il, je ne consentirai plus à fouler aux pieds la croix.

« Trinh-Quang-Khanh le fit alors charger d'une cangue garnie de fer et reporter en prison, où personne ne prit soin de panser ses blessures. De plus, les soldats avaient ordre de mettre tout en œuvre pour arracher au confesseur un nouveau désaveu de sa foi; et, dans le cas où leurs efforts resteraient inutiles, ils devaient, sans autre forme de procès, l'exposer aux ardeurs brûlantes du soleil. C'est ce qu'ils exécutèrent avec une sévérité dont le maître dut être satisfait : on dépouilla le martyr de ses habits, on lui attacha un crucifix à chaque pied, on le garrotta à une colonne; ses bras, étendus en forme de croix, furent liés aux deux bouts de sa cangue, qu'on avait fixée en travers sur ses épaules, et on le laissa cinq jours et cinq nuits

dans cette horrible position. Tant que dura ce supplice, les soldats l'insultèrent, soit en lui crachant au visage, soit en lui donnant des soufflets ou en lui arrachant la barbe. Enfin, on le reporta en prison au milieu de la nuit, après l'avoir laissé exposé à une pluie continuelle qui tombait depuis la soirée, en sorte qu'en arrivant dans son cachot, il était comme paralysé de tous ses membres (1).

« Quelques jours après, Trinh-Quang-Khanh lui fit donner à manger en l'avertissant de se tenir prêt à un prochain interrogatoire.

— « Si vous ne m'offrez des aliments que pour me faire apostasier, répondit le catéchiste, j'aime mieux m'en abstenir.

— « Puisqu'il en est ainsi, reprit le juge, j'ordonne qu'on te laisse mourir de faim (2).

« Et il le fit exposer au soleil pendant trois jours, dans la même attitude que la première fois, avec défense formelle de lui laisser prendre aucune nourriture. Au bout de ce temps, on lui donna quelque chose à manger et on le remit au cachot. Il y resta cinq jours sans communiquer avec personne, tant on craignait que son héroïque constance n'inspirât à ceux qui en seraient témoins la pensée de se convertir à l'Évangile.

« Traduit de nouveau au tribunal du mandarin, ce fut pour y faire l'essai de la plus douloureuse torture : il reçut une forte bastonnade sur les chevilles des

(1) Mgr Ximenès, lettre du 7 novembre 1841.
(2) Mgr Hermosilla, lettre du 1er juillet 1840.

pieds; mais, comme il persistait dans son attachement à la foi, le persécuteur commanda, pour s'en débarrasser, de le jeter dans les égouts de la prison publique.

« Sur ces entrefaites, arriva au chef-lieu un prêtre récemment arrêté (1) que les grands mandarins s'empressèrent de livrer à la question. Thomas Toàn fut aussi reporté à l'audience, afin que la vue de ses plaies abattît le courage du ministre de Jésus-Christ, et qu'à son tour la chute du maître fît échouer toutes les résolutions du disciple. Sur leur refus d'abjurer la foi, on amena deux éléphants qui allaient, dit le mandarin, les écraser sous leurs pieds ou les percer avec leurs défenses, s'ils ne se hâtaient d'obéir aux édits du prince.

— « Faites de nous ce qu'il vous plaira : vos éléphants ne nous effraient pas plus que vos bourreaux.

« Les juges, irrités, s'emportèrent et s'écrièrent :

— « Vous avez beau mépriser nos menaces, nous saurons bien vous faire sentir notre autorité. Nous ordonnons qu'on vous laisse mourir de faim.

« En effet, à dater de ce jour, on ne permettait plus à personne de les voir. Si, par hasard ou par pitié, quelqu'un venait déposer un peu de nourriture auprès du cachot où nos confesseurs tombaient d'inanition, c'était à eux qu'on s'en prenait : le bâton leur faisait payer bien cher un misérable morceau de pain. Il se rencontra cependant un sous-officier plus humain,

(1) Le P. Dominique Drach probablement.

qui laissa parvenir, mais en secret, quelques aliments au catéchiste.

« Quand il fut rappelé devant ses juges, Trinh-Quang-Khanh, étonné de le voir encore assez vigoureux, lui demanda si le Dieu des chrétiens avait fait un miracle en sa faveur, ou bien s'il avait, à l'insu de ses gardes, conservé sur lui du calamba (1).

— « Non, répondit-il; mais j'ai pu me procurer, tous les deux ou trois jours, à peu près pour la valeur d'un denier de pain que je mendiais aux passants.

« Sur cet aveu, il fut frappé plus fort que jamais à coups de rotin.

« Cette fois, le mandarin prit des mesures si sévères, que le généreux soldat de Jésus-Christ resta dix jours sans recevoir aucune nourriture, sans même voir d'autres personnes que ses geôliers. Il touchait à sa fin, quand deux femmes, probablement deux chrétiennes, obtinrent du commandant de la prison la permission de lui porter, à ses derniers instants, une natte pour se coucher et des vêtements pour se couvrir. L'une d'elles, feignant d'aller vendre de l'huile aux autres détenus, portait secrètement une poignée de riz, qu'elle glissait dans la main du catéchiste en l'absence de ses gardiens. Par ce moyen, il reprit un peu de force; mais, bien qu'il pût parler et s'asseoir, il était toujours extrêmement abattu : ses pieds et ses

(1) Bois médicinal auquel les Tonkinois attribuent la propriété d'empêcher de mourir de faim.

mains restaient enflés, tant à cause des coups de bâton qu'il avait reçus que par suite de la faim qu'il avait endurée. Lorsqu'une personne venait le voir, il profitait de sa présence pour s'humilier de ses fautes :

— « Je me suis égaré, disait-il : j'ai eu la faiblesse d'imiter l'apostasie des chefs de mon village ; mais, à présent que suis revenu sincèrement à Dieu, je veux mourir dans son amour. Je vous conjure de prier pour moi, afin que je ne retombe plus.

« Sentant sa fin approcher, il dit à l'inspecteur de la prison :

— « Maître, nous sommes ici dans un endroit solitaire ; si vous m'accordez une grâce, personne ne le saura : faites-moi porter dans une cour un peu plus large, pour y mourir.

« Ses vœux furent exaucés. Sur les deux heures de l'après-midi, après avoir légué ses vêtements au sous-officier dont nous avons parlé plus haut ; après lui avoir promis, ainsi que ce militaire l'en priait, de se souvenir de lui quand il serait en paradis, il tomba en défaillance, porta ses doigts à la bouche comme pour les sucer, tant il était pressé par la soif, et, quelques instants après, il rendit le dernier soupir, le 27 juin 1840 (1). »

Un martyr Dominicain allait clore pour cette année

(1) F. X. Marette, *Catalogus Martyrum.* — Lettre de M. Simonin, miss. apost., d'après les relations de Mgr Hermosilla et de Mgr Ximenès. *Annales*, t. XIV, p. 427 et suiv. — La cause pour la béatification de Thomas Toàn a été introduite le 9 juillet 1848.

la liste des martyrs du Tonkin. Le Père Dominique Drach, depuis longtemps épuisé par une maladie de poitrine contractée dans les pénibles travaux de son ministère, fut arrêté le 10 avril. Les chrétiens qui le portaient dans un hamac, saisis de crainte à l'approche des persécuteurs, le déposèrent sur la route et disparurent en toute hâte, laissant le pauvre missionnaire au pouvoir de ses ennemis. Dominique Drach avait à peine un souffle de vie, ce qui ne l'empêcha pas de subir plusieurs interrogatoires au chef-lieu de la province méridionale.

La seconde fois qu'il fut appelé devant ses juges, Trinh-Quang-Khanh le somma de fouler aux pieds la croix. A cet ordre sacrilége, le confesseur reprit toutes ses forces; il se jeta à genoux, se prosterna devant la croix, l'adora et la pressa amoureusement sur ses lèvres, puis il s'écria dans les transports de son ardente charité :

— « Voici l'image de la croix sur laquelle est mort mon Seigneur; c'est l'emblème de la foi et de la religion que vous devez tous professer si vous voulez être sauvés. Pour moi, je l'adore, et j'aime mieux mourir que de la profaner (1). »

Cette courageuse protestation, prononcée d'une voix ferme, est suivie d'une bruyante explosion de colère. Les mandarins, hors d'eux-mêmes, deviennent bourreaux, bâillonnent le saint martyr, l'accablent d'outrages et lui font endurer mille horribles tourments.

(1) P. Hermosilla, lettre du 1er juillet 1840.

Reconduit au cachot, Dominique Drach est sans cesse obsédé par les soldats, qui s'efforcent par tous les moyens possibles de lui arracher un acte d'apostasie. Inébranlable, invincible, le Frère-Prêcheur sort triomphant de la lutte. Enfin le jour de sa délivrance arrive : il est décapité le 18 septembre 1840 (1).

Toutefois, avec ce dernier martyr ne finissait pas la persécution. Il y eut encore plusieurs confesseurs dans les derniers mois de 1840. Dominique Câp, prêtre indigène aveugle, âgé de 73 ans, et le catéchiste Vincent Khanh confessèrent glorieusement la foi dans la capitale du Tonkin (2). Joseph Hân, dominicain, âgé de 80 ans, fut aussi jeté dans les prisons et exposé aux menaces et aux tourments des persécuteurs. Tous ces confesseurs furent condamnés à mort, et l'exécution de la sentence, confirmée par Minh-Menh, indéfiniment ajournée dans l'espoir de les amener à un acte d'apostasie.

Un autre prêtre du vicariat oriental, Dominique Niêm, âgé de 90 ans, fut fait prisonnier, mais racheté par les chrétiens (3).

Cependant le temps de la justice était arrivé. Si « la colère du Seigneur prend pour héritage les nations « qui ne l'ont pas cherché (4), » que penser d'une nation qui a poursuivi à outrance et rejeté avec mépris la vérité divine ?

(1) Sa cause a été introduite le 9 juillet 1843.
(2) Mgr Ximenès, lettre du 7 novembre 1841.
(3) Lettre du P. Tressera, professeur à l'université de Manille, 24 décembre 1842.
(4) Eccli., XXXIX, 28.

« On ne se rit point de Dieu (1). »

Vers ce temps-là, tous les fléaux envahirent la terre annamite. A une famine de six ans vinrent se joindre le typhus et le choléra.

La famine surtout est terrible au Tonkin. « Nous sommes encombrés de pauvres, dit un missionnaire, et leur éloquence consiste à nous dire d'un ton triste et honteux : « Père, je meurs de faim ; ayez pitié de « moi! » C'est à fendre l'âme. »

D'un autre côté, la peste a bientôt décimé ceux que la famine épargne. Un jour ou deux de cette terrible maladie suffisent pour tuer l'homme le plus robuste. Un fait étonnant et bien reconnu c'est que, toutes choses égales d'ailleurs, la peste fait incomparablement plus de ravages parmi les idolâtres que parmi les chrétiens. On voit souvent dans les villages mixtes, dont les habitants ne gardent aucune précaution entre eux, la partie païenne décimée par le fléau, tandis que les néophytes sont à l'abri de ses coups. On serait tenté de reconnaître ici le glaive de l'Ange exterminateur, qui frappe seulement ceux qui ne sont pas marqués du sang de l'Agneau.

Ajoutons, pour achever ce tableau, que les frontières du nord, voisines de la Chine, sont envahies par des hordes de brigands. Siam attaque le Camboge, les pirates pillent toutes les côtes; à l'intérieur, le Tonkin se soulève pour ressaisir son indépendance. Des ouragans d'une violence désastreuse sèment partout la dévastation et la mort.

(1) Gal., VI, 7.

A la vue de tous ces fléaux réunis, une réaction s'opère en faveur des chrétiens. L'innocence de leur vie, la calme sérénité de leur mort ont enfin produit dans le peuple une admiration qui s'élève en clameur accusatrice contre les persécuteurs. L'opinion publique, indignée de tant de sang injustement répandu, fait remonter jusqu'au trône la responsabilité des fléaux qui désolent le pays.

Pour calmer cet orage, Minh-Menh se confessa un jour à son peuple. Cette confession, en beau style, déplore les malheurs du temps. Le tyran, contrit et humilié, accablé de douleurs, reconnaît franchement que tant de maux sont l'effet de la colère du ciel, et s'avoue le grand coupable. Il confesse ingénûment que, depuis qu'il règne, il s'est livré à une foule d'excès; qu'en conséquence, il prend à la face du ciel, et de bonne foi, la résolution de changer de conduite. Il exhorte les mandarins à suivre son exemple, et le simple peuple à imiter les mandarins.

Mais la confession, hélas! n'est pas entière. Du christianisme, qu'il persécute, il n'en dit pas un mot. Et cependant, personne ne l'ignore, le mal est là : le sang innocent crie vengeance.

Les mandarins ont plus d'une fois rendu justice à l'innocence et à la vertu des chrétiens. « Nous savons bien que vous n'êtes pas des malfaiteurs, disaient-ils quelquefois. Hé! si vous étiez des malfaiteurs, nous ne vous aurions pas pris! Ne savez-vous pas que c'est précisément les braves gens que le roi ordonne d'arrêter? Tous les missionnaires sont certainement les plus

honnêtes gens qu'on puisse trouver. Eh bien! c'est eux que le roi ordonne de mettre à mort. » De tels aveux n'ont rien d'étonnant lorsqu'on sait par quelles vertus les chrétiens les méritaient.

Mais voici un aveu plus remarquable encore. Un grand mandarin disait un jour : « Il y a vraiment « quelque chose d'extraordinaire dans cette religion « de Jésus! Tous ceux qui l'ont une fois embrassée, « ou ne la quittent plus, ou, s'ils la renient, on voit « bien, à leur tristesse, que la crainte de la mort a « seule pu les y déterminer. Ces gens ne sont point « ensorcelés, comme on le dit; l'amour qu'ils ont pour « la religion est le seul lien qui les y attache. De plus, « depuis que j'ai versé le sang chrétien, je n'ai point « l'esprit tranquille comme à mon ordinaire; je suis « troublé jour et nuit. Oui, il y a quelque chose d'ex- « traordinaire dans cette religion de Jésus (1)! »

Le peuple, encore plus que les mandarins, laissait échapper des témoignages de son admiration, quelquefois même de sa vénération pour les martyrs. Il s'établit au Tonkin un commerce dont l'histoire seule des martyrs offre des exemples. « On vit les bourreaux, exploitant les dépouilles de leurs victimes, mettre à prix le sang qui s'attachait à leurs robes, vendre en détail la barbe des suppliciés, trafiquer de leurs cangues, de leurs cages, et de tout ce qui fut pour eux un instrument de douleur. La foule se battait pour en avoir à quelque prix que ce fût. Dans ces circonstan-

(1) *Annales*, t. XII, p. 515-517.

ces, les acheteurs, même idolâtres, étaient si nombreux, que la vente était bientôt épuisée. Alors on arrachait les herbes, on ramassait précieusement la terre du lieu où le sang des martyrs avait coulé. Les païens faisaient boire de ce sang à leurs enfants malades, et on assure qu'ils guérissaient. Les bourreaux disent qu'au moment où ils frappaient les martyrs, il s'exhalait comme un parfum ; avant de leur trancher la tête, ils les priaient ordinairement de leur pardonner, et leur demandaient la permission de les faire mourir (1). »

On le conçoit, un peuple qui exprime de tels sentiments, ne fussent-ils qu'accidentels, ne doit pas être seul frappé ; les chefs de ce peuple sont les grands coupables et doivent être les premiers punis.

Minh-Menh eut donc son tour. Plusieurs fois déjà de cruelles maladies l'avaient averti du jour de la vengeance divine. Dans le courant de juillet de l'année 1838, au fort de la persécution, il avait fait une maladie très grave ; des douleurs excessives dans les entrailles semblaient rendre son état désespéré. Dans un moment où il souffrait davantage, ses fils et plusieurs grands mandarins allèrent le voir, et lui dire que sa maladie était peut-être un châtiment de la persécution. Soudain il se leva de son lit tout bouillonnant de colère, déclara qu'il persécuterait la religion tant qu'il vivrait, et qu'une fois rétabli, il l'exterminerait entièrement dans ses États (2).

(1) *Annales*, t. XII, p. 522.
(2) *Annales*, t. XII, p. 547.

Mais il est écrit que le Seigneur « rendra aux impies « leurs iniquités et les perdra dans leur malice (1). »

Dieu donna donc à Minh-Menh le temps de se recueillir pour accomplir une partie de son odieux projet, puis il fit retentir les formidables arrêts de sa justice : « Tu ne vivras pas davantage, et tu mour- « ras (2)! »

C'est ainsi qu'il est arrivé de tout temps aux persécuteurs de l'Église : Pharaon, Antiochus, Néron, Domitien, Maximien, Dèce, Dioclétien, et une foule d'autres dans les premiers siècles sont les sanglantes lumières de ce tableau providentiel, sans compter les leçons non moins grandes des temps modernes. Malheur à qui persécute les oints du Seigneur! « Le Seigneur a me- « nacé même les rois à cause d'eux. Gardez-vous de « toucher à mes christs, et ne faites pas de mal à mes « prophètes : *Nolite tangere christos meos* (3)! »

Parole fameuse et menace foudroyante que Minh-Menh allait bientôt expérimenter.

« Il venait de célébrer sa cinquantième année, et, à cette occasion, de grandes réjouissances officielles avaient été faites dans tout son royaume. Il était alors bien portant. Vainqueur de tous ses ennemis, il avait établi une paix forcée dans son empire, et se promettait encore de longs jours d'un règne heureux ; mais la main invisible du Tout-Puissant avait écrit sa condam-

(1) IV Reg., XX, 1.
(2) Ps. XCII, 23.
(3) I Par., XVI, 21, 22.

nation sur les murs de son palais. Tout à coup il se rompt un intestin dans une chute de cheval, et après d'horribles douleurs, qu'aucun médecin ne peut soulager, il meurt le 20 janvier 1841 (1).» Le Seigneur avait frappé Minh-Menh comme autrefois l'impie Antiochus : « Une douleur cruelle et d'affreux tourments déchi- « raient ses entrailles (2). »

La nouvelle de sa mort fut accueillie dans tout l'empire annamite par des réjouissances publiques ; les paysans surtout en parlaient avec un rare plaisir. « Les impies tomberont sans honneur, dit la Sagesse, « et ils deviendront à jamais un objet d'opprobre entre « les morts... et leur mémoire périra (3). »

Un missionnaire nous a tracé en quelques lignes l'éloge funèbre de ce prince impie (4) :

« Minh-Menh n'est plus; Dieu l'a jugé!... Ses actes publics publient assez que, dans sa poitrine, battait le cœur de Néron. Eh bien, le croiriez-vous, sa conduite privée offre des traits plus horribles encore.

« A l'époque du soulèvement de la basse Cochinchine, il prit le parti d'enfouir tous ses joyaux dans un lieu secret pour les soustraire à la rapacité du vainqueur dans le cas où il serait réduit à prendre la fuite. Minh-Menh chargea de cet office une jeune fille de sa cour, à laquelle il eut soin de prodiguer quelques faveurs si-

(1) Mgr Ximenès. — Voir aussi pour ces détails : *Annales*, t. XVI, p. 502.
(2) II Machab., IX, 5.
(3) Sap., IV, 18, 19.
(4) Mgr Miche, *Annales*, t. XV, p. 122.

gnalées afin que personne ne pût soupçonner le dénouement qu'il préparait. Chacun enviait le sort de la jeune favorite, quand tout à coup sa fin tragique répandit la terreur dans le palais, et prouva que tout est à craindre de la part d'un tyran hypocrite, ses caresses aussi bien que son courroux. La jeune fille avait été poignardée, et afin d'être plus sûr de posséder seul la clé de son secret, le roi se fit apporter sur un plat la langue de sa victime.

« Un autre trait. Le monarque était toujours suivi d'une jeune fille portant un vase rempli de feuilles de bétel. Or, dans un moment d'ivresse (ce qui arrivait presque tous les jours), le roi prétendit qu'il lui en manquait une; qu'il les avait comptées, et que sa suivante était nécessairement coupable du larcin. Celle-ci eut beau prouver son innocence et démontrer que le roi lui-même avait mâché le bétel qu'on l'accusait d'avoir pris, elle n'en fut pas moins envoyée à la mort. Cinquante feuilles de bétel valent à peine deux sous!

« Minh-Menh aimait aussi l'argent. Une famille du voisinage de la cour avait le malheur d'être riche, crime qu'il faut, dans ce pays, envelopper de la nuit la plus profonde, sans quoi il attire un déluge de vexations. La cupidité du prince trouva bientôt le moyen de faire passer l'or de cette famille dans ses coffres. Il y avait dans cette maison une jeune fille que le souverain demanda pour épouse. La refuser, c'était tout perdre. On la lui donna donc; mais, au lieu de la traiter avec égards, il feignit de n'avoir pour elle que de l'aversion, et la fit attacher à un piquet dans l'écu-

rie de ses chevaux. C'était sa demeure la nuit et le jour. Cet expédient produisit son effet : les parents, navrés de douleur, comprirent la pensée du prince, et, par les plus riches présents, s'efforcèrent de lui inspirer un peu plus de bienveillance pour leur enfant ; mais leurs sacrifices ne changèrent rien à la position de l'infortunée, qui leur dit dans un moment de désespoir : « Si je ne craignais pas de vous faire exterminer « tous, je m'étranglerais à ce poteau.» Toute la fortune de la famille finit par s'en aller en largesses, et, la cupidité du prince une fois satisfaite, la fille fut déliée et renvoyée chez elle, où il n'y avait plus de riz à manger!

« Voici quelque chose de plus révoltant encore. Minh-Menh avait fait prendre un tigre royal de belle taille qu'il tenait enfermé dans un enclos formé de gros pieux, et qu'il aimait à contempler, surtout quand il mettait en pièces une proie vivante. Un jour, il prit envie à Sa Majesté d'exposer un homme à la dent de la bête féroce pour se donner un spectacle tout à fait en harmonie avec ses inclinations sanguinaires. Il vit un soldat de sa garde au fond de la cour et le fit appeler ; puis, sans autre préambule, il jette quelque chose dans la loge du tigre et dit au soldat : « Va chercher! » Ces paroles furent pour l'infortuné un coup de foudre. Obéir, c'est mourir! résister, c'est mourir encore! Placé entre deux tigres, que fit-il? En homme qui comprend sa position, il s'exposa à la fureur de celui qui lui parut le moins féroce, et il descendit dans l'amphithéâtre. Il avait bien deviné : le tigre, contre l'attente du tyran, laissa remonter le soldat annamite. »

« En vérité, dit Mgr Retord, la cruauté de ce prince n'a peut-être d'égale que sa folie : il prétend commander aux esprits comme aux hommes, aux êtres inanimés comme à ceux qui sont doués de raison et de sentiment. Il fait mettre à la cangue et fouetter les navires qui ne marchent pas bien, les idoles qui ne donnent pas de la pluie quand il en veut; il fait administrer des médecines aux canons exposés à l'air lorsqu'il les voit couverts d'humidité, « parce que, dit-il, ils suent de la peine qu'ils ont eue en faisant la guerre aux rebelles. » Il honore la mort de ses éléphants par des décharges d'artillerie, et fait mettre à la chaîne les gens qui, chargés d'en prendre soin, n'ont pas su les guérir (1). »

Tel était l'homme qui, dans ses décrets sanguinaires, osait appeler les chrétiens *barbares et sauvages.*

Les mandarins, principaux intruments du persécuteur, reçurent à leur tour le châtiment qu'ils méritaient. L'un d'eux, digne favori de Minh-Menh, fut saisi d'affreuses douleurs au moment où il proférait des menaces contre les chrétiens, et passa de son tribunal au tombeau. Le grand juge Quan-An, de Nam-Dinh, fut condamné à restituer soixante et dix mille ligatures aux chrétiens, à être écorché vif et scié en deux; sa femme et six domestiques à être décapités.

« Son malheur, dit le P. Serrador, est à ses propres yeux une vengeance du ciel; il est si convaincu que le sang innocent des chrétiens retombe sur sa tête, qu'il

(1) *Annales*, t. XII, p. 548.

demande souvent aux fidèles lequel de nos martyrs leur semble plus puissant devant Dieu, afin de l'apaiser, dit-il, par des sacrifices, et d'obtenir par son intercession la délivrance des maux qui l'accablent.

« Le fameux Trinh-Quang-Khanh a éprouvé le même sort : il a été publiquement dégradé ainsi que le premier ministre du trésor royal; tous deux sont dans les fers et à la veille de rendre compte des vexations qu'ils ont exercées sur les chrétiens. Bien qu'ils aient de puissants protecteurs, il leur sera difficile d'échapper à la colère du roi, qui est informé de tous leurs méfaits.

« Le châtiment de ces grands coupables a jeté la terreur parmi tous leurs complices. A les voir maintenant rechercher la solitude et les ténèbres, eux qui se liguaient naguère avec tant de fierté contre les chrétiens, on comprend que le cri de leur conscience s'unit à la réprobation des hommes pour flétrir leur conduite passée. Une égale crainte s'est ainsi emparée des maîtres des cérémonies que Minh-Menh avait préposés dans chaque village à l'enseignement des rits superstitieux. Loin de tyranniser les fidèles, ils osent à peine les regarder en face : le grand jour les effraie; on dirait que, proscrits à leur tour, ils s'attendent à partager d'un moment à l'autre le sort du grand mandarin, comme ils ont coopéré à ses injustices. Ainsi se vérifie cet oracle du Saint-Esprit : « Les justes verront et se- « ront dans la joie, et l'innocent se rira d'eux (1). »

(1) Job, XXII, 19. — P. Serrador, procureur à Macao. *Annales*, t. XV, p. 252.

Mais si les justes se réjouissent, ils pleurent aussi. En effet, quel affligeant spectacle présentait alors la mission du Tonkin! L'héritage des Frères-Prêcheurs, le Tonkin oriental, a surtout été saccagé. « Un torrent furieux qui se précipite à flots débordés sur les campagnes, dit Mgr Retord, n'est pas plus fatal aux moissons que les mandarins ne l'ont été aux églises du Tonkin oriental. »

L'orage, du reste, s'était fait sentir dans tous les Etats de Minh-Menh. Avant la persécution, on comptait dans l'empire d'Annam 4 évêques, 25 missionnaires européens, 180 prêtres indigènes, 1,000 catéchistes, 3,000 serviteurs des Maisons du bon Dieu, 500 étudiants des lettres latines, 1,500 religieuses, 200 résidences de missionnaires, 100 couvents, de très nombreuses églises, plus de 1,000 dans le vicariat oriental (1).

Les évêques ont donné leur vie les premiers; treize missionnaires européens les ont suivis; vingt-trois prêtres indigènes, parmi lesquels neuf Dominicains, ont reçu la couronne du martyre; d'autres ont confessé glorieusement la foi dans les prisons; un grand nombre de catéchistes, de soldats, de simples fidèles ont aussi répandu leur sang pour la foi ou sont morts dans l'exil. Les colléges sont dispersés, les églises et les couvents détruits, les ornements sacrés perdus.

Les pertes sont grandes; mais aussi quel trésor de

(1) Marette, *Pos. sup. introd. caus.*, p. 11.

gloire et de mérite dans la multitude des confesseurs et des martyrs, quelle espérance et quelle force dans le bras tout-puissant du Seigneur, qui « sait délivrer les justes des épreuves (1). »

Nous verrons cette manifestation de la Providence divine au chapitre suivant : quelques jours moins agités suffiront pour préparer le Tonkin aux luttes à venir.

(1) II Petr., II, 9.

CHAPITRE XI

Histoire de quinze ans (1841-1856).

Thieu-Tri monte sur le trône. — — L'Eglise du Tonkin répare ses pertes : Mgr Retord sacré évêque d'Acanthe ; Mgr Hermosilla, évêque de Miletopolis ; Mgr Ximenès, évêque de Ruspe. — Une fête de saint Dominique au Tonkin. — La persécution recommence : glorieuse confession du catéchiste Nhan, du Père Dominique-Joseph Truc et du Père Thomas Tuân. — Le Père Raymond Barcelo à Phu. — Mort de Thieu-Tri ; avènement de Tu-Duc. — L'Eglise annamite se prépare à la lutte : le vicariat oriental et le vicariat central. — Edit de persécution : diverses arrestations. — Un nouvel édit plus terrible encore : Augustin Shœffler, missionnaire français, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, martyr, 1er mai 1851. — Tu-Duc *se convertit !* — Mort de Mgr Marti, 26 août 1852. — Marche progressive de la mission du Tonkin, malgré la persécution qui se réveille. — Sacre de Mgr Melchior. — Mgr Hermosilla, captif. — Joseph Tru, dominicain, martyr.

Thieu-Tri succéda à Minh-Menh (1841). Ce n'était pas la paix, mais une trêve que la miséricorde divine accordait à ces chrétientés persécutées. Le caractère du nouveau prince ne pouvait, du reste, donner aucune garantie de sécurité. « Il a, disaient les Annamites, tous les vices de son père sans en avoir la capacité. »

Les missionnaires se laissèrent néanmoins aller à la joie et rendirent grâce à l'infinie miséricorde qui donnait alors à l'Église du Tonkin des jours un peu plus sereins.

« Je ne sais, disait en 1842 le R. P. vicaire provincial des Frères-Prêcheurs, ce que Dieu nous réserve; cependant, à en juger par la révolution qui s'opère, une carrière de prospérité et de succès paraît s'ouvrir pour la religion. C'est, du moins, notre espoir, et nous le croyons fondé. D'un côté, la piété des fidèles se ranime : on les a vus pendant la sainte quarantaine se presser en foule dans les églises et dans les chapelles domestiques, réciter publiquement les prières d'usage, se livrer à tous les exercices religieux avec une telle solennité que leur conduite, envisagée d'après les règles ordinaires de la prudence, n'eût été propre qu'à les compromettre, car les décrets de proscription n'ont pas encore été rapportés; et toutefois, ce qui nous donnerait à croire que Dieu lui-même inspirait leur zèle, il n'en est résulté aucune suite fâcheuse; au contraire, le courage des néophytes s'est raffermi; les apostats eux-mêmes commencent à déplorer leur chute et à demander la pénitence.

« D'un autre côté, les dispositions du gouvernement à notre égard paraîtraient s'améliorer. On est loin, sans doute, de nous être favorable; mais il semble qu'on ne veuille plus se montrer persécuteur. A l'appui de cette conjecture, je pourrais alléguer plus d'une raison, sinon péremptoire, au moins plausible. D'abord, c'est le silence du nouveau roi : aucun édit n'est en-

core venu témoigner de sa haine contre nous; loin de là, plusieurs actes officiels peuvent être regardés comme un désaveu et une réparation des torts de son père : les condamnations prononcées sous le règne précédent, non seulement restent sans exécution, mais obtiennent des commutations notables qui finiront, je l'espère, par une complète amnistie. De plus, les principaux instigateurs de nos maux, ceux qui ont été les plus ardents promoteurs et les plus dévoués instruments des fureurs de l'ancien roi, sont maintenant, pour la plupart, ou destitués ou dans les fers, juste châtiment de leurs cruautés et de leurs rapines (1). »

Le Tonkin marchait donc vers une restauration religieuse et tout semblait promettre un avenir plus prospère. Le Saint-Siége venait de confier à l'archevêque de Manille et au provincial des Frères-Prêcheurs aux Philippines le soin de nommer deux vicaires apostoliques pour remplacer les deux illustres et vénérables évêques martyrs. Leur choix tomba sur les Pères Jérôme Hermosilla et Romuald Ximenès, tous deux non moins recommandables par leur ancienneté dans la mission que par leur prudence et leur intrépidité durant les années périlleuses qui venaient de s'écouler.

Sur ces entrefaites, Mgr Retord, évêque nommé d'Acanthe, vicaire apostolique du Tonkin occidental, était allé, avec des difficultés et des périls innombrables, recevoir l'onction sainte dans l'église des Frères-Prêcheurs de Manille. Cette touchante cérémonie eut

(1) *Annales*, t. XV, p. 358.

lieu le 31 mai 1840. Le 16 janvier de l'année suivante, Mgr Retord rentrait dans son vicariat. Mgr Hermosilla ayant appris son retour arriva, après avoir surmonté bien des obstacles, le 23 avril 1841, au milieu de la persécution, chez M. Jeantet, où allaient bientôt se trouver réunis l'évêque consécrateur, deux autres missionnaires français et plusieurs prêtres indigènes.

« C'est assisté de ces fervents confrères, dit Mgr Retord, que j'ai sacré Mgr Hermosilla. Cette cérémonie eut lieu le 25 avril dans une hutte couverte de paille, dans un village situé sur le bord d'une épaisse forêt, afin qu'en cas de danger imminent nous puissions nous y réfugier. Vous pouvez bien vous imaginer que la solennité de cette cérémonie ne fut pas pompeuse. Presque aussitôt après, Sa Grandeur est repartie pour aller conférer le caractère épiscopal à son coadjuteur; car ici, il faut se hâter d'imprimer l'onction sainte sur d'autres fronts, quand notre tête est peut-être à la veille de tomber sous le fer des bourreaux (1). »

Cependant Trinh-Quang-Khanh vivait encore. Il mit tout en œuvre pour saisir au passage l'intrépide successeur des Delgado et des Hénarès; mais la Providence veillait sur le Père Hermosilla. Le nouveau pontife, avant de succomber glorieusement dans la lutte, vit passer encore bien d'autres dangers, et présida non seulement à la restauration du culte à cette époque, mais soutint, vingt ans plus tard, les missionnaires et les fidèles dans une persécution non moins terrible que celle de Minh-Menh.

(1) *Annales*, t, XIV, p. 147.

Mgr Hermosilla, sacré évêque de Miletopolis, se rendit donc à Cao-Xa, sa résidence ordinaire. Ce bourg considérable, situé dans la province de Hung-An, était peuplé de nombreux et fervents chrétiens, et offrait en ce moment aux missionnaires un abri sûr où personne ne pouvait les troubler. Le sacre de Mgr Ximenès, évêque de Ruspe, s'y fit en grande pompe le 29 juin 1841, fête des bienheureux apôtres Pierre et Paul. Le P. Rivas et le P. Marti assistaient le prélat consécrateur. Un grand nombre de religieux et de prêtres indigènes entouraient l'autel et servaient dans les différentes fonctions du cérémonial romain. Pendant la nuit, de pieux chrétiens avaient orné avec le plus de splendeur possible la salle destinée à cette auguste cérémonie. Depuis longtemps ces cœurs affligés n'avaient éprouvé une si douce consolation : religieux, prêtres, catéchistes, religieuses et simples fidèles, tous pleuraient de joie en voyant ce triomphe de la religion.

L'épiscopat rétabli, il fallait agir. « Le premier objet qui s'est présenté à notre sollicitude, écrit le P. Marti au Rme P. Général des Frères-Prêcheurs, c'est la réunion de nos étudiants, qui, semblables à des brebis privées de leur pasteur, s'en allaient errant çà et là. De leur éducation, en effet, dépend la conservation et l'accroissement de la mission; car c'est dans leurs rangs que nous allons chercher ces prêtres et ces catéchistes qui consacrent péniblement leur vie à la conversion des infidèles et à l'administration des sacrements aux chrétiens. Pour les Européens, comme ils sont ordinairement très peu nombreux, et d'ailleurs plus exposés aux

persécutions, il est rare qu'ils puissent publiquement et avec liberté exercer de semblables ministères. C'est pourquoi, dès l'année qui vit mourir le tyran, nos deux colléges où s'enseignent le latin et la théologie furent relevés, mais dans un autre lieu et avec de grandes fatigues et dépenses (1). »

Il y avait encore au Tonkin oriental en 1844, 30 religieux Dominicains indigènes, 18 prêtres séculiers indigènes, 6 missionnaires européens, sans compter le vicaire apostolique et son coadjuteur. Ce nombre était bien petit en présence d'une si riche moisson. De longtemps encore on ne pouvait espérer l'augmentation du clergé indigène. « Avant dix ans, ajoutait le P. Marti, nous ne remplirons pas le cadre d'ouvriers apostoliques nécessaires à cette mission. »

Dix ans plus tard le vide était rempli et la persécution recommençait.

Pauvres missionnaires, semblables aux abeilles, ils paraissent travailler souvent pour l'homme ennemi. Le moment du repos et du légitime bonheur disparaît : la croix a une vertu et une récompense au-delà de ce monde.

« Voilà pour le clergé, dit encore le P. Marti. Quant aux néophytes, ils ont peut-être gagné en nombre et en ferveur. Ce n'est pas que la persécution les ait épargnés, qu'elle n'ait occasionné bien des chutes ; mais l'apostasie des vaincus a été passagère : un

(1) Lettre du P. Marti, vicaire provincial au R^me^ P. Général des Frères-Prêcheurs, 28 mai 1844. *Annales*, t. XVII, p. 355.

prompt retour a suivi l'égarement momentané de la peur. A quelques rares exceptions près (et on peut dire de ceux-là qu'avant de quitter nos rangs ils n'étaient déjà plus des nôtres), le renoncement à la foi, le concours aux superstitions légales, ont été purement extérieurs; on s'est prêté à des apparences criminelles pour échapper à des tourments horribles. Mais aujourd'hui, l'orage calmé, tous sont venus aux pieds du prêtre déplorer leur pusillanimité sacrilége; bien plus, on a vu ceux qui passaient pour indifférents avant la persécution, ceux dont la tiédeur trop connue était presque un scandale, secouer depuis leur sommeil léthargique, devancer leurs frères aux tribunaux sacrés et servir de modèles aux âmes les plus pieuses. D'après les notes que les missionnaires m'ont transmises, il est constant que, sur plusieurs points de nos districts du nord et de l'est, le total des sacrements administrés l'année dernière égale, s'il ne le dépasse pas, le chiffre des années de paix.

« C'est qu'en effet nos prêtres annamites ont pleine liberté, de la part des mandarins, pour l'exercice du saint ministère; s'ils s'assujettissent encore à quelques précautions dictées par la prudence, c'est moins pour éviter les poursuites des soldats que les piéges de certains spéculateurs cupides qui, dans la capture d'un prêtre, voient un moyen d'extorquer une rançon. Les missionnaires européens eux-mêmes ne craignent pas de se montrer dans les villages qui leur offrent une certaine sécurité; ainsi Mgr le vicaire apostolique et son coadjuteur viennent de parcourir presque toute la pro-

vince du nord, et, dans chaque village qu'ils ont visité, ils ont administré la confirmation.

« Plus de réserve est commandée dans la province du midi, où l'autorité se montre plus sévère et les méchants plus audacieux. Là, par conséquent, la témérité du zèle appellerait évidemment le danger, ainsi que viennent d'en faire l'expérience deux de nos prêtres annamites : l'un, Dominique-Joseph Truc, prêtre séculier, a été arrêté le 7 avril ; et l'autre, Thomas Tuân, religieux de notre Ordre, le 21 du même mois. Je sais que l'amour de l'or a été l'unique cause de cette double arrestation ; mais le bruit n'en est pas moins parvenu au chef-lieu de la province où les deux prisonniers sont maintenant dans les fers.....

« Le roi Thieu-Tri paraît avoir hérité de l'impiété de son père. Toutefois, jusqu'ici il n'a lancé contre les chrétiens aucun nouveau décret ; mais cette trêve qu'il leur accorde, est peut-être moins la preuve de ses dispositions bienveillantes que le résultat de la frayeur que lui inspire la France, et il est à craindre que cette frayeur venant à cesser, sa fureur n'éclate avec plus de rage. Mais nous savons et nous croyons fermement que le cœur des rois est dans la main de Dieu. Si donc la ferveur de nos prières et l'ardeur de nos soupirs monte jusqu'à ce Roi des rois, il saura nous donner la paix pour la gloire de son Nom et le salut des âmes.

« C'est pourquoi, mon Révérendissime Père, veuillez recommander à tous ceux de nos frères qui habitent près de vous la maison du Seigneur, de se souvenir

dans leurs pieuses veilles de nous qui portons le poids de la chaleur et du jour; de se rappeler aussi de cette Église du Tonkin demandant pour elle une paix si désirée et longuement attendue. Je conjure encore et je supplie nos très chères sœurs, les épouses de Jésus-Christ, de ne pas nous oublier dans leurs prières; et, me servant des paroles de saint Léandre de Séville à sa sœur sainte Florentine, je leur dirai : « Je tiens pour « certain que Dieu s'incline pour écouter en notre fa- « veur les prières des vierges (1). »

Comme on le voit par la lettre du P. Marti au Père Général des Frères-Prêcheurs, l'orage qui semblait devoir tout détruire au Tonkin se dissipa peu à peu; si le ciel n'est pas encore complétement serein, s'il reste quelques nuages, ce ne sont plus que des éclairs fugitifs et de timides grondements de la foudre.

Un autre missionnaire signale également les espérances qui accompagnaient cette époque de restauration religieuse au Tonkin. « Un mandarin qui avait arrêté plusieurs catéchistes était allé, accompagné d'autres mandarins locaux, rendre visite au mandarin des sceaux, qui est le secrétaire du roi; il croyait obtenir de sa part des marques de satisfaction, mais le contraire arriva. Ce haut fonctionnaire lui dit d'un ton indigné : « Vous êtes plus coupables que les chrétiens eux-mêmes, vous qui les avez arrêtés, sans en avoir reçu l'ordre du roi ou des grands mandarins; et je me rendrais coupable

(1) Lettre du P. Marti au R^me^ P. Général des Frères-Prêcheurs. *Annales*, t. XVII, p. 356 et suiv.

« à mon tour si j'approuvais cette arrestation. » Cette sévère réprimande enleva toute espérance au mandarin persécuteur ; les catéchistes furent délivrés (1).

Le même missionnaire ajoute : « La preuve la plus éclatante des progrès que fait le christianisme dans cette contrée, c'est que l'année dernière huit villages d'infidèles, sans excepter leurs mandarins locaux (maires), ont demandé tous ensemble des catéchistes, pour leur enseigner la doctrine chrétienne et les disposer au baptême. Je ne saurais vous dire quelle joie nous apporta cette heureuse nouvelle. Des catéchistes furent envoyés à l'instant ; les instructions de ceux-ci, celles des missionnaires et de quelques prêtres indigènes, mais surtout le zèle et l'activité de Mgr le vicaire apostolique qui s'était empressé d'accourir, ont tant avancé les choses, que ce digne prélat, pour sa part, a baptisé en deux jours quatre-vingt-seize adultes et donné la communion à cent nouveaux convertis.

« Mais cette joie fut troublée par l'arrestation d'un catéchiste nommé Dat, qui avait été envoyé par le Père Marti pour compléter l'instruction des néophytes de ces villages. On le conduisit chez le mandarin de la justice, qui le condamna à recevoir quarante coups de rotin. Cette sentence fut exécutée d'une manière si cruelle, que, lui ayant déchiré les chairs, on le laissa dans l'état le plus pitoyable ; puis il fut renvoyé en prison.

« Mais, ô Dieu de miséricorde ! que vos voies sont impénétrables ! que vos pensées ressemblent peu à celles

(1) Lettre du P. Raymond Barcelo. *Annales*, t. XVII, p. 341.

des hommes! Le mandarin voulait punir ce catéchiste en le jetant dans un cachot, et, dans cette même prison, ce catéchiste a converti et baptisé un assassin qui, après avoir pleuré ses crimes, a souffert avec tant de résignation la peine qu'il avait méritée, qu'au moment où on lui coupait le poignet, on l'entendit s'écrier: *O Jésus!* et il mourut ainsi en invoquant le très doux Nom de son adorable Rédempteur.

« Cette conversion ne fut pas le seul événement remarquable qui accompagna l'arrestation du catéchiste. Pendant qu'il attendait la sentence définitive du mandarin de la justice, le roi apprit la manière arbitraire avec laquelle ce magistrat avait agi à son égard. En effet, aucune autorisation ne lui avait été donnée; il avait laissé de côté les formalités ordinaires; même il n'avait point présenté de rapport au mandarin général. Dès lors, certain que le roi lui ôterait la vie ou du moins son emploi, ne pouvant supporter cette pensée humiliante, il eut recours au suicide. Après sa mort, des négociations furent entamées avec le mandarin général; il accorda la liberté du catéchiste moyennant la somme de 20 barres d'argent, c'est-à-dire 1,400 fr. (1).»

On marchait de jour en jour vers une tranquillité plus parfaite. En 1843, le P. Marti donna une mission à Cao-Xa. « Dieu, riche en miséricorde, dit ce missionnaire, a versé si abondamment ses grâces que, pendant les cinq derniers jours des exercices, nous entendîmes plus de cinq cents confessions, dont la plupart étaient

(1) Lettre du P. Raymond Barcelo, *Annales*, t. XVII, p. 341.

de deux, trois et cinq ans; quelques-unes même remontaient plus haut. Le P. Rivas et deux Pères tonkinois me prêtaient le concours de leur ministère; nous étions jour et nuit au confessionnal, et cependant nous ne pûmes satisfaire les désirs de tous nos chrétiens, dont plusieurs furent renvoyés pour être entendus après les exercices. Ce ne furent pas seulement les habitants de Cao-Xa, comme nous l'avions pensé d'abord, qui arrivèrent à nous; il en vint aussi d'autres chrétientés, de sorte que la foule était telle, que l'église et la cour qui est assez vaste se trouvaient encombrées. Le matin et le soir le nombre des assistants dépassait le chiffre de mille, et le dernier jour, qui était la fête du Saint-Rosaire, la plupart d'entre eux furent obligés de rester debout, même pendant l'élévation, tant l'affluence était considérable. Ce jour-là nous avions orné notre pauvre église à l'aide de tentures et de jolies gravures venues de France; il y eut grand'messe et sermon. Jamais nos chrétiens n'avaient été témoins d'une semblable cérémonie; aussi se retirèrent-ils singulièrement touchés. Rien ne vint troubler l'ordre, et par là nous voyons que, lorsque Dieu inspire une pensée, il sait la conduire à bon terme, au-delà de toutes les prévisions humaines. »

Cette consolation ne fut pas la seule. La même année on célébra la fête de saint Dominique avec un éclat et une pompe depuis longtemps inconnus.

« Mgr le vicaire apostolique étant venu dans notre collége, dit encore le P. Marti, nous voulûmes solenniser ensemble la fête de notre glorieux Père saint Dominique.

Notre petite église n'a rien de splendide; des tentures en damas et quelques tableaux nous servirent à l'orner : sa toiture est soutenue par trente-deux piliers qui lui donnent un certain aspect; mais ses trois nefs, longues seulement de soixante-dix pieds et larges de vingt-cinq, ne pouvaient suffire à la foule des fidèles. Nous fûmes obligés de dresser une tente. Monseigneur se voyait en ce jour-là entouré de quatre prêtres européens, de neuf prêtres indigènes, et environ de deux cents catéchistes ou étudiants. Aussi nous fut-il donné de célébrer, avec toute la solennité qu'on pourrait déployer en Europe, une messe pontificale suivie d'un sermon (1). »

Quelle joie pour ces missionnaires de se trouver ainsi réunis dans une fête toute chrétienne ! Dans l'excès de leur bonheur, il leur semble que la pompe de leurs cérémonies sous une église de bambous et couverte de chaumes dépasse déjà les solennités des plus belles cathédrales de l'Europe. Ils se réjouissent dans le Seigneur, et ils ne sont point trompés dans leurs consolations. La parole du prophète est vraie pour tous les temps et pour tous les peuples : « Fille de Sion, fais « entendre des hymnes de louange; Israël, pousse des « cris de joie; réjouis-toi de tout ton cœur, tressaille « d'allégresse, fille de Jérusalem... Jéhovah, ton Dieu, « est au milieu de toi; il est le Dieu fort, il est ton « Sauveur : il se réjouira en toi, il se reposera en ton « amour, il tressaillera d'allégresse en publiant tes « louanges. Je rassemblerai tes enfants, si longtemps

(1) *Annales*, t. XVII, p. 348-349.

« éloignés de tes solennités; ils ne seront plus livrés à « l'opprobre (1). »

Mais, hélas! cette joie pure des enfants de Dieu n'est pas permanente sur la terre : la vie de l'homme est un combat continuel. « On ne peut être couronné, dit « saint Augustin, sans avoir vaincu ; on ne peut vaincre « sans combat; on ne peut point combattre sans enne- « mis et sans tentations (2). »

Au mois de janvier 1844 la lutte recommença. Mgr Retord et Mgr Gauthier furent poursuivis dans le Tonkin occidental. La persécution se généralisa bientôt dans le Tonkin oriental : on arrêta un prêtre et plusieurs chrétiens. Deux autres prêtres eurent le même sort.

« Combien de temps encore, dit le P. Marti, nos lettres ne seront-elles que le récit de nos souffrances! Nous qui serions si heureux de voir la paix, achetée au prix de tant de sang et d'épreuves, rendue à cette Église désolée, il nous faut encore vous entretenir de ses combats sans cesse renaissants; mais, du moins, il se mêle à nos tristesses des souvenirs de vertus, des exemples de courage qui en adoucissent de beaucoup l'amertume.

« Au mois de février de l'année dernière, j'avais envoyé un de nos élèves nommé Nhan à la capitale de la province du midi pour y prendre certaines mesures

(1) Sophonie, III, 14, 17, 18.

(2) Nec potest coronari, nisi vicerit; nec potest vincere, nisi certaverit; non potest certare, nisi inimicum et tentationes habuerit. Aug. *in Ps.* LX.

dans l'intérêt de la mission. A peine était-il arrivé que les satellites entourent la maison où il logeait, se saisissent de sa personne, lui lient les mains derrière le dos, et l'entraînent de force au tribunal des supplices. « Grand mandarin, disent-ils en le présentant au « juge, nous vous amenons un mauvais sujet, un caté- « chiste né à Ké-Vinh, qui est venu à la capitale pour « encourager ses coréligionnaires dans leur désobéis- « sance aux lois. »

« L'accusation ne pouvait être plus fausse, car le néophyte n'avait pas la mission qu'on lui supposait, et, de plus, il était si peu originaire de Ké-Vinh, qu'il n'y avait jamais mis le pied, et n'y connaissait même personne. Cependant il faut avouer que le délateur, tout en se méprenant, avait été assez bien renseigné. Un catéchiste de Mgr Retord avait, en effet, séjourné quelque temps dans la même maison, et venait d'en sortir juste au moment où les satellites se disposaient à le prendre dans leurs filets.

« C'était donc un coup manqué, et le mandarin s'en aperçut aussitôt ; mais, avant de mettre mon élève en liberté, il voulut l'obliger à marcher sur la croix, ce que le néophyte repoussa avec une généreuse énergie. Le juge n'insista point; mais, espérant que l'accusé céderait plus aisément à l'exemple qu'aux sollicitations, il envoya chercher en prison un malheureux chrétien qui avait racheté ses jours aux dépens de sa foi, et le fit passer et repasser sur la croix à la vue du pieux confesseur. Au spectacle de l'apostasie le juge joignit ses menaces, les satellites leurs brutales imprécations :

tout échoua devant la fermeté du jeune Nhan, profondément affligé, mais non séduit par le crime de son frère.

« Honteux d'une première défaite, le mandarin ordonna à deux bourreaux de se saisir de leur victime et de la frapper de verges jusqu'à ce qu'elle eût foulé la croix; mais le confesseur de Jésus-Christ supporta les tourments avec un tel courage que le mandarin, étonné de son héroïque constance et saisi de pitié à la vue du sang qui jaillit à chaque coup, fit suspendre la torture, et renvoya en prison le catéchiste chargé de la cangue.

« Lorsque ce magistrat crut notre néophyte assez affaibli par la souffrance pour condescendre à ses désirs, il le rappela de nouveau à son tribunal, et lui offrit de le relâcher aussitôt s'il consentait à marcher sur la croix. Son espérance fut encore trompée.

— « Que je sois libre ou enchaîné, lui répondit le chrétien, jamais je ne renierai mon Dieu.

— « Eh bien! qu'on lui attache le crucifix sous les pieds, dit le juge; il faudra bien qu'il marche dessus.

« Les bourreaux obéissent; mais ils ne gagnent rien à cette violence, car le confesseur se jette par terre, et y reste étendu sans qu'on puisse lui faire faire un pas. Vaincu de nouveau, le mandarin parut se radoucir; après avoir commandé qu'on ôtât le crucifix au catéchiste, il l'exhorta à ne pas se perdre par un refus obstiné, et à se prêter de bonne grâce à ce qu'on venait déjà d'accomplir par force. Il n'eut pas plus de succès;

et, se promettant d'être plus heureux une autre fois, il fit reconduire son prisonnier au cachot.

« Le jour suivant, ce fut une épreuve plus délicate et plus perfide. Un des principaux mandarins prit à part le généreux néophyte et lui dit avec une grande douceur :

— « J'ai compris pourquoi tu refuses de fouler aux pieds la croix. C'est sans doute que tu crains le déshonneur d'une apostasie publique, et tu as bien raison ; mais, comme il est impossible de te rendre la liberté sans que tu aies obéi au roi, et que, d'un autre côté, je m'intéresse à ton sort, j'ai bien voulu te citer à huis-clos. Vois-tu, nous sommes seuls ; je te promets un silence absolu. Courage donc, sauve ta vie ; jamais personne ne saura à quel prix tu l'as conservée.

« Cette ruse infernale ne produisit heureusement aucun effet.

— « Ce que je redoute, répondit le prisonnier, c'est la perte de la grâce et non celle de mon honneur ; en secret comme en public, je veux rester chrétien.

« Sur le soir du même jour on le rappela pour la quatrième fois au prétoire, et comme il persistait toujours dans ses premiers refus, le mandarin ordonna aux satellites de lui bander les yeux, et, dans cet état, de le conduire par force sur le crucifix ; mais on eut dit que la foi guidait encore les pieds du confesseur, car on ne put les lui faire poser sur le signe auguste qu'il vénérait. Enfin, un dernier expédient vint à l'esprit des juges : ce fut de lier les jambes du néophyte de manière qu'il ne pût remuer, puis d'attacher à cha-

cun de ses pieds une croix. Joignant alors la dérision à la violence, ils lui demandaient si ce n'était pas pour son Dieu une plus grande ignominie de tenir constamment son image sous les pieds, que de la fouler une seule fois en passant.

« Cette insulte pouvait peut-être consoler les mandarins de leur défaite; pour Nhan, elle ne troubla point la sérénité de son triomphe. Instruit comme il l'était dans sa foi, il savait très bien que des outrages auxquels la volonté reste étrangère retombent sur ceux qui les accomplissent, et non sur celui qui est forcé de les subir. Ce fut aussi son dernier combat. Le mandarin, fatigué d'une lutte où il avait toujours le désavantage, finit par mettre son captif en liberté sans autre forme de procès (1). »

Ainsi se termina la glorieuse captivité du catéchiste Nhan. Le confesseur de la foi pouvait s'écrier, au sortir de la lutte, avec le Roi-Prophète : « Nos ennemis m'ont « heurté pour précipiter ma chute; mais le Seigneur « m'a soutenu. Le Seigneur est ma force et ma gloire; « il est devenu mon Sauveur..... La droite du Sei- « gneur a déployé sa force, la droite du Seigneur m'a « élevé, la droite du Seigneur a signalé sa puis- « sance (2). »— En effet, « Celui qui permet la tentation, dit un Docteur de l'Église, aide les combattants. Dieu ne regarde pas combattre, comme le peuple a coutume de regarder l'athlète. Le peuple avertit l'a-

(1) Lettre du P. Marti. *Annales*, t. XIX, p. 249-252.
(2) Ps. CXVII, 12-16.

thlète par ses cris, mais il ne sait pas l'aider; il peut préparer la couronne, mais il ne peut fournir des forces. Mais quand Dieu regarde ses combattants, il seconde et rend victorieux les efforts de ceux qui l'invoquent; car voici la voix d'un athlète de Dieu : « Si je « disais : mes pieds sont émus, votre miséricorde, « Seigneur, venait les affermir (1). »

Dieu seul avait soutenu le courageux Nhan dans son combat. Une circonstance pieuse, bien digne d'être mentionnée ici, fut sans doute la première cause de son intrépidité devant les tribunaux. « Il est un point de notre règle, dit le P. Marti, qui prescrit à tous nos étudiants et catéchistes de se confesser le premier dimanche de chaque mois. Or, le premier dimanche de février avait surpris Nhan à la capitale, loin de la *Maison de Dieu*, et à plus de deux lieues du prêtre le plus voisin. N'importe, le voyage et l'éloignement ne lui parurent pas une raison suffisante pour se dispenser de la règle; il franchit à la hâte la distance qui le séparait d'un confesseur, et après avoir communié, revint le soir même à la ville s'acquitter de sa mission. Il ne faisait que d'arriver lorsque les satellites l'arrêtèrent; mais il pouvait les suivre sans crainte devant les mandarins, nourri qu'il était du pain des forts. Son obéissance lui avait valu cette grâce, et sa constance en a été le prix.

« Je me rappelle ce fait comme une leçon pour tant de chrétiens qui, ayant près d'eux des églises toujours

(1) Saint Augustin, *in Ps.* XCIII, 18.

ouvertes, et pouvant s'approcher du saint tribunal à toute heure, diffèrent la réception des sacrements non seulement au-delà du terme d'un mois, mais durant des années entières. Faut-il s'étonner si, laissés à leur faiblesse, ils succombent au moment de l'épreuve! On peut bien leur appliquer cette parole du Sage : « Le « paresseux se laisse mourir de faim pour éviter la peine « de porter la main à sa bouche. »

« Cette affaire était à peine terminée que l'ennemi de tout bien nous en suscitait de plus épineuses. Le gouverneur général de la province du midi, nommé Fan-Ban-Dat, est un homme qui cache, sous le spécieux prétexte de faire observer les lois, les dispositions les plus haineuses contre l'Évangile. Si les circonstances l'exigeaient, il serait un autre Trinh-Quang-Khanh, de sanguinaire mémoire. Dès son entrée en fonctions, il publia une ordonnance prescrivant d'appliquer dans toute leur rigueur les anciens édits qui nous concernent; et, comme les mandarins subalternes secondaient assez mal son fanatisme religieux; comme le peuple, en plus d'une occasion, nous avait témoigné quelque sympathie, il répandit une circulaire où, à défaut de nouveaux décrets, il rappelait ceux de défunt Minh-Menh, et rendait tout magistrat responsable de leur non-exécution.

« Il n'en fallait pas tant pour animer à notre poursuite certains idolâtres plus avides de nos dépouilles que zélés pour l'honneur de leurs dieux. Le P. Truc, indigène, exerçait alors le saint ministère dans un village composé en partie de chrétiens et en partie d'infi-

dèles. Parmi les infidèles, il y en eut qui découvrirent l'endroit où il logeait; et, comme le maître de la maison était un des plus riches habitants, ils trouvèrent l'occasion bonne pour le rançonner. Ils se présentèrent donc à son domicile et lui demandèrent à emprunter une somme d'argent. A leur ton, à leurs allures et aux prétextes qu'ils alléguaient, il était facile de reconnaître des escrocs; aussi le chrétien les congédia-t-il avec un refus. Rien de mieux jusque-là; mais, avec un peu de prévoyance, on aurait dû comprendre que de telles gens ne s'arrêteraient pas à une première tentative, et qu'il fallait chercher au missionnaire un autre gîte où leur rancune ne pût l'atteindre. On n'en fit rien, tant on se croyait en parfaite sûreté.

« Tandis que les hôtes du Père Truc s'endormaient dans une fausse confiance, nos escrocs les dénonçaient au mandarin comme recélant un prêtre dans leur maison. Sur-le-champ elle est cernée par une demi-douzaine de satellites. Le Père tombe entre leurs mains; le propriétaire s'évade comme il peut; à sa place, deux chrétiens des plus riches de la ville sont arrêtés, ainsi que deux infidèles. Ce coup était surtout monté contre les bourses; et si la prise du missionnaire n'avait pas fait tant d'éclat, on l'eût promptement remis en liberté, après avoir, toutefois, extorqué plus de cent piastres aux néophytes, somme exorbitante pour un pays où l'argent est si rare. Mais l'affaire s'était ébruitée; aucune transaction ne pouvant plus l'assoupir, les mandarins commencèrent par relâcher tous les autres prévenus, et renvoyèrent sous escorte le Père à la capitale.

« Les juges du tribunal suprême, qui ne sont pas dépourvus d'intelligence, ne voulurent point admettre que le missionnaire eût été arrêté tout seul, sans qu'on eût saisi dans sa retraite aucun livre chrétien, aucun objet religieux, bien que le petit mandarin l'affirmât dans son procès-verbal. Soupçonnant donc avec raison quelque inexactitude calculée dans son rapport, ils pressèrent le prisonnier de leurs questions, et le soumirent à l'épreuve du rotin pour en obtenir l'aveu. Un jour, entre autres, ils le frappèrent de vingt coups de verges, afin qu'il déclarât quelle maison lui avait servi de refuge. Le Père supporta ces tourments avec courage; il se laissa déchirer par les bourreaux, mais il ne révéla point ce que la charité lui commandait de tenir secret..... »

Voici encore un des épisodes de cette époque de transition :

« Parfois, dit le Père Marti, l'enceinte du prétoire devient un lieu de controverse où le talent des apologistes chrétiens brille avec autant d'éclat que la fermeté des confesseurs. Nos prêtres sont, en général, traités avec une certaine distinction par les mandarins; car on est bien forcé de reconnaître que leur instruction comme leur courage est au-dessus du vulgaire. C'est ce qu'on a eu plus d'une occasion de remarquer, et surtout pendant le jugement du P. Tuân, missionnaire indigène, dont l'intelligence en fait de caractères chinois, qui est la grande science de ces contrées, a été appréciée du gouverneur Fan-Ban-Dat. Ce magistrat, laissant de côté l'appareil des tortures, en-

gagea avec son prisonnier une discussion religieuse ; et, comme la lutte ne tournait pas à son avantage, il fit appeler un bonze pour le mettre aux prises avec le défenseur de la foi.

« Il faut savoir que ces mandarins, si zélés pour l'honneur des idoles, sont pour la plupart des athées sans religion, ou de purs déistes qui se contentent de reconnaître un premier principe, une cause primordiale de l'univers, sans admettre la vérité d'aucun culte. Assez instruits pour comprendre le ridicule des fables païennes, ils n'en suivent pas moins tous les rites superstitieux ; ils président avec faste à toutes les cérémonies, s'inclinent officiellement devant toutes les divinités, ont un respect extérieur pour tous les symboles ; en un mot, tolèrent tout, excepté l'Évangile. Et cela se conçoit aisément : si Satan combattait contre lui-même, comment son empire pourrait-il subsister ?

« On devine assez qu'en mettant les deux champions en présence, le gouverneur ne se proposait pas de découvrir la vérité, car les yeux restent volontairement fermés quand un cœur corrompu redoute la lumière ; mais il voulait donner à sa curiosité une vaine satisfaction et se faire de la dispute un amusement d'abord, puis un sujet de confusion pour le prêtre chrétien. A son grand grand étonnement, c'est le contraire qui arriva. Quoique le bonze luttât avec des armes puissantes, puisqu'il défendait un culte professé par le roi et protégé par les lois du pays, puisqu'il avait pour juges du débat les partisans officiels et les soutiens obligés

de sa croyance, et combattait une religion proscrite et abhorrée, soutenue par un homme dans les fers et peut-être à la veille du dernier supplice, il ne tarda pas, néanmoins, à avouer sa défaite. En vain les mandarins l'animaient par leurs encouragements ou l'aiguillonnaient par leurs sarcasmes, rien ne put rendre la parole à ce pauvre muet, et son silence forcé mit fin à la discussion. Devenu la risée des spectateurs, il eut encore à subir les applaudissements qu'on donna à son rival. Hélas! ce fut tout le fruit que le P. Tuân recueillit de son triomphe. Combien il eût préféré une seule conversion à de stériles éloges!

« Ainsi va notre mission, entre les amendes et le rotin. Ce n'est plus pour elle la voie naguère si fréquentée du martyre; c'est l'arbitraire et la cupidité qui évoquent l'ombre de Minh-Menh pour pressurer nos pauvres chrétiens. Le nouveau roi garde sur notre compte un silence équivoque; ses ministres disposent de notre sort au gré de leurs caprices; les satellites nous rançonnent; les meilleurs mandarins parfois nous fustigent, et cependant notre ministère est plus fructueux que jamais (1). »

Mgr Hermosilla résumait ainsi la position du Tonkin

(1) *Annales*, t. XIX, p. 253 à 259.

En 1844 :	Baptêmes d'enfants	9,797
	— d'adultes	382
	Confirmations.	2,202
	Mariages	4,462
	Extrême-Onctions	2,481
	Confessions.	125,055
	Communions	123,102

en 1845 : « Nous sommes maintenant assez en paix. Le roi Thieu-Tri, et, à son exemple, la plupart des mandarins, gardent le silence sur notre sainte religion, ce qui nous permet de travailler avec un succès inespéré au salut des âmes. Pendant le cours de l'année dernière, j'ai parcouru sans inquiétude les districts de trois provinces où j'ai baptisé trois cents adultes, administré le sacrement de confirmation à dix mille quatre cent deux personnes, reçu dans le sein de l'Église un grand nombre de ceux que la violence de la persécution en avait arrachés, et terminé par une intervention toute paternelle les différends survenus entre nos chrétiens. Sous peu de jours, si nul obstacle imprévu ne contrarie mes projets, j'entreprendrai un voyage vers les montagnes de la province de Bac-Ninh. Déjà les fidèles sont prévenus de ma visite, qu'ils attendent avec une impatience bien propre à en assurer le succès.

« Malgré le calme dont nous jouissons, il est aisé de reconnaître, à certains actes du gouvernement, que la persécution est plutôt assoupie qu'elle n'est éteinte. Ainsi, un des confesseurs de la foi, le catéchiste Vincent, vient d'être exilé en Cochinchine ; le P. Thomas Thuan et le soldat Dominique Hoanh sont toujours en prison. D'un autre côté, le Père Dominique Dat a été gracié comme septuagénaire et rendu à la liberté par un ordre formel du roi. Ce n'est pas Minh-Menh qui eût respecté les cheveux blancs d'un maître de la religion (1). »

(1) *Annales*, t. XIX, p. 262.

Pendant que les Frères-Prêcheurs poursuivaient leur mission de zèle et d'héroïsme à la faveur d'une paix douteuse, l'un d'entre eux exprimait ainsi ses regrets de quitter une terre si fertile en souffrances et en mérite : « Après trois années de séjour au Tonkin, au moment où, toutes les difficultés étant vaincues, je m'abandonnais avec une joie inexprimable à l'espérance de pouvoir travailler utilement à la conversion d'un royaume auquel je me sentais si fortement attaché, je reçus de notre Père provincial de Manille l'ordre de me rendre à Macao pour prendre la procure des missions de nôtre Ordre en Chine et au Tonkin. Abandonner mes nouveaux chrétiens était pour moi un sacrifice; mais, en obéissant, j'aimais à penser que si, au Tonkin, je travaillais comme un missionnaire isolé, à Macao, je pourrais participer aux travaux de tous ceux de mes frères qui se dévouent aux missions.

« Consolé par cette pensée, continue le P. Raymond Barcelo, je partis du Tonkin au mois de novembre. Notre barque, montée par des chrétiens, était accompagnée de deux autres barques d'infidèles qui conduisaient une provision de riz. J'étais obligé de me tenir caché pour n'être point aperçu; toutefois, cette gêne devait être la moindre mortification de mon voyage. Après trois jours de navigation, comme nous étions arrêtés par un calme au pied de la forteresse du grand mandarin du district, nous vîmes arriver à nous quelques jonques montées par le secrétaire du mandarin, par des officiers et des soldats. Elles venaient réclamer l'impôt dont est frappée l'exportation des vivres.

Dans une situation aussi critique, je n'eus d'autre ressource que de me blottir, en entassant sur moi toutes les vieilles hardes des matelots, quelques meubles et la voilure de l'embarcation; de sorte que, pour conserver la vie, je faillis étouffer. Bientôt nos visiteurs eurent sauté dans la barque; ils s'y arrêtèrent même pour prendre leur repas, et le secrétaire du mandarin resta couché pendant deux heures à mes côtés; mais tous partirent sans soupçonner qu'il y eût là un missionnaire. Pendant leur importune visite, le premier des catéchistes que j'avais avec moi récitait le Rosaire. C'est peut-être à sa fervente prière que je dois mon salut.

« Le 4 décembre nous abordions à Phu, première ville chinoise. Les habitants des cinq villages des environs, dont deux chinois et trois tonkinois, étaient privés depuis deux ans des secours spirituels. J'avais reçu l'ordre de leur administrer les sacrements. Les termes me manquent pour vous exprimer la joie avec laquelle ces pauvres néophytes m'accueillirent. Tous voulaient profiter d'une occasion si favorable; ils accouraient en foule pour se confesser, et les mères apportaient leurs enfants pour leur faire donner l'eau sainte du baptême. Attendri à la vue d'une telle ferveur que n'avaient pu ralentir deux années d'abandon, je me livrai tout entier au travail, si bien qu'il m'est arrivé de rester trois jours et trois nuits sans goûter le sommeil afin d'entendre les confessions..... Les fatigues de cette station ont été abondamment récompensées par les fruits que j'ai eu la consolation d'y

recueillir; car, dans l'espace de quatre mois, j'ai conféré solennellement 99 baptêmes, soit d'enfants, soit d'adultes; j'ai entendu 1,036 confessions, donné la communion à plus de 1,000 personnes, administré 17 fois l'extrême-onction et béni 4 mariages.

« Dans cette foule de pénitents, on a pu remarquer quatre ou cinq mandarins locaux (maires), le second mandarin du district et le secrétaire du mandarin principal. Tous ceux qui avaient scandalisé leurs frères en retournant aux superstitions pendant la persécution précédente ont donné des témoignages publics de leur sincère repentir. Pour réparer ce scandale, je les avais réunis dans l'église; tandis que je me préparais à célébrer, ils se tenaient debout, et chacun d'eux, versant d'abondantes larmes, faisait sa profession de foi en disant : « Mes frères, je crois en Dieu le Père, le Fils et « le Saint-Esprit. Vous connaissez les superstitions « auxquelles j'ai pris part. Je veux sincèrement me « corriger. Je vous conjure de ne pas suivre mes mau- « vais exemples et de prier pour moi Notre-Seigneur « Jésus-Christ. » Les assistants fondaient en pleurs, et moi-même je me sentais ému à la vue d'une scène si touchante.

« Mon séjour à Phu commençait à se prolonger au-delà des limites que j'aurais voulu lui donner; mais en sortir n'était pas chose facile. Cependant il fallait prendre un parti; je me décidai à acheter une barque que j'offris en paiement à ceux qui voudraient bien me conduire à ma destination. J'en trouvai une qui était si petite et en si mauvais état que c'était exposer sa vie que

de la lui confier. Jugez de ce qu'elle pouvait être, puisqu'elle ne nous coûta que deux cent cinquante francs, y compris les accessoires. Je m'embarquai avec sept Chinois et trois Tonkinois; nous étions groupés les uns sur les autres, surtout quand nous voulions reposer; mais ce n'était là que le commencement de nos maux.

« Après quelques jours de navigation, nous nous vîmes assaillis par trois barques de pirates qui, s'étant élancés sur nous, saisirent notre gouvernail et s'emparèrent de tout ce que nous possédions, sans la moindre résistance de notre part. Notre argent, nos provisions, l'eau douce que nous avions prise pour le voyage, tout nous fut enlevé; ils nous dépouillèrent aussi de nos hardes et emportèrent quelques planches de notre frêle embarcation. Mais ce qui m'affligea davantage, ce fut de voir tomber dans ces mains sacriléges le crucifix, la boîte des saintes huiles, les reliques des martyrs et la correspondance des évêques, du vicaire apostolique et des missionnaires... N'écoutant que ma douleur, je priai ces pirates de me rendre le bréviaire et les papiers qui devaient leur être complétement inutiles; mais celui qui tenait le gouvernail fut si irrité de ma demande, qu'ayant saisi son sabre il m'en aurait tué, si je n'avais eu l'adresse de me cacher sous le pont.

« Impossible de peindre les souffrances qu'il nous fallut endurer pendant les sept jours que dura encore notre voyage. Sans ressource contre le froid, sans autres provisions qu'un peu de riz et quelques poissons déjà en pourriture, n'ayant pour toute boisson qu'un peu d'eau douce mélangée d'eau salée, remplie d'ordures

et d'insectes, notre troupe offrait le plus triste tableau; quelques-uns d'entre nous étaient tombés malades, les infidèles se désespéraient, nous nous attendions à mourir de faim et de misère, mais grâce à Dieu nous arrivâmes à Macao : c'était le vendredi saint (1). »

Mais revenons au Tonkin, où un événement grave va bientôt changer la face des affaires : nous voulons parler de la mort de Thieu-Tri et de l'avénement de Tu-Duc.

Le règne de Thieu-Tri avait été généralement paisible pour la religion. Les anciens édits de persécution étaient, il est vrai, mis en vigueur dans la Cochinchine, mais au Tonkin les choses étaient plus calmes, et, sauf quelques alertes occasionnées par l'avarice des mandarins, on vivait assez tranquille. Plusieurs mandarins, et en particulier celui qui gouvernait le Tonkin oriental, laissaient les chrétiens en paix et leur donnaient une liberté presque complète.

Thieu-Tri n'en fut pas moins persécuteur : sur la fin de son règne il multiplia les édits contre les chrétiens, promit 2,400 francs de récompense à quiconque pourrait faire arrêter un prêtre étranger, et décréta que tout Européen serait noyé immédiatement après son arrestation.

Mais Dieu l'attendait là. Ce monarque timide, vicieux et incapable, après avoir vu sa flotte détruite dans la baie de Touranne par les Français, et refusé les offres

(1) *Annales*, t. XVII, p. 335, 339.—Le P. Raymond Barcelo est aujourd'hui missionnaire à Saint-Vincent de Bayambang, province de Pangasinan, dans l'île de Luçon.

désintéressées des Anglais, qui se vantaient de ne pas suivre la religion du Maître du ciel, « tomba malade, et, malgré tous les médecins, malgré les sorciers et les jongleurs qu'on fit venir de tous côtés, mourut dans la nuit du 4 novembre 1847 (1). »

Son fils Hoang-Nham lui succéda sous le nom de Tu-Duc (postérité vertueuse). « Pour inaugurer son règne, dit un missionnaire, le nouveau monarque a publié un édit général par lequel il accorde plusieurs faveurs. Ce sont : premièrement, de l'avancement et des places aux mandarins; secondement, un concours extraordinaire aux lettrés; troisièmement, au peuple l'abandon des impôts arriérés et la remise de toute contribution pour l'année courante; quatrièmement, une amnistie générale aux prisonniers, excepté aux condamnés à mort; cinquièmement, aux démons des fleuves, des montagnes et de toutes les pagodes, un sacrifice extraordinaire fait par les grands mandarins des provinces.

« Cette munificence royale envers les idoles n'a été que le prélude de libéralités bien plus considérables que le nouveau roi leur a faites à la douzième lune de l'an passé : il a expédié à tous les dieux de ses Etats je ne sais combien de milliers de diplômes, par lesquels il les élève à différents degrés de spiritualité; les uns sont constitués esprits de premier ordre, les autres de second et de troisième. Pour les diplômes de première qualité, il faut compter sept ligatures au fisc, cinq pour les seconds, et trois pour ceux du troisième, sans parler des

(1) *Annales*, t. XXII.

présents qu'exigent les mandarins avant de s'en dessaisir (1). »

Les faveurs du jeune prince s'étendront-elles à la religion catholique ? Fera-t-il cesser la persécution ? L'avenir nous le dira bientôt.

En attendant, l'Église du Tonkin se prépare à la lutte. Mgr Hermosilla rend compte en ces termes d'une mesure qui devait assurer un nouveau développement et une nouvelle force à l'évangélisation :

« Notre Très Saint Père Pie IX a daigné agréer mes propositions et diviser en deux le vicariat oriental, en donnant à l'un le titre de central et conservant à l'autre l'ancienne dénomination. Le vicariat central ne compte que deux provinces, la haute et basse méridionale; mais ces deux provinces contiennent à elles seules le plus grand nombre des chrétiens de toute la mission. Le nouveau vicariat oriental occupe un territoire fort étendu; outre les provinces de Hay-Duong et Yen-Quang, situées à l'est, il comprend aussi celles de Bac-Ninh, Say-Son et Thay-Ngugen au nord, et une partie de celle de Tuyen-Quang. Cet immense territoire reste confié à nos soins, et l'autre à mon coadjuteur Mgr Dominique Marti, évêque de Tricomie (2).

(1) *Annales*, t. XXI, p, 180.

(2) Mgr Marti était coadjuteur du Tonkin oriental depuis le 18 mai 1847. Son prédécesseur, Mgr Romuald Ximenès, avait été nommé le 19 janvier 1846 évêque du T.-S. Nom de Jésus dans l'île de Zébu, aux Philippines. Mgr Retord, dans une lettre du 7 mai 1847, nous apprend un fait remarquable du départ de Mgr Ximenès. « Un ouragan éclata sur les côtes de Chine qui avoisinent le Tonkin et fit sombrer la jonque chinoise qui con-

Cette division étant faite il y a deux mois, conformément au bref pontifical du 6 septembre 1848, je sacrai mon coadjuteur Mgr Hilaire Alcazar, nommé évêque de Paphos, en même temps que Mgr Joseph-Marie Diaz, évêque de Platée et coadjuteur du Tonkin central.

« Cette cérémonie eut lieu le 8 avril de cette année (1849). Je ne vous dis rien des heureux effets qui doivent en résulter. Mon vicariat, qui compte actuellement un si petit nombre de chrétiens dans une si grande étendue de pays, verra, je ne puis en douter, le saint Évangile se propager, et deviendra, avec l'aide de Dieu, une vigne fertile et chargée de fruits abondants de salut. »

Ces projets et ces plans étaient sagement et prudemment conçus; mais, hélas! l'ennemi vint bientôt jeter l'alarme dans la bergerie. Le nouvel empereur ne resta pas longtemps silencieux.

« Vous avez sans doute connaissance, continue Mgr Hermosilla, de la publication du terrible décret du nouveau roi contre notre sainte religion. Tu-Duc paraît

duisait à Macao Mgr Ximenès, coadjuteur du Tonkin oriental, avec un P. Dominicain, et trois jeunes Annamites. Le R. Père, un néophyte et quelques marins furent engloutis sous les flots. Mgr Ximenès, avec ses deux autres compagnons et le reste de l'équipage, se jetèrent sur la grande voile qu'ils avaient étendue sur l'eau, ils restèrent ainsi à la merci des vagues depuis minuit jusqu'au soir du lendemain, que le vent et la marée les repoussèrent comme miraculeusement vers la plage. — *Annales*, t. XXI, p. 169. »

vouloir arriver au but que son père Thieu-Tri et son trop célèbre aïeul Minh-Menh n'ont pu atteindre.

« Après avoir vomi tous les blasphèmes d'usage contre la divine Épouse de l'Agneau, il établit différentes classes de rebelles et passe aux châtiments qu'ils méritent. Les simples chrétiens et les élèves de la maison de Dieu doivent être frappés rigoureusement sans forme de procès; les prêtres indigènes seront envoyés en exil. Ces dispositions sont en réalité moins rigoureuses que celles publiées par son père et par son aïeul; mais, en ce qui concerne les missionnaires européens, « qui « sont, dit-il, la cause d'un si grand mal, » il décharge tout le poids de sa fureur. « Il est nécessaire de trancher « d'un seul coup cette méchante racine, et d'anéantir « ainsi la religion de Jésus. »

« C'est pourquoi il ordonne de saisir tous les missionnaires européens, et de les jeter immédiatement à la mer ou dans la rivière la plus voisine. Trois cents taëls sont donnés à ceux qui prendront ou dénonceront ces malfaiteurs. La somme promise est exorbitante pour un pays aussi pauvre et aussi misérable; ce qui prouve clairement l'ardent désir du gouvernement annamite d'en finir avec les Européens. Ils sont persuadés que leur absence amènerait avec le temps la destruction de la religion chrétienne. Le plan est diabolique; mais tous les plans s'évanouissent devant la sagesse et la puissance du Seigneur (1). »

(1) Lettre inédite de Mgr Hermosilla, 13 mai 1849. — *Archives de la Propagation de la Foi.*

La première victime de cette persécution fut un religieux dominicain indigène, Dominique Duoc, vieillard presque aveugle. On l'emmena prisonnier dans la capitale de la province de Nam-Dinh, avec six élèves de la maison de Dieu, un catéchiste et un chrétien de la classe des lettrés, récemment converti à la foi. Dominique Duoc fut condamné à l'exil.

Les mandarins ne furent pas étonnés de la constance du vénérable religieux dans les supplices. Ils savaient bien qu'un maître de la religion de Jésus est invincible; mais la fermeté des six enfants, dont le plus âgé avait seize ans, les remplit de fureur et de rage.

Toute la malice de l'enfer fut alors employée pour leur faire abjurer la foi; mais ce fut en vain. Le mandarin, humilié de cette résistance héroïque, laissa échapper ces paroles : « La province entière obéit à « mes ordres; comment peut-il se faire que six enfants « aient l'audace de les mépriser en ma présence? »

Les six jeunes confesseurs, sortis victorieux de la lutte, furent mis en liberté.

A la même époque et dans la province de Bac-Ninh, vingt-trois soldats chrétiens et le catéchiste Dominique Mien confessèrent généreusement Jésus-Christ durant une année entière de prison cruelle (1).

Au mois d'août 1850, Mgr Diaz, accompagné de deux Pères indigènes et de plusieurs chrétiens, fut poursuivi sur un fleuve et faillit tomber entre les mains des infidèles. Notre-Seigneur, qui le gardait pour un glo-

(1) Lettre inédite de Mgr Hermosilla, 13 mai 1849.

rieux martyre, le préserva cette fois de ce danger; mais le Père Thomas Khuong et le catéchiste Vinh furent pris et conduits devant les mandarins. La science du Père Khuong dans les lettres chinoises lui attira d'abord les applaudissements de ses juges. On voulait le sauver; et, pour cela, on ne lui demandait qu'une seule concession : taire sa qualité de prêtre de la religion de Jésus. Le ministre de Jésus-Christ s'empressa de répondre :

— « Salut au grand mandarin pour mille ans : nous craignons et nous adorons le Roi suprême qui gouverne le ciel et la terre et punit très gravement ceux qui abjurent sa religion sainte. Ce seul vrai Dieu que nous adorons, a le pouvoir de châtier éternellement le péché. Nous n'aurons donc pas l'audace de renier sa loi ni d'abandonner son culte. Vous pouvez, il est vrai, nous faire cruellement souffrir en ce monde; mais tout finit par un coup d'épée. Ce n'est pas là ce qui m'épouvante : je crains uniquement le Roi suprême du ciel et de la terre qui punit le péché dans les supplices éternels. »

Sur cette réponse, les confesseurs furent remis en liberté.

Malgré ces persécutions et d'autres arrestations accompagnées de supplices et de contributions pécuniaires, le Tonkin oriental resta assez tranquille pendant les années 1850 et 1851. Les missionnaires travaillaient avec ardeur et profitaient de ce calme passager pour réparer les désastres des persécutions précédentes. Cet état de choses permettait à la religion de faire de rapides

progrès, et l'on voyait déjà les sacrements administrés en aussi grand nombre qu'au temps de Gia-Long, où la religion jouissait de toute sa liberté.

Mais l'enfer méditait de nouveaux projets hostiles. Tu-Duc et ses ministres étaient les trop dociles instruments de l'ennemi de tout bien pour rester inactifs. Ils se réunirent donc en conseil et délibérèrent sur le meilleur système de persécution. L'éloquent rédacteur du procès-verbal des séances de cet aréopage annamite s'exprime ainsi :

« La mauvaise religion de Jésus est évidemment fausse; elle trompe les hommes et leur est mille fois plus pernicieuse que les doctrines de Phât, de Lao, de Mac et de Duong. Cependant, parmi ces sectateurs, il est certainement des hommes qui ont étudié les livres des anciens sages; il en est même qui obtiennent des grades littéraires. Assurément, ce ne sont pas les lumières qui leur manquent pour connaître l'erreur, et néanmoins ils ne l'abandonnent pas. Quelle en peut être la raison? Est-ce attachement à leurs familles ou crainte de leurs villages? Ils habitent les terres du roi, ils sont les sujets du roi, et ils embrassent de grand cœur les mœurs des étrangers. Quelle dépravation! quel entêtement!

« Par quel moyen les instruire et les ramener au bien? Les poursuivre avec rigueur répugne à notre cœur vertueux; mais, si nous les traitons avec clémence, comment pourrons-nous remédier au mal? La bonne administration du royaume exige qu'on réfléchisse sérieusement sur cette affaire. Nous avons exa-

miné la doctrine des anciens; nous l'avons comparée avec les enseignements des modernes, et nous ne les avons pas trouvés d'accord. Le philosophe Duong tient pour le système de la rigueur; Quan-Tu se prononce dans le même sens. « Le pardon, dit-il, produit une mince utilité pour le présent; mais, pour l'avenir, il est la source de grandes calamités. » Manh-Tu, au contraire, prétend que l'homme vertueux ne hait personne et n'a point d'ennemis. Ces opinions nous paraissent fortement contradictoires.

« Quelle serait donc, eu égard aux mœurs actuelles de notre peuple et à notre système de gouvernement, la meilleure politique à suivre pour éteindre les procès, faire fleurir l'agriculture, détruire l'injustice et abolir la mauvaise doctrine de Jésus? Faut-il employer la force, ou vaut-il mieux user de douceur (1)? »

La question ainsi posée, les doctes mandarins se divisent en deux partis, celui de la rigueur et celui de l'humanité. Parmi les premiers, quelques-uns proposaient de persécuter encore les chrétiens pendant trois ou quatre années seulement; de leur faire fouler la croix aux pieds; de récompenser d'une ligature (600 sapèques) ceux qui obéiraient, et de punir d'une amende de six masses (360 sapèques) tous ceux qui refuseraient d'apostasier. Mais Tu-Duc rejeta bien vite cette mesure comme insuffisante.

« Il y a près de vingt ans, disait-il, que nous faisons des efforts pour détacher les chrétiens de leur re-

(1) *Annales*, t. XXV, p. 92 et suiv.

ligion, et nous n'avons encore rien gagné. Vous croyez qu'en trois ou quatre ans nous parviendrons à les convertir? Ces hommes-là ne craignent pas la mort et ne regrettent nullement la vie, et vous croyez qu'ils seront tentés pour une ligature ou épouvantés par une amende de six masses? Vous savez parler, mais vous ne savez pas agir; vous ressemblez à ceux qui regardent un tigre par un tube, et le croient tout petit parce qu'ils n'en voient qu'une partie. »

Le tyran persécuteur avait raison. Aussi les mandarins entrèrent-ils bientôt dans toutes ses idées, et proposèrent-ils avec une mansuétude digne de leur excellent cœur les mesures suivantes :

« Que les prêtres européens aient la tête tranchée ; « que les prêtres annamites soient assommés à coups « de bâton; que les élèves ou disciples des prêtres an- « namites soient étranglés; que les mandarins chré- « tiens obstinés dans l'erreur soient décapités ; que les « maîtres des maisons qui auront recueilli des prêtres « soient traités comme eux; que la même peine soit « appliquée aux maires des villages où ces scélérats « auront été reçus; que tous les fonctionnaires du ter- « ritoire sur lequel des prêtres auront été arrêtés « soient punis par la perte de leur place. Tout indi- « vidu qui dénoncera et fera arrêter un prêtre euro- « péen, recevra une récompense de trois cents taëls « d'argent; ceux qui dénonceront et feront arrêter un « prêtre indigène, recevront une prime de cent taëls « (le taël vaut 8 fr.) (1). »

(1) *Annales*, t. XXV, *loco citato.*

On le voit, les choses s'arrangeaient au gré de l'empereur. Cependant Tu-Duc hésitait encore. Sur ces entrefaites, un grand mandarin nommé Thuong-Giaï envoya au roi un rapport long et circonstancié sur la question qui agitait la cour. Ce document, par la nature de ses aveux et par sa singulière éloquence, mérite d'être cité :

« La religion de Jésus, il est vrai, est absolument fausse; elle trompe les hommes et leur fait un mal affreux, ainsi que le dit fort bien Sa Majesté. Cependant il faut considérer que ce n'est pas d'hier qu'elle s'est répandue parmi le peuple annamite. Les chrétiens actuels le sont par la tradition de leurs parents ou même de leurs ancêtres les plus reculés. Leur nombre, y compris les femmes, les vieillards et les enfants, s'élève à plus de cent mille (1). Or, ce n'est pas dans l'espace de quelques mois, ni même de quelques années, qu'on peut espérer de corriger les erreurs d'une telle multitude et de la ramener au bien.

« Voici comment ils procèdent pour se répandre : ils gagnent d'abord un homme, d'où sort bientôt toute une famille, laquelle, avec le temps, devient une grande bourgade. Avec de faibles débuts, ils parviennent sans bruit à un agrandissement considérable. Ils nourrissent ceux qui ont faim, donnent des vêtements à ceux qui ont froid, portent des secours aux malheureux, des consolations aux affligés; ils s'unissent pour faire à leurs morts des funérailles honorables. Peu leur

(1) C'est cinq cent mille qu'il aurait dû dire.

importe la différence de patrie, ils se regardent tous comme les membres d'un seul et même corps; d'où il arrive que ceux qui suivent cette doctrine par goût en sont de plus en plus satisfaits, et ceux qui y sont attachés par fanatisme ne se doutent pas de leur aveuglement.

« D'ailleurs ils voient l'autre portion de notre peuple au dehors écrasée de travaux, à l'intérieur accablée de misères; ils voient parmi eux les pères et les enfants qui ne se portent aucun secours mutuel, les proches, qui sont sans commisération les uns pour les autres; ils les voient plongés dans la luxure, adonnés à l'injustice, dévorés d'ambition, et ils s'efforcent de s'en séparer au plus tôt. Comment consentiraient-ils à abandonner leur religion pour la nôtre? N'est-il pas plutôt à craindre, au contraire, que, séduits par l'attrait de la charité, leurs partisans ne deviennent chaque jour plus nombreux?

« Leurs livres, quoique écrits d'un style simple et sans art, ne contiennent rien, néanmoins, de contraire aux bonnes mœurs, et rien de nuisible aux conditions humaines; tout le fond de la doctrine qu'ils enseignent ne tend qu'à un seul but : celui de rendre les hommes vertueux et bienfaisants. Aussi les chrétiens, malgré leurs erreurs, vivent-ils en paix dans leur état. Ils paient scrupuleusement le tribut et les impôts. Parmi eux, on rencontre bien peu de voleurs et de rebelles. Soir et matin ils récitent des prières, jour et nuit ils s'efforcent de devenir meilleurs dans la vue d'obtenir un jour le bonheur du ciel. Or, pour de vieilles erreurs

dont ils sont imbus, convient-il de les punir si sévèrement malgré l'innocence de leur conduite? Si l'on emploie à leur égard le système de la violence, ils se laisseront tuer sans se repentir, et il n'en résultera autre chose qu'une grande calamité au dedans pour les sujets de Votre Majesté, et au dehors un prétexte de projets malveillants de la part de nos ennemis étrangers.

« Mais faut-il, pour cela, accorder aux chrétiens une liberté pleine et entière? Non; car il serait à craindre que l'Orient ne soit bientôt couvert des souillures de l'Occident, et que, plus tard, il ne devînt impossible de détruire les abus qui en résulteront.

« Que faire donc? Prendre un moyen terme. Il faut accorder une entière liberté aux anciens chrétiens, les forcer à se révéler tous, qu'ils soient peuple, soldat ou mandarin, pour en connaître exactement le nombre, et voir au juste combien ils sont dans chaque commune et dans chaque arrondissement; on en formera ensuite une liste à part, sans inquiéter ceux qui, par le passé, se sont tenus cachés. On laissera tranquilles ceux qui forment des villages ou hameaux séparés. Pour ceux qui se trouvent mêlés aux sujets fidèles (les païens), on les groupera, suivant la commodité des lieux, dans des quartiers distincts, sans leur permettre d'habiter désormais au milieu du bon peuple. Les anciens chrétiens, ainsi placés ensemble, pourront en toute sécurité se livrer aux cérémonies de leur culte et à la pratique de leur religion sans que personne puisse les vexer en rien sur cet article.

« Pour ceux qui, à l'avenir, se cacheraient encore

ou ne feraient pas inscrire leur nom sur la liste commune, ils seront envoyés en exil. Il sera sévèrement défendu de se faire chrétiens à ceux qui ne le sont pas encore; et, si les mandarins locaux découvrent quelques individus qui aient osé, après ces dispositions, embrasser la doctrine de Jésus, ils leur appliqueront la loi contre les rebelles. Les chefs de canton et les maires de villages qui auront connivé à leur défection seront punis de la même peine. Quant aux prêtres européens, il faut suivre à leur égard les lois déjà portées contre eux, et les proscrire sans exception, afin de détruire le mal dans ses racines. De cette manière, les anciens chrétiens vivront en paix et sans être inquiétés sur leurs fautes passées, et la source du mal sera tarie pour l'avenir.

« Le peuple est imitateur; il faut, pour corriger ses erreurs, lui donner de bons exemples à suivre. La vérité est difficile à détruire; le mensonge, au contraire, se dissipe sans peine. Mettons en pratique notre religion; faisons-la briller d'un nouvel éclat, et l'on verra la fausse et mauvaise doctrine se dissiper naturellement, comme la neige disparaît aux rayons du soleil.

« Alors la paix et l'abondance règneront partout, et chacun, dans le transport de son bonheur, battra des deux mains le tambour sur son ventre. Notre religion sera de plus en plus prospère, et celle des chrétiens tombera de jour en jour en décadence. Ses disciples se regarderont alors entre eux, et, se voyant frappés d'isolement et d'ostracisme et laissés en dehors de l'es-

pèce humaine, ils reviendront spontanément à nous, et se réformeront d'eux-mêmes sans qu'il soit besoin de les y contraindre par la violence. »

Ainsi raisonnait le plus sage des conseillers de Tu-Duc. « Il y a de tout dans cette pièce, dit Mgr Retord, du bon sens et de l'absurde, du vrai et du faux, du sérieux et du ridicule. Néanmoins, elle est regardée dans le pays comme un chef-d'œuvre de finesse, un vrai modèle d'éloquence mandarine ; car, d'après les règles de cette rhétorique exceptionnelle, on ne doit pas dire la vérité tout entière, franchement et en face : ce serait le moyen infaillible de perdre sa cause, et même de s'attirer quelque malheur. Il faut d'abord reconnaître que celui qu'on réfute, surtout si c'est le roi, a parfaitement raison ; puis, à l'aide de détours adroitement ménagés, on lui donne à entendre qu'il pourrait bien avoir tort. S'agit-il d'avoir une concession sur un point ; il importe de proposer en même temps sur un autre quelques mesures de rigueur comme plus opportunes et plus efficaces (1). »

Comme on doit le supposer, tous ces préliminaires amenèrent la persécution. Une instruction royale du 28e de la seconde lune, 30 mars 1851, 4e année de Tu-Duc, adressée au grand mandarin, résumait ainsi la pensée et la volonté du tyran :

« La doctrine de Jésus vient des Européens ; elle défend le culte des ancêtres et la vénération des esprits. Pour tromper le cœur des hommes et fasciner ses adep-

(1) *Annales*, t. XXV, p. 91 et suiv.

tes, elle leur parle du ciel et de l'eau sainte. Ses propagateurs, sachant que la loi du royaume ne peut tolérer une si mauvaise doctrine, présentent aux yeux du peuple l'image du supplice de Jésus, leur maître, pour séduire les ignorants et leur faire affronter la mort sans se repentir. Quelle funeste illusion! quelle fascination étrange! Sous le règne de Minh-Menh, ce culte a été très sévèrement prohibé par plusieurs décrets, et toutes les fois qu'un chrétien s'est refusé à l'abandonner, il a été, sans délai et sans rémission, très sévèrement puni. Du temps de Thieu-Tri, plusieurs instructions ont aussi été données pour renouveler la proscription de cette doctrine ; et, à l'exception des vieillards et des infirmes, aucun chrétien réfractaire n'a jamais obtenu grâce.

« C'est ainsi que, pour détruire le mal dans son principe, nos saints prédécesseurs ont agi avec une sollicitude, avec une sévérité et une prudence consommées. Par la fidèle observation des rites, par l'étude de la musique et la bonne forme des vêtements, ils sont arrivés à un haut degré de civilisation. La base de notre religion à nous, c'est la droiture; mais elle serait bientôt viciée, si la doctrine de ces hommes au cœur de sauvages était mise en pratique. Lorsque le cœur est corrompu, si on ne le corrige pas au plus tôt, la droite religion en est obscurcie. Redresser les mauvaises habitudes, dissiper les ténèbres, c'est donc un très grand bienfait pour la moralité des siècles futurs (1). »

(1) *Annales*, t. XXIV, p. 11.

Pour conclure, Tu-Duc décrétait les dispositions suivantes : « Les prêtres européens doivent être jetés dans les abîmes de la mer ou des fleuves pour la gloire de la vraie religion ; les prêtres annamites ainsi que leurs disciples, qu'ils foulent ou non la croix aux pieds, seront coupés par le milieu du corps, afin qu'on connaisse partout quelle est la sévérité de la loi. »

La première victime de cette persécution fut un missionnaire français du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, Augustin Schæffler, du diocèse de Nancy. Il n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé de faire simultanément l'histoire des deux missions du Tonkin. Nous avons dit l'union fraternelle, la noble émulation qui régnait entre les enfants de saint Dominique et les prêtres des Missions-Étrangères. Augustin Schæffler vint donner à cette union déjà si ancienne et cimentée par le sang de nombreux martyrs, un lien de plus dans une fraternité plus intime. Ce missionnaire avait été reçu du Tiers-Ordre de Saint-Dominique en 1846, au couvent de Nancy ; il était alors diacre et élève au grand séminaire de cette ville. L'Ordre des Frères-Prêcheurs, en le recevant dans les rangs de la *milice de Jésus-Christ*, lui devait ses prières et ses sacrifices ; aujourd'hui, par une juste compensation, nous nous présentons pour recueillir une part dans les gloires de son martyre.

L'âme d'Augustin Schæffler sentait depuis longtemps les nobles ardeurs du zèle apostolique. Nous en

trouvons la pieuse expression dans quelques extraits des lettres adressées à son Père spirituel (1).

Il écrivait de Hong-Kong le 23 mai 1848 : « Je suis donc arrivé en Chine. Vous devez penser que je suis heureux, mais bientôt plus heureux encore, quand j'aurai foulé cette terre du martyre, unique objet de mes désirs. O mon Dieu! conservez toujours au fond de mon âme cet amour que j'ai pour mes frères infidèles! Je le sais : il y a eu des hommes qui ont reculé après avoir mis la main à la charrue. Oh! Jésus, Dieu de mon cœur, ne permettez pas que je me tue par un acte de félonie. Non, mon bon Père, je l'espère, cela ne m'arrivera pas; vous prierez pour votre pauvre enfant, et votre prière touchera le cœur de Dieu, que vous aimez tant! et je serai jusqu'à la fin de mes jours un bon et valeureux missionnaire. »

On le voit, l'esprit apostolique animait cette grande âme : le tertiaire Dominicain était digne de marcher à côté de ses frères espagnols du Tonkin.

Dans une lettre du 14 septembre 1848, datée de Ban-Phet (Tonkin occidental), Augustin Schæffler nous révèle, à côté du zèle ardent qui l'anime, une vertu solide et éprouvée.

« Je suis enfin arrivé, écrit-il encore à son directeur. de Nancy, à cette terre promise objet de mes désirs, vers laquelle vous avez su si sagement diriger mes pas. Ce n'est pas sans peine que je suis arrivé à ce but; il

(1) Nous devons la communication de ces fragments à l'obligeance de M. l'abbé Chevalier, directeur au grand séminaire de Nancy.

m'a fallu, pour cela, passer par bien des épreuves : fuir la rapacité des mandarins chinois et annamites, passer presque miraculeusement sous les yeux des pirates chinois, échapper à la trahison des infidèles, me sauver d'une tempête. J'avais dit adieu à la terre au milieu de ces tribulations par lesquelles la divine Providence a bien voulu me faire passer avant de me montrer les cieux, où je dois trouver la paix et le bonheur.

« Au milieu de ces peines, bien souvent une triste mélancolie s'empare de l'âme. On est heureux alors de pouvoir se dire : Je suis moralement sûr que j'ai fait mon possible pour connaître les voies de Dieu. On se réjouit des épreuves que l'on subit. D'autrefois, au milieu de la tristesse, Jésus et Marie, dont on aime à prononcer les Noms, vous inondent l'âme d'une joie qu'on n'a jamais ressentie.

« Je suis entouré de difficultés, dit-on. Ah ! sans doute, ce ne sont là que les fureurs du démon ; et l'espérance de combattre avec vaillance les combats du Seigneur, vient, mon bon Père, réjouir agréablement l'âme accablée. Quoi qu'il en soit, Marie sera toujours mon refuge ; oui, elle le sera. Vive ma Mère !... »

Enfin, nous ne lirons pas sans édification un extrait de sa dernière lettre ; elle est datée du 20 octobre 1850, et ne fut reçue à Nancy que le 22 juin 1851, deux mois après sa mort :

« Depuis plus d'un mois nous étions traqués par les mandarins ; une fois, les méchants s'étaient emparés de nous. Marie leur ferma les yeux, nous nous échap-

pâmes, et, deux minutes après, le mandarin venait s'asseoir aux lieu et place que nous venions de quitter. Oh! oui, mon cher Monsieur, il y a une Providence particulière pour les missionnaires; sans cela, impossible de vivre un instant dans ces pays d'Orient, où toujours on est sous le coup de la persécution.

« Il y a deux mois que Monseigneur m'envoya dans un nouveau district, vers le nord-ouest du royaume annamite, 21° de lat. et 105° de long. A peine arrivé dans ces montagnes, je suis dénoncé aux mandarins. Des espions sont aussitôt mis à ma poursuite. Il y a deux ou trois jours que je les vis entrer chez moi sous l'habit de mendiants. Quoiqu'ils ne m'eussent pas aperçu, pour contenter mes chrétiens, je fus obligé de m'enfuir et d'aller me cacher ailleurs. Toutes les *maisons de Dieu* du nord de mon district ont été brûlées ou renversées; les chrétientés ont été obligées de perdre beaucoup d'argent pour se garantir des vexations de la gent mandarine. Je ne sais encore ce qu'il adviendra; mais, le pire qu'il me puisse arriver, c'est de recevoir un petit coup de sabre, et vous savez, mon cher Monsieur, combien ce petit verre de sang offert à mon Sauveur me ferait de peine!... Mais je crois bien que mes péchés feront que je manquerai cette circonstance si belle. Malheureux péchés! »

Un si grand zèle et une humilité si profonde méritaient d'être récompensés. Augustin Schæffler reçut enfin le petit coup de sabre qu'il désirait tant. Nous ne dirons pas les circonstances de l'arrestation et de l'interrogatoire du jeune martyr. Mgr Retord l'a ra-

conté longuement et d'une manière très intéressante dans les *Annales de la Propagation de la Foi* (1); nous rapporterons seulement ce que le vénérable prélat a écrit de sa précieuse mort :

« C'est le 1er de ce mois de mai (1851), de ce beau mois de Marie, que la grâce du martyre lui a été accordée. D'après le rapport d'un chrétien, témoin oculaire, et une lettre du curé de l'endroit, voici les circonstances de ce glorieux événement. Vers midi, le grand mandarin ordonna de convoquer deux régiments et de tenir prêts des éléphants, des chevaux, des fusils et des armes de toute espèce, sous prétexte d'aller faire une reconnaissance. Les fusils devaient être chargés, les soldats armés comme pour livrer bataille. Tout le monde croyait que le grand mandarin allait combattre quelques hordes de rebelles ou cerner quelques repaires de brigands. Or, tout cet appareil était préparé pour conduire M. Schæffler au supplice. Le grand mandarin, craignant qu'à cette occasion les chrétiens ne se soulevassent et n'essayassent d'arracher par la force leur missionnaire à la mort, avait voulu les intimider par ce grand déploiement de troupes; c'est aussi pour ce motif qu'il avait tenu la chose secrète, en donnant à croire que cette prise d'armes avait un autre but. Quand il ordonna d'amener M. Schæffler, tous les employés des mandarins, tous les prisonniers en témoignèrent un grand regret, une sensible douleur : ils avaient appris à le connaître, et ses vertus lui avaient

(1) *Annales*, t. XXIV, p. 14 et suiv.

gagné l'affection de tous ceux qui avaient eu avec lui quelque rapport. M. Schæffler, au contraire, voyant arriver l'heureux moment de descendre dans l'arène, en ressentit une joie inexprimable : il jeta au loin ses sandales pour marcher plus à l'aise, et aller plus légèrement et plus vite à la mort. Le grand mandarin, qui redoutait une émeute, resta sur les remparts, entouré d'un régiment de soldats armés.

« Voici l'ordre dans lequel on se mit en marche vers le lieu de l'exécution, situé en dehors de la ville. A quelques pas en avant de notre bien-aimé confrère, un soldat portait élevée, en forme d'étendard, une petite planchette sur laquelle on lisait en gros caractères :

« *Malgré la sévère défense portée contre la religion*
« *de Jésus, le sieur* Augustin, *prêtre européen, a osé*
« *venir clandestinement ici pour la prêcher et séduire*
« *le peuple. Arrêté, il a tout avoué avec vérité. Son*
« *crime est patent. Que le sieur* Augustin *ait la tête*
« *tranchée et jetée dans le fleuve.*

« 4e année de Tu-Duc, 1er de la troisième lune. »

« Huit soldats, le sabre nu à la main, se tenaient aux côtés de M. Schæffler. Deux compagnies, chacune de cinquante hommes, armés en nombre égal, les uns de fusils, les autres de lances, marchaient en avant sur deux lignes, dans un ordre alternatif de fusiliers et de lanciers; deux éléphants formaient l'arrière-garde. Le héros de la foi marchait triomphalement au milieu de cet imposant cortége; il s'avançait, le visage riant,

la tête haute, tenant de la main sa chaîne relevée, et récitant de ferventes prières le long de la route.

« Quel beau spectacle que la mort du martyr! Dans la foule immense qui l'entourait, la grande majorité en était saisie d'admiration. « Quel héros! disaient les païens; il va à la mort comme les autres à une fête. Quel courage! pas le moindre signe de frayeur! Quel bel homme! quel air de bonté et de douceur! Pourquoi le roi égorge-t-il des hommes semblables? » Mais il y avait aussi quelques mauvais sujets qui lui jetaient des paroles insultantes et faisaient sur son compte des railleries grossières. Hélas! c'est que les hommes sont partout les mêmes : s'il est des âmes sensibles et honnêtes que la vertu persécutée touche et attendrit, il se rencontre aussi des cœurs pervers qu'elle aigrit et irrite.

« Arrivé au lieu du supplice, le martyr se mit un instant en prière, à genoux sur le bord d'un champ, et offrit à Dieu avec la plus grande ferveur le sacrifice de sa vie : il prit dans ses mains le petit crucifix qu'il portait sur lui, le baisa par trois fois avec une tendre émotion. Sur l'invitation du bourreau, il quitta sa tunique, rabattit le col de sa chemise jusque sur ses épaules, et cela avec aisance et promptitude, comme il eût pu le faire en tout autre temps; puis, l'exécuteur lui ayant lié les mains derrière le dos, M. Schæffler, à genoux, les yeux élevés vers le ciel, s'écria :

— « Faites promptement votre affaire.

— « Que dit-il? que dit-il? demanda l'officier qui présidait l'exécution.

— « Il me dit, répondit le bourreau, de faire promptement mon affaire.

— « Non pas, répliqua le mandarin, suivez le signal de la cymbale, et ne frappez qu'au troisième coup.

« Tout était donc disposé pour le moment solennel où notre bien-aimé confrère, notre tendre et sincère ami, allait monter au ciel. Trois rangs de soldats formaient autour de lui comme trois cercles de feu : le premier rang avec le sabre nu à la main, le second avec le fusil au bras, et le troisième avec la lance élevée. Soudain le bruit de la cymbale se fait entendre, et le sabre s'abat sur le cou de la victime; mais la main du bourreau tremblait : ce ne fut qu'au troisième coup qu'il put trancher la tête du martyr (1). »

Tels sont les Actes d'Augustin Schæffler.

La cause de ce serviteur de Dieu est introduite devant la Sacrée-Congrégation des Rites. Sa sainte vie et sa glorieuse mort nous font espérer de la voir un jour se poursuivre. Ce n'est pas, sans doute, sans une conduite admirable et toute providentielle de la volonté divine que le jeune tertiaire de Nancy est allé verser son sang au Tonkin, où un si grand nombre de ses frères en saint Dominique l'ont précédé et suivi; unis par le même sacrifice, ils le seront encore, nous l'espérons du moins, dans les honneurs que l'Église rend à ses enfants.

(1) *Annales, loco citato.*—On voit au musée de la Propagation de la Foi, à Lyon, un tableau représentant le martyre de M. Schæffler.

Un an après, à pareil jour, Jean-Louis Bonnard, autre missionnaire français du diocèse de Lyon, suivait son confrère dans cette glorieuse lice. Mgr Diaz consacre à ces deux confesseurs de la foi quelques lignes où se révèlent, avec les sentiments d'un apôtre, les pieux instincts d'un martyr :

« Tous deux étaient Français, dit le vénérable évêque; tous deux s'étaient consacrés au service des missions dans l'illustre congrégation des Missions-Étrangères, à Paris; tous deux avaient exercé le saint ministère, sous les ordres de Mgr Retord, avec une ferveur et un zèle admirables. Un glaive cruel trancha leur vie dans sa fleur et les unit, dans l'intervalle d'un an, aux rangs de la gloriense armée-des martyrs, comme si le premier eût obtenu pour le second la même récompense, ou comme si le survivant se fût empressé d'aller féliciter et embrasser son compagnon au jour anniversaire de son triomphe.

« O sort digne d'envie! Ils ont couronné leur temps en peu de jours : leur mort n'a été qu'un sommeil rapide, et ils se sont réveillés dans la vie, éternellement libres des misères, des travaux et des privations auxquels nous sommes encore assujettis. Ils ont renoncé, pour l'amour des âmes, aux plaisirs vains et éphémères de ce monde, et ils ont reçu, pour prix de leur ardente charité, la céleste récompense du juge suprême qui scrute les cœurs.

« Le sang de ces deux innocentes victimes ne sera pas inutile pour nos missions éprouvées. Ils nous aideront certainement beaucoup plus par leurs saintes

prières devant le trône du Très-Haut, que par de longues années consacrées aux travaux apostoliques. Nous avons déjà remarqué plus de modération chez les mandarins depuis la mort de M. Bonnard (1). »

A la suite de ce glorieux martyre, le ciel fit éclater ses vengeances : la peste, la famine, les incendies, les inondations venaient apprendre à ces peuples qu'on ne frappe pas impunément les oints du Seigneur. Huit mois après l'exécution de M. Bonnard, le grand mandarin qui l'avait condamné mourait subitement en sortant de table. Tu-Duc est lui-même frappé de stupeur, et se confesse à son peuple, selon la louable coutume des monarques de sa race.

Ce roi pénitent avoue d'une façon moitié ridicule, moitié sérieuse, qu'il mérite la colère du ciel, et se propose, pour l'apaiser, de mener un nouveau genre de vie : dorénavant, il se privera volontairement des plaisirs et des divertissements qui lui sont permis. Tu-Duc accorde ensuite de grandes grâces à son peuple, et punit sévèrement les mandarins qui le molestent par leur insatiable avarice; puis, dans son fanatisme et son aveuglement, il ordonne de construire de nouveaux temples aux esprits tutélaires, et accorde de grands priviléges aux idoles. Il déclare que Thaû (esprit tutélaire) est digne de la vénération publique, et qu'il a droit à une pension sur le trésor royal. Tout cela, en attendant qu'il plaise au pontife annamite de lui mettre

(1) Lettre inédite de Mgr Diaz, 30 mars 1858. — *Archives de la Propagation de la Foi.*

la cangue ou de le condamner à mourir de faim en lui retirant ses gages. Pauvre roi et pauvre peuple, qui ne voyez pas, ou plutôt qui ne voulez pas voir la vérité qui éclaire et sauve les âmes!

Au milieu de l'agitation et de la perplexité des esprits, à la suite de ces désastres, le bien se faisait encore parmi les chrétiens; mais une épreuve nouvelle les attendait. Mgr Dominique Marti, évêque de Tricomie et vicaire apostolique du Tonkin central, terminait sa course après quatorze ans d'apostolat. « Perte irréparable pour son troupeau! » dit Mgr Diaz, auquel nous allons emprunter les détails d'une courte biographie :

« François Dominique Marti était né en 1811, à Morella, diocèse de Tortose, en Espagne. Il avait reçu une éducation distinguée et avait pris, dans les premières années de sa jeunesse, le saint habit des Frères-Prêcheurs, au couvent de Valence. Son zèle ardent pour le salut des âmes, et son vif désir d'imiter notre saint Patriarche, lui firent concevoir le projet d'entrer dans l'illustre province du Saint-Rosaire des Philippines. Les supérieurs lui donnèrent d'abord l'administration d'une cure de la province de Cagayan, dans l'île de Luçon; mais la Providence divine l'appelait à un ministère plus laborieux encore, et il demanda à passer au Tonkin.

« Comme nous l'avons déjà dit, il entrait dans cette mission en 1838, peu de mois après le martyre de Mgr Delgado et de Mgr Hénarès. C'était au plus fort de la persécution de Minh-Menh. Deux missionnaires espagnols restaient seuls : ils furent bien-

tôt consacrés évêques à la place des martyrs. Le nouvel arrivant reçut la charge de vicaire provincial, qu'il remplit avec zèle et vigilance jusqu'au 18 mai 1847. Élu évêque de Tricomie et coadjuteur de Mgr Hermosilla, il reçut la consécration épiscopale le 29 juin de la même année; ce ne fut, néanmoins, qu'après une longue résistance qu'on parvint à le décider à accepter le lourd fardeau de l'épiscopat. Ses supérieurs furent obligés de l'y décider par un ordre formel.

« Mgr Marti avait toujours été un modèle de ferveur et d'observance régulière : nuit et jour il travaillait à réparer les affreux désastres causés par la persécution. Son zèle n'avait pas de bornes : tantôt il l'exerçait en chaire, tantôt au confessionnal; ou bien, il adressait de sa retraite des circulaires toutes remplies de l'esprit de Notre-Seigneur aux missionnaires qu'il dirigeait. Souvent, dans des lettres intimes, il encourageait les faibles, reprenait les négligents, et inspirait à tous la patience et la résignation; mais son activité et sa ferveur apostoliques redoublèrent d'une manière toute prodigieuse lorsqu'il fut revêtu du caractère épiscopal.

« Ce véritable apôtre, non content des fatigues d'un ministère déjà si pénible, se mortifiait continuellement par des cilices et des jeûnes, cherchant ainsi à apaiser la colère du Seigneur, si gravement offensé par les fautes d'un grand nombre d'âmes faibles qui cédaient à la rigueur des persécutions. Malgré la force de sa complexion, il ne put supporter longtemps une vie si laborieuse et si austère. Une maladie cruelle, causée

par l'excès du travail, le fit souffrir horriblement pendant les cinq dernières années de sa vie.

« Malgré les plus affreuses douleurs, il n'épargna rien pour remplir dignement ses devoirs de pasteur dans une mission qui contenait déjà plus de 150,000 chrétiens. Au commencement de 1852, il eut connaissance de sa fin prochaine. Le jeudi saint, après avoir consacré les saintes huiles, il dit aux assistants : « L'année prochaine, j'irai les consacrer au ciel ! » Comme il n'y avait pas de médecins au Tonkin pour le soulager, on voulut qu'il s'embarquât pour Macao, dans l'espoir d'une guérison. Mgr Marti quitta donc la mission le 1er juillet, sur un navire marchand, qui eut à subir, deux jours après, une affreuse tempête. Le naufrage était imminent, on avait perdu jusqu'au gouvernail ; mais, par une protection toute spéciale du ciel, on put aborder à l'île d'Haï-Nan et réparer les avaries. Enfin, le 10 juillet, on arrivait à Macao (1). »

Les fatigues de la traversée, les souffrances aiguës d'une maladie déjà ancienne, et diverses contrariétés, aggravèrent la position de Mgr Marti et le jetèrent dans une mélancolie qui altéra considérablement sa santé. Il mourut à Hong-Kong, en Chine, le 26 août 1852, loin de ses frères, loin de ses ouailles bien-aimées et de cette terre qu'il eût désiré arroser de son sang. Il avait pu contempler, en arrivant au Tonkin, les glorieuses traces des deux évêques martyrs ses prédécesseurs ; son évêque, Mgr Her-

(1) Lettre inédite de Mgr Diaz, du 30 mars 1853. — *Archives de la Propagation de la Foi.*

mosilla, et son coadjuteur, Mgr Diaz, devaient aussi recevoir la couronne du martyre ; il ne lui resta en partage que le travail et l'humiliation, et sa vie s'éteignit dans les souffrances du corps et de l'âme. Mais aussi cette humiliation sera sa gloire : « Les hommes que Dieu accepte « doivent passer par le creuset de l'humiliation (1). »

La nouvelle de cette mort fut une désolation pour la mission du Tonkin. On fit à Mgr Marti de solennelles obsèques à Cao-Xa, où les missionnaires des deux vicariats s'étaient réunis. « Tous l'aimaient, ajoute Mgr Diaz, et tous sentirent amèrement cette fin prématurée... Il nous reste pour consolation la pensée que ses héroïques vertus lui auront mérité une immortelle couronne de gloire dans le ciel, et que son intercession nous obtiendra du Très-Haut les secours qui nous sont nécessaires ; c'est notre pieuse espérance et notre soulagement dans un si grand malheur. »

De la mort de Mgr Marti, en 1852, au martyre de Mgr Diaz, en 1857, la mission du Tonkin marcha victorieuse et forte, encouragée par les aumônes de plus en plus abondantes de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, et protégée visiblement au milieu d'une persécution sans cesse renouvelée par des édits cruels. Nous ne donnerons pas le texte des différents décrets qui parurent. Les dispositions sont presque toujours les mêmes et ne font pour la plupart que confirmer et augmenter les mesures précédentes : partout c'est l'amende, le rotin, la confiscation, la mort.

(1) Eccli., II, 5.

Les Frères-Prêcheurs travaillaient toujours. Pour la plupart voués au martyre, on les voyait, au milieu de périls sans cesse renaissants, s'occuper de la prospérité de leur mission, imprimer des livres en caractères annamites, assembler des synodes, établir des hôpitaux pour les vieillards et des providences pour les enfants d'infidèles. Mgr Diaz, dont toutes les paroles doivent aujourd'hui nous être bien précieuses et bien chères, raconte ainsi plusieurs circonstances de cette époque mémorable :

« Les missionnaires entreprennent de nouvelles conquêtes spirituelles et consolident les anciennes par des instructions et des règlements ; ils pourvoient les fidèles des objets les plus nécessaires au culte et leur distribuent un nombre considérable de livres en caractères vulgaires, imprimés aux frais de la mission aidée par les aumônes de la grande et admirable œuvre de la Propagation de la Foi, afin de donner par cette lecture une connaissance plus étendue de la religion et des devoirs qu'elle impose...

« Je rapporterai ici un fait arrivé il y a quelques jours. Une famille aisée célébrait un festin de noce. Les principaux du village y assistèrent avec les parents et les amis. On avait retenu trois ou quatre comédiens qui devaient compléter les divertissements de la soirée : le démon n'est-il pas toujours là pour saisir ceux qui ne se tiennent pas sur leurs gardes? La représentation commença : le bruit des chants que j'entendis de notre résidence me fit promptement connaître ce qui se pas-

sait. J'envoyai aussitôt deux catéchistes et quatre étudiants pour dissiper cette scène de désordre.

« Les catéchistes cherchèrent un ou deux des plus anciens et des plus judicieux du village et se rendirent avec eux au théâtre improvisé. A leur vue, tout se dissipa, et, comme ils voulaient saisir les plus coupables, on les supplia de vouloir bien cesser la procédure, promettant de se présenter le jour suivant et de se soumettre à ce qu'on leur ordonnerait. En effet, ils confessèrent leur faute, demandèrent humblement pardon et promirent de ne plus y retomber. Ils reçurent une bonne mercuriale et payèrent l'amende qui leur fut imposée. Que les pasteurs des âmes dans les pays catholiques nous disent s'ils trouveraient autant de soumission et d'obéissance parmi leurs ouailles (1)..... »

Cependant de graves événements se préparent et vont se succéder avec rapidité. Nous ne donnerons pas les détails du synode tenu en 1855 sous la présidence de Mgr Diaz : cinq Pères espagnols et vingt-cinq prêtres indigènes se trouvaient réunis au bourg de Luc-Thuy, plus de vingt mille chrétiens y étaient accourus; nous ne ferons pas non plus le récit d'une persécution passagère qui eut lieu peu de temps après. Nous avons hâte d'arriver au sacre d'un nouvel évêque.

Le Saint-Siége, par un bref du 1er décembre 1854, déléguait Mgr Diaz pour se choisir un coadjuteur. Son

(1) Lettre inédite de Mgr Diaz, 20 mars 1855. — *Archives de la Propagation de la Foi.*

choix se fixa sur le Père Melchior Garcia San Pedro, vicaire général et vicaire provincial de la mission. Deux missionnaires récemment arrivés au Tonkin, le Père Dominique-Marie Muñoz et Gaspard Fernandez, accompagnaient Mgr Melchior dans son voyage de Cao-Xà à Biu-Chu, où le coadjuteur nommé allait recevoir le caractère épiscopal.

« Un peu plus, dit Mgr Diaz, le nouvel évêque partait pour le ciel, et ses deux compagnons terminaient leur mission avant de l'avoir commencée. Ils s'étaient embarqués sur le grand fleuve qui sépare ce vicariat du Tonkin occidental, et furent obligés de passer devant une douane. Les douaniers, les soupçonnant de faire la contrebande, voulurent faire l'inspection de la barque. Mgr Melchior et ses deux compagnons se cachèrent dans un petit coin de la poupe et se couvrirent de feuilles le plus possible : ils se regardaient déjà comme prisonniers; mais les douaniers n'y prirent pas garde. Ce danger fut évité d'une manière bien providentielle, car, pendant la visite, un jeune enfant s'était amusé très innocemment à découvrir les missionnaires.

« Le 28 août 1855, nous étions tous réunis et nous embrassions tendrement nos frères. Moments précieux où le missionnaire goûte les joies de la charité dans toute leur douceur! Mais pourquoi faut-il qu'ils soient mêlés d'amertume. Au récit des funestes nouvelles que nos frères donnèrent sur le déplorable état de l'Europe, et spécialement de notre Espagne infortunée, nos cœurs se resserrèrent bientôt et furent saisis

d'une profonde tristesse. Nous désirions si vivement que notre patrie se relevât de sa langueur!..... Combien de fois n'avions-nous pas levé nos mains vers le ciel, afin de la voir rentrer dans le rang qu'elle avait autrefois occupé parmi les nations catholiques! Pauvre Espagne!..... Nous avons la confiance que la Vierge Immaculée n'abandonnera pas son patrimoine (1)... »

Les vœux du Pontife sont aujourd'hui les prières d'un martyr; la miséricorde divine pourrait-elle ne pas les exaucer?

Mais revenons au Tonkin.

Le sacre de Mgr Melchior se fit donc avec une solennité dont on n'avait jusqu'alors pas eu d'exemple au Tonkin. Quatre évêques, huit missionnaires espagnols et trente-six prêtres indigènes se trouvaient réunis à Biu-Chu. Une foule innombrable s'y était rendue de tous les districts environnants.

« J'eus l'honneur de donner l'hospitalité, dit Mgr Diaz, à un mandarin chrétien qui assista à toutes les cérémonies avec ses insignes militaires. Plusieurs mandarins et officiers de l'armée se logèrent comme ils purent dans le village; nous offrîmes un repas à un grand nombre. Le majordome et les catéchistes chargés de le présider m'ont assuré qu'il y avait au moins douze mille personnes toutes choisies parmi l'élite de la société annamite. On peut juger, d'après ce nombre, de la totalité du concours. Les mandarins et les agents du

(1) Lettre inédite de Mgr Diaz, 1er mai 1856. — *Archives de la Propagation de la Foi.*

gouvernement, en voyant les routes couvertes de longues files de voyageurs qui se rendaient à Biu-Chu, s'alarmèrent d'abord, puis se tranquillisèrent dans la persuasion que nous avions la permission du gouverneur. Cette supposition favorisa le retour des évêques et des missionnaires dans leurs districts (1). »

Cette cérémonie fut peut-être la dernière solennité de l'Église annamite. A partir de ce moment, nous voyons le ciel s'assombrir; des arrestations plus fréquentes présagent les jours difficiles d'une persécution générale.

L'arrestation de Mgr Hermosilla, qui eut lieu le 15 janvier 1856, fut un deuil général pour toute la mission. On sait que, depuis longtemps, la capture de ce vénérable évêque était l'objet de la convoitise des mandarins, et qu'un grand prix devait en être la récompense. Les recherches avaient été très actives et parurent un instant couronnées de succès. Voici comment Mgr Hermosilla raconte son aventure :

« J'étais occupé à l'administration de la province du nord sans que rien pût me faire prévoir une alerte. Un prêtre et quelques chrétiens marchaient avec moi lorsque nous fûmes faits prisonniers par trois mandarins. Selon la mode du pays, on me jeta dans un jamaca (espèce de filet). Une querelle étant survenue parmi mes conducteurs, on fut obligé de me déposer un instant. Bientôt après je me sentis soulever de nouveau,

(1) Lettre inédite de Mgr Diaz, 1er mai 1856. — *Archives de la Propagation de la Foi.*

et je pensais que c'étaient les chrétiens qui m'avaient arraché du milieu de mes persécuteurs. Je leur dis : « Courez, mes enfants; dépêchez-vous ! »

« Je me trompais, c'étaient toujours les infidèles. Je le reconnus bien vite, car, ayant voulu quitter le jamaca pour aller plus vite, une voix terrible me cria : « Tu es mort, si tu bouges ! »

« Je rentrai avec joie dans mon filet, et je rendis grâce au Seigneur de ce qu'il voulait bien me conduire au champ du martyre. J'avais donc obtenu ce qui m'avait été refusé au temps de Minh-Menh, lorsque tout le royaume était en mouvement pour me prendre.

« Il était tard lorsque nous arrivâmes à la prison, où je fus soigneusement gardé. Le lendemain, on me conduisit, entre deux files de gens armés, chez le mandarin. Je partis plein d'allégresse; mais ces braves gens ne voulurent pas m'y conduire : ils eussent craint quelque chose de fâcheux si j'avais déclaré les lieux de mon arrestation. Ils me conduisirent donc cette nuit-là, par divers détours, chez mon principal geôlier, et m'y laissèrent jusqu'au 26 dans un réduit étroit gardé à vue le jour et la nuit, ne me donnant qu'une nourriture insuffisante et malsaine..... Cependant mon coadjuteur et les autres missionnaires s'étaient occupés activement de ma liberté : ils l'obtinrent pour 300 piastres (1). »

« Je me figure, dit M. Galy, que Mgr Hermosilla

(1) Lettre inédite de Mgr Hermosilla, 29 avril 1856.— *Archives de la Propagation de la Foi.*

doit savoir peu de gré aux siens de la somme dépensée pour obtenir sa délivrance, lui qui aurait donné tout l'or du monde pour un coup de sabre. La pitié de nos amis les mieux intentionnés nous est quelquefois bien funeste (1)! »

Toutefois, l'enfer rugissait de l'issue de cette affaire et demandait une victime. Un autre Dominicain se présenta. Il s'appelait Joseph Tru, était âgé de 63 ans, et avait été missionnaire depuis le règne de Minh-Menh. Rien de bien saillant dans les Actes de son martyre. On y respire cependant le calme et la paix d'une âme généreuse. Il fut emprisonné le 6 décembre 1855 et reçut la couronne du martyre le 9 juin 1856. « Il souffrit cette longue captivité avec une grande résignation, dit Mgr Diaz, et écouta le 9 juin, avec beaucoup de sérénité, la sentence de mort prononcée par le roi. »

Mgr Diaz, après avoir transcrit le texte de cette sentence, ajoute : « Joseph Tru ayant appris sa condamnation, se retira pendant quelques instants, se prosterna par terre et fit plusieurs actes de contrition. Il demanda un peu de nourriture et se recueillit ensuite, récitant avec beaucoup de ferveur l'acte de contrition et quelques autres prières, puis il s'entretint avec les catéchistes qui étaient venus le visiter ; mais le mandarin arriva bientôt avec sa troupe pour le conduire au supplice. On lui mit la cangue, et, vers une heure après midi, il arriva au lieu du supplice. Un bourreau

(1) *Annales*, t. XXX, p. 86.

rompit la cangue avec une scie, un autre lui déchargea un coup de sabre sur le cou, et continua son opération jusqu'à ce que la tête roulât par terre. En ce moment, il commença à tomber une pluie torrentielle qui obligea les mandarins de s'enfuir à la hâte avec leur troupe.

« Les chrétiens et les catéchistes revêtirent le corps le mieux qu'ils purent et me l'amenèrent. J'ordonnai qu'on préparât un sépulcre convenable pour y déposer ces dépouilles mortelles, et je convoquai les missionnaires pour en faire les obsèques avec solennité.....

« Enfin, je rendis mille actions de grâces à Dieu, qui, selon toutes les apparences, soutint son serviteur par le don de force, afin qu'il cueillît la glorieuse palme et augmentât le nombre des martyrs enfants de saint Dominique, et que, du haut du ciel, il priât pour nous (1). »

En effet, Joseph Tru, première victime de la Terreur qui commence, n'oublia pas ses frères. Il semblait leur dire du sein de la gloire :

« Frères bien-aimés, combattez le bon combat de la « foi; mettez-vous en possession de la vie éternelle, à « laquelle vous êtes appelés (2). — Si le combat vous « appelle, si le jour de vous montrer bon soldat est « arrivé, combattez fortement, combattez avec per- « sévérance, sachant que vous combattez sous les

(1) Lettre de Mgr Diaz au P. François Roy.
(2) I ad Titum, VI, 12.

« yeux du Seigneur, qui considère vos généreux « efforts (1). »

Cette voix du ciel fut entendue, et l'on vit une fois de plus se réaliser au Tonkin cette parole de la Sagesse : « Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise, et il « les a reçus comme un holocauste, et ils resplendiront « au jour où il les visitera (2). »

(1) S. Cyp., *ad Martyr.*
(2) Sap., III, 6.

CHAPITRE XII

Triomphe de la barbarie.

Mgr Diaz, évêque de Platée, martyrisé le 20 juillet 1857. — Le *Catinat* sur les côtes du Tonkin. — Les supplices tonkinois se perfectionnent. — Dominique Huan décapité avec trois chrétiens le 30 janvier 1858. — Dominique Dat décapité le 11 février 1858. — Dominique Hien décapité le 22 février 1858. — Dernière lettre de Mgr Melchior. — Sacre de Mgr Valentin Berrio-Ochoa. — Glorieux martyre de Mgr Melchior, évêque de Tricomie, et de ses deux catéchistes, le 28 juillet 1858. — Le P. Joseph Salgot et ses compagnons, massacrés en mer. — L'expédition franco-espagnole : prise de Touranne. — Le P. François Gainza, dominicain, aumônier en chef des troupes espagnoles. — Espérances et désappointement des missionnaires et des chrétiens.

« Si le Seigneur, écrivait Mgr Diaz en 1855, n'a pas résolu d'arrêter encore la fureur de nos ennemis, si nous devons à notre tour entrer dans la voie du martyre et suivre les traces de nos vénérables prédécesseurs, je conjure toutes les âmes pieuses d'intercéder pour nous, afin que la grâce du Saint-Esprit nous assiste dans les combats que nous aurons à soutenir jusqu'au moment de répandre la dernière goutte de notre sang

par amour pour Dieu et pour la rémission de nos péchés.

« Qu'elles prient surtout pour celui de tous qui en a le plus besoin, et qui, à titre de pasteur, doit donner le premier l'exemple de l'immolation, avant de souffrir que ses brebis soient dévorées! »

Cet appel fut entendu. L'univers catholique se mit en prières, et les chrétiens annamites, sous la conduite de leurs intrépides pasteurs, attendirent avec une humble patience les jours terribles d'une persécution jusqu'alors inouïe. « Placés comme nous sommes, pou-« vaient-ils répéter avec saint Paul, sous une telle nuée « de témoins, déchargeons-nous de tout fardeau et du « péché qui nous enveloppe, et parcourons par la pa-« tience la carrière ouverte devant nous (1). »

Mgr Diaz fut la première victime. Nous allons retracer sur les documents les plus authentiques les Actes de son martyre.

Mais avant, qu'il nous soit permis de faire ici une remarque bien touchante. Au Tonkin, l'histoire des martyrs est écrite par des martyrs. C'est ainsi que Mgr Melchior va nous donner les Actes de Mgr Diaz; plus tard, Mgr Ochoa nous donnera les Actes de Mgr Melchior; enfin, Mgr Hermosilla, après avoir été l'historien de tous ces événements glorieux, y compris le triomphe mémorable de Mgr Delgado et de Mgr Hénarès, cueillera lui-même la palme sanglante du martyre.

Spectacle vraiment beau, et qui rappelle les premiers

(1) Heb., xii, 1.

siècles de l'Église, alors que saint Clément, pape et martyr, ne pouvant plus suffire à consigner les combats des héros de la foi, nommait, dans Rome, sept notaires, dont la fonction était de les recueillir en détail. Saint Anthère, pape, paya de sa vie, au IIIe siècle, le zèle qu'il mit à rassembler les Actes des martyrs. Ce qui n'empêcha pas saint Fabien, son successeur et martyr lui-même, d'adjoindre un sous-diacre à chacun des sept notaires désignés pour cet office.

Mais revenons à Mgr Diaz.

« Depuis longtemps il sentait sa poitrine embrasée du divin amour, dit Mgr Melchior, s'oubliant lui-même; il pleurait les malheurs de son peuple, et désirait toujours être la seule victime d'expiation. Notre-Seigneur Jésus, le tout aimable Fils de Marie, Mère d'amour, ne pouvait manquer d'exaucer les prières d'un si saint et si zélé pontife. La palme du martyre était l'unique but de son ambition, et il soupirait après ce bonheur, comme un cerf altéré soupire après les eaux d'une fontaine.

« Un mandarin infidèle, du dernier rang, vivait près de la demeure de Mgr Diaz. Ce charitable pasteur l'avait souvent aidé de ses aumônes; mais l'ingrat, oubliant les devoirs de la reconnaissance, ne songea plus qu'à sortir de sa misère par la ruine de son bienfaiteur : il le dénonça au gouverneur de la province. Le 20 mai 1857, celui-ci envoya des troupes pour faire le siége de Biu-Chu et de Luc-Thuy; et, pour mieux arriver à ses fins, il se fit aider par les habitants des villages environnants. Il ne manquait plus qu'un Judas pour

couronner cette trahison. Un chrétien nouvellement baptisé par le Père Tru remplit cet office, et conduisit la cohorte.

« Dans la nuit du même jour, on reçut l'avis de tout ce qui se tramait dans l'ombre; mais le bon pasteur, se confiant aux assurances que lui avait données le mandarin, qu'il ne serait rien entrepris sans lui en donner avis, ne voulait pas y croire. Le Père Vico le décida cependant à sortir de sa résidence; mais, quelques instants après, l'intrépide soldat de Jésus-Christ, poussé par une inspiration divine, et tout brûlant du désir du martyre, dit à ceux qui l'accompagnaient de continuer leur route, qu'il allait rentrer à la maison pour attendre les ordres de Dieu et souffrir le martyre pour l'amour de son divin Sauveur.

« Le lendemain, Mgr Diaz célébrait le saint sacrifice; pendant son action de grâces, la maison fut entourée par les satellites du mandarin, et tout espoir d'évasion devint impossible. Le temps était court et le péril imminent. Un soldat chrétien, sans s'arrêter au danger auquel il s'exposait, s'offrit sur-le-champ pour sauver la vie de son évêque. En effet, l'évasion eut lieu, mais non sans danger. Pendant ce temps, la visite du village commençait. Le traître se dirigea avec ses soldats vers la maison du vicaire apostolique, et, ne le trouvant pas, il livra tout au pillage. Le pillage fini, la troupe se retira. Sur ces entrefaites, arriva un ordre du gouverneur, qui mettait le maire de Biu-Chu en état d'arrestation, si le missionnaire n'était pas fait prisonnier dans un bref délai. Au même instant, une

grande confusion de voix se fit entendre : Mgr Diaz était captif.

« Ce jour-là, les mandarins conduisirent le vénérable prisonnier à la préfecture, appelée *Phu;* le lendemain matin, on vit arriver de nouvelles troupes de la capitale avec deux éléphants; cette escorte devait le suivre jusqu'au chef-lieu de la province. Aussitôt arrivé, on conduisit Mgr Diaz au tribunal, pour lui faire subir l'interrogatoire et lui adresser d'amers reproches de ce qu'il osait prêcher la religion de Jésus. Alors le saint évêque, prenant la parole avec la douce modestie de son caractère, mais avec la force et l'énergie d'un apôtre, expliqua les mystères de notre sainte religion. *Veritas odium parit;* le tribunal, pour toute réponse, le fit conduire en prison, d'où il nous écrivit la lettre suivante :

« Jésus, Marie, Joseph.

« Mes très chers Frères,

« Un grand pécheur, *vinctus in Domino*, vous salue et vous fait ses adieux jusqu'à l'éternité. Je vous demande pardon de toutes les offenses et désagréments que j'ai pu vous causer. La cangue et les chaînes que je porte sont les belles parures qui m'unissent à Jésus-Christ; mon âme a tressailli de joie : je vais enfin répandre mon sang jusqu'à la dernière goutte, en union au sang adorable de notre divin Rédempteur. Je mets toute ma confiance dans les prières qui seront dites pour m'obtenir le don de force et la persévérance finale. Les jours qui me restent à vivre ne sont pas longs;

mais, s'ils se prolongeaient au milieu des léopards qui m'entourent; fasse le ciel que cela soit pour l'expiation de mes péchés!

« J'écris ces quelques lignes avec un fragment de roseau sur la feuille d'un livre, et ne puis vous en dire davantage. Mes déclarations ne compromettent personne et la vérité est sauvée. On fait de grandes manœuvres pour prendre le Père Trac. Le siége de Biu-Chu était conduit par Caï-Toung.....

« Je recommande nos chers fils à Mgr Melchior. Celui qui m'a accompagné jusqu'au moment de ma capture mérite toute notre reconnaissance.

« Adieu, mes chers amis, pour la dernière fois...

« Prison de Nam-Dinh, 28 mai 1857.

« Frère Joseph-Marie. »

« Le 1er juin, le juge criminel fit comparaître le vénérable captif, et, après lui avoir fait de grands compliments, représenta la nécessité urgente de faire venir le Père Trac.

« Mgr Diaz répondit que, dans l'état des choses, il n'avait aucun ordre à lui transmettre. Ils entrèrent ensuite en matière sur la religion chrétienne, dont le mandarin fit les plus grands éloges : *Video meliora proboque, deteriora sequor.* La séance fut levée, et le prisonnier reconduit au cachot. »

« Le prêtre indigène qui m'accompagne vient d'être fait prisonnier, ajoute Mgr Melchior, et je suis obligé

d'interrompre cette lettre pour aller chercher un asile plus sûr (1). »

Dans une autre lettre, Mgr Melchior, poursuivant son récit, nous donne les principales circonstances du martyre de Mgr Diaz :

« Au mois de juillet 1857, les mandarins firent répandre le bruit que notre vénérable évêque ne serait pas décapité puisque le roi le mandait à la capitale, et que de là, sans doute, il serait renvoyé en Europe. Le retard extraordinaire apporté à l'approbation royale de la sentence, et l'intervention de la marine française en notre faveur, semblaient donner à ces rumeurs assez de probabilité; le gouverneur envoya même ses deux fils visiter le prélat et lui porter des consolations, ainsi que la nouvelle de sa prochaine présentation au roi, mais le vénérable pontife ne se méprit pas sur la véritable signification de ces démarches; seulement, il craignait, m'écrivait-il, que ses péchés ne le rendissent indignes du martyre.

Il n'en fut pas privé : vaillant confesseur de la foi, il avait combattu le bon combat, consommé sa course, gardé la foi inviolable. Le jour était arrivé où les chœurs des anges devaient descendre pour consoler l'intrépide athlète du Seigneur, et lui présenter la couronne que la Reine des martyrs lui envoyait au nom de son divin Fils.

« Ce fut le 20 juillet, entre onze heures et midi,

(1) Lettre inédite de Mgr Melchior, 2 juillet 1857. — *Archives de la Propagation de la Foi.*

jour et heure d'heureuse mémoire, que Mgr Joseph-Marie Diaz eut la tête tranchée pour la foi dans la ville célèbre de Nam-Dinh.

« Voici la traduction littérale de la sentence :

« *Cause du Maître européen adressée au Roi.*

« Moi, Nguyen-Tan, conjointement avec les grands mandarins de la justice et des finances, considérant que la fausse religion de celui qu'on appelle Jésus est prohibée sous les peines les plus graves par nos lois; que, malgré une telle défense, cet Européen, maître de religion, a eu l'audace de s'introduire dans ce royaume dans le but coupable de présenter le faux comme vrai, et de faire des disciples parmi les sujets imprudents de Votre Majesté; que, saisi par les troupes, il a confessé sans détour son crime; qu'il reste inébranlable dans son erreur, et préfère mourir plutôt que de fouler aux pieds la croix; que, du reste, eût-il cent bouches, il ne pourrait nier un forfait si exécrable.

« Tout cela bien examiné, nous décrétons que ce coupable ait la tête tranchée sur une hauteur, pour que tout le monde le voie; puis son corps sera jeté à la rivière, et par là tous reconnaîtront que les ordres de Votre Majesté ont force et vigueur, qu'ils sont suivis et obéis. »

« La sanction royale ne se fit pas attendre, elle était ainsi conçue :

« Malgré nos lois qui prohibent rigoureusement la fausse religion de celui qu'on appelle Jésus, l'Européen

Joseph An, maître principal de ladite religion, ayant eu l'audace de pénétrer dans notre empire et de séduire nos sujets en les portant à embrasser son culte, crime dont il s'est confessé et reconnu coupable; nous ordonnons et enjoignons qu'aussitôt cet ordre reçu, on lui tranche la tête, et qu'on la jette en l'air pour l'épouvante des autres; et, après cela, qu'il soit précipité à la rivière, pour couper d'un seul coup la racine de tant de maux. »

Mgr Melchior ajoute :

« J'ai fait en sorte de connaître avec toute l'exactitude possible les détails de l'exécution; aussi, je copie scrupuleusement la relation suivante :

« Moi, Nicolas Ky, actuellement officier de l'armée, j'obéis en déclarant ce que j'ai vu quand on a décapité l'évêque An (Mgr Diaz).

« Pour affaire de service, j'étais hors des murs de la ville le vingt-unième jour du sixième mois, vers midi, lorsque j'appris qu'on allait mettre à mort l'évêque An. Je courus à la prison, et je pénétrai jusqu'au Révérend Père. Je trouvai la troupe sous les armes et le P. An en prière, le visage tourné contre le mur. On apporta la cangue et on la passa au cou de la victime, puis on l'emmena de suite au lieu du supplice.

« Le commandant de l'escorte était le mandarin général, monté sur un éléphant; le colonel en montait un autre, et les officiers subalternes étaient à pied. Le cortége passa par la porte du Nord, dans la direction des *Sept-Yugadas*, lieu ordinaire des exécutions (1).

(1) *Yugada*, en espagnol, veut dire la mesure de terre que laboure une paire de bœufs en un jour.

Bien que je ne fisse pas partie de l'escorte, je pus accompagner le prélat et me tenir à côté de lui (cet officier était un des amis du martyr). Il conservait un visage riant ; d'une main il soulevait sa cangue et de l'autre ses fers ; mais il pouvait difficilement marcher, soit à cause du poids de toutes ces choses, soit parce que la chaîne qui retombait du cou pour s'attacher aux pieds étant trop courte, empêchait qu'il ne pût lever la tête. L'escorte insistant pour qu'il hâtât le pas, le Père répondit qu'il faisait de son mieux ; mais, à cela, les soldats répliquèrent qu'il n'avait qu'à laisser reposer la cangue sur le cou et à porter la chaîne avec les deux mains, et le prélat obéit.

« Arrivé aux *Sept-Yugadas*, la troupe se forma en carré autour du martyr, le commandant en dehors des rangs et le colonel tout auprès de l'évêque, à côté duquel j'étais resté. Le chef de l'escorte demanda au prélat quelle partie du monde il préférait regarder (les idolâtres sont très superstitieux sur ce point) ; mais il répondit que toutes lui étaient égales. On étendit quelques nattes de jonc, le tapis rouge de l'évêque, les trois vêtements qu'il portait dans la prison, et un coussin sur lequel on le fit asseoir au milieu de l'enceinte, pour lui attacher les mains derrière le dos. L'exécuteur voulait le dépouiller de ses habits ; mais il s'y refusa, en disant qu'il suffisait de lui mettre le cou à nu : ce que l'on fit ; après quoi, le forgeron brisa à coups de marteau la chaîne du cou et des deux pieds, et on enleva la cangue. Au moment de rompre ses fers, l'officier recommanda au forgeron d'aller avec précaution,

de manière à ne pas faire mal au patient; le saint évêque dit alors qu'il n'éprouvait aucune douleur. En découvrant le cou, le bourreau prit le rosaire qui y pendait; je priai l'officier de le garder, et le bourreau le lui remit. Pendant ce temps, le vénérable prélat priait toujours.

« On plaça un piquet contre le dos du martyr, et on l'y attacha avec des cordes passées sur la poitrine et sur le ventre; et, ainsi lié, à genoux, il ne cessait de prier. L'officier demanda si tout était prêt. Sur la réponse affirmative, le grand mandarin commanda avec son porte-voix qu'au troisième coup de tam-tam le bourreau remplît son office; mais, au second, celui-ci déchargea un premier coup de sabre et trancha le cou presque entièrement; puis, achevant son œuvre, il détacha la tête, qui roula sur le coussin.

« Le grand mandarin, toujours monté sur son éléphant, ordonna de jeter la tête en l'air, et le bourreau, la saisissant par la barbe, exécuta cet ordre, puis il la mit dans un panier, coupa les cordes, et le cadavre s'affaissa. Le corps ayant été ensuite roulé dans les nattes, et le tout bien attaché, on alla le jeter à la rivière avec la terre qui était teinte du sang du martyr. Personne ne put recueillir la moindre relique. Deux soldats païens, qui avaient trempé des linges dans le sang du vénérable prélat, furent envoyés en prison sur l'ordre du grand mandarin.

« Nicolas Ky. »

« La relation de ce témoin ajoute seulement qu'il

put recueillir le scapulaire et le bonnet de Mgr Diaz. Quant aux deux personnes arrêtées avec lui, elles reçurent chacune quatre-vingts coups de bâton et furent remises en liberté. Après le supplice du saint évêque vint la destruction de ses effets : on brûla tout ce qu'on ne trouva pas à sa convenance, tels que livres, gravures, etc. Nouveaux Balthazars, les mandarins se servirent des calices comme de coupes, et convertirent les chasubles et autres ornements sacerdotaux en vêtements pour leurs comédiens.

« Toutes nos recherches pour trouver les vénérables restes du prélat ont été vaines, disait alors Mgr Melchior, et l'amertume de nos regrets est augmentée par la privation d'un si précieux trésor. Nous n'avons pu recueillir que sa cangue et sa chaîne (1). »

Toutefois, dans une lettre plus récente, Mgr Retord ajoutait : « Après l'exécution de Mgr Diaz, son corps, lié fortement dans une natte, et sa tête, placée dans un panier avec des pierres, furent attachés à une barque mandarine ; puis, une dizaine de rameurs, la face tournée en avant, avec défense expresse de regarder en arrière, poussèrent cette barque jusqu'à l'Océan. Un capitaine, assis à l'arrière, près des cordes qui traînaient le corps et la tête flottant entre deux eaux, coupa ces cordes l'une après l'autre à différents endroits du fleuve, afin d'ôter aux chrétiens la possibilité de retrouver ces précieuses reliques pour leur donner une sépulture honorable.

(1) *Annales*, t. XXXI, p. 64.

« Effectivement, malgré tous les efforts que firent nos pêcheurs pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, plongeant et jetant partout leurs filets pour découvrir les restes de cet illustre martyr, ils n'obtinrent aucun résultat. Dernièrement, néanmoins, et comme par hasard, ils ont retrouvé sa tête enfoncée dans la vase avec les pierres et le panier qui la contenait. »

Mgr Joseph-Marie Diaz était né à Suegos, dans le diocèse de Lugo, en Galice, le 28 octobre 1818. Après avoir suivi le cours de ses études avec le plus grand succès, il prit l'habit de l'Ordre des Frères-Prêcheurs à Ocaña, le 23 septembre 1842, et se rendit à Manille en 1844, où il séjourna quelque temps à l'Université. Ses supérieurs l'envoyèrent au Tonkin en 1849. Quand on divisa la mission en deux vicariats, il devint coadjuteur de Mgr Marti; et, en 1852, après la mort prématurée de ce zélé pasteur, il prit le gouvernement du vicariat central.

Nous ne savons ce que nous devons le plus admirer dans Mgr Diaz. Son humilité, sa charité pour les pauvres, son zèle pour le salut des âmes respirent à chacune des pages des nombreuses lettres qu'il adressa aux comités de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. On découvre partout le feu qui consumait son cœur d'apôtre. Jusqu'à ses derniers moments, le souvenir de sa faiblesse et la crainte de ne pas recevoir, à cause de ses péchés, la palme du martyre, dirigent toutes ses paroles et jusqu'à ses moindres actions. Dès lors, nous ne nous étonnons plus de le voir si doux, si patient, si courageux dans les suppli-

ces et si impassible devant la mort. « Celui qui craint « le Seigneur jouira d'une ineffable tranquillité à ses « derniers instants; il sera béni au jour de sa mort; « sa mémoire ne s'effacera pas, et son nom sera trans- « mis de génération en génération (1). »

La mort de Mgr Diaz ne devait pas calmer la rage des persécuteurs. La mission du Tonkin eut néanmoins, au mois de septembre 1857, un moment de soulagement lorsque le *Catinat*, bâtiment français, et le *Lily*, steamer affrété par le consul d'Espagne à Macao, vinrent réclamer Mgr Diaz.

Mais il était déjà trop tard. La présence de M. Krenzkowski, secrétaire de l'ambassade française en Chine, et de M. Narcisse Cañeta, consul espagnol, laissa néanmoins, dans l'âme des malheureux Tonkinois, des sentiments de reconnaissance. On regretta de part et d'autre l'insuccès d'une tentative qui ne fut ni assez redoutable ni assez prolongée.

Cependant, cette courte apparition permit de recevoir des nouvelles plus précises des missionnaires. « Le 19 juillet 1857, dit le correspondant du *Moniteur*, nous reçûmes une lettre de Mgr Melchior, successeur de Mgr Diaz. Cette lettre était pleine de détails navrants sur la situation critique de nos coréligionnaires au Tonkin. Partout l'esprit de persécution se réveillait et sévissait avec une nouvelle fureur. Des villages entiers de chrétiens avaient été incendiés ou rasés, et leurs malheureux habitants jetés en prison ou décapi-

(1) Eccl., I, 13; XXXIX, 13.

tés. Au milieu des traitements les plus barbares, beaucoup étaient morts héroïquement pour leur foi. Mgr Melchior terminait sa lettre par un cri de détresse ; désespérant du secours des hommes, il n'attendait plus de secours que de Dieu seul (1).

Mgr Retord écrivait de son côté à M. Krenzkowski : « Les demi-mesures et les vaines menaces ne font « qu'aggraver notre situation et celle de nos chré- « tiens ; qu'on agisse avec vigueur ou qu'on nous aban- « donne à notre sort infortuné. »

Ces craintes n'étaient que trop fondées. Le martyre de Mgr Diaz fut le signal d'une suite non interrompue de cruautés et de désastres. Les édits de persécution se succédèrent avec une rapidité infernale. La terreur régnait partout. Afin de suivre avec plus d'intérêt la voie sanglante de nos martyrs, nous croyons devoir donner auparavant, d'après Mgr Retord, la description des supplices employés et considérablement perfectionnés par les bourreaux de cette époque.

La *cangue* est le premier et le plus en usage de tous les supplices annamites. Nous en avons parlé ailleurs (2).

Le deuxième supplice est celui des *ceps* ou *entraves*. « Ce sont deux pièces de bois dans lesquelles les pieds sont pris au-dessus de la cheville, et d'où l'on ne peut les retirer que lorsque le geôlier desserre une des traverses, ce qu'il ne fait que pour quelque temps et lors-

(1) *Moniteur*, 5 décembre 1857.
(2) Tome Ier, p. 390.

qu'il a été payé. Or, ces entraves entament souvent les pieds, et la douleur est d'autant plus grande qu'on ne peut y appliquer aucun médicament pour l'adoucir. Ce qu'il y a de plus insupportable, disent ceux qui ont passé par là, ce sont les nombreuses punaises qui sont logées dans les fissures du bois, et qui se nourrissent du sang des malheureux captifs. Ces entraves étant immobiles, les prisonniers sont obligés toute la nuit de se tenir couchés ou assis sans pouvoir bouger de place.

« Le troisième supplice est celui du *rotin;* on l'emploie envers nos pauvres néophytes de la manière la plus brutale. On les fait coucher sur le ventre, à la file les uns des autres quand ils sont plusieurs, les pieds des uns attachés aux mains des autres et étendus jusqu'à la dislocation des jointures. Quand on assène sur l'un d'eux des coups qui doivent tous faire jaillir le sang, cela lui imprime un soubresaut involontaire qui produit dans tous les autres un tressaillement général semblable à la secousse d'une étincelle électrique, de sorte que ceux qu'on ne frappe pas encore souffrent, par le seul effet de cette commotion douloureuse, presque autant que celui qui est atteint; et, comme le bourreau va lentement, afin de donner au grand mandarin le temps de faire entre chaque coup ses admonitions au patient pour l'engager à fouler la croix, il faut ordinairement plusieurs heures pour que tous reçoivent leurs cinquante à soixante coups. Quel affreux tourment! Le rotin est une verge flexible de la grosseur du petit doigt, d'environ quatre pieds de long; le bout

a été fendu en quatre parties qui ont ensuite été reliées très fortement par une ficelle trempée dans la colle, ce qui le rend plus lourd à son extrémité et l'empêche de s'écraser en frappant. Or, concevez quelle douleur doit produire une verge de ce genre appliquée par un homme fort et exercé comme le sont ici tous les bourreaux.

« Après la flagellation viennent les tenailles, tantôt froides, tantôt rougies au brasier d'un forgeron qui est toujours là avec son soufflet, dont le bruit seul fait frémir. On pince avec ces tenailles un morceau de chair aux cuisses du malheureux patient couché et lié à terre, et on le lui arrache par un double mouvement de torsion et de traction brusque et saccadé. Cette cruelle opération est renouvelée cinq ou six fois sur le même individu. Le supplice des tenailles froides est le plus douloureux, mais la plaie est plus tôt guérie ; celui des tenailles rougies au feu cause plus d'appréhension, les suites en sont aussi plus graves parce que la chair d'alentour se pourrit ; mais son application est plus supportable parce que la brûlure surprend et engourdit les nerfs et enlève à la souffrance ce qu'elle ôte à la sensibilité. C'est là, du moins, ce que disent ceux qui en ont fait la cruelle expérience.

« Un cinquième raffinement de torture est celui des pointes de clous fixés dans une planche sur laquelle on fait mettre le confesseur à genoux pendant un temps plus ou moins long. Ces pointes aiguës lui entrent dans les jointures et pénètrent jusqu'aux os : le sang ruisselle, la victime pousse des soupirs déchirants, et

les mandarins rient de ses contorsions, mêlent à ses angoisses des blasphèmes contre Jésus-Christ et des imprécations contre les chrétiens.

« Lorsque le néophyte a tenu ferme contre la douleur de tous ces tourments, on emploie le sixième supplice, qui consiste à le porter sur la croix par les deux bouts de sa cangue, tandis qu'on lui tire les pieds et qu'on les lui frappe à coups de rotin pour le contraindre à la fouler. S'il prononce les saints Noms de Jésus et de Marie, s'il murmure quelques prières, les bourreaux lui appliquent des soufflets sur la bouche pour le faire taire; d'autres satellites, pour l'enhardir à cette profanation, outragent en sa présence l'objet de son culte; le mandarin fait battre le crucifix sous ses yeux, le fait fouler aux pieds par des soldats païens, le voue souvent aux plus dégoûtantes ignominies, en disant au confesseur : « Tu vois bien que ton Jésus « n'a aucun pouvoir. »

« Enfin, ceux qui, soutenus par la grâce divine, sont demeurés inébranlables au milieu de ces tortures affreuses, le grand mandarin les charge de fers en sus de la cangue, et les jette dans la prison des grands criminels, au milieu des païens, des brigands et des meurtriers, mais séparés les uns des autres, de crainte qu'étant ensemble ils ne s'encouragent et ne se consolent mutuellement. La chaîne dont on les décore a trois branches, dont l'une est attachée au cou par une grande boucle, et les deux autres fixées aux jambes par les anneaux qui les terminent; elle pèse de cinq à quinze livres, plus ou moins, selon le plus ou moins

d'argent donné pour la rendre légère. Quelquefois elle est trop longue, et alors, pour marcher, il faut la soutenir d'une main; d'autres fois elle est trop courte, ce qui oblige le captif à se tenir constamment courbé.

« Malgré ce luxe de tortures, la rage du mandarin n'est pas encore assouvie : il confisque les biens des condamnés, afin de réduire par là leurs familles à la dernière misère, et d'augmenter d'autant plus leurs chagrins. Après quelques mois de prison, ces confesseurs sont envoyés en exil aux extrémités du Tonkin, dans des provinces différentes, pour qu'ils ne puissent se rendre aucun service mutuel. Il est défendu à leurs parents ou amis de les suivre et de les assister pendant leur voyage; on fait un inventaire exact du petit mobilier que chaque banni porte avec soi, et il ne lui est pas permis d'y rien ajouter, quelque besoin qu'il puisse en avoir.

« Mais ce qui montre encore plus évidemment quelle est la fureur du grand mandarin de Nam-Dinh contre notre sainte religion, c'est la conduite qu'il tient envers ceux qui, vaincus par les tourments, ont eu la faiblesse de fouler la croix aux pieds. Autrefois, cet acte de profanation suffisait pour obtenir les éloges du tribunal et être renvoyé en paix; maintenant, il n'en est plus ainsi : il faut encore que chaque apostat donne cinq coups de rotin à chacun de ceux qui refusent de suivre son exemple; il faut aussi qu'il frappe cinq fois le crucifix en proférant à chaque coup une grosse injure ou un horrible blasphème contre son Dieu; il est également tenu de brûler de l'encens devant l'idole du

démon, de lui faire des salutations profondes en présence des mandarins, et de prononcer tout haut, d'une voix claire et distincte, le vœu sacrilége de ne plus croire en Jésus-Christ; enfin, il doit signer un écrit par lequel il déclare abandonner sincèrement et pour toujours la religion chrétienne, consentant d'avance, s'il est jamais surpris à l'observer, soit en public, soit en secret, à être puni de mort; et cet engagement est livré aux mandarins pour être conservé dans les archives de la province. Eh bien! tout cela suffit-il à ces malheureux pour être renvoyés en paix? Non; ils doivent encore porter la cangue pendant trois mois, soumis aux plus abjectes corvées, comme de vider les cloaques, de balayer les prisons, de racler les herbes des cours, de faire paître les éléphants. Quelle fureur! quel acharnement! Jamais rien de semblable ne s'était vu au Tonkin (1). »

Cette description des tortures étant faite, nous allons voir les bourreaux à l'œuvre. Hélas! désormais, c'est par milliers qu'il nous faudra compter les victimes.

Le Père François Roy, dans une lettre du 24 septembre 1858, annonce déjà un chiffre énorme. « Le bruit a couru ces jours-ci à Macao, et je l'ai entendu de différentes personnes, qu'il y a eu de nombreuses victimes chrétiennes sacrifiées à la fureur des mandarins annamites; on en porte le nombre à sept mille. Je ne

(1) *Annales*, t. XXXI, p. 54 et suivantes.

garantis pas cette nouvelle ; cependant elle ne me surprend pas (1). »

Et c'était le commencement ! Heureusement, pour l'Église persécutée, que la parole de Tertulien est vraie dans tous les siècles : « *Le sang des martyrs est une semence de chrétiens.* »

Abordons le récit de ces jours de triste et glorieuse mémoire :

« Le 9 janvier 1858, dit Mgr Retord, le bourg de Ngoc-Duong (2) se trouva tout à coup cerné par cinq mille hommes de troupes venus à point nommé des trois provinces de Ha-Noi, de Nam-Dinh et de Hung-Yen, de sorte que ce bourg, quoique très étendu, était ceint de trois rangs de soldats. Les assiégés, espérant que les hameaux voisins viendraient à leur secours, fermèrent les portes de leur village ; de leur côté, les mandarins, voyant la population en révolte ouverte, n'osaient pas l'attaquer de front, et se contentaient de lancer par-dessus les murs des fusées incendiaires. Le feu prit bientôt de toutes parts, et, à l'aide de cette diversion, l'ennemi pénétra sans résistance dans la place embrasée. Ce fut alors une scène déchirante : le peuple, femmes et enfants, pris entre l'incendie et le fer des soldats, fuyaient de tous côtés en poussant des cris lamentables ; beaucoup de ces malheureux périrent brûlés, tués ou noyés dans les

(1) *Idea del Imperio de Annam*, par le Père Manuel de Rivas, p. 293.

(2) Ngoc-Duong (palais de perle), grande bourgade de trois à quatre mille âmes, dans la province de Hung-Yen.

étangs. La troupe sabrait tous ceux qu'elle rencontrait, tandis que le feu, excité par le vent, dévorait les maisons, qui furent toutes consumées, à l'exception de cinq ou six appartenant aux religieuses. Il y avait, dit-on, dans ce village, beaucoup de richesses entassées; mais tout devint la proie des flammes ou fut pillé soit par les soldats, soit par les habitants des hameaux voisins, accourus en toute hâte non pour secourir les assiégés, comme ceux-ci l'espéraient, mais pour partager leurs dépouilles (1). »

Écoutons encore sur le désastre de Ngoc-Duong et le martyre du P. Dominique Huan, qui en fut la suite, l'intéressant récit de Mgr Melchior :

« Mes joues, dit le vénérable pontife, étaient encore sillonnées par les larmes que me faisaient répandre, d'un côté, le spectacle des ruines amoncelées sur la

(1) *Annales*, t. XXXI, p. 44. — On a accusé les chrétiens d'avoir pris part à la révolte. Cette imputation, dans ce qu'elle a de général, est une grave erreur. Mgr Melchior et Mgr Retord ont nié ce fait. Des lettres pastorales furent envoyées à tous les chrétiens pour leur défendre de tremper dans ces bouleversements révolutionnaires. Les chrétiens obéirent. Le Rme P. Orge crut devoir répondre par les lignes suivantes à une fausse dépêche envoyée de Paris à Madrid : « Tous les catholiques annamites sur lesquels pourraient compter les missionnaires sont comme un grain de sable dans ce vaste empire. Les religieux dominicains, les seuls missionnaires espagnols qu'il y ait dans l'empire d'Annam, administrent au spirituel la partie de Tonkin central et oriental, et non la ville de Tonkin, comme le dit la dépêche. Ils sont aujourd'hui peu nombreux, les uns étant morts pour la foi, les autres ayant succombé sous le poids des fatigues ou de la persécution ; le reste erre dans les montagnes, et ne trouve pas toujours des retraites pour se dérober aux féroces tyrans. »

mission, de l'autre, la pensée que s'il m'était donné de suivre les traces enviées de mon prédécesseur, je n'aurais à léguer après moi que les débris d'une vigne naguère si florissante et si bien cultivée, lorsqu'un nouveau désastre vint ajouter encore à ma désolation : c'était la destruction de la ville et de la chrétienté de Ngoc-Duong, livrées par un traître à la vengeance des mandarins. Ce misérable, après avoir fait tant de mal, continua de s'acharner sur ses victimes : ni la vue de la cité en cendres, ni la mort de plusieurs innocents, ni l'arrestation d'un grand nombre d'autres, ni la perte absolue de tout ce que les habitants possédaient, ne suffisaient à sa haine. Il en voulait surtout au Père Dominique Huan, jeune curé de l'endroit, parce que ce zélé pasteur avait, malgré son opposition, élevé une chapelle, ramené dans la bonne voie plusieurs égarés, et l'avait forcé lui-même à rompre une liaison scandaleuse. Trois fois ce digne prêtre s'était évadé de la prison, et trois fois il était revenu volontairement, pressé par le désir de répandre son sang pour Jésus-Christ.

« Le mandarin, qui était convaincu de son innocence et qui désirait arranger cette affaire, eût bien voulu le mettre en liberté; mais le traître s'écriait : « C'est un prêtre, c'est le chef des rebelles! » et dès lors il fallut donner suite au procès. Appelé devant le tribunal, le confesseur avoua avec un noble courage son caractère et sa mission, refusa de fouler aux pieds la croix, et fut retenu en prison chargé de chaînes et la cangue au cou.

« Le 30 janvier 1858 on le fit comparaître de nouveau; mais, dans l'intervalle de ces deux interrogatoires, le premier juge avait été remplacé par un mandarin qui n'avait pas pour nous la même bienveillance, et ce dernier, voulant illustrer ses débuts, engagea une polémique publique avec l'accusé au sujet de la religion. Il n'eut pas lieu de s'en applaudir, car notre divin Sauveur, fidèle à la promesse qu'il avait faite à ses apôtres, donna une telle énergie à la parole du généreux confesseur, que son adversaire resta confondu.

« Ainsi se préparait au dernier combat notre jeune athlète, qui attendait avec joie, m'écrivait-il, le moment d'aller au martyre. Dès le lendemain, il eut la tête tranchée, en même temps que quatre chrétiens qui avaient également refusé de fouler la croix aux pieds. Le 1er février, on décapita aussi onze néophytes, et, deux jours après, dix autres encore. Comme la flamme s'active par les aliments qu'elle consume, et se développe à mesure qu'on lui donne plus à dévorer, de même la violence des persécutions redouble au lieu de s'apaiser à mesure qu'elle fait de plus nombreuses victimes.

« A côté des héros de la foi les faibles n'ont pas manqué. Nous comptons parmi eux quelques soldats. Ils avaient eu cependant un bel exemple de courage donné par un des chefs de la milice. Un vieux capitaine chrétien de Kien-Lao, officier du plus grand mérite, était avec eux devant le tribunal du grand mandarin et s'était déclaré hautement disciple du divin Rédemp-

teur. Ce fut avec une sainte indignation qu'il entendit ses soldats prononcer la formule d'apostasie ; mais, en les voyant trahir la cause de la religion, il se sentit une nouvelle énergie pour la défendre, et, sans tenir compte des injures dont on l'accablait, il n'hésita pas à sacrifier pour Dieu une vie qu'il avait souvent exposée pour son roi. Le gouverneur ordonna que chaque militaire lui donnât cinq coups de bâton. Il en reçut ainsi plus de cinq cents, horrible flagellation dont il se consolait en pensant à celle de son bien-aimé Jésus. Aujourd'hui, il attend dans les fers la sentence de la cour. »

« Je ne veux pas non plus passer sous silence, continue Mgr Melchior, un autre triomphe remporté par quelques jeunes gens et par des élèves de la Maison de Dieu : ils ont subi toute la rigueur des supplices usités dans nos prétoires, sans en excepter les tenailles, qui leur ont arraché des lambeaux de chair, ni les pointes de fer sur lesquelles on les a forcés de se tenir à genoux; on a fini par leur imprimer sur la joue le Nom du Dieu qu'ils n'ont pas voulu renier, et on les a envoyés, chargés de chaînes, achever leur vie et gagner leur couronne dans un lointain exil.

« Citons encore un ou deux beaux traits, pour jeter sur ce tableau de sang le reflet de l'héroïsme chrétien. A Lai-An, récent théâtre de la guerre civile, les mandarins arrêtèrent treize néophytes pour le seul crime d'avoir été plus courageux qu'eux-mêmes et d'avoir défendu leur pays contre les insurgés. Ils ne furent reconnus coupables que de fidélité à leur Dieu et à leur

roi; en conséquence, ils ont été martyrisés dans la capitale de Nam-Dinh au mois de janvier dernier. Leur religieuse fermeté et leur fervente préparation à la mort ont trouvé un puissant auxiliaire dans le Père Hien, actuellement en prison. Un autre néophyte, âgé de plus de soixante ans, est mort dans les cachots de Hung-Yen après avoir glorieusement confessé la foi et enduré le supplice de la flagellation avec une patience toute chrétienne. Ainsi s'est terminée l'année lunaire des Annamites. »

Mgr Melchior ne veut pas finir le récit de cette persécution sans payer le tribut de sa reconnaissance aux directeurs de l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi. Ces sentiments, si souvent répétés dans les lettres de nos missionnaires, sont d'autant plus précieux qu'ils sont aujourd'hui, nous n'en doutons pas, des vœux et des prières devant le trône de l'Agneau. Le vénérable évêque s'exprimait en ces termes :

« Au milieu d'une persécution qui dépasse en horreur, disent nos vieillards, celle de Trinh-Quang-Khanh, restée si tristement célèbre, nos regards se tournent vers vous, Messieurs les Directeurs, qui, du sein de la civilisation la plus généreuse, continuez à secourir tant de malheureux qui ont mis, après Dieu, toute leur espérance dans l'œuvre que vous administrez avec une rare sagesse. J'ignore combien de temps encore il plaira au Seigneur de me laisser, comme un captif d'Israël à Babylone, soupirer après la bien-aimée Sion; mais, tant que durera mon exil, j'adresserai mes prières, unies à celles de tout mon troupeau,

au Fils adorable de Marie, afin que, par l'intercession de cette pieuse Mère, il répande sur vous, Messieurs, et sur tous vos associés, l'abondance de ses grâces ; qu'il vous conserve pendant de longues années pour le bien de l'Église et la consolation des missions (1). »

Mgr Retord, reprenant la narration de Mgr Melchior, ajoute les détails suivants sur le désastre de Ngoc-Duong :

« Les Frères-Prêcheurs avaient dans cette ville une nombreuse communauté et un beau collége : tout est détruit. La population s'est bâtie des cabanes sur l'emplacement de ses maisons incendiées, et le dénonciateur abuse maintenant de son triomphe pour assujettir ses concitoyens à toutes les superstitions du paganisme. Au milieu de ce deuil, il y a eu des traits qui ravissent et consolent. On cite avec admiration le courage d'un petit enfant pris à la place de son père, qui avait pu s'enfuir. Jamais les mandarins, malgré toutes leurs menaces et leurs tortures, n'ont pu le décider à passer sur la croix.

— « J'ai perdu mon père de ce monde, leur disait-il ; je n'ai plus que Jésus, le Seigneur du ciel, pour me protéger, et vous voulez que je l'abandonne ! Je ne crains pas la mort ; tuez-moi : je suis impatient d'aller auprès du Seigneur Jésus.

— « Nous ne voulons pas te tuer, répondaient les juges ; nous te donnerons seulement des coups de rotin jusqu'à ce que tu foules la croix aux pieds.

(1) Lettre de Mgr Melchior. *Annales*, t. XXXI, p. 71.

— « Eh bien! frappez-moi tant qu'il vous plaira. Quand vous serez fatigués, vous serez bien forcés de vous reposer; alors, je reprendrai aussi des forces.

« On nous a dit que cet enfant avait été décapité, et comme chrétien endurci, et comme fils de rebelle.

« Après le sac de Ngoc-Duong, les mandarins bloquèrent encore trois ou quatre villages des environs, où, heureusement, ils ne trouvèrent rien de prohibé, et ne commirent aucun ravage. L'insurrection s'étendit ensuite vers le Tonkin oriental, où les tribulations, à ce qu'il paraît, n'ont pas été moins grandes que dans le Tonkin central. ».

Voici, en effet, ce qu'écrivait Mgr Hermosilla à Mgr Retord en date du 2 mars 1857 :

« Les malheurs de tout genre que Votre Grandeur me raconte ne sont rien en comparaison de ceux que nous avons éprouvés, et que nous souffrons encore ici sans prévoir quelle en sera la fin. Toutes les églises, les Maisons de Dieu et les colléges de la province de Hai-Duong ne sont plus que ruines. Dans les provinces de Xu-Bac, de Thai-Nguyen et de Quang-Yen, à peu près tout a été aussi renversé. Nos effets religieux ont presque tous été saisis, volés, brûlés ou perdus; un grand nombre de villages chrétiens ont été bloqués et livrés au pillage; beaucoup de néophytes ont été pris, horriblement tourmentés et mis à mort. Le 8 janvier, les catéchistes Chinh et Vong, trois élèves et cinq fidèles ont été arrêtés au village de Dong-Xuyen et soumis aux plus affreuses tortures. Dieu merci, ils sont

demeurés fermes dans la profession de leur foi, et n'ont rien dit de compromettant pour leurs frères (1). »

Cependant la persécution était loin de se calmer. Vers la même époque, Mgr Hermosilla écrivait encore ces lamentables détails :

« Du lieu où je suis caché.....

« Mon coadjuteur et le R. P. Antoine Cornejo ont été contraints d'abandonner la province orientale. Ce dernier, cependant, a pu y revenir deux fois. Son habitation fut cernée par des soldats; mais, par une disposition spéciale de la divine Providence, il arriva que l'un des mandarins commandants le fit savoir aux chrétiens pendant la nuit, et ainsi le P. Cornejo put échapper par la fuite au plus imminent danger.

« J'étais absent moi-même lorsque des troupes de soldats entourèrent ma résidence et firent main-basse sur tout, détruisant non seulement tous les bâtiments, mais encore les clôtures. Les ornements sacrés, beaucoup de livres et d'images, destinés la plupart à récompenser le zèle des plus diligents baptiseurs, furent livrés par des commandants impies aux flammes sacriléges. Cinq des principaux habitants de ce village; déjà arrêtés auparavant sous l'accusation gratuite du crime de révolte, souffrirent tous plusieurs tourments qu'on leur infligea non seulement à cause de cette calomnie, mais encore pour les contraindre de livrer aux mandarins ma personne et celle de mes prêtres. Jus-

(1) *Annales*, t. XXXI, p. 45-47. — Voir aussi sur cet événement et sur ces martyrs : *Idea del Imperio de Annam*, p. 293 et 294.

qu'à présent, cependant, soutenus par la grâce de Dieu, ils n'ont fait aucun aveu qui puisse nuire à la foi chrétienne et à nous-mêmes.

« Nous sommes exposés à de graves périls, car notre tête étant mise à prix, les hommes envoyés par les mandarins à notre poursuite rôdent en tous lieux, cherchent nuit et jour à découvrir nos retraites. Nous sommes donc réduits à la nécessité de vivre dans une grande circonspection. Au début de la révolte, lorsqu'aucun lieu ne nous semblait offrir un asile sûr, étant pourchassé avec mon compagnon, le Père Gaspard Fernandez, nous avons cherché pendant huit ou dix jours un refuge parmi nos pêcheurs sur les fleuves. Malgré des tourments de toute sorte, malgré la perte de leurs biens, malgré les plus grands maux qu'ils ont soufferts, les chrétiens de cette province, une ou deux localités exceptées, demeurent fidèles à la foi et éloignés de toute superstition.

« Cependant, nous craignons beaucoup qu'aussitôt les affaires de la guerre et du recensement terminées, les mandarins ne s'appliquent plus directement à la recherche et à la poursuite des chrétiens ; qu'ils ne veuillent imiter ceux de la province méridionale, qui contraignent les fidèles à renier la foi, à évoquer les esprits tutélaires (comme ils les appellent), reproduisant les rites superstitieux pratiqués par leurs ancêtres. Ceux qui refusent d'obéir sont soumis aux plus cruels tourments, dépouillés de tous leurs biens et envoyés en exil; d'où il suit que, dans cette province, les chrétiens sont dans de grandes angoisses et attendent avec

le plus vif empressement l'intervention et le secours des Européens; autrement, un grand nombre d'entre eux, effrayés par la violence des tourments, par la crainte de perdre leurs biens, et surtout par leur faiblesse naturelle, n'étant pas encore suffisamment délivrés de leurs superstitions, se laisseront aller peu à peu à imiter les mœurs des infidèles, abandonneront la foi, et, par leur déplorable exemple, en entraîneront beaucoup d'autres avec eux dans leur chute.....

« Nous avons été consolés en apprenant tout récemment la nouvelle que S. M. catholique, notre Reine, alliée au très digne Empereur des Français, envoie une flotte et des troupes pour délivrer ces malheureux chrétiens du joug d'une si dure servitude. Tous les chrétiens le désirent vivement; et, *plaise à Dieu que tout réussisse heureusement, pour sa plus grande gloire et le salut des âmes!* »

« Le 5 octobre 1857, continue Mgr Hermosilla, le Père Dominique Dat, prêtre indigène de la province occidentale appelée Son-Tay, a été arrêté sur une rivière, avec six de ses compagnons, lorsqu'il faisait route vers les confins du vicariat. Conduit avec sa suite à la capitale de la province, et présenté aux grands mandarins, ils ont tous généreusement confessé la foi de Jésus-Christ. Après cette éclatante confession, le vénérable prêtre a été enchaîné, et ses six compagnons, chargés de la cangue, ont été mis en prison avec lui.

« Il y avait parmi eux un vieillard chrétien du village où devait se rendre le Père Dat; les autres, tous

jeunes gens, étaient ses disciples. Deux d'entre eux avaient 22 ans; deux autres n'avaient pas encore 15 ans; le plus jeune, Dominique Nguyen, n'était âgé que de 13 ans (d'autres disent 11 ans). Les mandarins, touchés de compassion à la vue de ces jeunes gens, et surtout du jeune Dominique, auraient désiré les remettre en liberté; cependant, guidés par la crainte des décrets du roi, ils voulaient qu'ils donnassent au moins quelques marques d'apostasie.

« Les mandarins, s'attachant surtout à Dominique Nguyen, qu'ils pensaient être le moins fort comme étant le plus jeune, commandent à un soldat de le saisir et de le traîner, malgré lui, sur le signe sacré de notre Rédemption. Le soldat, ayant exécuté cet ordre, s'écria :

— « Il a suffisamment obéi à la volonté des gouverneurs.

« Mais Dominique, inébranlable dans sa foi, s'écria à son tour :

— « Non, je n'ai point du tout consenti à l'action du soldat : moins fort que lui, je n'ai pu repousser la violence qu'il m'a faite; mais je suis prêt à souffrir les tourments et la mort même, plutôt que de commettre ce crime horrible!

« A ces paroles, la pitié du juge se changea en haine, et il prononça contre les prisonniers une sentence d'exil perpétuel, laquelle fut confirmée par le roi.

« Les six confesseurs de Jésus-Christ furent donc envoyés en exil, chacun chargé de sa chaîne; ils partirent tous, la joie dans le cœur, pour faire la longue

route qui devait les conduire au lieu désigné. En voyant partir pour l'exil, chargés de leur chaîne et escortés par des soldats, ces jeunes gens d'un âge encore si tendre, tous les spectateurs versaient des larmes d'attendrissement.

« Mais Dominique Nguyen leur disait :

— « Pourquoi ces larmes? Être exilé pour Jésus-Christ, est-ce donc un sort si triste?

« La constance de ce jeune et illustre confesseur est plus admirable encore, quand on considère la faiblesse naturelle de ces peuples; car (comme nous l'avons dit ailleurs), parmi les hommes eux-mêmes, on en trouve bien peu qui soient doués de force et d'énergie : ainsi, la confession héroïque de cet enfant a tourné grandement à la gloire et à l'honneur de Dieu. »

Mais revenons au Père Dominique Dat. Ce missionnaire était né dans la province orientale, et atteignait alors sa trente-huitième année :

« Après avoir été sous ma garde et tutelle depuis son enfance jusqu'à l'âge de 26 ans, continue Mgr Hermosilla, le Père Dat avait été instruit des sciences nécessaires dans nos colléges jusqu'à son élévation au sacerdoce, qu'il reçut de mes mains le 6 janvier 1850. Les juges, le voyant prêt à souffrir avec joie la mort plutôt que de renier sa foi, prononcèrent contre lui la sentence capitale. Pendant quatre mois de prison, il souffrit patiemment tous les outrages; enfin, la sentence des mandarins ayant été confirmée par l'empereur, il termina heureusement sa douloureuse agonie le 11 février de cette année. S'étant agenouillé, les

mains liées derrière le dos, devant une grande foule, tant de chrétiens que d'infidèles, il livra sa tête au bourreau, ayant offert auparavant à Notre-Seigneur Jésus-Christ le sacrifice de sa vie. Après le second coup de glaive il demeurait encore à genoux; mais, au troisième, il tomba renversé à terre. Enfin, deux autres coups firent rouler sur le sol la tête séparée du corps. Les chrétiens recueillirent aussitôt les restes du martyr et leur donnèrent la sépulture dans la maison de l'un d'entre eux, à cause des malheurs des temps.

« Dans le même mois de février, deux autres missionnaires reçurent aussi la couronne du martyr dans la province méridionale. Le premier, nommé Pierre Khang, prêtre indigène de Mgr Retord, ayant été pris dans la province de Nam-Dinh, le 2 novembre de l'année précédente (1857), souffrit plusieurs tourments dans sa prison; ce généreux confesseur expliquait à tous les dogmes de notre foi avec une grande liberté d'esprit et une grande sagesse. Il fut décapité le 10 février 1858.

« Le second missionnaire arrêté dans la province méridionale s'appelait Dominique Hien, et appartenait au vicariat central. Il glorifia Dieu par le martyre, le 22 février 1858. Les mandarins ne permirent point aux fidèles de recueillir le sang ni les corps de ces deux vénérables martyrs pour leur donner la sépulture. Des soldats ayant creusé la terre, y ensevelirent ces saintes dépouilles sans aucun respect; mais, plus tard,

des chrétiens, les ayant secrètement enlevées, leur rendirent tous les honneurs convenables (1). »

Mgr Retord donne aussi quelques détails sur la prison et le martyre du Père Dominique Hien : « Dans le même mois de décembre, fut également arrêté le Père Dominique Hien, curé de Biu-Chu. Ce village, qui compte plusieurs mille âmes, avait déjà été dévasté à la prise de Mgr Diaz; depuis lors, il a encore subi quatre ou cinq blocus officiels, ce qui équivaut à une destruction; car, partout où les mandarins passent avec leurs soldats, ils ne laissent que des ruines. Conduit à la ville de Vi-Hoang, chef-lieu de la province de Nam-Dinh, le Père Hien ne fut pas torturé, par la raison que nos magistrats regardent les tourments comme inutiles pour faire apostasier un prêtre, ou pour lui faire avouer ce qu'il croit nécessaire de taire. On lui demanda seulement s'il était ministre de la religion de Jésus, et s'il voulait fouler la croix aux pieds; et le Père, ayant répondu affirmativement à la première de ces questions et négativement à la seconde, fut mis à la chaîne, en sus de la lourde cangue dont il était déjà chargé, puis jeté dans la prison des condamnés à mort. Il y trouva notre brave Père Khang, aux fers duquel les siens furent rivés. Cette communauté de liens était un grand embarras pour ces deux illustres confesseurs, dont l'un ne pouvait faire un pas sans que l'autre le suivît; mais elle leur fut aussi très avantageuse, en leur permettant, jour et nuit, de s'entretenir et de

(1) *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XI, p. 189-194.

s'encourager tout à leur aise, de se prodiguer mutuellement les consolations de la foi, et de se confesser l'un à l'autre aussi souvent qu'ils le voulurent. Un autre prêtre du dehors put les visiter plusieurs fois, et leur porter la sainte communion en cachette. Le Père Pierre Khang ayant été martyrisé le 10 février, le Père Dominique Hien eut le même sort douze jours après, sur le terrain où venait de couler le sang de son ami : « Ai-« mables et beaux pendant la vie, ils n'ont pas même « été séparés à la mort. »

« C'est surtout dans le Tonkin oriental, ajoute Mgr Retord, où les vapeurs français avaient stationné quatre ou cinq jours, que l'agitation a été plus violente. Dès le mois d'octobre, les Révérends Pères Dominicains avaient été obligés de disperser leurs étudiants et de se tenir sévèrement cachés. De temps en temps, quelques-unes de leurs églises et de leurs communautés s'écroulaient sous les coups de la persécution ; le trouble et la crainte règnaient partout. En décembre, les mandarins prirent d'un seul coup un clerc, nommé Chan, et trois élèves de la Maison de Dieu. C'était aux prêtres qu'ils en voulaient plutôt qu'à eux ; aussi les ont-ils horriblement torturés pour les contraindre à dénoncer les missionnaires. Le clerc et ses trois jeunes compagnons ont courageusement confessé la foi, et n'ont rien déclaré de compromettant pour les autres, bien qu'ils aient reçu chacun cinquante coups de rotin. Outre ce supplice, le clerc a été mis à genoux sur une planche hérissée de pointes aiguës, pendant que les bourreaux lui arrachaient aux cuisses, avec des tenailles froides,

cinq lambeaux de chair. Enfin, ils ont été conduits en exil près des frontières de la Chine, dans quatre provinces différentes, pour qu'ils ne puissent ni se consoler, ni s'aider mutuellement, et que, par là, leur vie soit plus triste et leur misère plus profonde.

« Il y a aussi dans les cachots de Nam-Dinh une dizaine de chrétiens, qui appartiennent au Tonkin central, et qui ont subi d'horribles tortures, surtout un capitaine, nommé Doï-Nhat, qui, outre le supplice des pointes aiguës et des tenailles, a été frappé de huit cents coups de rotin, puis a été placé, chargé de la cangue et de la chaîne, avec les ceps aux pieds, sous les égouts de la prison. Quand il pleut ou que le vent du nord souffle, jugez combien il doit souffrir, n'ayant pour habits que des haillons déchirés, et pour nourriture que ce que les autres détenus lui donnent en aumône. J'ai procuré à ces illustres confesseurs de la foi tous les secours possibles; mais il est très difficile de parvenir jusqu'à eux, à cause de la vigilance des geôliers, grands fumeurs d'opium, qui arrêtent tout individu soupçonné d'être catholique, pour le rançonner ou lui faire fouler la croix.

« Naguère, il y avait environ deux cents familles chrétiennes dans la ville de Vi-Hoang (Nam-Dinh); maintenant tous sont en prison ou en fuite; et si quelques fidèles restent encore cachés chez eux ou aux environs, ils n'osent plus loger les néophytes que nous envoyons visiter les prisonniers. Le grand mandarin, dans sa fureur, a lancé un mandat d'arrêt spécial contre une pieuse veuve, nommée Co-Aï, qui a nourri le Père

Pierre Khang dans les fers. Il dit que s'il peut la prendre, il la crucifiera comme son Jésus. Il a dit encore, assure-t-on, que lorsqu'il aurait entièrement détruit la religion dans la ville de Vi-Hoang, il travaillerait à l'anéantir dans tout le reste de la province, où il y a au moins cent cinquante mille chrétiens. J'espère que Dieu l'arrêtera dans ses projets, comme autrefois l'impie Antiochus.

« Ce gouverneur n'a pas craint de se faire pamphlétaire en même temps que bourreau. Dans une proclamation en vers, qu'il a fait afficher aux quatre portes de la ville et qu'il a envoyée à ses mandarins subalternes, pour être placardée sur les marchés publics, il a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre de la haine en fait de mensonges et d'infamies. La traduction de ces blasphèmes et de ces obscénités serait un scandale pour le lecteur; bornons-nous à ne citer que le passage le plus inoffensif de cette pièce abominable :

« Comment des gens, qui sont nés dans ce royaume illustre, peuvent-ils consentir à suivre les habitudes dépravées de la religion des Européens, plutôt que les traditions de leurs ancêtres? Insensés que vous êtes! qui de vous a jamais vu l'Europe, pour s'en faire une juste idée? Moi, j'y suis allé autrefois pour faire le commerce, quand j'étais jeune; eh bien! voici la vérité sur ce fameux pays : Il n'y a que dix-sept grands villages, composés de gens pauvres et barbares; on n'y compte pas autant de soldats que dans notre seule province de Nam-Dinh. Que pouvez-vous attendre d'eux? Ils sont si peu capables de vous secourir, si peu redou-

tables pour notre roi, que, lors même qu'ils seraient près de nos rivages avec leurs barques de guerre, j'irais sans crainte élever sous leurs yeux mon théâtre de chanteurs, pour me réjouir à leur vue et faire comprendre à tous le dédain qu'ils méritent. Que pouvez-vous aussi espérer des prêtres de Jésus et de leurs disciples, qui sont, les uns mis à mort, les autres envoyés en exil, sans que leur Dieu soit venu les tirer de nos mains? Du reste, combien êtes-vous dans cette partie septentrionale du royaume? A peine un sur dix: et vous voulez vous révolter? Un seul mot sorti de la bouche d'or de Sa Majesté, comme un coup de foudre, pourrait vous anéantir tous à l'instant.....

« Que les chrétiens brûlent leurs livres et effets religieux; qu'ils ne reçoivent et ne cachent plus les prêtres dans leurs maisons; qu'ils s'excitent mutuellement à suivre les bonnes coutumes du royaume: par ce moyen, ils s'élèveront jusqu'aux régions suprêmes du bonheur, jusqu'au palais de l'éternel printemps.

« Telles sont les instructions que j'ai cru nécessaire de donner aux chrétiens en langage vulgaire; c'est comme une pluie bienfaisante de vertus que je répands sur eux pour les rafraîchir. S'ils m'écoutent, ils jouiront pendant de longues années de la plus douce paix; les soldats, repliant leurs étendards, ne tireront plus leurs sabres du fourreau; et tous ensemble, dans nos loisirs sans fin, nous chanterons la joie de notre félicité et la douceur de nos plaisirs (1). »

(1) *Annales*, t. XXXI, p. 39, 40, 58.

Ce discours ne manquait pas d'une certaine habileté, surtout quand on se rappelle la simplicité et la faiblesse de ce peuple encore enfant. Toutefois, cela n'empêcha pas les chrétiens de se tenir en garde.

L'Évangile, il est vrai, ne leur promettait que tribulations sur la terre; mais à ces tribulations une promesse éternelle était jointe : « Vous serez heureux « lorsque les hommes vous maudiront, vous persécute- « ront, et diront toute sorte de mal contre vous, à cause « de moi. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce « que votre récompense sera grande dans les cieux (1). »

Les événements qui vont suivre sont tous consignés dans les lettres des missionnaires. Ces documents méritent à bien des titres d'être reproduits *in extenso* : ce sont pour la plupart comme autant de reliques précieuses de nos martyrs, et nous ne doutons pas qu'ils ne soient lus non seulement avec intérêt, mais aussi avec respect et vénération (2).

Mgr Melchior écrivait, le 13 mai 1858, au Rme Père Antoine Orge :

« Très cher Père, votre lettre m'a fait le plus grand plaisir. Je me réjouis beaucoup de votre rétablissement; nous avions appris votre maladie, et nous atten-

(1) Matth., v, 11, 12.

(2) Nous avons eu le bonheur, grâce à la bienveillance de MM. les Directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon, de posséder pendant quelque temps entre nos mains toutes les lettres autographes de nos martyrs. Nous avouerons que ce n'a pas été sans une sainte émotion que nous avons parcouru ces relations, dont l'une, de Mgr Hermosilla, n'a pas moins de soixante pages, *écrites de sa main*, sur papier de Chine.

dions avec anxiété des nouvelles de votre retour à la santé : car il semble devenir de mode, — ne vous scandalisez pas du mot, — de partir jeune pour le ciel. Pour vous récompenser de tout ce que vous avez fait pour votre fils, et de tout ce que vous ferez encore, je veux, cette nuit même, — car je suis un oiseau de nuit, — vous envoyer une abondante moisson de nouvelles. Commençons.

« Je vous ai fait tenir, par un courrier extraordinaire, un assez long rapport sur les travaux du vicariat depuis l'emprisonnement de Mgr Diaz. Le soir du vendredi saint, j'ai reçu le courrier de Macao, avec la nouvelle de l'arrivée du Père Riaño et de deux missionnaires, mais rien de notre bon Père Salgot. J'ai craint qu'ils ne pussent pas pénétrer dans la mission, et, en ce moment, je me serais réjoui qu'ils fussent repartis sur la même barque pour Macao.

« Notre situation était si triste! nous ne savions où nous cacher. Le Père Estevez, n'ayant de retraite nulle part, est venu rejoindre le pauvre pécheur qui vous écrit; et maintenant l'arrivée de trois Pères augmente beaucoup notre embarras, mais elle est aussi pour nous un grand sujet de joie. Le Seigneur envoie des ouvriers dans sa vigne; donc il ne l'abandonnera pas.

« La Vierge consolatrice des affligés délivra les nouveaux venus de tout danger, et le 15 du mois dernier, entre minuit et une heure du matin, nous nous donnâmes le baiser fraternel dans la cabane où était le Père Estevez. Nous demeurâmes ensemble deux jours, et ce n'est pas sans regret que nous dûmes nous sépa-

rer si tôt; mais nos néophytes étaient remplis de crainte, et non sans fondement. Le lendemain, redoutant l'arrivée du mandarin, ils détruisirent cette cabane. Le Père Valentin Berrio-Ochoa vint avec le Père Riaño dans une maison qui servit de refuge à Mgr Delgado, à Mgr Marti et à Mgr Diaz, et où nous nous étions retirés, le Père Estevez et moi, dans les jours de plus grands dangers. Le Père Carrera resta avec le Père Estevez.

« Au mois de mars, la tourmente commença à s'annoncer; avril arriva *furiis invectus :* tout présageait une extermination totale. Le fameux gouverneur et vice-roi de ce pays ordonna que tous les chrétiens, sans distinction d'âge et de sexe, hommes et femmes, enfants et vieillards, foulassent aux pieds la sainte croix; que les principaux de chaque village abjurassent publiquement par écrit la religion; que chaque maison érigeât son autel à l'idole tutélaire, et adorât les dieux domestiques; que chaque village eût sa pagode..... et, pour comble de malheur, il confia l'exécution de cet ordre à ceux qui soupiraient après quelque occasion de se venger. Tous ceux qui demandèrent une patente d'espion l'obtinrent sur-le-champ. Dans une année de famine, exactement semblable à la famine qui dévora les habitants de Samarie et de Jérusalem, vous pouvez juger quel doit être le sort des chrétiens. Je me reconnais incapable de le décrire : je me bornerai à quelques traits historiques suffisants pour vous faire comprendre que nous vivons parmi des hordes sauvages.

« A Ninh-Cuong, ancienne résidence du recteur du

collége, tout avait été renversé; les élèves et les familiers de la maison étaient tous dispersés; à peine restait-il deux laïcs pour soigner le jardin potager. Un officier, accompagné de deux ou trois espions, entre, saisit un de ces laïcs, et, en sortant, s'empare aussi d'un de nos petits garçons qui était allé dans l'habitation d'un chrétien pour y régler un marché.

« Sur ces entrefaites, une femme, voyant emmener les deux prisonniers, pousse un cri; on y répond de toutes parts. L'officier était déguisé, l'escorte peu nombreuse : le résultat de cet emprisonnement pouvait être très funeste, et les dommages qui allaient suivre incalculables; alors la population, irritée et fatiguée de tant de vexations, sans considération ni respect pour la dignité de celui qui se disait officier, s'oppose avec vigueur à ses prétentions. L'escorte abandonne son chef, et celui-ci est tellement humilié qu'il demande grâce!.....

« Tout se serait arrangé si l'on eût acheté le silence du mandarin; mais, cette formalité ayant été omise, la cause fut perdue. L'officier était l'agent du grand mandarin; celui-ci envoya une troupe nombreuse pour détruire la ville, qui contenait plus de 10,000 âmes, et fit apporter aussi plusieurs crucifix, pour que tous foulassent aux pieds la croix.

« Quels jours de tribulation! Les uns fuient, les autres se cachent; d'autres se livrent, et, parmi ceux-ci, le chef de la ville, le nommé Oung-Truong-Huy, homme digne de tout éloge, dont la constance peut se comparer à celle des premiers fidèles. En vain ils le

menacent s'il ne foule pas aux pieds la croix : il ne craint pas la mort. Leurs séductions sont également vaines : il les méprise toutes. Ce généreux chrétien s'est montré l'exemple du peuple et l'apologiste de notre sainte religion devant les juges. J'ai beaucoup connu cet homme, et puis attester son instruction et sa vertu. Dans la prison, il console ses compagnons. Nous ne savons pas quelle sentence viendra de la capitale.

« Mais retournons aux ruines de Ninh-Cuong. Tout fut saccagé : les bois des maisons brûlés ou répartis entre les infidèles, les arbres coupés, les clôtures détruites, le monastère démoli, les religieuses mises à la rue, toute la population dévalisée. Voilà le triste tableau que présente cette ville. Joignez à cela 30,000 réaux d'amende qui lui sont imposés. Je vous laisse à deviner les détails et passe à un autre événement.

« Le jeudi saint, tandis qu'une nouvelle troupe venait de renforcer celui qui causait tant de ravages à Ninh-Cuong, nous étions occupés à bénir les saintes huiles de Kien-Lao, village situé sur les bords de la rivière, et dans lequel fut arrêté Mgr Delgado. Nous avions commencé un peu après minuit, et tout était fin avant le jour. Jusque-là nous n'avions pas été inquiétés; mais, comme il y avait alors dans le village trois ou quatre bandes d'espions, nous devions nous tenir sur nos gardes. J'ordonnai donc aux Pères de se retirer immédiatement.

« Le Père Estevez était avec moi. Nous étions à peine couchés qu'on nous apporta en toute hâte la nou-

velle que trois Pères venaient d'être arrêtés. Aussitôt vous eussiez vu tout s'agiter comme une fourmilière : une vieille femme se charge du calice, une autre de la chasuble, un jeune homme des ornements ; les vieillards nous cherchent un refuge. Tout est en mouvement, mais tout se fait dans un profond silence. Heureusement, ce ne fut qu'une alerte : les Pères s'étaient échappés, et les principaux du village s'étant entendus avec les mandarins, on en fut quitte pour de l'argent.

« La protection spéciale de Marie fut très évidente en cette circonstance. Sans cette bonne Mère, la ruine de ce village eût été inévitable.

« A la nuit, nous nous séparâmes. Le Père Estevez alla dans un village appelé Quan-Cuong, où nous avons reçu les nouveaux Pères, et moi, je me rendis ici, à Tralu, à peu de distance de mon collègue et voisin de Luc-Thuy, afin de pouvoir suivre les affaires.

« Les mandarins continuèrent à forcer d'élever des pagodes ; mais, grâce aux aumônes recueillies par le Père Riaño, nous pûmes nous délivrer de cette vexation dans presque tous les villages. Ces jours-ci, le bruit a de nouveau circulé que l'ordre avait été réitéré de m'arrêter. Je consultai s'il conviendrait de me livrer ; mais tous répondirent négativement. Je reste donc dans ce purgatoire. Le mandarin fit une descente dans le village de Kien-Lao (il fallut, avant son arrivée, lui faire présent de cinq cents taëls). Il annonça qu'il venait s'emparer de l'Européen (votre serviteur) ; mais qu'il savait positivement que, depuis plusieurs jours, il

était parti par mer; qu'en conséquence, il s'en allait.....

« Celui qui s'en est le mieux tiré jusqu'à ce jour, c'est le Père Achurra; mais maintenant il est assez exposé. Hier même, j'ai dû envoyer cinq barres d'argent (environ cinq onces d'or) pour racheter le Père indigène qui est avec lui. Ce Père était allé administrer un malade, et c'est dans la maison où il exerçait son saint ministère qu'on le surprit. Il fallut employer le remède de l'argent. Heureusement, un ami du grand mandarin intervint, car celui-ci ne demandait pas moins de trente barres. Un peu plus, un peu moins, la même chose arrive dans chaque district; mais nous sentons la protection de la divine Mère, que nous honorons spécialement en ce mois.

« Demain, *Deo dante*, j'espère ordonner des prières pour l'élection d'un coadjuteur. Je suis plus inquiet que jamais : c'est pourquoi je n'écris pas aujourd'hui à la Sacrée-Congrégation; mais, si vous jugez convenable de le faire, vous pourrez lui peindre notre triste situation, et lui dire que j'écrirai aussitôt que j'aurai élu un coadjuteur. Le Père Salgot, qui, dans l'opinion de tous, était un sujet digne de cette nouvelle charge, est parti d'ici en janvier dans le but d'établir un collége à Macaó; et, depuis, nous n'avons de lui aucune nouvelle. Les Chinois ont fait courir le bruit qu'ils l'avaient jeté à la mer. Si, comme nous le craignons, cela est vrai, c'est, pour ce vicariat, une perte qui ne sera pas réparable de longtemps; et, dans ce cas, je ne sais qui élire. J'ai écrit à M^gr^ Alcazar pour le con-

sulter sur ce point, parce que c'est s'exposer beaucoup que différer l'élection,

« Voyez, très cher Père, les angoisses de votre fils indigne. Je suis aujourd'hui presque seul pour tout le poids d'un vicariat comme celui-ci. Je dis presque seul, parce que les Pères Riaño et Estevez, qui pouvaient m'aider quelque peu, sont atteints d'une fièvre tierce assez grave.

« Je suis fatigué, très cher Père; une autre fois, je vous écrirai plus longuement. N'oubliez pas, dans vos prières, ce vicariat, et surtout son indigne pasteur.

« Si vous êtes à Rome, et que vous voyiez le Saint-Père, suppliez-le de nous donner sa bénédiction, et baisez-lui les pieds au nom de cet enfant prodigue.

« Les frères et tous les chrétiens se recommandent de nouveau à vos prières, ainsi que celui qui prend congé de vous aujourd'hui jusqu'à une autre lettre. Si la sainte Vierge me conserve la vie, j'essaierai de vous être agréable en vous écrivant comme je pourrai. Vous suppléerez à tout ce qui me manque, moins la bonne volonté et la tendre affection avec lesquelles je suis à vous de tout cœur.

« Jour de l'Ascension, 1858.

« Fr. Melchior. »

P.-S. « Nous sommes toujours dans l'anarchie la plus complète. Depuis le premier jusqu'au dernier, tous les mandarins ne pensent qu'à voler; et, cette année, ils y vont vigoureusement, croyez-le, et ne vous en étonnez pas. Je n'avais jamais vu chose pareille : en présence de l'extrême famine, ils ont voulu établir

une espèce de vie en commun, en obligeant les gens qui ont quelque aisance à mettre en réserve le nécessaire et l'indispensable jusqu'à la récolte. C'est le mandarin qui fixe cette partie; et, pour conserver la moitié, il faut lui donner l'autre. Et que font-ils de ce qu'ils recueillent? Le donnent-ils aux pauvres? Hélas! tant de philanthropie ne se rencontre pas dans un pays d'infidèles. Le premier pauvre et le plus nécessiteux, c'est le grand mandarin. Jugez des autres! Et pendant qu'ils passent les nuits au jeu, à table et dans les spectacles, des centaines de pauvres meurent à leurs portes, et parmi eux des gens qui, les années précédentes, pouvaient faire l'aumône. Mais, assez de misères, et réjouissons votre cœur.

« Le bon Dieu nous a consolés en nous envoyant le chef de Mgr Diaz, que des pêcheurs ont retrouvé ces jours-ci. Cette tête précieuse a été authentiquement reconnue; je la garde ici avec la vénération qui lui est due. Lorsque j'aurai une occasion, je me propose d'envoyer à Ocaña les chaînes dont il fut chargé. Ce sera, je n'en doute pas, un lien puissant qui unira ce vicariat à cette belle pépinière de science et de vertu. En mémoire de son premier martyr, le séminaire demandera au ciel de faire cesser les tribulations dont il visite le troupeau autrefois confié à ce zélé pasteur.

« Je finis. Le 22 février, le Père Hien a été décapité. Ils ont insulté et maltraité son cadavre. Il y a aujourd'hui, dans les prisons, une quantité innombrable de chrétiens. Adieu, mon cher Père; ayez-moi toujours présent dans vos prières et au saint sacrifice.

Vous voyez combien j'en ai besoin; j'en fais toujours autant pour vous. Si cette lettre est la dernière, au revoir au ciel (1)!

« Fr. Melchior. »

C'était, en effet, les derniers adieux de Mgr Melchior. Deux mois après, il était fait prisonnier et s'apprêtait à marcher sur les traces de son illustre et glorieux prédécesseur. Il eut cependant le temps de sacrer son coadjuteur quelques jours avant son arrestation, comme nous l'apprenons de Mgr Valentin Berrio-Ochoa lui-même dans une lettre du 14 juin 1858, adressée au Révérendissime Père Antoine Orge :

« Révérendissime Père,

« Lorsque je demandai la permission de passer aux missions du Tonkin, et que le vénérable conseil de Manille m'eut choisi à l'unanimité pour continuer dans ces pays lointains l'œuvre commencée par notre divin Maître dans la Judée, j'aurais dû faire connaître ma détermination à votre Paternité. Cependant je ne le fis pas.

« Pourquoi? Je n'en sais rien.

« J'espère que Votre Révérence me pardonnera, aujourd'hui que je l'en informe ainsi que d'autres choses que je voudrais n'avoir pas à lui dire, et qu'elle n'apprendra pas sans émotion.

« Nous entrâmes dans le Tonkin le mardi de la se-

(1) *Idea del Imperio de Annam*, par le P. Manuel de Rivas, p. 299-305. — *Annales*, t. XXXI, p. 104.

maine sainte, dans la nuit, et nous vîmes que « les che-
« mins de Sion étaient couverts de deuil, et qu'il n'y
« avait personne pour assister aux solennités, parce
« que toutes avaient été suspendues. »

« *Quiescere faciamus*, avaient dit sans doute nos impies et cruels gouverneurs, *omnes dies festos Dei a terra.* Les prêtres, ensevelis dans les grottes des montagnes, poussaient leurs gémissements vers le ciel, et l'Église du Tonkin était accablée d'amertume. Les vexations qu'ont éprouvées nos chrétiens depuis un an sont incalculables; je ne vous les énumère pas : je sais que d'autres vous ont informé mieux que je ne saurais le faire.

« Mais je dirai à Votre Révérence une chose qui affligera son cœur, si zélé pour la gloire de notre saint Ordre, pour le salut des fidèles et l'édification du corps de Jésus-Christ. De notre Ordre sacré, si fécond en saints et en savants prélats, est sorti un pauvre et misérable avorton, et, cet avorton, c'est moi.

« Votre Révérence le dira aussitôt qu'elle apprendra que je suis évêque.

« Avant le milieu de juin, sans que je m'y attendisse, Mgr le vicaire apostolique m'envoya la nomination de pro-vicaire apostolique et de vicaire général. Je le priai à plusieurs reprises d'éloigner de moi ce calice; mais, hélas! le moyen dont il se servit ensuite pour m'exonérer de cette charge fut de me nommer son coadjuteur. Je confesse que j'aurais bien voulu me voir délivré de ce fardeau; mais, lorsque Monseigneur,

qui, pour moi, représentait Dieu, me dit qu'en conscience j'étais obligé d'accepter son choix, me rappelant le *Qui vos audit me audit*, et sachant que nous pouvions tout avec la grâce de Notre-Seigneur, qui nous fortifie, je ne voulus pas m'opposer aux desseins de Dieu. Après l'élection, je n'eus que le temps nécessaire aux exercices préparatoires, que je fis comme Dieu me l'inspira, n'ayant aucun livre pour cela, et ne pouvant m'en procurer.

« Bien d'autres choses manquaient. La veille de la consécration, voyant qu'il n'y avait pas moyen d'avoir les ornements nécessaires à la sainte cérémonie, Mgr le vicaire apostolique et moi, nous prîmes nos aiguilles et nous nous mîmes à faire les tailleurs. Le malheur était que les portes étant fermées, nous étions privés du plaisir de voir nos chefs-d'œuvre. Grâce à Dieu, le lendemain nous pûmes laisser de côté nos rapiéçages : des vêtements décents nous arrivèrent à temps à travers bien des difficultés.

« Le jour fixé pour la consécration était la fête des saints apôtres Pierre et Paul ; mais l'aspect que présentaient les choses religieuses était si triste que, pour n'avoir pas à déplorer de nouveaux malheurs, il nous parut prudent de l'avancer au troisième dimanche après l'Octave de la Trinité. Nous nous réunîmes donc le samedi précédent, Mgr le vicaire apostolique, le Père Riaño, le Père Carrera et moi, dans une maison prêtée par la charité ; et, à deux heures du matin, nous commençâmes la cérémonie sacrée. Comme il n'y avait pas de chant, et qu'on ne pouvait pas même avoir l'idée

de ce cérémonial accessoire, nous eûmes fini avant le jour, et, la nuit suivante, chacun de nous gagna sa retraite.

« Maintenant, je demande à Votre Révérence qu'elle me permette de me prosterner à ses pieds pour lui demander humblement pardon d'avoir déshonoré le saint habit de notre Ordre par mon élévation à l'épiscopat, dont je me croyais, et je me crois, et je suis si indigne.

« Je me déclare de nouveau fils de Votre Révérence, et, comme tel, je désire que vous me donniez des ordres, des conseils, que vous me corrigiez, que vous me punissiez comme tout autre de vos fils. Nos saintes constitutions n'accordent pas au vicaire provincial la faculté de donner licence pour accepter l'épiscopat; mais, comme les circonstances pressaient au point de ne pas permettre de recourir à une autre autorité sans exposer la mission à de grands préjudices; comme la coutume nous apprenait qu'il n'était pas nécessaire d'attendre l'autorisation expresse de notre Père provincial; et comme, enfin, le Saint-Père donnait à Mgr le vicaire apostolique la faculté de choisir un Européen de cette mission, et qu'il n'y avait d'autres Européens que les Dominicains, par toutes ces raisons, j'ai cru pouvoir accepter l'élection sur la seule licence du Père vicaire. S'il y a eu quelque faute, *suppliciter peto veniam et pœnitentiam*, et je serais heureux de savoir pour l'avenir si nous faisons bien ou mal, ou ce que l'on doit faire; car, ici, le cas se présente fré-

quemment, et je crois que, dans peu de mois, il se renouvellera.

« Pour dernier malheur de la mission, notre vicaire apostolique, Mgr Melchior Garcia-Sampedro, a été pris, le 8 de ce mois de juin, par les ministres de satan ; et, le lendemain, chargé d'une chaîne pesante et enfermé dans une cage, il fut emmené à la capitale. La veille, pendant la nuit, il avait quitté la ville où il se tenait caché; mais c'est en vain qu'il marcha toute la nuit, sondant tous les chemins pour en trouver un qui ne fût pas gardé, et s'enfuir. Comme le jour venait et que toute voie était fermée par les soldats qui venaient bloquer la ville, il se vit forcé de retourner sur ses pas et de se cacher dans une maison. Un grand nombre de soldats cernèrent, ce jour-là, quelques maisons qui se touchaient; mais celle où se trouvait caché Mgr Melchior n'était pas comprise dans le blocus. A minuit, à ce que j'ai appris, il quitta sa retraite, et tomba entre les mains des soldats quand il pouvait déjà se croire en sûreté. J'ignore si c'est dans une barque ou sur terre qu'ils s'emparèrent de lui.

« J'ai entendu dire qu'avant d'être saisi il avait longtemps fait courir les soldats; mais, pour le moment, nous ne pouvons avoir aucune nouvelle certaine. J'eus les dernières informations avant-hier; mais elles se bornent à ceci : qu'on l'avait tiré de sa cage et qu'il restait chargé de ses chaînes. Ils ont fouetté cruellement un de ses clercs, qu'ils avaient pris avec lui; ils lui ont arraché deux morceaux de chair avec des tenailles, pour l'obliger à dire s'il y avait encore d'au-

tres Européens. Ce généreux confesseur fut très patient dans les tourments et très prudent dans ses paroles.

« Je n'espère plus revoir Mgr Melchior vivant sur la terre. Je ne sais s'il aura le moyen de m'écrire et de m'instruire dans une foule de choses que j'ai besoin de savoir. J'ai la crainte la plus vive que la correspondance de Rome ne vienne à être perdue avec d'autres papiers intéressants qui m'éclaireraient pour me gouverner et gouverner la mission. Vous voyez, mon très Révérend Père, le cruel embarras où je me trouve. Science, prudence, expérience, vertu, tout me manque; je n'entends pas bien encore l'idiome du pays, et me voilà avec le poids d'un vicariat apostolique, qui est le vicariat central du Tonkin! Comment serait-il possible que je ne succombasse pas, si cette grâce qui donne la science aux ignorants, la force aux faibles, ne se répand pas abondamment dans mon cœur? Je supplie votre Révérendissime Paternité de m'aider à l'obtenir par ses prières. Je vous écris à la hâte, excusez les fautes de cette lettre (1).

« Votre humble fils

« Fr.-Valentin Berrio-Ochoa. »

Telles furent les premières nouvelles de l'arrestation de Mgr Melchior qui parvinrent en Europe. On a toujours ignoré ce que le serviteur de Dieu a souffert pen-

(1) *Idea del Imperio de Annam*, p. 306-310. — Cette lettre de Mgr Ochoa a été insérée dans la *Regeneracion*, et traduite dans l'*Univers* du 3 janvier 1859.

dant les vingt jours de sa captivité; mais, à en juger par son cruel martyre, on s'en fait facilement une idée. La grâce toute-puissante de Dieu le soutenait dans cette lutte terrible, comme nous pouvons le voir par les détails contenus dans la lettre suivante du Père François Roy au R^me^ Père Orge :

« Macao, 11 novembre 1858.

« Révérendissime Père,

« ..... Ce fut dans la nuit du 7 au 8 juillet dernier que l'illustrissime M^gr^ Melchior Garcia San Pedro fut arrêté au village nommé Kien-Lao, où M^gr^ Ignace Delgado avait été pris vingt ans auparavant. Le 8, il fut conduit à la capitale, chargé de pesantes chaînes. Les soldats prirent en même temps deux jeunes gens, serviteurs de l'évêque (1), qui, par leur fermeté et leur constance dans la foi, obtinrent la couronne du martyre.

« Dans la nuit du 26 juillet, le grand mandarin fit amener le prisonnier à son prétoire. On ne sait point ce qu'il lui dit; mais il est à supposer qu'il lui annonça, entre autres choses, le genre de mort qui lui était destiné; car M^gr^ Melchior avertit ceux qui lui donnèrent à manger dans la matinée du 27 de ne plus lui apporter de linge : tout ce qu'il demandait, c'était un pantalon. Le 28, à sept heures du matin, les éléphants, les cava-

(1) C'est-à-dire attachés à la mission comme cathéchistes ou frères servants dans la maison de Dieu.

liers et toute la troupe armée sortirent de la ville pour se rendre au lieu du supplice.

« D'autres soldats conduisirent ensuite, en sortant par la porte du nord, les deux jeunes serviteurs de l'évêque, qui, tous deux chargés de leur lourde cangue, marchaient joyeusement au martyre. Quand ils furent arrivés au lieu de l'exécution, la troupe forma un grand cercle, et le bourreau attacha fortement les deux jeunes gens à deux pieux plantés à une distance d'environ six coudées l'un de l'autre.

« Dans cette situation, on ne cessa de les tourmenter pendant près d'une heure. On fit ensuite sortir le vénérable prélat par une autre porte de la ville, appelée porte de l'Orient. L'appareil dans lequel on conduisait la généreuse victime au supplice était affreux. Mgr Melchior s'avançait, chargé d'une énorme chaîne, à travers les rues de la ville, tombant à chaque instant dans la boue; il avait le bréviaire dans les mains. Plus de vingt soldats l'entouraient le sabre nu. L'escorte entière se composait de cinq cents hommes, deux éléphants, quatre chevaux, sans compter la populace qui les suivait. Vous pouvez vous imaginer comment arriva au lieu du supplice notre pontife vénéré : il était tout baigné de sueur, couvert de boue, accablé de fatigue.

« Quand il se trouva en présence de ses deux chers disciples, il les exhorta à la persévérance, et leur donna sa bénédiction. Un moment après, on entendit la voix du mandarin, qui, du haut d'un éléphant, ordonnait aux bourreaux de décapiter les deux serviteurs. Au second signal, ils tranchèrent la tête à l'un des deux

jeunes gens, appelé Tiep; mais ils ne réussirent complétement qu'au troisième coup. Puis un bourreau saisit la tête et l'éleva pour la montrer à tous les assistants. Un autre frappa ensuite le deuxième serviteur, appelé Hien, sépara d'un seul coup la tête du tronc, et la montra de même au public.

« Cette lutte victorieuse des deux jeunes gens terminée, on étendit une natte, et sur cette natte une couverture; on brisa la chaîne de l'illustre prisonnier, et on le força de se coucher sur le dos, après lui avoir relevé le pantalon jusqu'au haut des cuisses. Heureux disciple du Crucifié, Mgr Melchior mourut dans le même état de nudité que son divin Maître! Tandis que l'innocente victime se tenait dans cette posture, le bourreau fixa dans le sol, à la hauteur des mains, mais à une distance où elles ne pouvaient pas atteindre, deux pieux auxquels on les attacha fortement, en les étirant avec des cordes.

« Quand les mains furent ainsi attachées (et il est facile de se faire une idée de la douleur que devait causer au patient une position si violente), le bourreau cloua au-dessous de ses bras deux autres pièces de bois qu'il assembla par en haut, sans doute en lui écrasant la poitrine. On ficha ensuite en terre deux pieux du côté des pieds, auxquels on fit subir la même opération qu'aux mains; on en plaça deux autres près de la partie supérieure des cuisses, et on les assembla comme ceux placés sous les aisselles. Il est impossible d'exprimer ce que souffrait le vénérable prélat, ainsi lié, étiré et écrasé.

« Bientôt une voix se fit entendre pour ordonner qu'on lui coupât d'abord les jambes, puis les bras, puis la tête, et qu'enfin on lui ouvrît le ventre.

« A peine cet ordre fut-il donné, que cinq bourreaux se placèrent à leur poste, près de l'espèce de croix qu'ils avaient déjà préparée. Ils avaient un instrument semblable à une hache ou à une cognée, dont le tranchant n'était point aiguisé, afin que les tourments du martyr fussent plus longs et plus cruels.

« On commença par les jambes, que l'on coupa au-dessus des genoux, mais que l'on ne détacha qu'après dix ou douze coups; les nerfs et la peau se contractaient, et des flots de sang arrosaient la terre. On passa ensuite aux bras, qui durent être frappés chacun six ou sept fois. Alors seulement, les lèvres de l'héroïque confesseur cessèrent de prononcer le doux Nom de Jésus.... Puis on lui coupa la tête, après lui avoir porté au moins quinze coups. Enfin, les monstres lui ouvrirent le ventre avec un couteau pointu, et lui arrachèrent les entrailles avec un crochet.

« Après tant de cruautés inouïes, ils prirent la natte et le tapis et en enveloppèrent le tronc du corps, les jambes et les bras, et les jetèrent dans une fosse qu'ils avaient creusée non loin du lieu du supplice. Les mandarins, comme les bourreaux, voulurent y faire passer les éléphants, pour fouler et tasser le terrain; mais ces animaux, plus humains que leurs conducteurs, respectèrent le lieu qui renfermait les restes du saint martyr; ils refusèrent opiniâtrement d'avancer, et les

bourreaux durent renoncer à leur entreprise (1).

« La tête fut placée dans un panier et portée en ville par la porte méridionale, et, le 29, elle fut hachée et jetée à la mer. Les entrailles furent suspendues au mur d'une maison près de la porte orientale.

« Telle est la relation du martyre de l'illustrissime Fr.-Melchior Garcia San Pedro, évêque de Tricomie et vicaire apostolique du Tonkin central, extraite d'après celle qu'a rédigée le Père annamite Khang, témoin oculaire de cette tragique exécution.

« Heureux mille fois celui qui sut durant sa vie se rendre agréable à Dieu, en souffrant tant de choses pour son amour, et qui sut, dans une mort si affreuse, montrer tant de force et de courage.

« Le nom annamite de Mgr Melchior était Xuyen, que les Chinois prononcent *Chuan*, et qui signifie *rivière*. »

« Mgr Jérôme Hermosilla, continue le Père François Roy, après m'avoir raconté brièvement le martyre de Mgr Melchior et de ses deux compagnons, et m'avoir parlé des persécutions et des privations qu'enduraient les chrétiens, ajoute ce qui suit à sa lettre du 11 septembre :—En ce moment, cinq Pères annamites, deux dans le vicariat central et trois dans le vicariat de

(1) Un rapport fut adressé à l'empereur sur ce qui s'était passé; ce prince condamna à mort les cinq éléphants, et décida que leur exécution aurait lieu en dehors des portes de la ville et en présence du peuple assemblé. Cet ordre fut exécuté au milieu d'un grand déploiement de forces; mais les éléphants se défendirent avec une si grande vigueur qu'on dut avoir recours à l'artillerie pour les abattre.

Mgr Retord (le vicariat occidental), sont arrêtés; beaucoup de personnes ont été bannies pour la foi; les prisons sont pleines, *et nondum est finis;* car on ne cesse de rechercher et de piller les missionnaires, les catéchistes et les simples fidèles. Nos frères du vicariat central sont arrivés ici; il n'y reste plus que le Père Estevez, que nous espérons recevoir aujourd'hui ou demain.

« Le Père Dominique-Marie Muñoz dit à ce sujet, dans sa lettre du 5 septembre : « Le Père Estevez a été assiégé dans l'endroit où il se trouvait. Il est parvenu à s'échapper; mais les soldats ont pris un prêtre qui l'accompagnait, le Père Mau. Ce dernier espère aller bientôt au gibet avec le Père Luong. Nous croyons pouvoir sauver bientôt le Père Estevez. Nous ne sommes pourtant pas sûrs de réussir, car toutes les issues et toutes les voies de communication sont gardées. »

« Le Père Muñoz ajoutait : Le P. Salgot, qui a quitté sa mission pour gagner Macao, a été précipité par les Chinois dans les eaux de l'Océan avec un catéchiste et deux serviteurs. Un enfant qu'ils avaient à bord pour faire la cuisine, que les Chinois voulaient aussi tuer et qu'ils se contentèrent de jeter sur le rivage, a raconté cette catastrophe à sa mère, qui est chrétienne.

« Je ne sais rien de Mgr Valentin Berrio-Ochoa, vicaire apostolique au Tonkin central.

« Je termine en priant Votre Révérence de vouloir bien communiquer ma lettre aux Pères et aux Frères de notre bien-aimé noviciat, et de les engager tous à

recommander à Dieu ma mission désolée, sans oublier le dernier de leurs frères (1).

« Fr. François Roy. »

On apprit dans la suite d'une manière certaine les détails de la mort du Père Joseph Salgot. Ce religieux s'était embarqué sur une barque de pêcheurs. Un pirate, fameux sur les côtes du Tonkin par ses entreprises audacieuses, pourchassa la barque qui portait le Père Salgot, et le força ainsi que ses compagnons à l'abandonner et à se disperser sur le rivage. Le pauvre Père, resté seul sans connaître le pays, s'arrêta dans une petite île. Il passa ainsi la nuit sans autre compagnie que Dieu et les saints anges. Le matin, à la marée montante, un pêcheur chrétien qui cherchait le Père avec anxiété, le trouva dans l'eau jusqu'à la ceinture. Il resta plusieurs jours dans ces parages. Enfin, ayant trouvé un bâtiment chinois qu'il croyait équipé par des chrétiens, il s'embarqua avec ses compagnons pour Macao. Arrivés en pleine mer, ces prétendus chrétiens se changèrent en pirates qui le massacrèrent avec le catéchiste et les deux serviteurs. Le Père Joseph Salgot, par ses talents éminents et sa vertu con-

(1) Lettre insérée dans la *Regeneracion* et traduite par l'*Univers*. Voir aussi *Idea del Imperio de Annam*, par le P. Manuel de Rivas, p. 311.—Le P. François Roy, auteur de cette lettre, périt dans les flots de l'Océan Atlantique, près des côtes de l'Espagne, où il rentrait pour remplir au collége d'Ocaña la charge de vice-recteur.

sommée, était l'un des plus fermes soutiens de la mission (1).

Pour compléter ce qui a été dit de Mgr Melchior, nous donnerons de cet illustre martyr une courte notice biographique d'après le Révérendissime Père Antoine Orge, commissaire apostolique pour la couronne d'Espagne.

« Mgr Melchior Garcia San Pedro naquit le 29 avril 1821 dans la principauté des Asturies, district de Quiros, à San Pedro de Arrojo. Son père, D. Juan Garcia San Pedro, et sa mère, Dona Josefa de Garcia, ont l'ineffable consolation de recevoir en cette vie la récompense de la sollicitude chrétienne avec laquelle ils ont élevé ce fils qui devait être un héraut de l'Évangile, un digne successeur des apôtres, un invincible et glorieux martyr de Jésus-Christ. Sans avoir l'honneur de les connaître, je les félicite de tout mon cœur; en donnant le jour à ce cher fils, ils ont procuré un nouvel éclat à leur noble famille. Aujourd'hui, des larmes de douleur et de joie inonderont leurs yeux, et, levant les mains au ciel, ils demanderont, selon leur jugement privé, dans leurs peines et dans leurs tribulations, le secours de leur bienheureux fils. Je dis selon leur jugement privé, parce que le Pontife romain seul peut déclarer authentiquement quels sont les martyrs et les saints.

« Mgr Melchior fit ses hautes études dans l'Univer-

(1) Le P. Salgot n'avait alors que 28 ans. Né à Rifoll, diocèse d'Abadia, il était profès du collége de Saint-Dominique d'Ocaña. Il était arrivé aux Philippines en 1849, à l'âge de 19 ans.

sité d'Oviédo avec une application et des progrès si remarquables que, pour récompenser son mérite extraordinaire et exciter les autres jeunes gens à imiter une aussi louable conduite, cette vénérable corporation lui donna gratuitement le grade de bachelier en théologie. Il fut ensuite destiné à professer au collége de Saint-Joseph, fonction qui n'est confiée qu'à des jeunes gens d'un grand mérite.

« Ce que le monde appelle fortune, un avenir riant et flatteur, attendaient le jeune bachelier; mais, inspiré de Dieu, il vit clairement combien il est difficile de conserver l'innocence au milieu des dangers du monde, combien les plaisirs sont illusoires, les applaudissements trompeurs, la richesse instable et de peu de valeur, puisque tout cela finit à la mort. Il comprit que le vrai bonheur de l'homme ne se trouve que dans le renoncement à toute créature pour l'amour de Dieu et en Jésus-Christ crucifié. Quoiqu'il eût de grands obstacles à vaincre, et que les caresses, les persuasions, les prières, les larmes de sa famille vinssent livrer assaut à son cœur, Melchior San Pedro, imitant saint Thomas d'Aquin, dont il allait bientôt devenir le frère, poursuivit sa résolution, et s'élevant au-dessus des considérations de la chair et du sang, il s'enrôla sous les blanches bannières de saint Dominique, dans le collége d'Ocaña.

« Quand il s'agit de personnages saints et extraordinaires, quelques remarques sur certaines circonstances même minutieuses de leur vie ne sont pas hors de propos. Mgr Melchior naquit le 29 avril, jour de la fête

de l'illustre martyr dominicain saint Pierre de Vérone, et il prit l'habit de Saint-Dominique le 16 août, jour où l'Ordre des Frères-Prêcheurs célèbre la fête d'un de ses plus glorieux enfants, saint Hyacinthe, apôtre de la Pologne. Mgr Melchior était destiné à réunir les prérogatives de ces deux grands saints : l'apostolat et le martyre.

« Pendant le temps qu'il passa au collége d'Ocaña, ajoute le Rmo P. Orge, le jeune religieux fut un modèle accompli de toutes les vertus. Je puis, moi, qui ai eu le bonheur de lui donner le saint habit, attester sa ferveur et son innocence. Le P. Blas Corbera, maître des novices, qui, en cette qualité, le voyait de plus près, ne trouve pas de mots pour peindre son excellent caractère. Il l'a toujours vu affable, modeste, humble et fervent. Bien qu'il eût fait de hautes études dans le siècle, sa volonté était aussi mortifiée, il était aussi soumis et aussi obéissant que s'il eût été élevé dans le cloître depuis son enfance. Pour résumer en un seul mot les qualités et les vertus de ce jeune homme, il dit que l'exagération est impossible dans l'éloge de Mgr Melchior, parce qu'il était un ange.

« Destiné aux missions d'Asie, il partit de Cadix le jour de Saint-Thomas d'Aquin, le 7 mars 1848; et, arrivé à Manille, il demanda à être inscrit pour les missions du Tonkin.

« Au Tonkin, ses talents remarquables, sa grande instruction et sa vertu extraordinaire attirèrent sur lui les yeux de ses frères, qui le jugèrent digne de l'épiscopat. Sacré évêque, Mgr Melchior déploya un zèle

vraiment apostolique ; il semblait pressentir sa mort prochaine, et voulait que la courte durée de sa vie présentât la même somme d'œuvres que si elle eût été longue. Il était infatigable à encourager le rachat des enfants païens et à organiser l'association charitable qui s'occupe de baptiser les enfants d'infidèles à l'article de la mort.

« Tandis que le prélat s'occupait avec ardeur de ses travaux apostoliques, tandis que son cœur gémissait encore de la perte de Mgr Diaz et du vicaire provincial, le Père Salgot, martyrisés tous deux dans la même année, le Seigneur voulut lui faire partager leur glorieuse fin. Ces trois martyrs sont aujourd'hui la gloire de l'Ordre de Saint-Dominique et un grand exemple pour le collége d'Ocaña, dont ils furent les fils (1). »

A cette courte notice biographique, nous ajouterons quelques détails plus intimes sur Mgr Melchior. C'est Mgr Ochoa qui va nous révéler la belle âme et les sublimes vertus du serviteur de Dieu.

« Dans les temps de calme, et quand Mgr Melchior pouvait prêcher publiquement, il le faisait exactement aux jours déterminés par le Concile de Trente, malgré la difficulté qu'il avait à s'exprimer dans la langue annamite. Le vénérable évêque de Tricomie était un de ces hommes qui, ayant déclaré la guerre à eux-mêmes,

(1) *Idea del Imperio de Annam*, par le P. Manuel de Rivas, p. 315. Cette notice biographique a été aussi insérée dans les journaux espagnols par le Rme P. Orge, et traduite par l'*Univers*.

se font une continuelle violence pour conquérir le royaume des cieux par la force. Une des tentations qu'il eut le plus de peine à surmonter fut celle du sommeil; mais il la combattit avec tant d'efforts et de constance qu'il obtint sur elle une victoire complète. Ainsi, le sommeil ne lui était plus nécessaire en quelque sorte, et il pouvait passer deux ou trois jours sans dormir tout en conservant la même vigueur. Il avait un tel empire sur lui-même que, quand il voulait dormir et se lever à une certaine heure, il était sûr de s'éveiller. Il usait d'une grande sobriété dans ses repas : jamais il ne mangeait de viande lorsqu'il était seul; son exactitude pour les jeûnes et les observances de son Ordre était admirable. Il portait toujours un cilice et ne quittait jamais ses vêtements de laine, ce qui n'est pas une petite mortification dans ces pays chauds.

« En digne enfant de saint Dominique, il lisait souvent avec un grand respect les lois de son Père, et mettait toute son application à en observer le moindre iota avec une extrême fidélité. A ma très grande confusion, j'avouerai qu'un jour, me trouvant avec lui, il me questionna sur l'esprit de quelques recommandations auxquelles j'avais fait peu d'attention pendant l'année de mon noviciat parce qu'elles me paraissaient peu importantes. Chaque jour il méditait pendant deux heures sur les humiliations du fils de Dieu.

— « Rien ne me donne plus de consolation, me disait-il un jour, que la vue de mon Dieu, devenu homme de douleurs et victime de propitiation pour nos péchés. »

« De plus, il passait plusieurs heures de la nuit dans l'exercice de la contemplation, à l'exemple de notre Père saint Dominique, à la louange duquel l'Église chante : « *Nocte cœli perlustrans limina* » (contemplant pendant la nuit la cité céleste); je l'ai observé plusieurs fois priant ainsi, pendant le peu de temps que j'ai passé avec lui.

« Il veillait avec une grande attention sur les mouvements de son cœur. — « J'ai une passion, me dit-il « un jour que nous parlions ensemble de choses spiri- « tuelles, une passion qui me donne de grandes crain- « tes : c'est que, lorsqu'on me demande quelque grâce « ou quelque service, mon cœur n'a pas le courage de « les refuser si je vois que ce n'est pas contraire à la « justice. Ce n'est pas en moi un effet de la vertu, « mais une inclination naturelle, et je crains qu'elle ne « me fasse passer les limites assignées par la raison. « Oh! mon Père, vous devez comprendre qu'il y a des « inclinations semblables à celles de la nature, mais « qui, dans leur principe, sont beaucoup plus nobles! « Lorsque la vertu a jeté de profondes racines dans « l'âme, elle fait que, dans ses opérations, l'homme « procède comme s'il recevait l'impulsion de la na- « ture. »

« Que vous dirai-je de sa tendre dévotion pour la Mère de Dieu, dévotion qu'il estimait plus que toutes les autres? En véritable enfant de saint Dominique, il récitait tous les jours le Rosaire en méditant sur les quinze mystères. Il honorait le saint Nom de Marie par la récitation des cinq psaumes que l'Église consacre en

son honneur; et, comme membre de la Congrégation des Servites, il récitait aussi tous les jours le chapelet des sept douleurs. Le nom de Marie était répété dans toutes ses lettres. Lorsqu'il prêchait, il ne manquait jamais d'exhorter son auditoire à la dévotion envers la Mère de Dieu. Marie était le sujet principal de ses conversations; mais, ce qui excitait particulièrement sa dévotion, c'étaient les douleurs de cette divine Mère. Dans sa ferveur, il aurait voulu arracher le glaive qui transperçait le cœur immaculé de Marie, pour en percer le sien, et partager ainsi la douleur et l'amertume de cette tendre Mère. Marie écouta la prière de son serviteur, et ses vœux furent exaucés. Il reçut une partie du calice de la Passion du Fils de Dieu et de sa Mère.

« Tout ceci n'est qu'une faible partie de ce que je pourrais dire à la louange de Mgr Melchior (1). »

De si grandes vertus unies à une fin si glorieuse ont quelque chose qui rappelle, nous ne craignons pas de le dire, les plus belles pages de l'histoire de la primitive Église.

La vie et la mort de Mgr Melchior ont en effet quelque chose de vraiment héroïque. Nous voyons resplendir en lui tous les caractères de la force et de la sublime générosité des saints. « Les saints sont forts, dit « saint Grégoire : ils domptent la chair, ils brillent « par leurs vertus, ils fortifient leurs âmes, ils foulent

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 102.

« aux pieds les choses terrestres, ils désirent les cé-
« lestes. On peut les mettre à mort, mais non les
« vaincre. Jamais ils ne soutiendront la fausseté par
« crainte; jamais les menaces et les tortures ne les
« empêcheront de soutenir et de défendre la vé-
« rité (1). »

Ainsi vécut et mourut Mgr Melchior Garcia San Pedro, évêque de Tricomie et vicaire apostolique du Tonkin central.

Cependant des événements aussi cruels et aussi désastreux ne pouvaient laisser la France et l'Espagne indifférentes : la religion et l'humanité leur faisaient un devoir de venir au secours des missionnaires européens et des chrétiens annamites. Une expédition fut enfin résolue et combinée entre les deux puissances.

A Manille, le départ des troupes rappela les plus beaux jours des croisades espagnoles. La *Espana* a publié l'ordre du jour suivant de la capitainerie générale des Philippines du 1er septembre 1858 :

« Soldats, une partie de l'armée des Philippines et de sa marine va, conjointement avec la brillante marine et la brave armée française, ces filles favorisées de la victoire, prendre part à l'expédition destinée à venger les insultes faites à notre sainte religion et à nos pieux missionnaires dans l'empire d'Annam, où bientôt flotteront réunis les aigles françaises et les drapeaux de Castille.

« La cause est sainte et la main de Dieu guidera vos

(1) S. Greg., lib. V, *Moral.*

pas; elle est glorieuse, et notre Reine cueillera avec plaisir vos lauriers; elle est dictée par l'honneur et par la civilisation, et un peuple entier vous devra la tranquillité de sa conscience. La Reine, vos camarades qui envient votre sort, et le général qui vous adresse la parole, n'exigent de vous qu'une seule chose : Quelle que soit la situation à laquelle vous conduisent les événements, faites exactement votre devoir, et, dans les moments où seront mis à l'épreuve votre valeur et vos efforts, que les alliés auprès de qui vous combattez en frères reconnaissent en vous les enfants de la patrie du Cid et de Fernand Cortez.

« Soldats, vive la Reine!

« FERNANDO DE NOZAGARAY. »

Ces nobles paroles furent suivies de démonstrations religieuses qui honorent l'Espagne et sa belle colonie des Philippines.

Avant de s'embarquer pour la Cochinchine, les troupes ont entendu la messe dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire du couvent de Saint-Dominique.

Le Père François Gainza, religieux Dominicain, aumônier en chef de l'expédition, et aujourd'hui évêque de la *Nueva-Caceres*, célébra la sainte messe et adressa de chaleureuses paroles à l'armée (1). Voici quelques-

(1) Le P. François Gainza naquit à Calahorra, ville de Castille, et reçut l'habit de l'Ordre au couvent de Pampelune en 1833; il entra au couvent d'Ocaña en 1840, et partit la même année pour les Philippines, où il remplit plusieurs charges importantes avec de grands succès. Ce religieux, illustre par ses vertus aussi bien

unes des particularités pieuses dont l'aumônier en chef rend compte au Révérendissime Père Orge dans une lettre datée de Touranne du 5 septembre 1858 :

« Vous savez déjà, mon Révérendissime Père, que l'expédition de Cochinchine étant pour l'Espagne une question purement religieuse, elle a commencé par un acte véritablement religieux. Ç'aurait été démentir les traditions vénérées que nous ont transmises nos pieux aïeux, méconnaître l'esprit éminemment catholique du peuple espagnol et le caractère de toutes les grandes entreprises par lesquelles les fils de l'Ibérie ont étonné le monde, qu'une campagne, conçue dans le but exclusif (de la part de notre Reine) de propager notre sainte religion, d'assurer la liberté de son culte et la vie de ses fervents missionnaires, ne se fût pas mise sous la protection de Celle qui a toujours été le secours des chrétiens. Cela ne pouvait être.

« Quoiqu'on n'ait pu déployer tout le luxe et toute la magnificence avec laquelle on avait inauguré l'entreprise, parce que le temps ne l'a pas permis ; quoique tout ait dû se faire à la hâte, par parties et sans éclat, on a néanmoins pensé à implorer la protection de la Vierge du Rosaire, chère et constante protectrice des îles Philippines.

que par sa science, a été sacré évêque de la Nueva-Caceres le 22 février 1863, dans notre église de Manille, au milieu d'une grande pompe, par l'archevêque de cette ville, assisté de Mgr Romuald Ximenès, évêque de Zèbu, et de Mgr Just Aguilar, coadjuteur du Fo-Kien.

« En conséquence, les troupes qui se sont embarquées sur la *Dordogne* sont venues à notre église à six heures du matin ; je leur ai dit la messe et leur ai donné la bénédiction du Très-Saint Sacrement ; on a chanté un *Salve Regina*. Il avait été question, la veille, de distribuer à chaque soldat un scapulaire et une médaille ; on ne put remplir cette seconde partie du programme parce que, pendant la nuit, on donna les ordres les plus pressants pour l'embarquement. Malgré l'inexécution de cette intéressante cérémonie, le spectacle a été imposant et grandement consolateur pour les temps malheureux que nous traversons.

« Tous ont prié dans un profond recueillement et ont été réellement édifiants ; chacun a recommandé à la sainte Vierge ses plus chères affections, convaincu qu'elles ne pouvaient se trouver sous une sauvegarde plus sûre et plus efficace ; et les hommes qui étaient allés à l'église pleins d'enthousiasme et avides de gloire, laissèrent les pensées mondaines à la porte, fléchirent les genoux, humilièrent leurs fronts, et offrirent leurs épées et leur sang pour le triomphe de la foi et l'exaltation de leurs croyances. C'est ainsi que la valeur est fille de la vertu !

« Les scapulaires et les médailles furent distribués à bord, les compagnies en rang ; et, depuis le colonel Oscariz jusqu'au dernier des soldats, tous reçurent avec émotion et respect les insignes de cette petite croisade ; on en fit autant, quelques jours après, à bord du vapeur *el Cano*, ce dont le commandant, les officiers et l'aimable M. Lozano me remercièrent avec la

plus vive reconnaissance. Honneur et gloire à l'armée espagnole, dont la devise a toujours été : « *Dieu et Espagne!* »

Le Père Gainza, après avoir raconté le voyage du corps expéditionnaire, les différentes phases du siége de Touranne et la protection continuelle de Notre-Dame du Saint-Rosaire, soit dans le trajet, soit dans le combat, ajoute :

« Comme je suis le seul prêtre espagnol, je n'ai pu suivre nos troupes, parce que, depuis le moment du débarquement, l'amiral m'a fait installer, avec un autre aumônier français, dans le fort de l'Observatoire, transformé en hôpital. Dès que les deux autres religieux de notre Ordre et les deux prêtres séculiers seront arrivés, j'irai au quartier général, conformément à ce qu'a décidé le gouverneur, et j'accompagnerai les troupes partout où elles iront; je le désire, et les officiers et soldats le désirent autant que moi, car ils m'ont donné, sous toutes les formes, des preuves non équivoques des plus profondes sympathies, et je serai heureux de m'imposer les plus grandes privations pour consoler, par ma présence, ceux qui auront besoin des sécours de notre sainte religion. L'aumônier français et moi occupons une pagode, sur le mur de laquelle j'ai placé une petite image de la Vierge du Rosaire, avec notre Père saint Dominique et sainte Catherine; sur l'autel où étaient les idoles, nous célébrons l'adorable sacrifice de l'Agneau sans tache. Ainsi se vérifie en partie le toast qu'a porté le gouverneur des Philippines la veille de notre départ : « Je porte un toast,

« a-t-il dit, à l'érection du temple de la civilisation et « de la foi sur les ruines du paganisme. »

« Eh bien! une pagode démolie en partie par les bombes a été réparée par les mains de deux prêtres catholiques et érigée en temple du vrai Dieu. Puisse le Seigneur accorder à ce malheureux empire le bienfait inappréciable de le connaître et de l'aimer! Que le sang de nos généreux confesseurs serve à laver cette terre infidèle des crimes qu'elle a commis (1). »

Les détails n'ont pas manqué sur l'expédition de Cochinchine. L'aumônier en chef de l'armée espagnole envoyait fidèlement en Espagne le récit des événements. Dans une lettre du 3 novembre 1858, il fait part d'un voyage du Père Rivas sur le *Primauguet*, à la découverte des missionnaires du Tonkin :

« Enfin, le *Primauguet* est de retour des côtes du Tonkin. Les nouvelles qu'il rapporte au sujet de la religion sont on ne peut plus désolantes. La terreur régnait dans ces chrétientés autrefois florissantes; les mandarins exerçaient une vigilance incroyable; il a été impossible de communiquer avec aucun missionnaire du vicariat de Mgr Retord, que devait ramener le *Primauguet*, ni avec ceux de notre vicariat central : dans l'un et l'autre vicariats, évêques et missionnaires sont dans la dispersion la plus complète; les prêtres annamites eux-mêmes ne connaissent pas leur retraite. Trois de ces prêtres étaient à bord du *Primauguet*. On

(1) *Annales*, t. XXXI, p. 52 et suiv.

sait que les missionnaires espagnols ont reçu les dépêches que le Père Rivas portait de ma part; mais ils n'ont pu ni répondre, ni encore moins avoir une entrevue qui eût été très utile. Le *Primauguet*, néanmoins, a ramené un mandarin chrétien de notre mission, homme actif, enthousiaste et décidé, et un bon pilote pour la rivière de Hué, également de notre mission, qui rendra de bons services dans le Tonkin et dans la capitale de l'empire annamite.

« L'esprit de la population est excellent. Ils sont, il est vrai, sous l'influence de la terreur matérielle, et il ne faut pas s'étonner qu'à la vue d'un seul bâtiment chargé d'une mission transitoire, ils ne se soient pas prononcés ouvertement : la prudence le défendait. A la disparition du vapeur, tous ceux qui auraient manifesté clairement leurs sympathies pour la France auraient été cruellement mis à mort.

« Au point de vue militaire, l'excursion du *Primauguet* a été plus féconde. On a reconnu les côtes avec une attention minutieuse, et on a corrigé les défauts des cartes; on a reconnu les baies et les abris; on a noté les écueils et les bas-fonds, et, la sonde à la main, on a vérifié la profondeur des plages et des rivières; en un mot, on a résolu affirmativement le grand problème, qui était de savoir s'il y avait ou non assez de fond pour notre vapeur et nos canonnières. Aujourd'hui, il n'y a pas de difficulté si l'on exécute, comme on l'assure, une expédition sur une grande échelle. Le *Primauguet* a canonné presque chaque jour quelque forteresse de la côte; il a exécuté aussi quelques dé-

barquements, malgré le petit nombre d'hommes de son équipage, et encloué quelques pièces. Il n'a trouvé de résistance nulle part. Les soldats du Tonkin sont de la même pâte que les défenseurs du Touranne (1). »

Dans une autre lettre du 25 novembre 1858, le Père Gainza raconte un intéressant épisode de son séjour dans la baie de Touranne :

« Deux barques venant du Tonkin entraient dans la baie mardi dernier, à midi ; l'une apportait trois lettres pour Mgr Gauthier, l'autre amenait deux missionnaires dominicains espagnols qui avaient pu sortir miraculeusement de ce malheureux pays, protégés par un mandarin infidèle et accompagnés par un autre mandarin.

« C'étaient les Pères Antoine-Marie Cornejo et Joseph Carrera. Ces courageux héros de la foi, après des fatigues incroyables, s'étaient vus obligés de demander à la mer l'asile que leur refusait la terre. Ils passèrent un mois ainsi, parcourant les côtes de la

(1) Lettre insérée dans la *Regeneracion* de Madrid et traduite par l'*Univers*.—Lorsque le *Primauguet*, où se trouvait le P. Rivas, toucha les rivages du Tonkin, cinq religieuses s'approchèrent pour parler au Père. Les infidèles s'en aperçurent. Lorsque le vapeur se fut retiré, ils prirent ces innocentes victimes et leur donnèrent à chacune trois cents coups de fouet, à trois reprises différentes ; puis ils leur coupèrent les seins et finalement les décapitèrent. Ces cinq religieuses paraissaient être du vicariat central et devaient appartenir au Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Ces faits ont été affirmés par M. Timothée Marc, du vicariat occidental, au P. François Roy.—Voir *Idea del Imperio de Annam*, p. 324.

mission, souffrant les privations les plus grandes, et exposés à être pris.

« Mais leur situation s'aggrava encore. Chassés de la mer et de la surface de la terre, dénués de tout, sans communication avec leurs frères, traqués par les mandarins et les soldats, ils entendaient les pas de leurs ennemis du fond du souterrain où ils s'étaient cachés avec quelques autres chrétiens, respirant chacun par un trou au moyen d'un petit chalumeau qui allait jusqu'à la superficie du sol. C'est de ce souterrain qu'ils furent retirés par l'honorable mandarin infidèle, qui les garda trois jours, leur procura une barque et les y conduisit, tandis que l'autre mandarin, qui les a accompagnés jusqu'ici, avança sept livres d'argent pour payer une partie de la location de la barque, et vendit à cette fin divers objets à son usage. La barque appartenait à des pêcheurs chinois qui ne connaissaient ni la route ni les côtes. Le Père Carrera remplissait les fonctions de pilote avec un petit astrolabe. A moitié chemin, les missionnaires durent oublier la mansuétude évangélique et prendre en main les épées des tonkinois infidèles; les Chinois voulaient aller droit devant eux, et traiter les prêtres espagnols comme ils ont traité le Père Salgot, c'est-à-dire leur couper la tête et les jeter à la mer. Heureusement, il a suffi de leur montrer la route avec la pointe de l'épée : ils changèrent de direction et suivirent le bon chemin.

« J'ai eu le plaisir d'embrasser sur la plage ces courageux frères. Je les conduisis sur-le-champ au camp des Espagnols. Leur présentation a été une scène im-

possible à décrire. La vue de ces deux Dominicains à la fleur de l'âge (1), portant le costume du pays, d'un extérieur respirant la pauvreté et l'humilité la plus profonde, les pieds nus, le turban sur la tête, la barbe longue, cette vue, dis-je, arrachait des larmes au plus brave de nos officiers; oui, j'en ai vu couler des yeux du colonel Lanzarote et de ses vaillants compagnons d'armes, et moi-même alors, et encore au moment où je vous écris.....

« Entourés de tous les officiers et d'une foule de soldats, ils inspiraient à tous un intérêt indéfinissable : tous à la fois les questionnaient; tous avaient soif de connaître de leur bouche la situation du Tonkin, et six heures de causerie ardente, confuse, folle en quelque sorte, ne suffirent pas pour satisfaire la curiosité universelle.

« Nous mangeâmes avec les chefs. On donna des habits religieux aux missionnaires; le colonel leur fournit des souliers et des chapeaux, et, à huit heures et demie du soir, M. Gonzalez, commandant du vapeur *el Cano*, nous conduisit à bord de la *Saône*, qui doit nous conduire tous trois à Macao, où je les laisserai dans notre procure. La *Saône* emmènera aussi un Père annamite, cinq chrétiens et cinq infidèles, y compris le mandarin, qui, n'osant pas retourner dans leur pays, attendront à Macao l'issue de la campagne et l'établissement de la liberté de notre sainte religion (2).

« François Gainza, Dominicain. »

(1) Le P. Cornejo avait 28 ans et le P. Carrera 31 ans.

(2) Lettre insérée dans la *Regeneracion* de Madrid et traduite par l'*Univers*.

De son côté, Mgr Retord, du fond des montagnes du Tonkin, où il se trouvait bloqué et caché, écrivait, le 7 octobre 1858, à l'un des missionnaires retirés à Touranne sous la protection des armées franco-espagnoles :

« Je viens de recevoir votre lettre du 12 septembre avec son post-scriptum du 26, puis une autre plus petite, sans date, mais qui paraît postérieure. Puisque M. l'amiral désire des renseignements sur l'état des affaires ici, je vais tâcher, de mon mieux, de satisfaire son désir en commençant par les affaires religieuses. Elles sont ici dans le plus déplorable état. Depuis l'infructueuse expédition de 1856 tout est allé de mal en pis. Je pense que M. l'amiral aura connu, par mes lettres envoyées ouvertes à M. Libois, les malheurs que cette vaine tentative nous occasionna, savoir : la mort du grand mandarin chrétien, Thai-Boc, la saisie de beaucoup d'effets religieux dans la Cochinchine septentrionale, l'exil d'une quinzaine de chrétiens parents du Thai-Boc ou autres ; l'exil d'une autre quinzaine de soldats chrétiens de la garde de la Reine-mère, etc. ; la prise et le martyre de notre P. Tinh ; la prise et l'exil du maire de Kevinh et de son adjoint, et d'un élève du P. Tinh ; le blocus de Kevinh, le blocus de Phat-Diem, la destruction de l'église de ce village et la condamnation à mort de Mgr Diaz, vicaire apostolique du Tonkin central, et une foule de vexations de tous genres qu'il serait trop long d'énumérer.

« Je présume que M. l'amiral aura aussi eu connaissance du blocus et du sac de Ké-Bang, de la destruc-

tion de l'église de cette belle chrétienté, de l'arrestation d'une dizaine de ses habitants, dont un, avec un de nos élèves, a été envoyé en exil; le blocus et le sac des beaux villages de Cao-Xa, de Ngoc-Duong; le blocus de Ketrinh, l'arrestation et le martyre de notre Père Khang à Vi-Hoang, le martyre du catéchiste Van en Sontay, les martyres des Pères Hien, Dat et Huan, des Tonkin central et oriental; l'arrestation et la mort d'un grand nombre de chrétiens chez les Pères Dominicains, que les mandarins ont impliqués dans des affaires de révolte; l'assassinat sur mer du R. P. Salgot et de trois de ses catéchistes lorsqu'il se rendait à Macao pour implorer le secours des Français, etc., etc., et une foule innombrable de misères de toute espèce. »

Après ce court exposé de la situation antérieure au mois d'avril 1858, Mgr Retord parcourt les événements de l'année courante, puis il ajoute une dernière observation :

« Nous avions connu ici, bien avant votre lettre, l'arrivée des Français et la prise des forts de Touranne, et cela a été un grand sujet de joie et d'espérance non seulement pour nous, mais généralement pour tout le monde, excepté les mandarins, et même, parmi les mandarins, beaucoup attendent avec impatience l'arrivée des Français. Mais comme voilà près d'un mois qu'on n'entend plus parler d'aucun nouvel exploit, on craint que toute la guerre se termine par là, et que notre situation future soit pire que la précédente, ou bien que les choses ne traînent trop en longueur, ou qu'elles ne

soient faites qu'à demi, etc.; c'est-à-dire qu'on craint (nous et nos chrétiens surtout) que ce roi soit laissé sur le trône, ou qu'il soit remplacé par un païen qui, lorsqu'il sera bien affermi, persécutera comme ont fait le roi Gia-Long et ses descendants.

« Si M. l'amiral veut faire les choses d'une manière solide et durable, glorieuse pour la France et la religion, il faut qu'il s'empare de ce pays au nom et pour le compte de la France, ou qu'il y mette un roi chrétien sous la protection de la France, qui garderait le port et les îles de Touranne à perpétuité (1). »

Tels furent les derniers vœux exprimés par Mgr Retord. Il écrivait ces lignes le 7 octobre 1858; le 22 du même mois, le vénérable évêque expirait au fond des montagnes où il avait été obligé de fuir. Nous laisserons la parole à Mgr Theurel, coadjuteur du Tonkin occidental :

« Mgr Retord, après avoir erré près de quatre mois, détrempé par la pluie, couchant dans les antres, souffrant de la soif et quelquefois de la faim, sans avoir eu, pendant un si long temps, la consolation de dire une seule fois la sainte messe, Mgr Retord, notre bien-aimé vicaire apostolique, a succombé le 22 octobre 1858. Pris d'une fièvre tierce, il n'a pu en supporter que trois accès, et il est mort au milieu d'une forêt peuplée de tigres, dans une cabane de feuillage ayant environ six pieds en carré. Et c'est ainsi qu'il a réalisé à la mort,

(1) *Annales*, t. XXXI, p. 113 et suiv.

comme dans tout le cours de sa vie, l'héroïque devise gravée sur son seing : « *Fac me cruce inebriari* (1). »

Voilà comment les missionnaires savent vivre et

(1) *Annales*, t. XXXII, p. 53. — Nous ne pouvons nous empêcher d'insérer ici l'éloge de Mgr Retord, que nous trouvons dans une lettre de M. Charbonnier, alors missionnaire au Tonkin : — « Mgr Retord est, sans contredit, un des plus grands évêques qui aient évangélisé l'Orient. Sa science en lettres chinoises faisait l'admiration de tous les savants du pays, et sa piété lui avait gagné tous les cœurs. A une profonde humilité il joignait une grande patience et une extrême douceur. Il alliait admirablement la tendresse d'un père avec l'autorité d'un supérieur ; on le craignait et on l'aimait beaucoup. Un seul mot de reproche, un seul regard de mécontentement, faisait trembler tout le monde, et cependant les pauvres, les vieillards et les enfants s'approchaient de lui sans crainte : ils étaient, du reste, ses amis de prédilection. Doué d'un jugement profond, il résolvait promptement et avec la plus grande sagesse les questions les plus embarrassantes, les cas de conscience les plus difficiles. Sa confiance en Jésus et en Marie était sans bornes, et c'est là ce qui le soutenait toujours au moment de l'épreuve. Durant les derniers jours de sa vie, alors qu'il recevait de toutes parts les plus mauvaises nouvelles, il se consolait par l'espoir d'une paix prochaine : « Je prendrai avec moi, disait-il, deux ou trois confrères, quatre « ou cinq prêtres indigènes, une quinzaine de cathéchistes ; « nous confesserons, nous prêcherons de toutes nos forces, « nous donnerons des retraites, je ferai le tour de ma mission, « et bientôt nous aurons réparé le mal que nous font à présent « les mandarins. »

« C'est, du reste, ce qu'il avait fait tout le temps de son épiscopat. Mais il devait être abreuvé de croix à sa mort, comme il l'avait été pendant sa vie. Il a fini ses jours dans une méchante cabane de paille de six pieds carrés, après avoir tout perdu, jusqu'à sa crosse et sa mitre, après avoir vu renverser toutes les églises de son vicariat ! » (*Annales*, t. XXXVI, p. 274.)

Mgr Hilaire Alcazar vient à son tour rendre hommage à Mgr Retord : « Il était, dit-il, le bien-aimé de Dieu et des hommes ;

mourir au Tonkin. Jamais une plainte, jamais un murmure! Leur patriotisme et leur zèle ardent pour la liberté de l'Église les poussent à saluer les drapeaux de la France et de l'Espagne; mais quand ils voient leurs espérances trompées ou indéfiniment ajournées, ils ont encore des paroles d'excuse. « Nous ne doutons pas, dit l'un d'entre eux, que l'amiral n'ait de très graves raisons de procéder avec tant de lenteur; il comprend trop bien tout ce qu'a de cruel et d'affreux la position des missionnaires et des chrétiens, surtout depuis l'apparition du pavillon français, pour ne pas désirer vivement mettre fin à nos maux le plus vite possible. Mais c'est bien fâcheux qu'il soit obligé de retarder si longtemps ses opérations (1). »

Tout le monde sait que l'expédition se retira de Touranne sur Saïgon, et que les hostilités, commencées au mois de septembre 1858, finissaient seulement au mois de juin 1862 par un traité de paix conclu entre la France et la Cochinchine. Pendant ces quatre ans, la situation fut plus intolérable que jamais au Tonkin.

aussi sa mort a été un deuil général pour les missions annamites. Une si triste nouvelle nous a tous plongés dans la plus grande douleur; Mgr Hermosilla surtout en a été vivement affligé. Ce prélat se regardait comme son fils, parce qu'il avait reçu la consécration épiscopale de ses mains, et on l'entendait répéter en sanglottant: « Mon père est mort ! J'ai perdu mon père! » — Pour moi, c'est une consolation, après l'avoir beaucoup pleuré, de payer mon tribut d'éloges à la mémoire d'un père, d'un ami et d'un frère d'armes dans les combats du Seigneur. » — « Macao, 25 janvier 1859. »

(1) *Annales*, t. XXXII, p. 55.

Cette époque nous offre un des plus longs et des plus cruels martyrologes qui se soit peut-être jamais écrit dans les annales de l'Église. Nous le commencerons au chapitre suivant.

CHAPITRE XIII

Un long Martyrologe.

La persécution augmente vers la fin de 1858 : martyre de Pierre Luong, Dominique Mau, François Duyet, Pierre Thuan, prêtres indigènes; les trois derniers de l'Ordre de Saint-Dominique. — Les glorieux martyrs de Quan-Coung, 13 janvier 1859 : An-Kham et Joseph Tang, du Tiers-Ordre. — Mgr Hilaire Alcazar obligé de fuir à Macao. — Pierre Lim, N. Qui, N. Tri, Dominique Câm, Thomas Du, Dominique Cao, Pierre Mau, Paul Khanh, Pierre Duong, Gabriel Trân, dix prêtres indigènes martyrisés en 1859. — Vincent Tri, Pierre Canh, Emmanuel Trang, Pierre Giam, Jean Nhion, Joseph Khang, Jean Thao, Pierre Quyen, huit prêtres indigènes, religieux de St.-Dominique, martyrisés en 1859. — Martyre de Pierre Vinh, catéchiste; Dominique Thu, étudiant; Dominique Thuan, jeune enfant, 28 avril 1859. — Autre martyre de cinq jeunes gens, 24 juillet 1859. — Thomas An, prêtre indigène du Tiers-Ordre, martyrisé le 6 décembre 1859. — Nombreux chrétiens fouettés, tenaillés, exilés : les missionnaires ne cessent de prêcher contre toutes tentatives imprudentes de révolte. — Chefs de chrétientés poursuivis : cinquante confesseurs résistent à tous les supplices. — Nouveaux édits de persécution. — Jean Huong, Thomas Khuong, Pierre Câm, Thomas Luynh, Dominique Vân, cinq prêtres indigènes martyrisés en 1860. — Dominique Kang, Dominique Dô, Pierre Phu, Jean Tà, Jean Trach, Joseph Tuan, six prêtres indigènes, des Frères-Prêcheurs, martyrisés en 1860. — Joseph Trang, frère convers, martyr, 7 juin 1860. — Ce n'est pas la fin.

Nous allons assister au spectacle le plus solennel de la vie d'une chrétienté : celui de son agonie. Il n'y a

certainement rien de plus grand, rien de plus saisissant, si ce n'est, toutefois, le jour de sa résurrection.

Il faudrait peut-être, pour décrire les fastes glorieux de cette époque sanglante, prendre le style et la concision d'un Martyrologe, tellement les Actes s'accumulent sous notre plume, et menacent de prendre des proportions considérables. Mais, d'un autre côté, il s'attache à des relations écrites sur les lieux par des évêques et des missionnaires, confesseurs de la foi ou martyrs eux-mêmes, un si haut intérêt que nous n'avons pas cru devoir entrer dans cette voie d'une manière trop exclusive. Nous donnerons donc des extraits de ces relations, et ce sera toujours à regret que nous supprimerons quelques détails trop souvent répétés. D'autre fois, pour éviter des longueurs, nous nous contenterons de nommer les martyrs. Peut-être omettrons-nous quelques faits particuliers, soit que les documents nous aient manqué, soit qu'ils se trouvent compris dans des indications plus générales. On le conçoit, au milieu d'une pareille tempête, il est difficile de compter toutes les victimes, et de retracer tous les traits d'héroïsme qui se présentent en foule (1).

Ces explications étant données, nous entrons en matière.

Depuis le martyre de Mgr Melchior jusqu'à celui de

(1) Nous avons dû nous borner aux seuls faits concernant la mission desservie par les Pères Dominicains. Le Tonkin occidental et méridional, confiés aux Missions-Etrangères, ont eu aussi à cette époque un long et glorieux martyrologe.

Mgr Hermosilla, nous avons à parcourir une période de près de trois ans et demi (28 juillet 1858, — 1er novembre 1861).

La première victime fut un prêtre indigène, nommé Pierre Luong. Ce zélé missionnaire eut le bonheur de visiter Mgr Melchior dans sa prison, et d'entendre les dernières confidences de son vénérable évêque. Les autres circonstances de sa glorieuse confession et de son martyre n'offrent rien de bien remarquable. Pierre Luong fut jeté dans la prison des grands criminels, où les paroles les plus outrageantes, les blasphèmes les plus horribles vinrent souvent attrister son cœur. Il eut cependant la consolation d'y exercer son saint ministère auprès des captifs et, en particulier, auprès de cinq jeunes élèves de la *Maison de Dieu*. Le 20 septembre 1858, le serviteur de Dieu fut décapité, donnant « sa vie avec joie pour la vérité du saint Évan« gile (1). »

Mgr Ochoa, continuant son *Martyrologe*, passe ensuite au Père Dominique Mau, prêtre indigène et religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

« Dominique Mau se trouvait, le 27 août 1858, en compagnie du Père Manuel Estevez. Ils apprirent qu'un mandarin avait déjà entouré le village où ils étaient cachés. Chacun prit la fuite de son côté; le Père Dominique Mau étant parvenu à sortir de la ville, rencontra une troupe de soldats; prévoyant les maux qui

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfanee*, t. XII, p. 104.

allaient fondre sur son troupeau, il voulut échapper à ce nouveau péril; mais tout fut inutile. Après une longue course, ayant été saisi, il fut chargé d'une cangue et conduit à la capitale de Hung-Yen. Le Père Estevez, croyant qu'il n'était pas possible d'échapper à cette nombreuse troupe, se revêtit du saint habit de l'Ordre pour se rendre ainsi dans la capitale, et y subir avec lui le dernier supplice, si on ne le lui arrachait pas auparavant. Mais la charité ingénieuse des chrétiens, aidée d'une protection spéciale de Dieu, parvint à le tirer de ce danger, et il fut mis en sûreté.

« Quant au Père Mau, il fut jeté dans un cachot et lié de grosses chaînes; mais comme il avait conservé la liberté de la parole, il exhortait ses compagnons de captivité à souffrir avec patience et résignation les maux dont ils étaient accablés. Tous, même les infidèles, écoutaient avec attention les vérités de notre sainte religion, qui, comme une épée à deux tranchants, pénétraient leurs cœurs, les séparant de l'amour des choses du siècle, et les éclairant au milieu des ténèbres du paganisme. Neuf d'entre eux qui, pour leurs crimes, gémissaient sous les chaînes, promirent de ne plus fléchir les genoux devant les idoles, et de renoncer à satan, à ses pompes et à ses œuvres, en recevant le saint baptême. Pendant les deux mois qu'il passa en prison, le Père Mau entendit quatre cent vingt-huit confessions, purifiant ainsi les âmes de ses frères pour que leurs souffrances fussent plus agréables à Dieu. Le zélé missionnaire fut secondé par les mandarins de cette capitale et par la connivence des soldats qui veillaient sur

les prisonniers. Suivant une lettre que m'écrivit de la prison un de nos catéchistes, les confesseurs pouvaient se réunir fréquemment pour chanter les louanges de la sainte Vierge et réciter le saint Rosaire sans que personne les en empêchât.

« Enfin, le 5 novembre fut le jour que le Père Dominique Mau avait désiré avec tant d'ardeur, comme il l'avait manifesté dans plusieurs lettres qu'il écrivit durant sa captivité. Sa tête fut tranchée dès le premier coup d'épée, tandis que son âme, comme nous l'espérons, s'envola au séjour des bienheureux (1).

« Le 21 septembre 1858, un autre Dominicain indigène de ce vicariat, le Père François Duyet, allait dans une chrétienté pour visiter un malade : il se dirigea ensuite vers la demeure d'un missionnaire auquel il se confessa. Le lendemain matin, au moment où il se disposait à célébrer le saint Sacrifice pour porter au moribond le Pain eucharistique, il fut rencontré par un nouveau Judas qui le conduisit à sa maison, en lui donnant des marques d'amitié. Cet homme le pria de se reposer un instant, tandis qu'il allait préparer les ornements nécessaires à la célébration du saint Sacrifice; mais, au lieu de cela, il alla chercher des hommes toujours avides du sang des missionnaires, et qui procurèrent au bon religieux la gloire d'offrir le sacrifice de sa vie. On informa aussitôt de cette capture le mandarin du district; celui-ci ne tarda pas à arriver, suivi

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 107.

d'une multitude qui se flattait d'obtenir une grande récompense, en livrant au mandarin un homme qu'une affreuse calomnie accusait d'être complice dans le procès formé contre Mgr Melchior. Alors ces loups furieux tombèrent sur le missionnaire, l'arrêtèrent et le conduisirent à la capitale de Nam-Dinh. Les mandarins, d'un ton orgueilleux, lui firent plusieurs questions sur toutes ses démarches, et vomirent les blasphèmes les plus horribles contre la pureté virginale de la Mère de Dieu.....

« L'orgueilleux mandarin se voyant confondu par l'humble religieux, qui, en véritable enfant de saint Dominique, avait pris la défense de la Vierge Marie, se mit en colère et lui dit d'un ton de mépris :

— « Et tu oses argumenter avec moi en présence des grands mandarins? Tu es un homme qui as la tête bien dure : l'aïeul Xuyen (allusion à Mgr Melchior) n'a pas été aussi insolent que toi. Comment as-tu la hardiesse de mépriser ainsi notre saint Nghien !

« Ensuite, il commanda de le faire fouetter; puis il lui demanda :

— « Lorsque tu étais en la compagnie de l'aïeul Xuyen, dans le pays de Quan-Coung, que faisais-tu?

« Mais le religieux ne répondit pas une parole. Le mandarin commanda pour la seconde fois de le fouetter. Il dit ensuite aux assistants :

— « Je n'ai jamais fait battre les maîtres de la religion; mais, comme celui-ci est un homme qui a la tête bien dure, j'ai ordonné de le châtier, en lui donnant quelques dizaines de coups de fouet. »

« J'ai appris tout ce que je viens de vous dire, continue Mgr Ochoa, par une lettre que François Duyet m'écrivit de sa prison. Après cet interrogatoire, on le condamna aux chaînes, qu'il porta environ deux mois.

« Le 19 novembre arriva enfin; c'était le jour où notre frère devait signer de son propre sang la vérité qu'il avait défendue devant les hommes. Vers quatre heures de l'après-midi, on le conduisit au champ des *Sept-Yugadas.* L'exécution ayant éprouvé un retard, le confesseur en profita pour expliquer aux assistants les vérités de notre sainte religion; vers six heures du soir, on brisa ses chaînes, et le bourreau le frappa de son glaive; au troisième et au quatrième coup, on l'entendait encore prononcer le saint Nom de Jésus. Au septième seulement, l'âme du saint martyr quitta cette vie pour s'envoler dans le sein de son Créateur. Pendant trois jours sa tête resta exposée; puis on la jeta dans la rivière, où, malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de la retrouver (1).

« Le 16 octobre de la même année 1858, un autre religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, vénérable par son âge, son zèle et sa sainteté, le Père Pierre Thuan, tomba entre les mains des persécuteurs. On le conduisit d'abord au siége du gouvernement, où il subit l'interrogatoire suivant :

— « Foule la Croix, et je te mets en liberté.

— « Si vous en avez le pouvoir, coupez-moi la tête;

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance,* t. XII, p. 108.

mais pour fouler la croix, soyez certain que jamais je ne consentirai à le faire.

— « Est-il vrai que tu es maître de la religion?

— « Oui, je le suis.

— « As-tu une femme et des enfants?

— « Je n'ai point de femme, mais j'ai un grand nombre d'enfants qui sont répandus dans trois ou quatre provinces; ils m'appellent leur *Père*, et je les reconnais pour mes fils; je leur ai enseigné la vérité, ils ont entendu ma voix, ils ont suivi ma doctrine : voilà comment ils sont devenus mes enfants.

« Le 12 novembre au matin, on conduisit le généreux confesseur à la capitale. Le mandarin, l'interrogeant, lui dit :

— « Quel âge as-tu? quels sont les pays que tu as habités?

— « J'ai 72 ans, les lieux où j'ai passé sont en très grand nombre.

« Alors le mandarin donna l'ordre de faire sortir le missionnaire et de l'enfermer dans un cachot. Nous avons appris ces détails par une lettre que Pierre Thuan écrivit le septième jour de sa captivité. Pendant quelque temps on fit courir le bruit qu'il ne serait pas décapité; les mandarins disaient entre eux : « Ce vieillard « est un homme doux et pacifique, il n'a pas la réputa- « tion d'aimer la guerre; il est avancé en âge; ne par- « lons donc ni de sa vie ni de sa mort, et laissons la « cour le juger comme bon lui semblera. »

En effet, les lois du royaume exceptent de la peine

capitale les vieillards arrivés à cet âge; mais les disciples du Crucifié ne furent pas toujours compris dans cette exception, car il est écrit : « Le disciple n'est pas « plus que son maître. »

« Le 15 décembre, on vit sortir Pierre Thuan, au milieu d'une troupe de gens armés; il marchait les mains jointes, priant et faisant oraison en présence de son Dieu. Arrivé au lieu du supplice, il manifesta le désir de voir hâter le moment de son sacrifice; ses vœux furent exaucés : d'un coup d'épée, le bourreau lui coupa la tête, et notre frère remit ainsi sa belle âme à son Créateur (1).

« Le 13 janvier 1859 fut encore un jour de triomphe pour notre sainte religion. Il y avait déjà sept mois que les principaux du pays de Quan-Coung gémissaient, chargés de chaînes, dans les cachots de la capitale de Nam-Dinh. Il se trouvait entre autres, parmi eux, un vieillard octogénaire, nommé Oung-An-Kham, membre du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Cet homme, animé d'une foi vive et embrasé d'un saint zèle, avait confessé notre sainte religion de la manière la plus glorieuse. Lorsque Mgr Melchior fut conduit à la capitale, il avait rencontré ce vieillard; celui-ci, voyant son père et son pasteur traîné avec tant d'ignominie, voulut lui rendre publiquement l'honneur qui lui était dû; il se prosterna sur son passage, et, pour qu'on ne se méprît pas sur la personne qui était l'objet de sa vénération, il dit aux mandarins :

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 109.

— « Sachez que ces protestations de respect ne vous sont pas adressées, mais à mon Père que vous avez enfermé dans une cage comme s'il était un malfaiteur; c'est lui qui m'inspire les sentiments du plus profond respect.

« Les mandarins firent tous leurs efforts pour que ce vieillard foulât la croix, mais tout fut inutile.

— « Ni moi ni aucun de ceux de mon pays, leur dit-il, ne souillera jamais sa vie par un pareil crime!

« Puis il ajouta :

— « Vous parlez de m'envoyer en exil; mais, chargé d'infirmités comme je le suis, cela n'a pas le sens commun; si vous avez quelque pouvoir, tranchez-moi plutôt la tête, et l'affaire sera terminée.

« Durant le temps qu'il passa en prison, il exhortait ses compagnons à la patience et à la résignation, les animant à se préparer pour donner courageusement leur sang et leur vie en témoignage de leur foi. Ces exhortations ne restèrent pas sans fruits : parmi les confesseurs se trouvait un homme appelé Oung-Khoa-Son, qui avait été fouetté de la manière la plus inhumaine. Son tourment ne s'était pas borné là : une multitude de vers s'étaient formés dans ses plaies, et les douleurs qu'il endurait étaient affreuses; il avait des moments de tristesse, et le courage semblait parfois lui manquer; mais les paroles du bon vieillard Oung-An-Kham lui rendirent sa première gaieté, et ranimèrent son courage de telle sorte qu'il ne craignit plus le martyre.

« Le 13 janvier 1859, les confesseurs apprirent que

leur cause était déjà jugée, et que la sentence royale les condamnait à mort. Le vieillard dit alors en présence des mandarins : « Aujourd'hui, le père et les « enfants obtiendront le royaume des cieux! »

Pour se préparer à la mort, ils firent un acte de contrition, et, dans le chemin qu'ils parcoururent depuis la prison jusqu'au lieu du supplice, la prière et les louanges de Dieu furent continuellement sur leurs lèvres. Arrivés au champ des *Sept-Yugadas*, ils demandèrent aux mandarins de leur donner encore quelques moments, ce qui leur fut accordé. Les cinq chrétiens du vicariat central, savoir : Oung-An-Khàm, Oung-Caï-Ta, Oung-Caï-Thim, Oung-Dô-Son, Oung-L'y-Lê, et quatre autres du vicariat occidental, récitaient en chœur leurs prières. Unis dans un même esprit, ils prononçaient souvent le Nom de Jésus, et l'écho de leurs voix annonçait au loin la joie qu'ils éprouvaient de mourir pour l'amour de ce saint Nom.

« Après s'être ainsi préparés, les confesseurs se présentèrent aux bourreaux, qui les étranglèrent. Aussitôt après l'exécution, les chrétiens de Quan-Coung vinrent demander au mandarin les corps de leurs frères, en disant qu'ils leurs appartenaient. Ayant obtenu la grâce qu'ils sollicitaient, ils chargèrent ces précieux restes sur leurs épaules, et les portèrent dans leur patrie.

« A peine la nouvelle en fut-elle répandue dans le pays, que le peuple accourut en foule pour recevoir les reliques des saints martyrs. Tous se trouvaient en ce moment bien dédommagés des vexations qu'on leur

avait fait endurer pour avoir donné l'hospitalité aux missionnaires européens (1).

« Je dois faire mention, continue Mgr Ochoa, d'un autre confesseur de la foi, du même pays (Quan-Coung). Suivant l'ordre chronologique, il devrait peut-être occuper le premier rang parmi tous les martyrs dont je viens de parler; mais ne connaissant ni le jour ni le mois de sa précieuse mort, j'ai cru devoir le placer à côté de ses compatriotes. Il se nommait Joseph Tang, et faisait partie du Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Sa fermeté à confesser la foi de Jésus-Christ, et à résister au mandarin qui lui commandait de fouler la croix, lui mérita d'être si cruellement fouetté, qu'il mourut quelques jours après dans sa prison (2). »

A partir du mois de janvier 1859, la persécution prit des proportions effrayantes. Mgr Hilaire Alcazar, obligé de se réfugier momentanément à Macao, résumait ainsi les lettres reçues de Mgr Hermosilla et de Mgr Ochoa :

« Les chrétiens sont vexés de mille manières : les arrestations deviennent de plus en plus fréquentes et de plus en plus nombreuses; beaucoup de chrétiens, après avoir souffert d'horribles tourments, sont bannis, s'ils ont le courage de ne pas apostasier, dans les

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 110.

(2) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 233. — Le chapitre provincial des Philippines (1863) a placé Joseph Tang, ainsi que le vieillard An-Kham, au martyrologe de cette époque.

provinces les plus reculées du royaume. Quarante-deux invincibles confesseurs de Jésus-Christ, de la seule province de Hung-Yen, dépendante du vicariat central, ont été exilés dans différentes provinces de la Cochinchine.

« Mais c'est dans la province de Nam-Dinh, si célèbre par les persécutions qu'elle a essuyées, que Nguyen-Dinh-Tân attise avec le plus de violence le feu de la persécution : insultes, sarcasmes, traitements barbares, cruelles flagellations, tenailles froides ou brûlantes, supplices aussi horribles que bizarres, il met tout en jeu pour forcer cette belle province à abandonner la religion de Jésus-Christ. Beaucoup de chrétiens pusillanimes, vaincus par des épreuves si prolongées et si terribles, finissent par succomber et obéissent extérieurement à des ordres impies ; mais il en est beaucoup aussi qui glorifient Dieu au milieu des tourments, préférant la confiscation de leurs biens, les plus affreux supplices, l'exil et la mort même, au crime de l'apostasie.

« Dans la capitale de la province de Nam-Dinh, où un grand nombre de fidèles se trouvent toujours enchaînés dans les cachots, il n'y avait plus un seul chrétien qui osât loger dans sa maison les catéchistes chargés de l'entretien des vénérables confesseurs, à l'exception d'une fervente chrétienne dont le mari a été banni pour la foi il y a deux ans.

« Cette héroïne, avant de se trouver elle-même au nombre des confesseurs, portait à manger à Mgr Melchior dans sa prison. Les soldats prirent avec elle deux

catéchistes, un frère convers et deux autres chrétiens. Comme ses vénérables compagnons, elle a été cruellement fouettée sans que le tyran impie soit parvenu à vaincre sa constance (1). »

On le voit, Nguyen-Dinh-Tân égalait en barbarie le fameux Trinh-Quang-Khanh, de sinistre mémoire; bientôt il le surpassera.

Nous placerons ici le martyre de trois prêtres indigènes dont il est parlé en diverses relations, mais sans aucun détail sur le jour de leurs précieuses morts. Ce sont les Pères Pierre Lim, N. Qui, N. Tri. Nous savons que le Père Lim fut arrêté le 26 juillet 1858, le Père Qui le 13 août. Nous savons aussi qu'ils furent tous envoyés dans la prison noire de Kécho; mais nous ignorons les Actes de ces martyrs (2).

Il n'est pas étonnant qu'au milieu d'un bouleversement aussi universel il se soit perdu quelques traces de ces glorieux combats; leur mémoire n'en reste pas moins en bénédiction. Un jour peut-être, quand la paix sera rendue à cette Église désolée, il sera possible de combler cette lacune.

Poursuivons le recit de Mgr Ochoa :

« Le 21 janvier 1859, un prêtre indigène nommé Dominique Câm fut arrêté et conduit à la prison de Hung-Yen. Pendant tout le temps de sa prison, le

(1) Lettre de Mgr Hilaire Alcazar au P. Joseph-Marie Moran. *Esperanza* du 24 juin 1859, traduite par l'*Univers*.

(2) Lettre de Mgr Retord du 8 octobre 1858. — *Dernières Notices du Tonkin*, par le P. François Gainza. Manile, 1860, p. 5.

mandarin eut beaucoup d'égards pour ce confesseur : il lui laissait la liberté de parler à tous ceux qui voulaient le visiter ; aussi fut-il très facile à deux prêtres indigènes de s'introduire près de lui, et de lui administrer les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Dans cette capitale, la bonté naturelle d'un grand mandarin nous était d'un très utile secours. Lorsque quelque prêtre désirait entrer dans la prison pour administrer les sacrements aux prisonniers, bien que païen, ce mandarin le recevait dans sa propre maison, l'y cachait, et agissait de telle sorte que le ministre de Dieu pouvait traverser les corps de garde sans aucun danger. Lorsqu'il nous arrivait d'envoyer quelque catéchiste pour procurer le nécessaire aux prisonniers, la maison de cet infidèle leur servait toujours de logement.

« Dominique Câm avait toujours eu un ardent désir de verser son sang pour rendre témoignage à la vérité. Notre-Seigneur exauça ses vœux : le 11 mars, de bonne heure, on le fit sortir de prison. Le grand mandarin, en voyant conduire au supplice un homme si jeune, ne put s'empêcher de manifester l'émotion qu'il éprouvait ; car, dès la première entrevue avec le mandarin, Dominique Câm avait ravi son cœur et lui avait inspiré une grande sympathie. Le jeune héros marchait au supplice plein de joie au milieu d'une foule de soldats. Lorsqu'il arriva au lieu désigné pour l'exécution, il présenta courageusement sa tête au bourreau, qui l'abattit d'un seul coup.

« Les frères et les parents du martyr qui se trou-

vaient présents recueillirent ses restes vénérables. De mon côté, j'avais donné des ordres pour qu'on empêchât de les emporter; mais les parents de Dominique Câm furent plus diligents. D'après ce que j'ai entendu dire, ils offrirent 200 taëls au grand mandarin pour qu'aucun soldat ne vînt les inquiéter tandis qu'ils recueilleraient les précieuses reliques de leur frère. Ils furent si actifs que, peu d'heures après l'exécution, ils les avaient mises en sûreté hors du vicariat; le lendemain, ils les transportèrent au lieu de naissance du généreux confesseur.

« Peu de jours après, un des frères du Père Dominique Câm se présenta à moi, et, avec cette simplicité qui caractérise le chrétien annamite : « Père, me « dit-il, nous avons coutume de faire tous les jours « mémoire de notre Père Dominique (de Guzman); « notre Père Câm s'appelait aussi Dominique ; par « conséquent, toutes les fois qu'il faut dire *saint Domi-* « *nique,* on pourrait dire : *saint Dominique, martyr;* « de cette sorte, nous ferions déjà mémoire de notre « Père Câm. Nous pouvons agir ainsi, n'est-ce pas? » Ce brave homme, dans sa simplicité, voulait déjà associer le nouveau confesseur à la gloire de notre Père saint Dominique (1).

« Le 1er mars, le Père Vincent Tri, Dominicain indigène, fut arrêté; on le conduisit ensuite à Nam-Dinh,

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 233.

où il avoua qu'il était prêtre. Après l'avoir chargé d'une lourde cangue, on le jeta dans un cachot.

« Il y a un an, nous écrivait-il, que j'appelais de mes « désirs l'heureux jour où je me verrais prisonnier « pour l'amour de Jésus, et que je préparais mon âme « à recevoir cette insigne faveur; aujourd'hui, il ne me « reste plus qu'à répandre mon sang pour confesser la « vérité de notre sainte religion.

« Le 24 mars, les grands mandarins donnèrent ordre de présenter Vincent Tri à leur audience. Nous n'avons pu savoir ce qui s'est passé dans cette entrevue; nous savons seulement que le grand mandarin agit envers ce Père comme il n'avait agi à l'égard d'aucun autre. « J'ai toute autorité, lui dit-il, pour « décider sur ta cause; ma seule obligation est d'infor- « mer le tribunal suprême de ce que j'aurai fait envers « toi. »

« Jusqu'à présent, nous n'avions jamais vu les mandarins rendre d'eux-mêmes une sentence sur nos innocentes victimes. Suivant la législation annamite en vigueur, ils ont seulement le droit d'intenter le procès; mais la dernière sentence de pardon ou de condamnation doit venir de la cour. Nous ignorons si celui-ci avait reçu des pouvoirs particuliers de l'autorité suprême; mais il est certain qu'à l'égard des missionnaires arrêtés récemment, on a suivi la marche ordinaire. On a envoyé le procès à la capitale, la cour a prononcé ensuite la sentence définitive. Il ne serait pas étonnant non plus que, dans un moment de colère, le mandarin

se fût écarté du chemin tracé par la loi, et que le roi laissât cette trangression impunie.....

« Le gouverneur général de Nam-Dinh dit à ses ministres : « Emmenez ce prêtre, coupez-lui la tête ; « ensuite, j'enverrai un exprès à la cour pour en faire « part au roi. »

« On conduisit donc Vincent Tri au lieu du supplice et on l'attacha fortement à un pieu. En attendant le mandarin, le saint religieux, la tête inclinée, se frappait la poitrine et priait Dieu de recevoir son esprit. Lorsque le mandarin fut arrivé, le bourreau exerça son office : en quelques coups de sabre il coupa la tête au martyr et la jeta en l'air ; puis, ayant pris son corps par une jambe, il le traîna ainsi jusqu'à la fosse qu'on avait creusée pour l'ensevelir. Tout ceci terminé, le bourreau attacha la tête par les cheveux au bout d'un poteau, et la plaça à l'endroit où avait eu lieu l'exécution (1).

« Avec ce bon religieux furent encore arrêtés un catéchiste appelé Pierre Vinh, un étudiant de latin, Dominique Thu, et un jeune enfant appelé Dominique Thuan. Tous trois furent conduits à Nam-Dinh, et les mandarins, afin de mériter sans doute quelque récompense de la cour, voulurent obliger ces deux derniers chrétiens à confesser que le catéchiste était prêtre..... Mais les deux jeunes néophytes, ne le connaissant

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 286.

point pour tel, ne pouvaient l'affirmer sans manquer à la vérité.

« Les mandarins, mécontents de cet interrogatoire, commandèrent de les attacher à quatre pieux et de les fouetter cruellement. Les deux confesseurs continuèrent à dire que leur frère n'était que catéchiste. On passa ensuite à un autre examen, et on les interrogea sur les lieux où pouvaient se trouver les missionnaires européens, les prêtres annamites et le procureur général de la mission. A toutes ces questions, nos jeunes néophytes demeurèrent muets. Les mandarins, voyant Dominique Thuan si jeune, crurent qu'ils pourraient le gagner en le faisant passer par les supplices. On lui appliqua donc les tenailles aux cuisses, et on lui arracha ainsi jusqu'à huit morceaux de chair; mais l'enfant demeura toujours ferme, et les mandarins furent obligés de s'avouer vaincus.

« Cependant les persécuteurs persistaient à croire que le catéchiste était prêtre; et, pour que personne ne pût en douter, ils mirent sur la cangue dont on chargea ses épaules une inscription qui lui donnait ce titre. Ensuite les trois confesseurs furent livrés aux gardes de la prison, sous la vigilance desquels ils demeurèrent jusqu'au 28 avril. Ils furent alors retirés de prison et conduits au lieu du supplice. Pendant le trajet, un soldat marchait devant eux portant à la main un écrit qui marquait ainsi la cause de leur condamnation : « Thy-« Vinh est maître de la religion; Lhu-Thu et Van-« Thuan sont disciples de la religion. »

« Le visage des confesseurs exprimait le contente-

ment qu'ils éprouvaient de sceller de leur sang la vérité de l'Évangile. Mais ce qui augmenta encore l'admiration des mandarins, ce furent les transports extraordinaires de joie du jeune Dominique Thuan, digne disciple de Mgr Melchior.

— « Eh quoi! tu ris? lui dit un mandarin. Tu ne crains donc pas la mort?

— « Crois-tu vivre toujours sans voir jamais la mort? lui répondit le jeune homme.

— « Moi je mourrai, répliqua le mandarin, mais quand je serai vieux, et non pas jeune comme toi; alors, oui, je mourrai.

« Le misérable parlait comme si le temps et les moments étant entre les mains de l'homme, il pouvait vivre ou mourir à son gré; ou bien comme si une vieillesse chargée d'idolâtries et de péchés pouvait diminuer les terreurs de la mort! Nous n'avons rien su de plus du dialogue entre le disciple de Jésus-Christ et l'esclave de Bélial.

« Arrivés à une sorte d'hôtellerie voisine du lieu du supplice, les mandarins firent arrêter la troupe, et permirent aux trois confesseurs de prendre quelque nourriture; mais ceux-ci, n'ayant plus que quelques moments à attendre avant de s'enivrer des délices de la maison de Dieu, ne voulurent pas toucher aux mets corruptibles de la terre. La troupe alors continua sa marche.

« Quand on fut arrivé au lieu du supplice, le mandarin ordonna aux confesseurs de se mettre à genoux et d'ôter leurs vêtements extérieurs en les laissant

tomber par les épaules. Pierre Vinh et Dominique Thu firent exactement ce qui leur était commandé ; mais Thuan, non content de laisser tomber son vêtement, le jeta par terre avec un courage qui étonna les assistants. Par ordre des mandarins, les bourreaux enfoncèrent trois pieux dans la terre, derrière le dos des confesseurs, et ils les y attachèrent si fortement par les bras que les os de leurs poitrines furent déplacés. Le grand mandarin, assis sur son éléphant, demanda alors aux bourreaux si tout était préparé. Sur leur réponse affirmative, le signal de l'exécution fut donné ; aussitôt saisissant leurs sabres, les bourreaux en frappèrent les confesseurs. Au premier coup, la tête de Dominique Thu et celle de Dominique Thuan roulèrent à terre ; mais un calice plus amer était réservé à Pierre Vinh. Lorsqu'on le frappa la première fois, sa tête ne fut séparée que d'un seul côté ; alors le bourreau, se plaçant devant lui, le frappa plusieurs autres fois à la gorge, mais la tête restait encore unie au tronc ; enfin, il lui donna des coups de pied jusqu'à ce qu'il l'eût renversé à terre, et, par deux ou trois coups de sabre, il sépara la tête du corps. Par ordre du mandarin, on recueillit les précieux restes des martyrs, puis on les jeta dans une fosse qu'on eut soin de recouvrir avec de la terre et des roseaux (1). »

« Le 16 mars 1859, continue Mgr Ochoa, on arrêta encore Thomas Du, prêtre indigène du vicariat cen-

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 238.

tral, et avec lui deux jeunes élèves de la Maison de Dieu, l'un appelé Chu-Nghiem, étudiant en latin, et l'autre Chu-Li, catéchiste. Tous furent conduits à Nam-Dinh. Le jour suivant, les mandarins interrogèrent le premier pour savoir quelle dignité il occupait parmi les chrétiens. Celui-ci avoua qu'il était prêtre. Cela suffisait aux persécuteurs; ils ordonnèrent de l'enchaîner et de le jeter dans un cachot.

« La veille de ce jour, un autre missionnaire du vicariat occidental, nommé Pierre Ngni, fut saisi et conduit à la même capitale. Le 24 mai, on retira les deux prêtres de la prison pour les conduire au champ des *Sept-Yugadas;* et, au premier coup d'épée, leurs âmes s'envolèrent au séjour des bienheureux (1). »

Nous trouvons ensuite, dans la même lettre de Mgr Ochoa, le récit de l'arrestation et du martyre de trois prêtres indigènes et d'un religieux Dominicain, appartenant tous à la mission du Tonkin central. Les arrestations se firent en des circonstances différentes, mais le martyre des quatre confesseurs eut lieu le même jour.

Voici le récit de la première arrestation qui eut lieu :

« Le 19 mai, un prêtre séculier nommé Pierre Mau tomba entre les mains d'un de ses paroissiens. Quelques jours auparavant ce bon prêtre, voyant que les habitants de Ning-Cuong allaient tomber dans la supers-

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance,* t. XII, p. 239.

tition, entraînés par la crainte des maux temporels, s'efforça de leur faire comprendre la gravité de l'injure qu'ils faisaient à Dieu en rendant à la créature un culte qui n'appartient qu'au Créateur. Le peuple écouta la voix de son pasteur et ne pensa plus à l'idolâtrie; mais, dans cette ville, il y avait un chrétien bon autrefois, alors indigne de ce nom. Abusant de la supériorité qu'il exerçait sur le peuple, il menaça le missionnaire de l'accuser devant le grand mandarin s'il ne donnait de l'argent pour le culte des idoles. Pierre Mau comprit que le chrétien voulait se venger des obstacles qu'il avait mis par ses exhortations à ses entreprises sacriléges. Ne trouvant dans tout le pays de Ninh-Cuong aucune maison où il pût se cacher, il prit le parti de se retirer dans le district le plus voisin, afin de sauver sa vie, et de préserver les habitants de cette ville des calamités qui pourraient fondre sur eux si on l'arrêtait.

« Mais toutes ces précautions furent inutiles. L'indigne chrétien ayant appris la direction que le missionnaire avait prise, alla le trouver dans le district où il était caché. Il le conduisit dans sa maison, où deux autres prisonniers se trouvaient réunis : l'un, nommé Thy-Gia-Thu, catéchiste, avait été fait prisonnier et cruellement fouetté pour la foi; mais, depuis quelques jours, le mandarin du district l'avait mis en liberté en considération de sa vieillesse ; l'autre était aussi employé au service des autels. Tous trois furent conduits à la capitale de Nam-Dinh chargés de la cangue et de

lourdes chaînes. Le jour suivant, le mandarin ordonna que le missionnaire lui fût présenté.

— « Quel est ton nom? lui demanda-t-il.

— « Je m'appelle Mau, et je suis prêtre de la religion de Jésus.

— « Non, répliqua le mandarin, tu n'es pas Mau : tu es le prêtre Trau.

— « Je suis Mau et non Trau.

— « Quel âge as-tu ?

— « J'ai trente-trois ans.

— « Qui t'a conféré le sacerdoce?

— « Le maître, Mgr An (Mgr Diaz).

— « Sais-tu le latin?

— « Oui, je le sais.

— « N'as-tu pas excité quelque rébellion?

— « Notre emploi est d'instruire les hommes et de les animer à être bons; nous ne nous occupons pas de guerre.

— « Foule la croix sous tes pieds.

— « Je ne la foulerai jamais!

Après cet interrogatoire, il paraît que Mau fut conduit encore une fois à la caserne. Maintenant il est dans la prison. Il nous écrivait ces lignes il y a quelques jours : « Nous remarquons une grande ferveur « parmi les prisonniers chrétiens; malgré la vigilance « des geôliers, ils récitent leurs prières à haute voix. « Quant aux deux autres chrétiens, Thy-Gia-Thu et son « compagnon, je n'en ai rien su (1). »

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, p. 240.

Cependant la persécution, loin de cesser, devenait plus violente. « Le 2 juin, dit Mgr Ochoa, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, furent arrêtés deux autres prêtres de ce vicariat, Dominique Cao et Paul Khanh. Ils étaient cachés dans un village nommé Vinh-Thuong, et ils avaient toute la sécurité possible dans les circonstances difficiles où nous nous trouvions alors, parce que le village comptait peu d'habitants et que le chef était chrétien. Pour exciter la dévotion des chrétiens dans un jour si solennel, Paul Khanh sortit pour célébrer la messe. Pendant le saint sacrifice, il les exhorta à souffrir avec patience et résignation les maux de cette vie, en leur montrant les souffrances et les peines comme le chemin par lequel Jésus-Christ est entré dans la gloire de son Père. Ses exhortations n'étaient pas inutiles, car à peine avait-il prononcé les paroles de la consécration que tout le peuple fut saisi de frayeur : un mandarin venait d'assaillir le village. Le prêtre continua le saint sacrifice jusqu'aux ablutions. Après avoir purifié le calice, il descendit de l'autel, quitta ses ornements sacerdotaux et tâcha de prendre la fuite; mais ce fut inutile : il tomba entre les mains de ses ennemis, et, quelques moments après, son compagnon eut le même sort (1).

Toutefois, la rage des persécuteurs n'était point encore satisfaite. Le 18 juin un mandarin descendit avec ses troupes pour assaillir la chrétienté de Dan ; il arrêta le Père Pierre Canh, prêtre indigène et religieux

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, p. 241.

profès de l'Ordre de Saint-Dominique. Six jours après, le 24 juin 1859, ce saint missionnaire était décapité, en compagnie des Pères Pierre Mau, Dominique Cao et Paul Khanh, dont nous venons de parler.

« J'ignore, ajoute Mgr Ochoa, pour quel motif les mandarins agirent avec tant de précipitation dans la cause de Pierre Canh, car il fut conduit au supplice le sixième jour de sa prison. J'ai entendu dire que ce zélé religieux de Saint-Dominique était malade; si cela est vrai, il n'est pas étonnant que les mandarins se soient empressés de lui faire subir une mort violente, craignant peut-être de le voir succomber à sa maladie. »

Le chapitre de la province du Saint-Rosaire des Philippines, sur le témoignage du Père Riaño, vicaire provincial, fit en 1863 le plus grand éloge de Pierre Canh : c'était un religieux exemplaire, orné de toutes les vertus, remarquable surtout par une obéissance aveugle, très versé dans les voies de l'oraison et très mortifié (1).

A mesure que la persécution grandissait, le courage des chrétiens grandissait aussi. Voici un des plus touchants épisodes de cette époque désastreuse :

Le 2 juin 1859, on avait arrêté, avec les deux prêtres Dominique Cao et Paul Khanh; cinq jeunes élèves de la *Maison de Dieu*. C'étaient Paul Bao, Dominique Duget, Pierre Thaé, Pierre Tuâm et Dominique Ninh.

« Le 24 juillet, le mandarin les ayant fait venir en

(1) *Acta Cap. Prov. Phil.* Manilæ, 1863.

sa présence, essaya par des promesses de les faire renoncer à leurs saintes résolutions :

— « Foulez aux pieds ce crucifix, leur dit-il, et je ferai votre bonheur ; je briserai vos chaînes et je vous renverrai libres dans vos maisons. Vous pourrez de suite reprendre vos travaux.

— « Si vous voulez nous tuer, répondirent les jeunes confesseurs, nous sommes prêts à mourir ; mais sachez que jamais nous ne foulerons aux pieds le Seigneur que nous adorons.

« Le mandarin leur dit encore :

— « Qui vous donne à manger ?

— « C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— « Mais qui peut vous faire vivre ?

— « Dieu seul peut donner la vie.

« Alors le mandarin ne contint plus ses sentiments, et, parce que la colère est sans miséricorde, il laissa éclater toute sa fureur et jura de les condamner à la mort la plus cruelle.

— « Votre péché, dit-il, n'était pas d'abord tellement grave qu'il méritât la mort, mais parce que vous avez parlé de la sorte, je vous ferai mourir, et vous saurez alors si la vie est ou n'est pas en mon pouvoir.

« Les jeune gens, armés du bouclier invincible de la foi, méprisèrent les menaces du mandarin, et, loin de se montrer effrayés, ils donnèrent les signes les plus éclatants de leur joie ; ils se mirent à battre des mains, et se disaient les uns aux autres : « Nous allons rentrer « dans notre patrie! »

« Le mandarin, plus irrité encore d'une pareille manifestation, ordonna, dans un accès de colère, qu'on liât avec de fortes cordes les pieds et les mains de Pierre Thaé et de Pierre Tuâm, de façon qu'ils ne puissent se mouvoir, et qu'on traînât ainsi par terre les deux confesseurs jusqu'au lieu du supplice. Quant aux trois autres jeunes gens, il fut ordonné qu'ils seraient liés tous trois par le cou avec la même corde, et que le bourreau les ferait marcher derrière lui, en tirant la corde pour augmenter leur supplice.

« La sentence du mandarin fut exécutée. Tous sans exception supportèrent avec une patience et un courage admirables d'atroces douleurs; on distingua surtout Pierre Thaé et Pierre Tuâm. Leurs corps, déjà brisés par le trajet de la maison du gouverneur au lieu du supplice, à cause de la violence avec laquelle on les traînait, arrosaient la terre et la couvraient de sang. Ces généreux soldats de Jésus-Christ étant enfin arrivés sur le champ de leur dernier combat, on amena l'éléphant qui devait être l'exécuteur de l'injuste sentence portée contre eux. L'animal cruel, excité par un soldat, se précipita d'abord sur Pierre Thaé, et, après qu'il l'eut lancé deux fois dans les airs, il le foula aux pieds et mit ainsi fin à son glorieux martyre. Il se précipita ensuite sur Pierre Tuâm, et, après l'avoir soulevé une fois comme son compagnon, il l'écrasa sous ses pieds d'une manière horrible.

« Les trois autres jeunes gens consommèrent leur martyre par un autre genre de mort. Les soldats, saisissant les extrémités de la corde qui les retenaient at-

tachés par le cou, tantôt la resserraient, tantôt la relâchaient, et, après avoir ainsi fatigué les confesseurs durant une demi-heure, ils les étouffèrent en resserrant davantage la corde. Cependant le besoin qu'éprouvaient les bourreaux de tourmenter les disciples de Jésus-Christ n'était pas satisfait; ils voulurent assouvir leur rage d'une manière plus cruelle encore sur les cadavres qu'ils avaient devant eux. Ils les prirent donc tous les trois par la tête, et ils usèrent à leur égard d'une telle violence que leur visage se trouva retourné en arrière. Enfin, après avoir allumé des torches et les avoir mises et tenues quelque temps sous la plante des pieds des martyrs, ils laissèrent les corps sur le lieu du supplice (1). »

C'est ainsi que les bourreaux annamites variaient leurs plaisirs. Encore cela ne suffisait pas à la haine de leur cœur. Il fallait du sang de prêtre pour les rassasier. Cette satisfaction leur fut largement accordée.

Le 1er août 1859 furent décapités, dans la province orientale, les Pères Emmanuel Trang et Pierre Giam, tous deux des Frères-Prêcheurs. « Avant de périr par le glaive, ils endurèrent de nombreuses et cruelles flagellations; le jour même de leur triomphe, avant d'être conduits au lieu du martyre, ils avaient reçu quarante coups de fouet. Aussi le Père Trang, d'une complexion délicate et d'un âge avancé, le corps déchiré par cette horrible flagellation, tomba sans forces, et ne pouvant

(1) Lettre de Mgr Ochoa à la Propagande (29 mai 1860). *Année dominicaine*, juin 1862, p. 494.

plus avancer, dut être porté sur une litière par les satellites. Le Père Giam, encore plein de vigueur, ne cessait le long du chemin de prêcher la religion chrétienne à ceux qui l'entouraient. Tous deux enfin livrèrent leur tête au glaive et, joyeux, versèrent leur sang pour confesser Jésus-Christ (1). »

Il y eut aussi vers cette époque, dans la même province, un autre martyr, prêtre indigène de l'Ordre de Saint-Dominique : il s'appelait Jean Nhion et fut décapité; il n'avait pas encore quarante ans (2).

Le 12 juin, on a arrêté le Père Joseph Khang, dominicain indigène. Le 15 du même mois, le Père Jean Thao, également de l'Ordre de Saint-Dominique, tombait aussi entre les mains des soldats. Depuis l'arrestation de Thomas Du, qui avait eu lieu dans son district, le P. Thao fuyait de village en village sans trouver un refuge. Il écrivait peu de jours auparavant: « En pareille circons-« tance, il est impossible que nous puissions échapper « à l'ennemi. » En effet, il fut pris et conduit avec le Père Joseph Khang et plusieurs autres dans les prisons de Nam-Dinh.

« Ces deux religieux, dit encore Mgr Ochoa, après avoir courageusement confessé la foi, ont rendu témoignage à la vérité par leur sang, le 15 du mois d'août. Ce jour-là, ils furent menés ensemble au lieu du supplice. Après qu'on eut ôté la cangue qu'ils portaient

(1) Lettre de Mgr Hilaire Alcazar. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 386.

(2) *Acta Cap. Prov. Phil.*, 1863.

l'un et l'autre, et qu'on eut brisé les chaînes dont ils étaient chargés, on réunit avec d'autres liens les pieds et les mains du Père Joseph Khang, absolument comme pour Pierre Thaé et Pierre Tuâm, dont j'ai parlé plus haut. L'autre missionnaire fut lié et adossé à une colonne fixée à terre. Alors l'éléphant, se précipitant sur le Père Joseph Khang, lui porta un grand coup de sa trompe, et le saisit par le milieu du corps, l'éleva dans les airs et le fit voler à une distance considérable. L'animal, aiguillonné de nouveau, s'attaque une seconde fois au missionnaire, et le jette en l'air par trois fois A la première fois, Jean Thao, qui s'était mis à genoux, dit au P. Joseph Khang : « Montez le premier, mon « frère, je vous suivrai. »

« Les tourments du Père Joseph n'étaient pas encore terminés quand le Père Jean reçut du bourreau un coup d'épée ou de hache, et précéda aussi, autant qu'on peut le croire, son compagnon dans les joies de la récompense. Enfin, le Père Joseph, que l'éléphant n'avait pas achevé, fut pris par les bourreaux. On lui trancha la tête et on lui perça la poitrine de plusieurs coups. Les corps des deux missionnaires furent jetés dans une fosse commune, avec ceux de plusieurs voleurs à qui on venait également de trancher la tête (1). »

Tant de cruauté et de barbarie n'effrayaient point les Frères-Prêcheurs du Tonkin : au contraire, les tortures et les supplices qu'on inventait alors pour les faire

(1) Lettre de Mgr Ochoa à la Propagande (2 août 1859). *Année dominicaine*, juin 1862, p. 496.

mourir ne faisaient qu'exciter leur généreuse ardeur pour le martyre. En voici en exemple :

« Le 4 juillet, on arrêta Pierre Quyen, religieux dominicain, attaché au vicariat central. On prit aussi avec lui un catéchiste nommé Pierre Tau, et un des chrétiens qui l'avait caché dans sa maison, appelé François Thoac. Tous trois furent conduits à Nam-Dinh et confessèrent la foi avec un grand courage; ils furent enchaînés et mis sous la surveillance des geôliers.

« Pierre Quyen avait soixante-dix ans; usé par les travaux apostoliques, il n'avait pas cessé de réunir une vertu éprouvée à un grand zèle pour le salut des âmes. Il écrivait, de sa prison, que tous les prisonniers étaient en bonne santé; mais que, pour lui, il était exténué, et qu'il ne savait pas s'il pourrait attendre jusqu'au jour de son supplice. Le bon vieillard faisait dans cette lettre les adieux les plus touchants, et finissait en demandant des prières afin que Dieu lui donnât la force nécessaire pour suivre son divin Maître jusqu'au sommet du Calvaire. Le Père Quyen était un amant passionné des souffrances : il s'était fait une croix de bois, et, à genoux devant cette croix, il passait les longues heures de sa captivité dans la contemplation des mystères de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Le 28 septembre, le serviteur de Dieu fut conduit au supplice. Malgré la cangue dont il était chargé et les chaînes dont il était lié, il put, pendant le trajet, tenir sa croix dans ses mains, et souvent il y fixait les yeux. Arrivé au champ des *Sept-Yugadas*, il mit les

genoux en terre, et, dans l'effusion d'une ardente prière, il mourut au second coup d'épée (1).

« Le 28 septembre 1859, continue Mgr Ochoa dans la même relation, Pierre Duong, missionnaire, employé dans ce vicariat central, était déjà à l'autel pour célébrer le saint sacrifice, quand il fut surpris par les infidèles, qui ne craignirent pas de l'arrêter au milieu de ces fonctions saintes et de porter sur lui leurs mains sacriléges. Deux autres chrétiens furent arrêtés avec le P. Duong. Ce missionnaire donna pendant sa captivité des preuves manifestes de prudence et de charité. Un jour le mandarin lui remit une feuille sur laquelle étaient écrits les noms des missionnaires du vicariat, leur âge et leur patrie, avec ordre de la lire et d'en donner explication. Le missionnaire lut la feuille, mais il se contenta de nommer les noms des saints, et s'abstint de prononcer les noms annamites, l'âge et la patrie des missionnaires. Comme le mandarin ne comprenait rien à ce qui avait été lu, il dit au missionnaire :— « Si tu ne me dis pas plus clairement ce que signifient ces lettres, il est impossible de les envoyer. » — « Mais, répondit le missionnaire, je ne vois pas non plus la nécessité de cet envoi. »

« Il se trouva, dans la prison où Pierre Duong fut enfermé, un infidèle condamné à mort pour avoir excité une sédition. Touché de compassion pour l'âme de ce malheureux, Pierre Duong s'empressa de lui enseigner la doctrine chrétienne. L'infidèle, instruit de la

(1) Lettre de Mgr Ochoa à la Propagande (29 mai 1860). *Année dominicaine*, juin 1862, p. 496.

vérité, détesta ses péchés dans l'amertume de son cœur, fut renouvelé dans les eaux du baptême et reçut le pain des anges. Bientôt après ce chrétien, tout à l'heure infidèle, donnait sa vie avec joie pour l'amour du divin Maître.

« Le même missionnaire baptisa aussi dans sa prison un enfant né de parents infidèles, et qui se trouvait à l'article de la mort. L'enfant survécut et fut confié à un chrétien qui dut le nourrir et l'élever. Presque tous les détenus de Nam-Dinh ont éprouvé les effets de son zèle et de sa charité; il leur administra le sacrement de pénitence, et leur adressa de nombreuses exhortations.

« Appelé, le 4 novembre, au lieu de la résidence du mandarin, il s'y rendit, et s'y trouva au milieu d'un appareil considérable de soldats et d'éléphants. Il y avait là aussi quarante et un chrétiens des principales bourgades. Plusieurs d'entre eux avaient déjà cédé à la crainte et foulé aux pieds la croix. Le mandarin dit au missionnaire :

— « Ces hommes suivront ton exemple, tout ce que tu leur commanderas, ils le feront. Foule donc aux pieds le crucifix pour qu'ils se déterminent à le fouler eux-mêmes. Si vous m'obéissez tous, je vous délivrerai de vos chaînes, et je vous renverrai libres.

« Mais le missionnaire resta ferme, il ne prêta pas l'oreille à ces paroles impies, et il ne fit aucune injure à Jésus-Christ; au contraire, il exhorta les chrétiens à résister vigoureusement et à se défendre de tout péché. Ceux qui l'écoutèrent furent cruellement fouettés. Quant au P. Duong, on le conduisit au lieu des exécutions pour

y être décapité. Avant d'être attaché à la colonne, il donna à son bourreau une partie des vêtements qu'il portait, fit à Dieu une prière en levant les yeux au ciel, et s'inclina pour attendre tranquillement le coup de la mort. Le chrétien Huyank, chez qui le missionnaire avait été saisi, fut aussi condamné à être décapité, et j'ai appris qu'il avait donné courageusement sa vie pour Jésus-Christ le 28 octobre (1).

« Le 26 mai, on avait pris le P. Gabriel Trau, prêtre séculier et missionnaire indigène du vicariat central.

« D'après les nouvelles certaines que j'ai reçues, dit Mgr Ochoa, le mauvais chrétiien qui avait fait la capture de Pierre Mau feignit de vouloir retirer Gabriel du lieu où il était caché, afin de le mettre dans un lieu plus sûr. Le bon prêtre crut à ses paroles : mais, peu d'heures après, il se vit entouré d'une foule de soldats qui l'emmenèrent à Nam-Dinh. Le missionnaire confessa en présence des mandarins sa dignité de prêtre, et signa de sa propre main qu'il était prêt à souffrir toutes les peines qu'on voudrait lui imposer, plutôt que de fouler la croix. Tout ceci est certifié dans une lettre qu'il écrivit de sa prison.

« Nous savons, d'ailleurs, que ce généreux confesseur, gardé à vue, et conduit plusieurs fois devant le grand mandarin, n'a pas cessé d'être ferme dans la foi. Il mourut décapité le 19 novembre 1859 (2).

(1) Lettre de Mgr Ochoa à la Propagande (29 mai 1860). *Année dominicaine*, juin 1862, p. 497.

(2) Ces détails sont tirés des *Dernières Notices* du P. François Gainza. Manilæ, 1860.

« A ce martyre en succéda bientôt un autre. Le 6 décembre on décapita Thomas An ou Toân, prêtre indigène du vicariat oriental, et tertiaire de Saint-Dominique. Nous savons seulement de ce confesseur qu'il fit un discours devant les mandarins, et qu'il y réfuta vigoureusement les calomnies répandues par les païens contre notre sainte religion (1).

« Le 8 janvier, Jean Huong, prêtre indigène du vicariat central, remporta la palme du martyre à Nam-Dinh, en compagnie du catéchiste Dam. Le 30 du même mois, Thomas Khuong, du même vicariat, fut décapité à Hung-Yen, avec un élève de la Maison de Dieu, nommé N. Nghia (2).

« Le 26 janvier 1860, Pierre Cân, prêtre indigène, tomba entre les mains d'un de ses ennemis. Celui-ci le conduisit devant le mandarin et l'accabla des plus noires calomnies. Mais le missionnaire, pour l'honneur de la vérité et de la foi, nia fortement toutes ces absurdités, et s'opposa avec un courage inébranlable aux mandarins qui cherchaient à tourner en ridicule les mystères de notre sainte religion. Après l'interrogatoire, les mandarins, ne pouvant plus contenir leur rage, lui mirent la cangue sur les épaules, le chargèrent de chaînes et le reléguèrent au fond d'un cachot.

(1) Lettre de Mgr Hilaire Alcazar. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 387. — Ardentibus orationibus se Deo commendans, et SS. Jesu nomen invocans, uno ictu gladii plexus est. *Acta Cap. Prov. Phil.*, 1863.

(2) Lettre de Mgr Hilaire Alcazar. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 385.

« Le 10 février, il comparut de nouveau devant les mandarins, qui lui firent les questions suivantes :

— « Es-tu venu de la cour ici ?

— « Non, je n'ai jamais été à la cour, je ne sais pas même où elle est.

— « N'es-tu pas descendu sur les navires européens? On nous a dit que, pour satisfaire ta haine contre nous, tu as parcouru tout le port, et que l'on t'a vu sept ou huit fois mêlé aux combats qui se livraient.

— « Tout cela est faux.

— « Connais-tu les hameaux de Ngoc-Duong et de Cao-Xa?

— « Oui.

— « Qui t'a conféré le sacerdoce ?

— « Le seigneur An (Mgr Diaz).

— « Depuis que tu es prêtre, dans quelles contrées as-tu prêché la foi ?

— « Dans la province de Nam-Dinh seulement.

— « As-tu apporté de l'argent aux Européens qui étaient à la cour ? dis-nous la vérité, dans quel endroit as-tu habité?

— « Je n'ai point apporté d'argent aux Européens; quant à une habitation, je n'en ai jamais eu de fixe; je demeurais où je pouvais.

« Après cet interrogatoire, on fit sortir le missionnaire pour le tourmenter de la manière la plus barbare. Certainement, personne avant lui n'avait été éprouvé si cruellement dans notre vicariat. Les serviteurs des mandarins, après l'avoir accablé d'outrages, le fouettèrent avec violence; ils lui arrachèrent six morceaux

de chair avec des tenailles. Au milieu de ces douleurs atroces, le courageux missionnaire fit preuve de la plus grande patience; on m'a dit qu'il n'avait pas proféré une seule parole. Ses forces étaient tellement épuisées, que pendant quelques jours il ne put presque rien prendre. Il employa tout le temps qu'il passa en prison dans l'exercice du saint ministère. Il m'a écrit qu'il avait entendu plus de mille confessions.

« Enfin, le 16 avril 1860, le mandarin ordonna de le conduire au lieu du supplice. Il s'y rendit entouré de soldats, chargé de sa cangue et les mains liées avec des chaînes. Il priait tout le long du chemin. Quand il fut arrivé, il tomba à genoux sur un tapis que les chrétiens avaient préparé, éleva sa voix vers le ciel, et adressa à Dieu de ferventes prières. Tout le monde les entendait et s'en édifiait. Il ne s'arrêta que quand le glaive du bourreau lui eut, par des coups répétés, séparé la tête du tronc. Espérons que cette mort glorieuse l'aura mis à même de prier pour nous tous d'une façon plus fervente encore (1). »

Mgr Ochoa, dans le touchant récit qu'il nous fait des luttes soutenues par les religieux de Saint-Dominique et par les prêtres séculiers du vicariat central du Tonkin, ne peut pas oublier les nombreux exemples de courage donnés par les simples fidèles. Le saint évêque, malgré la persécution et les nombreux travaux de son apostolat, trouve encore le temps d'enregistrer les faits

(1) Lettre de Mgr Diaz à la Propagande (29 mai 1860). *Année dominicaine*, juin 1862, p. 498.

les plus remarquables de cette persécution. Voici en quels termes il continue son récit :

« Quant aux souffrances des catéchistes et des chrétiens arrêtés à cette triste époque, et desquels je n'ai pas encore fait mention, il m'est impossible de vous donner beaucoup de détails. Ce serait dépasser les limites d'une lettre, et, d'ailleurs, les graves devoirs du ministère réclament les heures que je pourrais employer à décrire les horreurs de la persécution. Je toucherai ce point le plus brièvement possible, vous laissant supposer ce qu'il ne m'est pas possible d'expliquer avec toute l'étendue que demanderait le sujet.

« Le 7 septembre 1858, après que le vénérable Père Dominique Mau eut été décapité, ont vit sortir de la même capitale de Hung-Yen, comme un escadron de courageux athlètes. Ils furent condamnés à manger le pain de la douleur et de l'exil, et à boire l'eau de la tribulation dans les pays les plus lointains du royaume, sans espérance de jamais revenir respirer l'air de leur patrie.

« Cette phalange courageuse était composée de vingt-deux catéchistes, de quelques jeunes élèves de la Maison de Dieu, et de vingt-un chrétiens. Tous furent chargés de chaînes et obligés de faire ainsi plusieurs jours de marche. Un des catéchistes nous écrivait du lieu de son exil, que lorsqu'ils furent arrivés aux portes de la ville, en voyant le signe de notre rédemption placé sur le seuil de la porte par laquelle ils devaient passer, ils s'arrêtèrent et adressèrent ainsi la parole aux soldats :

« Ou le grand mandarin ordonnera d'ôter la croix, ou

« nous n'entrerons pas dans la ville! Nous sommes en-
« voyés en exil pour nos croyances; nous souffrons pour
« notre foi, et vous voudriez maintenant rendre infruc-
« tueuses nos souffrances en nous faisant commettre le
« plus grand de tous les crimes contre notre sainte re-
« ligion!.. »

« Le mandarin ayant donné l'ordre d'ôter la croix, les saints confesseurs continuèrent leur marche.

« Le nombre des catéchistes et des chrétiens arrêtés dans la province du midi, appartenant à la capitale de Nam-Dinh, a été beaucoup plus grand, et les épreuves qu'ils ont endurées beaucoup plus cruelles. Le 15 août 1858, le missionnaire que nous avions dans les faubourgs de la capitale nous envoya une liste de tous les confesseurs; leur nombre s'élevait à cinquante-sept. Vingt-deux étaient de la Maison de Dieu. Quatre avaient été déchirés par les tenailles, deux ont été obligés de se mettre à genoux sur des pointes dures et aiguës, et beaucoup d'entre eux ont été fouettés. Treize de ceux-ci étaient déjà en exil et les neuf autres dans un cachot. Quant aux trente-cinq autres chrétiens, treize furent fouettés, et l'un d'entre eux, après la flagellation, fut condamné à passer par le tourment des tenailles. Dix-sept avaient déjà été envoyés en exil, et les cinq autres demeuraient encore dans la prison.

« Parmi tous les chrétiens, il est juste de faire une mention spéciale d'un principal habitant de Nam-Koung nommé Dominique Kuny, homme fort instruit dans les vérités de notre sainte religion et très versé

dans les caractères chinois. Voici une lettre qu'il écrivait de sa prison à un de nos religieux européens :

« La nuit du 14 avril, le gouverneur général or-
« donna de me présenter à son audience : ce que je
« fis. Le mandarin prit la croix et me commanda de
« la fouler aux pieds; mais je lui répondis : — Mes
« ancêtres ont tous adoré la croix, et moi aussi je l'ai
« adorée jusqu'à présent. Si maintenant je la foule
« aux pieds, je me rends coupable d'un péché qui
« m'entraînera à en commettre beaucoup d'autres;
« non, je ne serai pas si téméraire que de me hasarder
« à le commettre.»—Alors le gouverneur général com-
« manda qu'on me traînât sur la croix. Me voyant sur
« le signe de notre rédemption, je m'écriai : —« Mon
« Seigneur et mon Dieu, jamais je ne consentirai à
« commettre le crime horrible de fouler votre croix! »
« Les mandarins m'ont fait violence, et mes forces
« étaient trop faibles pour leur résister!

« Nous savons, dis-je encore, que la religion que
« nous professons est la vraie religion et l'unique qu'on
« doive suivre..... Nous prions le matin, le soir, et en
« tout temps, pour obtenir que le roi, les mandarins
« et tous les souverains connaissent et adorent le vrai
« Dieu, afin que, pendant leur vie, ils gouvernent en
« paix le royaume, et qu'ils aillent ensuite jouir de la
« félicité éternelle dans le ciel; mais voyant nos désirs
« sans accomplissement, notre cœur est rempli de
« tristesse. Si nous consentions à fouler la croix, nous
« ferions croire que nous obéissons aux ordres du roi
« et des grands mandarins; mais est-ce en cela seule-

« ment que consiste la fidélité que les sujets doivent « au roi et aux grands mandarins? Grand mandarin, « je vous prie d'examiner ce que vous faites, et de « nous juger selon la justice! Dans cette province, il « y a plus de chrétiens qu'en toute autre; et, jusqu'à « présent, nous n'avons pas eu la réputation d'aimer « la révolte. Rien ne nous a été reproché sur ce sujet, « et maintenant, pour cinq ou dix chrétiens qui se « sont laissé séduire par de fausses promesses, nous « sommes tous jugés comme des rebelles! Sachez, « grand mandarin, que les lois de notre sainte reli- « gion nous défendent la révolte contre les souverains; « elles nous obligent à respecter les lois et à obéir à « leurs justes ordonnances. Celui qui se conduit d'une « autre manière se rend coupable d'un grand péché! » « — Alors, le mandarin dit à ses ministres : « Don- « nez-lui des soufflets! » — Et les soldats, à l'envi, me « frappaient le visage; puis, m'attachant à un pieu, ils « me fouettèrent, et, après tout cela, ils me jetèrent en « prison! »

« Depuis le 15 août 1858, continue Mgr Ochoa, les arrestations, tant de catéchistes que de chrétiens, ont été très nombreuses; beaucoup d'entre eux ont été envoyés en exil. J'ai fait mention de quelques-uns. Il en est plusieurs sur lesquels je ne puis donner des détails, parce que j'ai perdu la relation qui les contenait. »

On conçoit, en effet, l'embarras de notre infatigable narrateur. Persécuté lui-même, il devait souvent interrompre son récit et pourvoir à sa propre sûreté.

Voici, néanmoins, plusieurs traits qui nous ont été conservés :

« Le 22 janvier 1859, les mandarins arrêtèrent trois jeunes élèves de la Maison de Dieu, deux chrétiens et une femme. Joachim Doan, un des étudiants, était chargé de pourvoir aux besoins de nos prisonniers chrétiens. Un autre, Pierre Duc, catéchiste, avait été chargé par le missionnaire de changer un billet contre de la monnaie dans les magasins des commerçants chinois, et les trois autres suivaient les catéchistes pour les aider dans les affaires qu'ils pouvaient avoir dans la capitale. La femme était une bonne chrétienne, épouse d'un médecin demeurant dans les faubourgs de la capitale. Elle cachait dans sa maison les chrétiens et les catéchistes qui avaient soin de nos prisonniers, et elle préparait aussi la nourriture à ceux qui gémissaient sous les chaînes dans l'intérieur de la ville.

« Le jeune Pierre Duc venait de recevoir vingt-une barres d'argent et de changer treize taëls. L'étudiant Joachim Doan conservait encore dix marcs d'argent de ceux qu'il avait reçus pour subvenir aux besoins des prisonniers. Ces deux jeunes gens, se voyant découverts, remirent tout l'argent qu'ils avaient entre les mains d'un chrétien nommé Pierre Da; mais l'argent et celui auquel on l'avait confié tombèrent entre les mains des mandarins.

« Ceux-ci commencèrent à interroger nos prisonniers sur leurs personnes et sur l'argent qu'ils avaient. L'injuste accusateur qui avait causé leur arrestation se trouvait présent. Les mandarins lui demandèrent :

— « Lequel de ces coupables est le prêtre?

— « Pierre Duc, répondit l'accusateur.

« Alors le mandarin dit à Pierre Duc :

— « Es-tu prêtre?

— « Je ne le suis pas, répliqua le jeune catéchiste; mais j'observe la religion de Jésus et j'en étudie la doctrine.

— « Qu'on lui donne quelques douzaines de coups de fouet, dit le mandarin.

« Tel fut le prix que coûta au jeune athlète la confession de la vérité.

« Le mandarin, interrogeant encore une fois l'accusateur, lui dit :

— « Lequel de ceux-ci est le prêtre?

— « C'est Joachim Doan, répondit le calomniateur.

— « Est-il vrai que tu sois prêtre? dit alors le mandarin s'adressant à Joachim Doan.

— « Je ne le suis pas, répliqua ce dernier; mais je suis le disciple des prêtres.

« Sa confession fut reçue de la même manière que celle de Pierre Duc et punie par les mêmes peines. Le mandarin les interrogea ensuite tous les deux :

— « Quel espèce de complot formiez-vous dans cette maison?

— « Nous achetions, répondirent-ils, des aliments et des remèdes.

« Alors il commanda qu'on attachât Pierre Duc à une croix et qu'on lui arrachât deux morceaux de chair.

— « A qui appartient cet argent? demanda encore le mandarin.

— « Est-ce que je n'en suis pas le maître? répondit le jeune homme.

« Vraiment, si l'argent eût été volé au mandarin lui-même, il n'aurait pas fait plus de démarches pour connaître le voleur, et peut-être n'aurait-il pas puni le vol avec plus de cruauté. Pierre Da, qui avait été pris sur le fait, dut payer de son sang l'action d'avoir gardé le trésor de la mission. Le mandarin, voyant que la réponse de ce fervent chrétien n'était pas conforme à ses desseins dépravés, le fit fouetter cruellement; ensuite, on lui arracha avec des tenailles deux morceaux de chair.

« Pierre Da était un homme âgé et infirme. Au temps du sanguinaire Minh-Menh, il avait déjà beaucoup souffert pour la foi. Sa probité constante dans la conduite des affaires qui lui avaient été confiées, la pureté de son cœur, son zèle pour procurer le bien de la mission, et la magnanimité de son courage quand il fallait exposer sa vie, lui avaient attiré l'estime des Pères de l'Ordre de Saint-Dominique.

« La dame Nhieu-Mi, maîtresse de la maison où nos catéchistes et nos chrétiens avaient été faits prisonniers, eut encore beaucoup à souffrir. Cette courageuse femme supporta avec patience et résignation la perte de ses biens et une cruelle flagellation. Après plusieurs jours de prison dans la capitale, elle fut condamnée à recevoir cent coups de rotin, peine qui se rachète avec de l'argent. Les mandarins la renvoyè-

rent ensuite dans son pays, nous laissant le soin de lui procurer les aliments nécessaires. Les autres prisonniers, Joachim Doan, Pierre Duc et Joseph Hao, avaient été, quelques jours auparavant, envoyés en exil dans des provinces éloignées de la capitale de plus d'un mois de chemin.

« Le 15 mars 1859 on arrêta une femme nommée Nhien-Con, du pays de Oung-An-Kham. Elle avait une foi si grande et un courage si héroïque que, pendant les jours les plus malheureux, lorsque les chrétiens tremblaient à la pensée de cacher dans leurs maisons un missionnaire européen, elle nous demandait avec instance de venir nous réfugier dans la sienne. Témoin des injustices que les mandarins exerçaient envers les chrétiens, même envers son père âgé, elle entreprit un pénible voyage de plusieurs jours dans le dessein de se présenter au roi et de lui faire connaître les cruautés de ses ministres. Arrivée à la cour, cette femme s'adressa à un des grands mandarins pour qu'il lui donnât les moyens de se présenter au roi.

— « C'est bien, lui dit le mandarin ; mais sachez que la première chose que vous devez faire, c'est de fouler aux pieds la croix.

— « Oh ! pour cela non, dit la pieuse femme ; à une pareille condition, je ne consentirai jamais à me présenter devant Sa Majesté !

« Elle s'en retourna donc sans avoir obtenu aucun résultat de son long voyage. Depuis ce temps-là elle est retenue dans les prisons ou dans les casernes de Nam-Dinh. Nous ne savons pas si elle a souffert quel-

que épreuve. Nous pensions que cette femme serait la sainte Thècle du Tonkin; mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas appris qu'on ait prononcé contre elle aucune sentence de mort.

« Vers cette même époque, continue Mgr Ochoa, on arrêta aussi deux femmes chrétiennes dont l'une, appelée Anna Tham, était fille d'un juge du village. L'autre se nommait Anna Da, et était belle-fille du même juge. Dans le procès formé contre Mgr Melchior, et dans plusieurs autres, on avait déjà entendu le nom de Oung-Cai-Hung, et dans tous on avait rapporté que cet homme avait donné l'hospitalité dans sa maison à Monseigneur. C'est pourquoi on le regardait comme révolutionnaire, et les mandarins le cherchaient dans toutes les directions possibles.

« Depuis que les vaisseaux européens ont visité ces contrées, le nom d'Européen est devenu synonyme de révolutionnaire. Cependant les missionnaires font tous leurs efforts pour conserver le peuple dans le calme, le maintenir dans le devoir, et empêcher les tentatives imprudentes de quelques chrétiens qui pourraient amener les conséquences les plus fâcheuses. Mgr Melchior avait fait sur ce point de sévères défenses. Quoi qu'il en soit, Monseigneur était européen, et, par conséquent, *révolutionnaire;* il en était de même de tous ceux qui avaient eu la charité de le cacher dans leurs maisons. Ainsi parlent les mandarins.

« Les deux chrétiennes furent donc cruellement tenaillées. Quant au chrétien qui les avait cachées dans sa maison, on lui intima l'ordre impie de fouler la

croix ; mais cet homme, fidèle à son Dieu et ferme dans sa foi, ne voulut pas y consentir. Les mandarins ordonnèrent alors de le faire fouetter et de le tenailler ; mais le chrétien confessait de bouche ce qu'il croyait de cœur. C'est tout ce que j'ai pu savoir à l'égard de ces trois personnes.

« Quelques jours auparavant on avait arrêté treize principaux habitants de quelques chrétientés. Ils furent conduits d'abord au siége du gouvernement, où on les interrogea. Tous confessèrent leur foi avec courage, et refusèrent de fouler la croix. Le mandarin de la capitale de Nam-Dinh les fit venir et leur ordonna de marcher sur le signe de notre salut ; pour toute réponse, les confesseurs s'animaient les uns les autres à souffrir l'exil ou la mort plutôt que d'obéir à cet ordre impie. Les chaînes dont on les chargea et le bonheur qu'ils éprouvèrent de les porter sont les glorieux témoignages de leur fermeté dans la foi.

« Dans tout ce que je viens de dire, ajoute Mgr Ochoa, j'ai parlé seulement des confesseurs du vicariat central, qui sont allés aux deux capitales de Nam-Dinh et de Hung-Yen. Je passe sous silence tous ceux qui ont été arrêtés dans les autres gouvernements, leur nombre m'est inconnu, et il ne serait pas facile de les énumérer. »

Mgr Ochoa passe ensuite en revue les perquisitions désastreuses faites dans plusieurs chrétientés : à Quan-Coung, à Kien-Lao, à Thuc-Thien, ces visites équivalurent à de véritables dévastations.

« Si je ne craignais d'abuser de votre patience, con-

tinue-t-il, je pourrais encore vous parler de plusieurs autres chrétientés qui ont beaucoup souffert; de celles surtout où les missionnaires et les catéchistes ont été arrêtés. Je me borne à noter un point qui pourra servir de base, et dont vous déduirez facilement les funestes conséquences. Les attaques étant devenues très fréquentes, et, ces idolâtres regardant l'argent comme un dieu, il arrive qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent, sans que les chrétiens opposent la moindre résistance, et sans qu'il sorte de la bouche des mandarins une seule parole de reproche. Cette seule observation vous fera comprendre les vexations qu'ont souffertes et que souffrent plus que jamais en ce moment les chrétiens du Tonkin central.....

« Les portes de Nam-Dinh sont devenues infranchissables pour nous. Là, il n'y a pas seulement une croix, mais on en trouve plusieurs à chaque porte. Devant celles qui sont à l'orient, à l'occident et au septentrion, on les a placées de telle sorte que quiconque passe par ces portes est obligé d'en fouler quelqu'une. A la porte du midi, il y a aussi une croix jetée à terre, mais elle se trouve à l'un des côtés de la porte, et de l'autre côté le passage est encore libre. Cependant, le chrétien qui veut passer par là doit bien se tenir sur ses gardes et observer de loin de quel côté de la porte se trouve la croix, afin de diriger ses pas du côté opposé et de passer ainsi sans être aperçu des gardes; c'est l'unique moyen qui nous reste pour porter la nourriture aux prisonniers; lorsque cette porte sera obstruée comme toutes les autres, ce qui est bien à craindre, nos pri-

sonniers chrétiens seront réduits à périr de faim.

« Ce ne sont pas seulement les portes de la capitale qui sont ainsi interdites aux chrétiens. Dans la prison, il y a trois corps de garde, et chacun d'eux a une croix. Mais, grâce à Dieu, l'officier qui commande n'est pas aussi mauvais que le gouverneur général; avec quelques taëls, nous avons obtenu de faire enlever la croix lorsque le chrétien chargé de porter la nourriture aux prisonniers arrive à la prison. La haine des mandarins va encore plus loin. Ils ont inventé d'y joindre le mépris : ils ont suspendu des croix renversées, sur la proue, sur le timon et sur les barques des pêcheurs, sans faire aucune distinction de celles des chrétiens et des gentils. C'est ainsi qu'on traite avec le plus grand mépris l'image du Sauveur, au Nom de qui tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers.

« O cieux! vous n'êtes pas étonnés de ces faits, et vos portes ne sont pas ébranlées, et les corps célestes suspendus dans l'espace ne refusent pas leur lumière pour cacher les injures faites à leur Créateur!... O jour de la venue du Seigneur, ô grand jour, comme tu te fais attendre!... O Père éternel, quand sera-ce que vous mettrez tous les ennemis de votre Fils sous ses pieds?

« En attendant : Souvenez-vous, Seigneur, de ce qui nous est arrivé! *Recordare, Domine, quid acciderit nobis!*

« Nous vous dirons, les yeux baignés de larmes, avec le Prophète : Voyez l'état d'opprobre dans lequel nous sommes! *Respice opprobrium nostrum!*

« Nous qui suivons votre doctrine et qui sommes prêts à la signer de notre sang, nous sommes devenus l'opprobre et la malédiction du monde; nous ne sommes plus regardés comme des hommes!

« Il est vrai que nous avons commis le mal et excité votre colère! *Nos inique egimus et ad iracundiam provocavimus;* mais au moins, permettez, Seigneur, que nous entrions en communication avec votre Majesté; dissipez les nuées épaisses qui empêchent notre prière d'arriver jusqu'à vous, parce que, Seigneur : *Opposuisti nubem tibi ne transeat oratio!* Et alors, nous vous prierons de nous convertir, et nous nous convertirons, et nous relèverons les murs de Jérusalem, et votre nom sera invoqué dans Sion (1)!... »

Ainsi s'exprimait Mgr Ochoa. Ce sont bien les accents d'un cœur dévoré par le zèle de la maison de Dieu. On le conçoit, en présence d'une si grande désolation, la grande âme du pontife s'inspirait naturellement des paroles du Prophète, et trouvait dans les sentiments de foi et d'espérance son unique consolation.

De son côté, Mgr Hilaire Alcazar, alors coadjuteur du Tonkin oriental, écrivait de La-Phu sur les frontières de la Chine, où il avait été obligé de se réfugier :

(1) Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance,* t. XII, p. 240 et suivantes.— Cette lettre est très longue et très importante, soit par le récit des faits qu'elle contient, soit par l'autorité qui s'attache aujourd'hui au nom de Mgr Ochoa; nous l'avons citée volontiers, et c'est à regret qu'il nous a fallu faire quelques retranchements.

« La persécution acquiert des proportions telles que si le Seigneur n'y remédie lui-même, nos missions seront anéanties. Les calamités éprouvées par les chrétiens du Tonkin sont immenses et infinies, et nous pourrions remplir des volumes avec le seul récit de celles que nous avons apprises depuis que nous résidons à La-Phu.....

Mgr Alcazar, après avoir donné de nombreux détails sur cette persécution, continue en ces termes :

« Les femmes et les enfants, au milieu de leurs villages, privés de leurs maris et de leurs pères, de leurs fils et de leurs frères, s'abandonnent à leur douleur ; les infidèles, sans aucune pitié, pénètrent violemment dans les maisons et ravissent tout ce qui leur convient. Malgré leur situation douloureuse, les pauvres chrétiennes puisent des forces dans leur faiblesse même, et se répandent dans les villages païens afin de retrouver ceux qui leur sont chers, et de leur porter des aliments aux dépens de leur propre misère; car les barbares mandarins n'ont souci que de prendre et de faire souffrir les chrétiens, et ceux-ci doivent pourvoir à leur propre subsistance!

« Combien de chrétiens prisonniers auraient été victimes de la faim sans les héroïques sacrifices et les aumônes généreuses de notre bien-aimée province du Très-Saint-Rosaire des Philippines! Combien auraient succombé sans les aumônes des évêques! Béni soit notre Ordre ainsi que notre province, si zélée pour évangéliser, si charitable pour secourir! Bénie soit l'œuvre de la Propagation de la Foi, dont aucune louange

n'exprimera les mérites! Sans ses précieux subsides, nos entrailles se seraient consumées par l'excès de la douleur. Cette œuvre admirable contribue puissamment à alléger nos souffrances et à secourir, au moins en partie, les confesseurs de Jésus-Christ. Je dis en partie, car il est impossible de remédier à tout; mais le fidèle qui subsiste encore, subsiste par cette œuvre.....

« Les fidèles qui ont le plus souffert sont les chefs des chrétientés; on a tout fait pour les obliger à l'apostasie. On redoutait leur influence, et l'on craignait de les voir provoquer un soulèvement en faveur des Européens. On les a jetés dans les prisons et chargés de la cangue; on les a mis au secret, sans accusation, sans même aucun indice de culpabilité; dans les interrogatoires, il ne s'agit de rien autre que de les obliger à l'apostasie. Ceux qui ont eu la lâcheté de céder aux tourments, ou seulement aux menaces, sont traités avec moins de rigueur que ceux qui sont demeurés inébranlables dans la foi; mais dans les provinces orientale et septentrionale, leur apostasie ne leur a point valu la liberté qu'ils s'étaient promise. Dans la capitale du Tonkin oriental, plus de deux cents chefs de chrétienté ont été emprisonnés, et, sur ce nombre, cent soixante sont demeurés fermes et résolus à donner leur vie plutôt que de renoncer à leur foi...

« C'est dans la province septentrionale que les chefs des chrétiens ont le plus souffert. Une centaine d'entre eux ont été conduits à la capitale. Après des interrogatoires préliminaires, où le mandarin se contentait de

leur demander de déclarer le nombre des fidèles des deux sexes, en y comprenant les enfants, on en est venu, le 21 décembre, aux tortures les plus cruelles. Les trois grands mandarins s'étaient réunis solennellement et siégeaient au milieu de mandarins inférieurs, entourés d'une force armée considérable et d'une troupe de bourreaux. On amena devant le tribunal les confesseurs au nombre de quatre-vingt-dix.

« Le premier des grands mandarins leur adressa la parole avec fureur ;

— « Vous êtes, s'écria-t-il, les serviteurs du roi, vous mangez et vous êtes vêtus au dépens du roi (chez ce peuple le roi est tout et tout lui appartient), pourquoi n'obéissez-vous pas à ses ordres ? Sa Majesté a proscrit votre religion, comment osez-vous la pratiquer encore? Si dès aujourd'hui vous ne l'abjurez pas, en foulant aux pieds la croix, je vous ferai fustiger jusqu'à ce que votre peau soit enlevée, et, si vous vous obstinez à ne pas obéir, je vous ferai mourir sous le rotin.

« Deux malheureux faiblirent avant de recevoir un seul coup. Les autres proclamèrent leur résolution de tout souffrir plutôt que d'apostasier. Le mandarin les fit attacher à des pieux par les mains et les pieds, la bouche contre terre, en les tirant en tous sens pour les faire étendre davantage. On les lia par lignes de dix, les mains du second attachées au pieu où le premier avait les pieds.

« Les bourreaux commençèrent à décharger des coups si violents que le sang ruisselait et que la chair volait par lambeaux. Le grand mandarin criait aux

chrétiens : « Foulez aux pieds la croix, » — et aux « bourreaux : « Frappez de toutes vos forces, jusqu'à « ce qu'ils meurent! »

« Au milieu de cette boucherie, quelques infortunés, vaincus par les tourments, renièrent leur foi, mais le plus grand nombre, s'appuyant sur la force de Dieu, persévérèrent et subirent vaillamment jusqu'à soixante coups de rotin. Ils en demeurèrent comme brisés et anéantis sans pouvoir faire aucun mouvement; on fut obligé de les porter sur les épaules jusqu'à leur prison. Le grand mandarin était plein de rage; il eut, en rentrant chez lui, comme un accès de frénésie....

« Après deux jours on ramena devant le tribunal les cinquante-huit confesseurs qui avaient persisté si héroïquement; on les attacha comme le premier jour, et on asséna sur leurs plaies encore béantes quarante-deux nouveaux coups de rotin : deux faiblirent à cette torture.

« Deux jours après, les cinquante-six serviteurs de Dieu furent torturés de nouveau; tout leur corps n'était qu'une plaie : ils reçurent, cette fois, quarante-cinq coups. Quelques-uns perdirent le sentiment et furent emportés demi-morts à la prison : quatre encore faiblirent à cette épreuve.

« Le R. Père vicaire provincial m'écrit à ce sujet : Je croyais qu'après la triple flagellation les tortures cesseraient. Ce n'était pas assez. Après cette torture sont venus les marteaux avec lesquels on leur a martelé les jambes; puis on a obligé les confesseurs à s'asseoir

sur des pointes de fer. On voulait ou les faire apostasier tous, ou les faire mourir par l'excès de la douleur. Le 11 janvier, on les soumit à de nouvelles tortures, qui ne sont point spécifiées dans les lettres. Deux encore cédèrent. Les cinquante généreux athlètes demeurés inébranlables attendaient alors la consommation de leur sacrifice. Plusieurs, dans le nombre, avaient plus de soixante ans: que Dieu les assiste jusqu'à la fin de leur combat (1)!.... »

Dans une autre lettre, Mgr Alcazar s'écriait à la vue de tant de désastres :

« En vérité, il n'est pas de moyen que n'essaie l'implacable ennemi des âmes, pour déraciner la foi du cœur des Annamites, et détruire la religion dans ce malheureux royaume. Aussi, bien souvent, au souvenir de la fin misérable des missions du Japon, la plus amère tristesse remplit notre âme; et nous redoutons pour le Tonkin un semblable malheur.

« Que Dieu ait pitié de nous! Que la très douce et Immaculée Vierge Marie ne souffre pas que tant d'âmes, rachetées au prix du sang de son Fils le bien-aimé Jésus, perdent la foi! Que de son bras puissant elle brise les traits de l'ennemi! Qu'elle soit pour nous et pour nos missions l'aurore brillante qui dissipe les ténèbres de cette affreuse nuit, et que, par l'efficacité de sa protection, elle fasse lever enfin sur le royaume

(1) Lettre de Mgr Hilaire Alcazar au R. P. Mariano Cuartero (23 février 1860), insérée dans la *Regeneracion*, et traduite dans l'*Ami de la Religion*, 4 et 5 juillet 1860.

d'Annam le soleil de la paix! Alors, sauvés par Elle de tant de périls, plus que jamais nous la proclamerons notre Mère, nous la vénérerons avec tendresse, et nos cœurs aimeront son très doux Fils Jésus, Notre-Seigneur (1) ! »

Avant d'exaucer cette prière, Dieu permettra encore bien des désastres et bien des ruines. Les impies diront encore pendant longtemps : « Venez, et exterminons « cette nation du milieu des peuples, et qu'on ne s'en « souvienne plus à l'avenir (2). »

En effet, depuis l'expédition franco-espagnole, les édits de persécution se succédaient avec une rapidité effrayante. Au mois d'octobre 1859, Tu-Duc ordonnait d'arrêter les principaux chrétiens et de faire le catalogue de tous les autres, depuis l'âge de quinze ans. Un édit du 16 décembre, de la même année, condamnait à mort les mandarins chrétiens des degrés supérieurs; les mandarins chrétiens des degrés inférieurs étaient condamnés à la même peine, mais avec sursis.

L'édit du 17 janvier 1860 commençait en ces termes :

« Depuis longtemps la religion perverse des chrétiens a pénétré dans ce royaume; elle s'est répandue partout et a séduit le peuple. Des ordonnances sévères la prohibent : quand les chrétiens sont dénoncés, on les punit sans miséricorde; mais ces gens sont si profondément aveugles, qu'un grand nombre demeurent encore atta-

(1) Lettre de Mgr Hilaire Alcazar (28 mars 1860). *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XII, p. 381 et 382.

(2) Ps. LXXXII, 5.

chés à cette religion perverse. Lorsque les navires sauvages sont venus ici sans aucun motif, ils ont d'abord demandé à faire alliance avec nous, et nous ont prié d'accorder la liberté de religion..... Les sectateurs les plus notables de cette religion perverse pensent qu'à la prière de ces barbares nous révoquerons peut-être les édits qui la condamnent..... Il faut donc les châtier une bonne fois, et séparer le bon grain d'avec l'ivraie, le peuple fidèle d'avec cette canaille (depuis lors on ne se sert plus que de ce terme pour désigner les chrétiens), afin d'anéantir ces espérances perfides! »

On donnait ensuite des instructions aux mandarins de tous les grades sur la meilleure manière de poursuivre et de punir les chrétiens; enfin, Tu-Duc ajoutait avec l'accent du dédain et de la menace : « Vous ne « comprenez donc pas que nous sommes obligés de nous « fatiguer continuellement pour vous instruire? »

Après les édits généraux venaient les édits particuliers : il y en avait contre les soldats, contre les maires de bourgs et de villages, il y en eut un contre les religieuses.

« Les chrétiens sont une canaille bien endurcie, disait le persécuteur, il est difficile de les ramener à de meilleurs sentiments; ils se servent des femmes qu'ils appellent vierges, pour recéler les objets de piété et pour se communiquer les nouvelles les unes aux autres. Il faut faire usage des catalogues que l'on a dressés dans chaque département pour les surveiller..... Si l'on vient à arrêter ces mauvaises femmes, il faut se con-

former aux sentences portées contre elles et les punir, afin qu'elles se corrigent. »

Tu-Duc parut enfin content de lui. Dans son édit, considérablement augmenté, du 24 août 1860, il ajoutait en terminant : « Toutes ces ordonnances sont très « claires. Nous n'avons qu'une intention, c'est de « rendre le peuple parfait. »

Cependant il se trouva un mandarin plus exigeant que l'empereur annamite. Ce courtisan dit un jour à Tu-Duc : « Je prie Votre Majesté de couper le mal par « la racine. Que tous les maires soient chargés de dres- « ser un catalogue très exact des chrétiens, sous peine « d'être décapités. Que chaque chrétien ait un bachelier « pour l'instruire : si ce bachelier le convertit, il sera « récompensé; s'il n'en vient pas à bout dans trois ans, « qu'il soit décapité. Ainsi chaque bachelier sera forcé « de ramener les chrétiens aux bonnes coutumes du « royaume. »

Le conseil parut bon et fut bientôt suivi. Nous n'en finirions pas si nous voulions donner le recueil des édits qui parurent à cette époque. Nous avons déjà vu une partie de leur application, soit en ce qui concerne les simples fidèles, soit dans la guerre d'extermination qu'on dirigeait alors contre les maîtres de la religion. Il nous reste, avant de finir ce chapitre, à enregistrer les noms de quelques nouveaux martyrs.

Le 7 juin 1860, Joseph Trang, frère convers, âgé de quarante-sept ans, mourut dans la prison des suites de ses blessures : ses épaules avaient été déchirées à

coups de rotin, et ses jambes mises en lambeaux sous les cruelles morsures des tenailles.

Le 11 juin de la même année, Dominique Kang, prêtre indigène, des Frères-Prêcheurs, donnait joyeusement sa tête au bourreau.

Le mois d'août suivant vit le martyre de trois autres missionnaires, enfants de saint Dominique, qui furent décapités à des jours différents : le 23, Dominique Dô ; le 25, Pierre Phu ; le 30, Jean Tà. Les circonstances de ces glorieuses confessions n'offrent rien de bien remarquable : c'est partout la même astuce et la même cruauté de la part des mandarins, le même courage et la même intrépidité du côté des généreux martyrs.

Le 24 novembre 1860, on décapitait, à Nam-Dinh, Thomas Luynh, prêtre séculier du vicariat central.

Le 6 décembre suivant, un Frère-Prêcheur indigène, Jean Trach, se présentait à son tour dans l'arène des martyrs : « L'amour de Jésus-Christ fut l'arme puissante avec laquelle il triompha des répugnances de la nature et de la férocité des bourreaux qui lui tranchèrent la tête. Trois jours après, Dominique Vân, missionnaire indigène, expirait en prison des suites des cruels supplices qu'il avait endurés (1). »

Nous placerons ici le martyre d'un Frère-Prêcheur nommé dans les Actes du Chapitre provincial des Philippines, sans qu'il nous ait été possible de découvrir

(1) Les relations qui précèdent sont fidèlement extraites d'une lettre de Mgr Ochoa (26 avril 1861). *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XIV, p. 315.

la date précise de son dernier sacrifice. Nous savons cependant que Joseph Tuan fut arrêté le 21 février 1861, et montra, durant sa captivité, un courage et une énergie qui attirèrent de grandes bénédictions sur le saint ministère qu'il exerça dans les prisons.

« Je ne puis penser sans admiration, dit Mgr Ochoa en parlant de ce martyr, à la liberté avec laquelle il a exercé ses fonctions sacrées dans sa prison, surveillé qu'il était par les agents des mandarins. Dieu, qui tient dans ses mains le cœur des hommes, avait touché sans doute celui des gardes et leur avait inspiré un sentiment tout particulier de respect et de vénération pour ce missionnaire. En effet, on le laissait libre d'introduire ceux qu'il voulait. Avec cette faculté, il a pu facilement administrer le sacrement de pénitence à tous les prisonniers chrétiens de Hung-Yen ; ils étaient environ soixante. Les fidèles qui habitaient les villages voisins pénétraient en grand nombre dans l'intérieur de la prison, et recevaient les instructions du missionnaire, avec ses conseils, ses consolations et les secours spirituels. Les principaux chrétiens, au nombre de plus de quarante, faisaient leurs prières à haute voix. Les autres chrétiens du dehors de la capitale, désireux de donner plus de force à leurs prières, pénétraient eux-mêmes à travers les gardiens des portes de la ville pour se réunir aux prisonniers de Jésus-Christ. Pendant le temps de la Passion, ils firent solennellement leurs exercices spirituels. La ferveur de ces confesseurs était si grande, qu'ils n'avaient en vue que l'unique affaire de leur salut.

« Je demandai un jour à la fille d'un des principaux chrétiens détenus dans cette ville quelles étaient les occupations des prisonniers, et s'ils étaient fidèles dans la pratique de leurs dévotions ordinaires; elle me répondit : « Mon père, que je visite fréquemment, récite « chaque jour *six ou sept rosaires entiers*, et il pratique « les autres actes de piété et de dévotion avec plus de « liberté que dans sa propre maison. »

« Comment décrire, continue Mgr Ochoa, toutes les violences exercées dans l'espace d'un an sur la foi et la conscience de ces populations chrétiennes? Comment dire les vols et les injustices commis contre ceux qui sont marqués du caractère de Jésus-Christ? Comment énumérer les décrets et les ordres royaux communiqués aux mandarins des provinces pour faire apostasier les chrétiens? Ces édits se terminent presque tous par les mêmes paroles que faisait entendre le roi Artaxerxès : « *Videte ne negligentes hæc impleatis, et* « *paulatim crescat malum contra reges.* Ne vous mon- « trez point négligents, et craignez que le mal n'aug- « mente peu à peu contre le pouvoir (1). »

Mgr Ochoa terminait ainsi sa lettre, datée du 26 avril 1861 : « Jusqu'à présent, il n'est pas possible « d'entrevoir un rayon de lumière ni aucune solide es- « pérance. Quelle sera la fin de la tempête effrayante « qui nous agite? »

En effet, Mgr Ochoa avait raison. Humainement par-

(1) I, Esdras, IV, 22. — Lettre de Mgr Ochoa. *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XIV, p. 323 et 325.

lant, on ne pouvait découvrir la fin de cette lutte terrible. On était en 1861. Depuis 1858, une expédition franco-espagnole avait abordé sur les plages annamites; mais, hélas! elle était restée sans résultat pour la liberté religieuse. L'audace et la cruauté des persécuteurs étaient toujours les mêmes; le clergé indigène diminuait chaque jour, enlevé par le martyre; et, malgré des prodiges d'activité et de zèle, on sentait de plus en plus la difficulté de soutenir une mission persécutée avec un acharnement sans exemple.

Toutefois, ce n'était pas la fin.

Des épreuves nouvelles et plus terribles encore étaient réservées à cette nation vouée au martyre. C'est ce qu'il nous reste à raconter.

CHAPITRE XIV

Guerre d'extermination.

Martyre de Mgr Jérôme Hermosilla, de Mgr Valentin Berrio-Ochoa et du P. Pierre Almato, 1er novembre 1861. — Notices biographiques sur ces trois martyrs. — Un nouvel édit de persécution : dispersion et captivité de tous les chrétiens; pillage de leurs biens. — Guerre civile : le prétendant Pierre Phung, de la dynastie *Lé*. — Nombre incalculable de martyrs décapités, noyés, brûlés, morts de faim ou enterrés vivants : mai et juin 1862. — Traité du 5 juin 1862 : amnistie dérisoire; encore des martyrs. — Triomphe des généraux de Tu-Duc : les missionnaires en fuite. — Touchante hospitalité donnée aux Frères-Prêcheurs par les prêtres des Missions-Etrangères. — Etat de la mission du Tonkin en 1863.

Un grand deuil allait couvrir l'Église du Tonkin, une grande voix allait s'éteindre. L'intrépide missionnaire qui avait assisté aux dernières luttes de Mgr Delgado et de Mgr Hénarès, le doyen des vicaires apostoliques dans l'empire d'Annam depuis la mort de Mgr Retord, Mgr Hermosilla, le *vieillard*, comme on l'appelait, tombe entre les mains des bourreaux de Tu-Duc.

Mais, avant de dire les circonstances de ce glorieux martyre, recueillons les dernières pensées et les dernières paroles de cet illustre pontife.

Mgr Hermosilla écrivait le 15 juin 1861 : « L'horrible tempête qui désole ce royaume n'a nullement cessé. Que dis-je? Ses flots écumants, soulevés de plus en plus, semblent tout menacer d'un malheureux naufrage. On fait sans cesse le recensement des chrétiens; deux ou trois fois chaque mois les mandarins vont dans les villages, comptent les fidèles, et, par leurs paroles, leurs menaces, quelquefois par la flagellation, tentent leur fidélité. O déplorable état de nos chers néophytes! Le roi, avec ses grands officiers, s'efforce par tous les moyens d'extirper de son royaume la religion de Jésus-Christ; pour le moment, ils ne veulent pas tuer le corps, mais l'âme, et ils mettent tout en œuvre pour que, fatigués de tant de peines et de persécutions, les fidèles renient leur foi. Ils ne les condamnent point à l'exil ni à la mort : la peine capitale est pour les prêtres seulement, et l'exil pour les élèves du sanctuaire ou pour ceux qui les ont cachés dans leurs maisons. Quant aux autres fidèles, on les retient en prison, afin qu'ils ne puissent pas se soutenir mutuellement; ou bien, comme je l'ai dit plus haut, on les soumet plusieurs fois par mois à une nouvelle épreuve où les menaces, les coups, les outrages de toute sorte leur sont prodigués pour les contraindre à l'apostasie.

« De plus, comme on a vu que la plupart de ceux qui cédaient aux tourments ne reniaient la foi que de bouche, voilà maintenant que, par une véritable suggestion du démon, les persécuteurs ne se bornent plus à leur faire fouler aux pieds la croix sainte et à vomir

des injures contre Jésus-Christ; ils veulent encore que ces malheureux apostats trahissent et livrent les prêtres, qu'ils dénoncent les biens religieux aux mandarins; et qu'enfin, par leurs discours et leurs exemples, ils excitent les autres fidèles à rejeter la foi de leur cœur.

« Ah! sans doute, une persécution si obstinée détruirait radicalement une entreprise humaine. Mais que peut la malice des hommes contre les conseils de Dieu? C'est là notre plus ferme espérance au milieu des éclairs, du tonnerre, et des foudres de cette horrible tempête! Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?

« Et n'éprouvons-nous pas déjà son secours tout-puissant, ne pouvons-nous pas nous écrier : « *Le doigt de Dieu est ici! Dieu a choisi les infirmes de ce monde pour confondre les forts?...* » En effet, nos néophytes ont le caractère naturellement faible et inconstant : ils tremblent toujours devant leurs mandarins et ne savent leur adresser que des paroles humbles et flatteuses; cependant, lorsqu'ils sont interrogés sur la religion, remplis tout à coup comme d'une force inconnue, ils répondent à leurs persécuteurs par un langage plein de vérité. Surpris d'un tel changement, l'orgueil des mandarins s'irrite; honteux d'être vaincus par des chrétiens, ils ne peuvent retenir leur colère. Alors ils s'emportent, les accablent des plus grossières injures, oubliant la gravité qui convient à des magistrats, et souvent les font frapper cruellement par leurs soldats. On dirait que, quand il s'agit de chrétiens, ils

se dépouillent de la nature humaine pour revêtir celle de la brute.

« Voici ce qui est arrivé tout récemment dans notre province orientale :

« Un mandarin convoqua devant lui les fidèles de son district pour les contraindre à apostasier. Beaucoup refusèrent d'obéir à son commandement impie, mais aucun avec plus de fermeté qu'un enfant de quatorze ans nommé Phaé. Le cruel ministre de satan essaya de le séduire par de flatteuses paroles; mais, voyant qu'il n'obtenait rien, saisi de fureur et le visage rouge de colère, il lui ordonna avec menace de fouler aux pieds la croix et de renier Jésus-Christ. Phaé, comme un autre Venance, protesta qu'il était prêt à tout plutôt que de jamais consentir à renier son Dieu. Le mandarin, se voyant ainsi le jouet d'un enfant devant une nombreuse assemblée, donna l'ordre de frapper ce généreux chevalier du Christ.

« A la vue de cet enfant supportant des tourments si rudes, les officiers se sentirent émus :

— « Maitre! s'écrièrent-ils, daignez épargner cet enfant; laissez-vous toucher par son âge si tendre!

« Mais le mandarin de répondre :

— « Quoi! moi, vieillard, moi, chef d'une préfecture, je serais méprisé et vaincu par un enfant! Non, non!

« Et il excitait en même temps ses soldats et faisait frapper à coups redoublés le courageux athlète de Jésus-Christ.

« Je rappellerai ici le mode de flagellation inventé

dans ces contrées par nos mandarins. On plante des pieux sur le sol; on y attache fortement et avec violence les pieds et les mains du patient couché par terre et le visage tourné vers le sol; il ne peut ainsi bouger ni remuer, et reste immobile pendant le supplice. Eh bien! notre illustre Phaé, dans cette posture affreuse, reçut sur son corps délicat, et dans un âge si faible, plus de DEUX CENTS horribles coups, pendant lesquels, soutenu par la grâce divine, il ne cessa de glorifier le doux Nom de Jésus. Après un si cruel supplice, on le transporta en prison, et, un peu plus tard, joyeux de sa victoire, il revint triomphant et guéri dans la maison paternelle. »

Mgr Hermosilla continuait ensuite le récit de la persécution, puis il ajoutait :

« Je vous supplie donc instamment de faire monter vers le trône de la divine grâce les plus ferventes supplications en faveur de nos missions, afin que, dans sa miséricorde, le Père céleste jette sur elles des regards de bonté; qu'il leur rende la paix dont elles ont tant besoin, ou du moins qu'il fortifie la foi dans les cœurs, et nous accorde à tous le don de la persévérance, pour que Jésus soit glorifié dans les siècles des siècles (1). »

Or, la persécution grandissait, la tempête devenait toujours plus furieuse. Mgr Alcazar, qui bientôt restera le dernier sur la brèche, donnait aussi de tristes détails sur la situation :

(1) *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XIV, p. 11 et suiv.

« Parmi tout ce que l'ennemi du genre humain a pu inventer pour anéantir la foi dans ce malheureux royaume, disait-il, rien n'est aussi infernal que les dernières menées employées par les mandarins. On dépouille nos néophytes de tous leurs biens, tant meubles qu'immeubles ; on les chasse de leurs maisons et de leurs villages, et, après leur avoir imprimé sur la figure des marques infamantes, on les disperse au milieu des bourgades païennes, où chaque fidèle est mis sous la surveillance de cinq idolâtres. On sépare cruellement le mari de son épouse : l'un est envoyé dans un lieu éloigné de celui où l'autre doit être reléguée ; enfin, on prend tous les moyens pour contraindre les jeunes filles chrétiennes à s'allier avec des infidèles. Nos néophytes veulent-ils se rendre en quelque lieu pour leurs affaires, ils doivent auparavant se munir de passe-ports, et jamais il ne leur est permis de s'absenter plus longtemps que du matin jusqu'au soir. O méchanceté infernale! nos malheureux chrétiens, ainsi mêlés aux infidèles, sans autel, sans prêtre, sans aucun secours spirituel extérieur, sont continuellement sollicités à participer aux actes idolâtriques des païens. On les voit tourmentés par la faim, consumés par le chagrin non seulement d'avoir perdu leurs biens, mais surtout parce qu'un grand nombre d'entre eux, soit par crainte, soit par faiblesse, ont donné des signes extérieurs d'apostasie. Oh! que leur vie est digne de pitié! Que de larmes coulent de leurs yeux! Plût à Dieu qu'il nous fût donné de les visiter et d'adoucir un peu leurs douleurs par des paroles de salut! Mais,

hélas! cette consolation que nous voudrions leur procurer ne nous est pas donnée à nous-mêmes!

« O très doux Jésus! prenez pitié de vos fidèles, délivrez-les d'une si cruelle captivité; ne laissez pas dire par nos ennemis : Nous avons prévalu, le nom d'Israël ne sera plus prononcé dans le royaume du Tonkin. — Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne livrez pas votre héritage à la perdition. Si votre justice exige des sacrifices, nous voici, nous pasteurs, voici tous nos missionnaires, faites de nous ce qu'il vous plaira; nous sommes prêts à donner notre vie pour nos brebis; frappez-nous, mais épargnez votre troupeau!... Levez-vous, Seigneur, sauvez-nous, car nous périssons. Commandez aux vents et à la tempête, et la tranquillité se fera (1). »

La Providence ne se hâtait pas d'intervenir; au contraire, nous touchons aux plus tristes événements. Voici comment le P. Manuel Estevez raconte le plus lamentable de tous :

« Par suite du cruel édit que Tu-Duc publia au milieu de l'année dernière, Mgr Ochoa, ne pouvant plus rester caché dans les souterrains qui l'abritaient depuis trois ans, s'abandonna entre les mains de la divine Providence et se réfugia sur une barque de pêcheurs avec le P. Almato. Ils ne tardèrent pas à rejoindre le vénérable patriarche de nos missions, Mgr Jérôme Hermosilla, errant comme eux sur un frêle esquif. Ils descendirent ensemble le cours de la rivière qui passe en

(1) *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XIV, p. 255.

vue de Hai-Duong, et s'arrêtèrent près d'une ville peu éloignée de cette capitale de la province. Ils y stationnèrent environ vingt jours, et y seraient restés bien plus longtemps si deux faux frères, nouveaux Judas, ne les eussent vendus.

« Qui le croirait ? deux chrétiens indignes de ce nom, dont les pères et les oncles cachaient les trois vénérables proscrits dans leurs barques, eurent l'infamie de les dénoncer à un mandarin militaire, et de lui signaler l'asile où il pourrait les surprendre. Aussitôt l'officier, ayant pris avec lui dix soldats, se jeta dans un bateau qu'il dirigea secrètement vers le lieu indiqué. Ils accostèrent d'abord la barque où se trouvait Mgr Hermosilla, s'y précipitèrent l'épée à la main, et menacèrent de couper la tête au premier qui bougerait (1).

« On s'empara de Mgr Hermosilla et on le conduisit aux grands mandarins de la province orientale. Le vénérable évêque, en approchant des portes de la capitale de la province, aperçut une croix placée sur son passage. A cette vue, il dit aux satellites qui l'accompagnaient : « Je n'entrerai point dans la ville à « moins que cette croix ne soit enlevée. »

« Les soldats, en face d'une semblable détermination, obéirent ; ils enlevèrent la croix, et vinrent en-

(1) Lettre du P. Manuel Estevez, *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XXXV, p. 211. — Voir aussi une lettre du même Père, adressée au T. R. P. Raphaël de Castro, provincial des Philippines, dans un Recueil de documents concernant le Tonkin, imprimé à Manille, 1863.

suite livrer leur captif au gouverneur, qui le reçut avec humanité.

« Aux questions qui lui furent faites sur son âge et sur le nombre d'années qu'il avait passées au Tonkin, le confesseur de Jésus-Christ répondit franchement :

— « J'ai soixante-un ans; j'en ai passé trente-trois dans ce royaume.

« Mais lorsque le mandarin voulut connaître les chrétientés où il s'était caché, il répondit d'une manière générale qu'il s'était réfugié partout où il y avait des chrétiens (1).

« Au moment où on se saisit de Mgr Hermosilla, les barques des deux autres missionnaires étaient à quelque distance, ce qui leur permit de s'échapper pour le moment; mais leur présence était ébruitée. C'est pourquoi, après s'être confessés l'un l'autre, ils résolurent de se livrer aux mains d'un mandarin idolâtre que connaissait un des bateliers; ce mandarin les accueillit avec promesse de les mettre en lieu sûr. En attendant, il les confia à la garde d'un médecin infidèle, dont la maison les abrita pendant un jour et deux nuits.

« Cette hospitalité n'était qu'une nouvelle trahison. En effet, pendant que les missionnaires se tenaient cachés dans leur retraite, le mandarin et le médecin prenaient leurs mesures pour les livrer à la justice, ce qu'ils effectuèrent dans la matinée du 25 octobre, en

(1) Lettre de Mgr Hilaire Alcazar, *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XIV, p. 254.

leur annonçant qu'ils les conduisaient dans un lieu désert et à l'abri de toutes recherches. Un officier avec une escouade de soldats y était aposté : on arrêta nos deux confrères, puis on les chargea de la cangue et d'une lourde chaîne.

« A la nouvelle de cette arrestation, le gouverneur envoya sur-le-champ trois cents hommes pour escorter les deux confesseurs de la foi. Ceux-ci, arrivés aux portes de la capitale, virent aussi avec douleur qu'on avait placé en travers du chemin le signe adorable de notre rédemption. Aussitôt ils tombèrent à genoux, et déclarèrent qu'ils ne feraient pas un pas de plus tant que la sainte croix ne serait pas enlevée. On l'ôta, et ils passèrent.

« Le gouverneur les attendait au prétoire. S'adressant d'abord à Mgr Ochoa, il lui demanda son nom et depuis combien de temps il résidait dans le royaume.

— « Mon nom (annamite), répondit le prélat, est Vinh; je suis évêque; il y a quatre ans que je suis arrivé au Tonkin; mon district est situé dans les deux provinces méridionales. Les mandarins de ces départements y faisaient des perquisitions si rigoureuses, que, ne pouvant plus me cacher nulle part, j'ai dû m'en éloigner. »

« A cet aveu si explicite et si vrai, on devine aisément que Mgr Ochoa désirait être renvoyé devant les tribunaux du Tonkin central, afin de répandre son sang au milieu de son troupeau. Cette consolation lui fut refusée, comme nous allons le voir.

« Le gouverneur lui demanda encore s'il avait eu

quelque relation avec les insurgés de 1858 : à quoi Monseigneur répondit qu'il ne conseillait la révolte à personne ; que son but unique, en abandonnant sa belle patrie pour venir au lointain pays d'Annam, avait été de prêcher la religion du vrai Dieu, Créateur du ciel et de la terre, de porter les peuples à éviter le mal et à faire le bien.

« Mêmes questions furent adressées au R. P. Almato, qui fit les mêmes réponses.

« Après cet interrogatoire, le juge ordonna d'enfermer les confesseurs dans deux cages, qu'il fit placer près de celle de Mgr Hermosilla, et prescrivit d'exercer sur eux la plus active surveillance, tout en recommandant de les traiter avec beaucoup de soins et d'égards. Cela fait, il se hâta d'en donner avis à la cour. Mais avant le retour de la sentence royale, qui ordonnait d'envoyer les captifs à Hué, les trois confesseurs de Jésus-Christ avaient cessé de vivre.

« Le 1er novembre 1861, fête de tous les Saints, fut le jour choisi pour le triomphe des trois apôtres. Dès que le bruit courut qu'on les menait au supplice, une foule immense se rendit aux portes de la ville et les accompagna jusqu'au lieu fatal. Deux cavaliers et deux éléphants précédaient le cortége, que suivaient quatre compagnies de fantassins disposés sur deux rangs. Au milieu étaient portées les trois cages entourées de soldats sous les armes.

« Dans la première se trouvait le R. P. Almato, le rosaire à la main, invoquant Celle qui avait si bien protégé le lis de son innocence. Dans la deu-

xième était Mgr Ochoa, absorbé dans cette méditation profonde, qu'un long exercice lui avait rendue si familière. Mgr Hermosilla siégeait dans la troisième comme sur un char de triomphe, et donnait sa bénédiction au peuple pressé sur son passage.

« A leur arrivée sur le lieu du supplice, les portes des cages furent ouvertes. Alors les trois confesseurs se jetèrent à genoux ; Mgr Hermosilla demanda au mandarin le temps de faire une dernière prière, ce qui fut accordé. C'était, pour la foule silencieuse et recueillie, un émouvant spectacle, que de voir ces trois Européens, les yeux levés au ciel, se préparant à remettre leur âme entre les mains du souverain Juge.

« L'oraison des martyrs achevée, Mgr Hermosilla dit au commandant qu'ils étaient prêts. Aussitôt on leur lia les bras derrière le dos; leurs corps furent assujettis à des pieux fixés en terre; ils étaient si étroitement attachés, que leur poitrine gonflée et leur cou tendu semblaient manquer de respiration. Après ces préparatifs, on entendit la voix d'un trompette qui avertissait les soldats d'être sur leurs gardes, et d'arrêter quiconque manifesterait de la compassion pour les victimes. Ce pauvre trompette, qui était chrétien, pleurait à chaudes larmes en commandant aux autres l'insensibilité. Enfin, sa voix retentit de nouveau : elle enjoignait aux exécuteurs de frapper quand sonnerait le troisième coup de cloche.

« Au signal donné, le fer s'abattit sur les trois têtes, qui roulèrent sur le sol, l'une au premier coup de sabre, et les deux autres au second. Les corps, laissés

sur place, demeurèrent plus de vingt-quatre heures sans sépulture, et les trois têtes, placées sur des poteaux, y restèrent pendant trois jours exposées aux regards du public. Plus tard, ces reliques ont été rachetées à grand prix par nos chrétiens, qui les ont ensevelies comme on enfouirait un trésor, au milieu des ténèbres de la nuit.

« Tel est le récit authentique de l'arrestation et du martyre de ces trois glorieux enfants de saint Dominique (1). »

Il est beau, utile et glorieux de conserver la mémoire des Saints : on nous permettra donc de donner ici quelques détails biographiques sur les trois serviteurs de Dieu dont nous venons de parler.

Nous citerons, en ce qui concerne Mgr Hermosilla, le rapport adressé par Mgr Hilaire Alcazar à la Sacrée-Congrégation de la Propagande, y ajoutant quelques détails tirés de sources non moins certaines.

Mgr Hermosilla naquit, de parents pieux, à Saint-Dominique de la Calzada, en Espagne. Dans son enfance, il demeura chez un Père bénédictin, curé de Zordobin; il s'attacha ensuite à l'archevêque de Valence, Mgr Beremundo, et se forma à la piété dans la maison de cet éminent pontife. Mais bientôt, disant adieu au monde et au siècle, il revêtit l'habit de Saint-Dominique dans cette même ville de Valence, et dans ce couvent, si justement nommé « *la pépinière des*

(1) Lettre du P. Manuel Estevez, *loco citato.*

Saints, » où saint Vincent Ferrier et saint Louis Bertrand avaient fait profession. Lorsque la *révolution de trois ans* vint chasser des maisons religieuses tous les novices, le frère Jérôme Hermosilla dut, bien à contre-cœur, quitter sa chère retraite, en se promettant, toutefois, d'y rentrer aussitôt qu'il le pourrait : ses vœux furent exaucés, et il eut le bonheur de faire profession le 29 octobre 1823.

A cette époque, nous reçûmes de notre procureur des îles Philippines des lettres dans lesquelles il excitait le zèle des jeunes religieux, et les exhortait à embrasser la carrière apostolique. Aussitôt le jeune Hermosilla, qui était alors sous-diacre, résolut d'aller dans ces îles lointaines. Il obtint la permission des supérieurs; et, transporté de joie, il s'embarqua à Cadix, en 1824, sur la frégate *Sabina*, avec onze autres Frères-Prêcheurs (1).

Le cours de ses études terminé, il reçut le sacerdoce et sa destination pour le Tonkin : il se rendit, en 1829, dans cette mission, où, depuis longtemps, aucun missionnaire européen n'avait pu aborder à cause des rigueurs de la persécution; aussi fut-il appelé par son vicaire apostolique, Mgr Delgado, du nom de *Vaong*, qui, dans le langage du pays, signifie *très désiré*.

Il est impossible de redire tous les maux que souffrit sous ce nom le serviteur de Dieu pendant le règne du cruel Minh-Menh. Après l'arrestation et le martyre de

(1) Mgr Michel Calderon, aujourd'hui vicaire apostolique du Fokien, était du nombre.

Mgr Delgado et de Mgr Hénarès, le terrible Trinh-Quang-Khanh volait partout, escorté de ses satellites; avide de découvrir le Père *Vaong*, il visitait jusqu'aux réduits les plus secrets, en sorte que ce vénérable Père, ne trouvant de sécurité nulle part, eut à courir sur les fleuves, à travers les champs et les villages, d'innombrables dangers, auxquels la divine Providence l'arracha toujours, afin, sans doute, que ces missions désolées ne restassent pas veuves et sans pasteurs.

Ce qui arriva à Xuan-Dam, dans le Tonkin oriental, tient véritablement du prodige. Un soldat entra dans la maison où Mgr Hermosilla se tenait caché; celui-ci se leva, entama une discussion avec l'envoyé des mandarins, puis il le laissa partir. Le soldat courut, furieux comme un lion, raconter à ses camarades ce qui s'était passé, et tous ensemble, se croyant assurés de la proie tant désirée, firent invasion de la chaumière.

Convaincu qu'il touchait à sa dernière heure, Mgr Hermosilla s'était assis dans une petite chambre fermée par un simple rideau, et s'abandonnait entièrement à la garde de Dieu. Les soldats pénètrent dans la petite chambre, visitent tous les recoins. « Je l'ai vu ici de « mes propres yeux, s'écrie le conducteur de la bande, « et il n'a pu fuir d'aucun côté. »

Le Père entendait toutes ces paroles, voyait toutes les recherches faites autour de lui, exposé lui-même à tous les regards, car c'était en plein jour; mais Dieu ne permit pas qu'on l'aperçût. Reconnaissant d'une manière manifeste l'intervention divine dans cette cir-

constance, Mgr Hermosilla sortit de cette chaumière et gagna une retraite plus sûre.

Dans ces jours de tribulation, il était obligé de courir sans cesse, tantôt par des chemins arides, sans eau pour étancher sa soif, tantôt trempé par une pluie battante et sans pouvoir changer de tunique, car il n'en possédait qu'une seule. Que de nuits passées sans sommeil! Souvent, après de longs trajets à travers des contrées désertes, il arrivait chez des chrétiens trop timides qui n'osaient le recevoir. Alors, malgré l'épuisement de ses forces, il lui fallait se remettre en route, à la recherche d'un toit plus hospitalier. Que de fois aussi, dans sa fuite, il s'estima heureux d'échanger avec quelque néophyte son vêtement en lambeaux pour un autre presque aussi mauvais!

Tant de traverses n'altérèrent jamais la joyeuse sérénité de son visage; au contraire, il encourageait toujours les autres, et ses paroles les affermissaient dans la patience.

Entre toutes ses courses, la plus pénible est celle qu'il entreprit pour recevoir la consécration épiscopale des mains de Mgr Retord, vicaire apostolique du Tonkin occidental. Il passa d'abord une nuit entière en plein air, au milieu des champs; ensuite, comme les chrétiens qui lui servaient de guides ne trouvaient pas d'autre moyen de le soustraire aux investigations des mandarins, ils le cachèrent durant plusieurs heures sous des bottes de paille, dans la barque d'une vieille païenne, pendant qu'ils allaient à la découverte de routes plus sûres. Il ne termina ce voyage qu'après plu-

sieurs nuits de marche pénible, pieds nus, à la façon de ceux qui se hâtent d'accomplir un message public, tenant entre ses mains la queue d'un cheval que montait un chrétien.

Échappé comme par miracle aux plus grands dangers, il arriva enfin à la retraite où se tenait caché Mgr d'Acanthe ; ses pieds étaient déchirés, sanglants, couverts de tumeurs, et il dut garder le lit pendant plusieurs jours pour cicatriser ses plaies. Il reçut alors la consécration épiscopale, et revint ensuite dans sa mission à travers les mêmes difficultés.

On sait, comme nous l'avons déjà dit, qu'en 1855, Mgr Hermosilla fut pris et gardé onze jours dans une étroite prison. Le temps de la récompense n'était pas encore arrivé pour lui. On parvint à le délivrer à prix d'argent.

Personne de plus aimable que Mgr Hermosilla ; il était doux, affable pour tous, ami de la paix ; il fuyait naturellement tout détour, et s'affligeait d'en voir dans autrui.

Le plus léger service trouvait dans son cœur une perpétuelle reconnaissance, et la joie inondait son âme quand il revenait aux endroits qui l'avaient abrité pendant une persécution, ou bien lorsqu'il rencontrait des personnes qui lui avaient donné une hospitalité passagère. Alors sa gratitude se manifestait par la plus libérale générosité. La médisance, les jugements téméraires et les autres vices opposés à la charité fraternelle lui furent toujours odieux. Il avait grandement à cœur la pureté de la foi et la soumission aux décrets

du Saint-Siége. Il se distinguait dans l'expédition des affaires par une grande prudence et par une grande activité. Quoique le père de tous par l'autorité et par l'âge, il était, par la charité, le frère et l'ami de ses religieux et des prêtres indigènes.

Tel était le vertueux prélat que Dieu, dans sa miséricorde, a daigné honorer de la palme du martyre. Mgr Hermosilla était né en 1800, le 30 septembre, jour de la fête de l'illustre docteur saint Jérôme, et sa tête tomba le 1er novembre 1861, lorsqu'il achevait sa soixante et unième année (1).

Passons à la seconde victime immolée le 1er novembre 1861. Mgr Valentin Berrio-Ochoa, évêque de Centurie, vicaire apostolique du Tonkin central, a laissé des souvenirs impérissables. Aussi tous ceux qui ont connu ce saint religieux se sont-ils fait un devoir de publier ses louanges après sa mort. Voici, d'après les documents les plus certains, les principaux traits de sa vie (2) :

(1) *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XIV, p. 259. — Le chapitre provincial des Philippines, en 1863, s'exprimait ainsi en parlant de Mgr Hermosilla : « Omnibus erat amabilis, ab omni elatione alienus, nobilitate cordis præditus, magnanimus, diligens in bono proximi nomine conservando, ne ejus fama læderetur; ..... grato animo erat apud benefacientes sibi..... Pura, magnaque, quæ donatus erat fides, ei in causa erat, ut magnam reverentiam, ardentemque amorem erga S. R. Sedem servaret, atque omnes vitæ suæ actus ad ejusdem decreta, et dispositiones conformaret. »

(2) On a publié à Manille, en 1863, une Notice biographique sur Mgr Berrio-Ochoa. Nous nous en sommes servis pour compléter les documents fournis d'ailleurs.

Mgr Berrio-Ochoa naquit le 14 février 1827 à Élorrio, diocèse de Calahorra, en Espagne. Ses parents occupaient dans la société une position humble, mais honorable; ils se distinguaient surtout par un grand esprit de religion qui leur attira le respect et l'amour de tous leurs concitoyens. Il est facile de comprendre l'éducation que dut recevoir le jeune Valentin sous la conduite de parents aussi vertueux.

Son angélique piété le prédestinait au sacerdoce. Après avoir fait d'une manière brillante ses premières études dans son pays, il entra au séminaire de Logroño, où il commença avec la même distinction sa philosophie et sa théologie. Les malheureuses circonstances où se trouvait alors l'Espagne ne lui permirent pas de suivre, selon ses désirs, la carrière ecclésiastique. Sans perdre de vue son projet, il se retira dans la maison de son père, et exerça près de lui pendant quelque temps la profession de charpentier. Déjà se montrait la fermeté de son caractère. Jamais, en effet, cette âme fortement trempée ne se laissa arrêter par les difficultés, ni décourager par les obstacles en apparence les plus invincibles; sa constance était telle que, malgré toutes les résistances, il demeurait victorieux dans toutes ses entreprises.

Sur ces entrefaites, un bénéfice ecclésiastique ayant été mis au concours, Valentin Ochoa l'obtint par la seule supériorité de ses talents et de ses vertus; mais la tourmente révolutionnaire ne lui permit pas de porter le titre qu'il avait obtenu, et il fallut

de nouveau reprendre le modeste travail de charpentier.

Cependant un prêtre vénérable sut discerner son mérite, le fit rentrer au Séminaire, où il acheva ses études avec un succès qui n'avait d'égal que l'éminence de ses vertus. L'éclat de cette conduite édifiante appela l'attention de son évêque, qui le nomma directeur du Séminaire.

« Dès lors, dit le Père Estevez, ce grand cœur ne fit plus que se dilater. Aspirant sans cesse à une plus haute perfection, à un renoncement plus complet, il parcourut rapidement tous les degrés du sacrifice. Prêtre, il voulut se faire religieux et entra dans l'Ordre de Saint-Dominique; religieux, il désira être missionnaire, et obtint comme une faveur d'être envoyé au poste le plus périlleux de l'apostolat; missionnaire, il n'eut d'autre ambition que de se rendre digne du martyre (1). »

Nous allons suivre Mgr Ochoa dans cette ascension glorieuse vers les sommets de la perfection.

Valentin Ochoa venait d'être revêtu du sacerdoce; son âme était agitée et inquiète. L'accomplissement des devoirs d'un prêtre ne lui suffisait plus : il fallait à sa piété une immolation plus totale et plus parfaite. Au reste, il reconnut bientôt qu'il lui était très difficile de se maintenir dans la ferveur au milieu d'un monde qui séduit ou qui affaiblit quelquefois les volontés les

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XXXV, p. 215.

plus fermes et les plus énergiques. Il soupirait après le jour où il lui serait donné de faire à Dieu son sacrifice dans la vie religieuse. Il avait alors vingt-six ans; mais son directeur, pour l'éprouver sans doute, ne favorisait pas son projet.

Enfin le 28 octobre 1853, foulant aux pieds toutes les considérations humaines, il eut le bonheur de faire son entrée dans le cloître et de revêtir le saint habit des Frères-Prêcheurs dans le célèbre collége d'Ocaña.

Toutes les joies du ciel inondaient alors son âme; mais bientôt arrivèrent les peines intérieures. Dieu lui retira ses consolations, et il ne resta plus dans son cœur que le souvenir des ineffables délices qu'il avait autrefois goûtées. Tout devint sécheresse et dégoût pour le pauvre novice; au milieu de cette tristesse, pas une goutte de rosée céleste ne venait rafraîchir et reconforter son cœur. Le doux Jésus voulait ainsi purifier son âme et la préparer, par la voie des tribulations, à devenir le sanctuaire de son divin amour.

Cependant, avec l'épreuve, Notre-Seigneur lui envoyait la grâce de tout supporter. Le cœur était brisé, mais l'âme restait paisible et tranquille.

Ce fut alors que le serviteur de Dieu donna de grands exemples d'abnégation et d'humilité. Il serait trop long d'énumérer toutes les vertus dont il fut le modèle durant son noviciat. Il était déjà un parfait religieux dans toute l'acception du mot. Sa présence exerçait un certain prestige sur les âmes, et il n'était pas possible de

le voir sans éprouver en même temps une impression de respect et de vénération (1).

Le pieux novice arriva enfin au jour de sa profession, qui eut lieu le 12 novembre 1854. Dieu ne voulant pas prolonger au-delà les jours d'épreuves, le remplit alors de ses plus suaves et de ses plus délicieuses consolations. Valentin Ochoa en profita pour marcher plus rapidement encore vers la perfection; les vœux qu'il avait prononcés aux pieds des saints autels furent toujours présents à son esprit, et il eût considéré comme un sacrilége de ne pas employer toutes ses forces à les accomplir.

A partir de ce moment, le saint religieux avança comme un géant dans la pratique de toutes les vertus. Sa mortification était si grande, qu'il avait pris pour règle de ne jamais éviter la souffrance, ni les incommodités de la vie; il fut fidèle jusqu'à la fin à cette pratique, avec une générosité sans exemple. La mortification intérieure ne lui était pas moins habituelle: sa conversation était toujours dans le ciel, et son humilité si profonde et si ingénieuse, qu'il excusait toujours ses frères et s'estimait le dernier de tous.

En véritable enfant de saint Dominique, l'obéissance était tout pour lui, et il voyait sans cesse la parole de

(1) *Cap. prov. prov. Phil.*, 1863. « Ex animi moderatione se gerebat, ut quamvis sacerdatio initiatus, ætate jam provectus, ægre ferebat tamen aliquas prærogativas ob id sibi concedi, magni semper ducens in omnibus æqualem juvenioribus se præbere; frequenterque dicebat velle se omnia officia religionis humillima experiri. »

Dieu dans la bouche de l'homme revêtu d'autorité. Il aimait tellement cette vertu, qu'il avait coutume de dire qu'il serait prêt à se jeter, sans hésiter, au milieu des flammes, sur un commandement de son supérieur (1).

Sa charité était très vive et très ardente, une seule parole suffisait pour embraser son cœur. Souvent on l'entendait dire : « O mes frères! la Charité!... ayons « la Charité!... Oh! la Charité!... »

Le saint religieux ne perdait jamais un instant, et partageait sa vie entre la prière et l'étude. La Somme de saint Thomas et les Épîtres de saint Paul étaient les deux livres où il allait chercher ses inspirations, et où il puisait à la fois les fruits de la science et de la vertu. Il récitait avec une exactitude admirable plusieurs livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. A la fin de sa vie, il s'était proposé d'apprendre par cœur toute la Somme de saint Thomas, en étudiant chaque jour deux articles, et cela, au milieu des devoirs de sa charge et des horreurs de la persécution.

En 1857, Valentin Ochoa fut envoyé aux Philippines, et, après un rapide séjour au couvent de Manille, il fut destiné au Tonkin central, où il arrivait en 1858.

(1) *Cap. prov. prov. Phil.*, 1868. « Indignum, sacrilegum semper se reputans, nisi vota sua emissa Domino suo redderet : sibi ipsi severissimus, licet aliis magnopere indulgens, corpus suum aspero cilicio, frequentibusque flagellationibus, quamvis in occulto, domare satagebat, spirituique subjicere. Pro nimia ejus humilitate constanter se parvipendebat, obedientiæque servituti adeo se mancipabat, ut dicere soleret paratum se esse etiam in flammam ignis se conjicere absque dilatione, ad prælati mandatum. »

Mgr Melchior ne resta pas longtemps à découvrir les rares mérites du jeune missionnaire; il le choisit aussitôt pour son coadjuteur, et le sacra évêque *in partibus* de Centurie, sur la fin de juin 1858; ce qui ne se fit pas sans une grande résistance de la part de l'humble religieux.

« A quelques jours de là, le 8 juillet de la même année, Mgr Melchior était pris et conduit au supplice. Tout le poids de la mission, livrée alors aux horreurs de la persécution la plus sanglante, retombait à l'improviste sur son nouveau coadjuteur. Quiconque n'aurait pas eu la sainte énergie de Mgr Ochoa, eût peut-être succombé au découragement et à la tristesse.

« J'étais près de lui, dit le P. Manuel Estevez, quand survint la nouvelle de l'arrestation du vicaire apostolique : il ne laissa échapper aucune plainte. Entièrement résigné à la volonté de Dieu, Mgr Ochoa accepta sa lourde croix sans murmure; il partit pour le Tonkin oriental, afin d'y apprendre la langue et de s'initier aux affaires sous la direction de Mgr Alcazar; six mois après, il se trouvait en état de travailler à la vigne du Seigneur (1). »

Pendant ce séjour dans le vicariat oriental, Mgr Alcazar apprit à connaître Mgr Ochoa. Voici ses impressions sur le vénérable martyr :

« C'était un homme juste et droit, avancé dans les voies spirituelles, consommé dans la science de l'orai-

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XXXV, p. 216.

son et dans la pratique de la mortification. Son austérité pour lui-même ne fut cependant jamais à charge aux autres; car il avait le caractère doux et le commerce agréable; dans la conversation, il revenait toujours, sans affectation néanmoins, à des entretiens spirituels ou du moins utiles. Toujours humble, jamais craintif, il brûlait d'amour pour Dieu; il affectionnait singulièrement saint Paul et les Épîtres de ce grand apôtre.

« Accomplir ses devoirs était toute son ambition; il y apportait une exactitude scrupuleuse et une invincible persévérance; rien ne pouvait l'arrêter, si ce n'est les considérations de la prudence. Le parfum de tant de vertus répandait autour de lui la bonne odeur de Jésus-Christ, et lui conciliait tous les cœurs, en sorte que les fidèles et surtout ses prêtres l'aimaient et le vénéraient comme le modèle des pasteurs. Et, cependant, le malheur des temps n'a permis qu'à un bien petit nombre de contempler le visage de leur évêque. Chacun lui souhaitait une longue vie; mais Dieu en disposa autrement, en appelant à lui par le martyre cette âme déjà mûre pour le ciel.

« Il m'est bien permis de rendre témoignage aux vertus de cet illustre martyr. Après avoir reçu la consécration épiscopale, il fut forcé par la persécution de se retirer près de moi dans le vicariat oriental. Là, j'ai vu de mes yeux la vérité des rapports qu'on m'avait faits sur la sainteté de ce digne prélat (1). »

(1) *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XIV, p. 262.

Quand Mgr Ochoa revint dans son vicariat, ce fut pour être témoin des désastres accumulés par la rage des mandarins. Nous avons suivi, dans les deux chapitres précédents, le cours de cette persécution, d'après les lettres nombreuses et émouvantes qu'il nous a laissées. Nous avons vu sa foi, son zèle, son grand amour pour Dieu et pour les âmes. Un jour, dans la cruelle impossibilité où il était de soulager ses frères, il s'écriait : « Ma peine, aujourd'hui, c'est de n'avoir plus « rien à donner; tout ce que nous avons est engagé, « on ne veut plus nous prêter. Il n'y a pas d'espoir du « côté de Macao. Mon Dieu! il faudra donc voir mourir « de faim nos chers néophytes! »

« Ce que Mgr Ochoa déploya d'activité pendant les trois ans de son épiscopat est vraiment prodigieux, dit le P. Estevez; surtout lorsqu'on pense qu'il dut tout faire dans les ténèbres, constamment caché dans les cavernes et les souterrains, assailli chaque jour par l'annonce de nouveaux désastres, et atteint des mêmes coups qui frappaient ses malheureux enfants. Combien de fois je l'ai vu, à l'arrivée du courrier, interrompre son frugal repas, pour donner un libre cours à ses larmes! A une vie si pleine de mérites, de vertus et de douleurs, Dieu n'a pu refuser la plus belle des récompenses, la palme du martyre (1). »

Nous avons vu comment cette grâce lui fut accordée : Mgr Valentin Berrio-Ochoa n'avait alors que trente-quatre ans.

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XXXV, p. 216.

Pierre Almato était plus jeune encore; il naquit à Saint-Félix de Saserra, diocèse de Vich en Catalogne, le 1er novembre 1830, et il fut martyrisé le 1er novembre 1861.

Heureuse coïncidence de ces deux dates : le généreux martyr avait donc trente et un ans accomplis lorsqu'il fit son entrée dans le ciel. Il en avait passé six dans les missions, sans pouvoir, toutefois, se livrer à de grands travaux apostoliques, à cause de sa faible santé; aussi, Dieu semble-t-il ne l'avoir amené sur ces plages lointaines que pour lui ménager la gloire de verser son sang pour la foi. Dévoué dès son enfance au culte de la très sainte Vierge Marie, ses vertus brillèrent de bonne heure d'un vif éclat; Pierre Almato était du nombre de ces âmes d'élite qui, par une faveur spéciale de la bonté divine, conservent leur innocence baptismale et traversent la vie sans que la moindre souillure vienne porter atteinte à leur angélique pureté. Il avait fait profession au couvent de Saint-Dominique d'Ocaña, le 26 septembre 1848 (1).

Tels étaient les trois illustres martyrs du 1er novembre 1861 : leur mort avait été digne de leur vie.

« Le martyre de nos vénérables frères excite moins

(1) Lettre du P. Gaspard Fernandez, 31 août 1862 : *Principales sucesos del Tunquin*, Manila, 1863, p. 65. — Voir aussi *Annales de la Sainte-Enfance*, t. XIV, p. 258. — Le chapitre provincial des Philippines résumait ainsi l'éloge du P. Pierre Almato : « Pari spiritus fervore religiosarum omnium virtutum constantem praxim simul sociavit, innocentia præsertim vitæ, animique candore nitens. »

« notre tristesse qu'elle n'enflamme notre zèle, » écrivait Mgr Alcazar. — Nous comprenons ce saint enthousiasme. Néanmoins, c'était une perte immense pour la mission : les pauvres chrétiens sentirent un instant leur courage s'abattre, et les missionnaires eux-mêmes, à la vue de tant de malheurs, eurent des craintes sérieuses pour l'avenir. L'un d'entre eux écrivait, sous l'impression de la douleur, à la vue de si grands désastres :

« Notre situation est telle, que, pour en trou-
« ver un exemple analogue dans l'histoire, il faut re-
« monter aux massacres du Japon. Or, si Dieu a permis,
« dans son insondable justice, que l'impie et cruel
« Taïco-Sama accomplît l'extermination des chrétiens
« dans son empire, n'est-il pas à craindre, humaine-
« ment parlant, que la férocité du tyran annamite ne
« finisse aussi par anéantir la foi au Tonkin (1) ? »

Ces craintes n'étaient que trop fondées. Après le martyre de Mgr Hermosilla et de Mgr Ochoa, la persécution, loin de cesser, devint plus terrible : ce fut comme le signal d'une guerre à outrance.

Un Frère-Prêcheur ouvrit la liste des martyrs. Le Père Pierre Quang avait été pris, le 3 octobre, avec deux élèves de la Maison de Dieu, Pierre Minh et Pierre Dinh, cinq serviteurs de la mission (Thanh, Thiên, Nghia, Trí, Hanh) et une religieuse, nommée On. Ces six derniers furent condamnés à l'exil; Pierre

(1) Le P. Estevez, *Annales de la Propagation de la Foi*, tome XXXV, p. 216.

Quang et les deux élèves de la Maison de Dieu furent décapités le 8 décembre 1861.

Pierre Quang avait fait profession le 17 janvier 1857, et n'avait que trente-sept ans lorsqu'il fut martyrisé. C'était un parfait religieux, d'un caractère doux et affable, d'une grande pureté d'âme; ses supérieurs l'avaient remarqué, et ses mérites éminents le firent élever au sacerdoce beaucoup plus tôt qu'on a coutume de le faire à l'égard des indigènes (1).

Vers le même temps, on décapita, à Haï-Duong, Joseph Khang, étudiant de latinité, qui avait été pris avec Mgr Hermosilla. Dans la même ville mourut en prison, après trois ans de captivité, N. Dieù, catéchiste. Ces deux confesseurs avaient toujours montré une grande fermeté et une patience invincible (2).

Cependant l'orage grondait toujours plus fort. L'année 1862, qui allait commencer, fut sans contredit la plus terrible et la plus désastreuse de toutes pour l'Eglise du Tonkin. L'Ordre de Saint-Dominique, dont les rangs avaient été considérablement éclaircis, durant les quatre années précédentes, n'avait plus qu'un petit nombre de missionnaires indigènes pour soutenir la lutte. Ces derniers champions de la vérité ne faibliront pas devant cette guerre d'extermination, et plusieurs d'entre eux y trouveront encore la palme glorieuse du martyre.

(1) Lettre du P. Gaspard Fernandez, *loco citato*, p. 66.
(2) Lettre du P. Gaspard Fernandez, *loco citato*, p. 69.

Écoutons le P. Manuel Estevez :

« Au moment où s'opérait l'arrestation générale des chrétiens, un prêtre indigène, Pierre Thac, excellent religieux de notre Ordre, dut se cacher dans une caverne avec le néophyte qui lui servait la messe. Ils y restèrent trois jours, à l'abri des poursuites, mais non sans souffrir beaucoup de la faim. Ne voyant venir personne, ils levèrent la trappe qui masquait leur réduit et s'aventurèrent sur la route royale; mais, à peu de distance, ils firent la rencontre d'un petit mandarin percepteur, qui leur demanda qui ils étaient et où ils allaient. Le Père Thac répondit franchement qu'il était prêtre, et qu'il allait à la recherche d'une poignée de riz, en attendant le martyre : sur ce, le mandarin le conduisit à la capitale.

« Ce bon Père était heureusement doué des avantages qui rendent la vertu aimable à tous, même à ceux qui ne la pratiquent pas. Cher aux chrétiens pour l'affabilité de son caractère, estimé des supérieurs pour son dévouement au salut des âmes, il sut également gagner la confiance du gouverneur, à tel point que, dès la première entrevue, celui-ci demanda à son prisonnier s'il pourrait faire parvenir aux Européens de Saïgon le conseil de retourner dans leur patrie.

— « En ce cas, ajouta-t-il, je vous enverrai à la cour, où l'on vous donnera des instructions.

— « C'est inutile, répondit le prêtre; je n'ai aucun moyen de correspondre avec les étrangers, je n'en connais pas un seul, et je n'ai jamais vu un de leurs vaisseaux.

— « Mais vous pourriez écrire à un missionnaire européen, qui se chargerait de cette ouverture auprès de ses compatriotes. Ne craignez pas que nous nous servions de votre lettre pour l'arrêter : ce serait une fourberie aussi criminelle devant Dieu qu'odieuse devant les hommes.

— « Vos persécutions ont rendu cet expédient impossible. A cette heure chacun se cache comme il peut, et nul d'entre nous ne sait où trouver un confrère.

« Cette réponse mit fin à l'interrogatoire, et le confesseur fut renvoyé en prison.

« Le mandarin avait ordonné de le traiter avec beaucoup d'égards; aussi profita-t-il de cette bienveillance pour rendre toute espèce de services à ses compagnons de captivité. Il les confessait, ranimait leur courage, pourvoyait même à leurs besoins temporels, en intercédant pour eux auprès du gouverneur, qui cédait volontiers à ses prières.

« Pour l'aider dans ce ministère de charité, il y avait un autre Père détenu nommé Jean An. Ces deux saints missionnaires convertirent la prison en une sorte de maison de retraite où les chrétiens se préparaient à la mort. Après avoir confessé chacun des captifs, ils auraient voulu leur donner aussi le pain des forts; mais il ne restait dans toute la province qu'un seul prêtre libre. Comment exposer à une arrestation presque certaine cette dernière ressource de la mission! Mgr Theurel y pourvut. Le Dieu caché passa à travers les sentinelles sans éveiller aucun soupçon, et tous les prisonniers communièrent en viatique, comme à la veille du

martyre. Cette couronne était, en effet, suspendue sur toutes les têtes : l'un des premiers qui l'obtint fut le Père Thac, décapité le 6 janvier 1862 (1). »

Le 10 février suivant, on prit dans la province orientale un prêtre indigène, nommé Thomas Luong. Onze confesseurs de la foi furent conduits avec lui dans les prisons de Haï-Dương. C'étaient : Joseph Mi, catéchiste de première classe; Dominique Tin, Vincent Triêm, Sâm et Van Tràng, tous quatre élèves de latinité; un maître de caractères chinois, nommé Paul Tuyên; deux serviteurs de la Maison de Dieu, Joseph Moi et Ngni-Tan; enfin, trois chrétiens qui avaient fui de la province méridionale, croyant trouver ailleurs plus de sûreté. Encouragés par les exemples du Père Thomas Luong, ils confessèrent généreusement les vérités de la foi, et furent tous décapités, avec leur père, le 23 avril 1862. Thomas Luong avait quarante ans, et était prêtre depuis sept ans (2).

Le Père Jean An restait toujours en prison et se préparait à la mort.

Un autre Frère-Prêcheur, Pierre Trac, recevait vers cette époque la couronne du martyre. Deux autres Dominicains indigènes, Joseph Nhien et Matthieu Nang, blanchis dans les travaux de la mission, expiraient de fatigues (3).

(1) Lettre du P. Estevez, *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XXXV, p. 231. Cette lettre, imprimée à Manille, fixe la date de ce martyre au 6 janvier 1862.

(2) Lettre du P. Gaspard Fernandez, *loco citato*, p. 73 et 74.

(3) *Acta cap. Prov. Phil.*, 1863.

Au mois d'avril 1862, le clergé annamite comptait déjà de nombreuses victimes dans ses rangs. Les pertes étaient immenses depuis la mort de Mgr Diaz. Dans les deux vicariats oriental et central on nommait quatre évêques martyrs et un vicaire provincial assassiné; quarante-six prêtres étaient morts pour la foi. Ce résultat a quelque chose de navrant, surtout quand on pense au petit nombre de missionnaires qui restent pour soutenir et encourager les fidèles dans la lutte qui commence plus acharnée et plus désastreuse que jamais.

On se multiplia et la divine Providence fit le reste. Nous allons voir comment les chrétiens du Tonkin ont su résister à la plus terrible de toutes les persécutions. Pour cela, reprenons les événements à partir du mois d'août 1861, tels qu'ils sont consignés dans la relation que nous a laissée le P. Manuel Estevez.

« Il ne suffisait pas d'avoir démoli nos églises et nos écoles, abattu les têtes des évêques et des prêtres européens, brûlé les livres de prières et les ornements sacrés; d'avoir décapité les deux tiers du clergé indigène, tué ou banni la plus grande partie des catéchistes et des étudiants; en un mot, d'avoir livré à l'échafaud, à l'exil ou aux prisons ceux qui occupaient un rang quelconque dans la hiérarchie. Il fallait que la persécution retombât sur les brebis comme sur les pasteurs, que l'épée fût trempée aussi dans le sang innocent des plus humbles néophytes; mais leur nombre était grand, et le nom du Sauveur était connu et béni dans tout le royaume. Pour en finir avec cette multi-

tude de chrétiens, il fallait, non des supplices isolés, ainsi qu'on l'avait pratiqué sans succès, mais une proscription en masse ; il fallait commencer par les réduire à la misère, et après leur avoir enlevé avec leurs biens toute espérance de secours, mettre leur foi à l'épreuve par de cruelles tortures.

« Ce plan fut suivi sans pitié. La spoliation des néophytes fut générale : on les meurtrit de coups, on les chargea de cangues et de chaînes, on essaya sur eux tous les instruments de supplices ; les uns eurent les membres disloqués avec des cordes, d'autres furent exposés tête nue aux rayons brûlants du soleil ; à d'autres, enfin, on attacha les mains et les pieds, puis on les lança sur des pentes abruptes et hérissées de ronces.

« Et cela ne satisfit pas encore la haine du roi, ne triompha pas encore des chrétiens. Alors on eut recours aux tenailles rougies au feu ; on fit venir des éléphants qui piétinèrent sur le corps des martyrs, les mirent en pièces ou les assommèrent de leur trompe, en frappant sur eux comme on bat le froment sur l'aire.

« Cette fois, le persécuteur va-t-il obtenir un succès d'épouvante ? le christianisme va-t-il disparaître devant l'horreur qu'inspirent ces terribles exécutions ? Non, pas encore ; car voici quatre ans que ce régime dure et qu'il est convaincu d'impuissance. Que faire donc ? Fixer un jour pour égorger en même temps cinq cent mille néophytes est une énormité que repousse le cœur le plus impitoyable ; ce serait, d'ailleurs, priver l'État de ses plus fidèles sujets. D'autre part, les lais-

ser en pleine liberté, c'est un acte de justice qui coûte trop à la haine, c'est un démenti donné aux décrets royaux qui appellent les adorateurs du divin Crucifié « la mauvaise herbe du pays. »

« Entre ces deux partis on a trouvé le suivant : au lieu de s'en prendre exclusivement aux hommes, atteindre aussi les femmes et les enfants, arracher les familles entières à leurs foyers, livrer leurs maisons aux flammes, leurs champs à la dévastation, leurs dépouilles et leurs droits de propriété aux païens ; enfin, les réduire à une captivité bien plus cruelle que celle qu'endura jadis le peuple de Dieu. Ainsi l'ordonne le dernier édit royal, dont voici la teneur :

« Art. 1er. Tous ceux qui portent le nom de chrétien, hommes ou femmes, enfants ou vieillards, seront disséminés dans les villages païens.

« Art. 2. Tout village païen est responsable de la garde de ceux qu'il aura reçus dans la proportion d'un chrétien par cinq idolâtres.

« Art. 3. Tous les villages chrétiens seront dévastés et détruits.

« Art. 4. Tous les biens-fonds des chrétiens seront partagés entre les villages païens d'alentour, à la charge pour ceux-ci d'en payer les impôts.

« Art. 5. Tout chrétien sera marqué au visage, sur une joue, avec ces mots : « Fausse religion, » et sur l'autre avec le nom de son district, etc (1). »

(1) Lettre du P. Estevez, *Annales*, t. XXXV, p. 217 et suiv.

Tel est en abrégé l'édit dont nous allons maintenant voir l'exécution.

« A l'apparition du décret, dit le Père Gaspard Fernandez, une consternation inexprimable s'est emparée de tous les chrétiens. On voit les hommes errer la tête basse, l'air morne et frappés de stupeur; les femmes se lamentent; les enfants pleurent en voyant les larmes de leurs mères. Bientôt les hommes sont mandés aux préfectures : c'était pour les rançonner. Les mandarins reçoivent leur argent, puis les laissent retourner chez eux, en promettant de faire ce qu'ils pourront pour les soustraire à la dispersion et à la captivité; mais arrive un second appel, et cette fois, les surnuméraires aussi bien que ceux qui sont inscrits sur les rôles, doivent se présenter (1). L'ordre ne souffre ni exception ni retard. Des émissaires de la cour sont envoyés à toutes les capitales de province pour surveiller la rigoureuse application du décret. Aussi n'est-il pas à craindre qu'on ose commettre un acte de compassion ni oublier une victime.

« On charge donc d'une cangue tous les chrétiens réunis au chef-lieu, puis on les livre aux maires des villages païens. Cela fait pour les hommes, vient le tour des femmes. Que de cris déchirants! que de larmes versées! A peine ont-elles franchi le seuil de leurs

(1) Dans les villages annamites, on ne porte ordinairement sur les rôles officiels que la moitié des habitants, et cela pour diminuer d'autant la quotité de l'impôt, qui est basée sur le chiffre de la population. Les mandarins n'ignorent pas cette fraude, que le souverain ne saura jamais.

habitations que celles-ci sont détruites, et les païens sont là qui se précipitent sur ces ruines pour avoir part au butin. Le cœur se serre de douleur en voyant ces groupes de pillards, hier amis ou voisins des proscrits, se retirer chargés de leurs dépouilles, les uns emportant des meubles, les autres poussant devant eux les animaux domestiques, d'autres enfin pourvus d'objets de moindre valeur.

« Ces scènes se reproduisaient à la fois dans beaucoup de provinces du Tonkin; mais nulle part elles n'ont eu autant de gravité que dans le vicariat central; soit parce que les chrétiens s'y trouvent en plus grand nombre (le recensement de 1856 l'évaluait à cent cinquante-cinq mille), soit parce que notre gouverneur est plus cruel (1). Bien que plusieurs de nos fidèles aient pu se dérober aux poursuites, il est incontestable que c'est dans les deux provinces méridionales, supérieure et inférieure, qu'il y a eu le plus d'arrestations et que le sang a coulé, qu'il coule encore en plus grande abondance. On y continue d'offrir des primes à quiconque livrera mort ou vif un néophyte échappé à la razzia générale.

« Ici, on n'a pas permis aux chrétiens de vendre leurs maisons, comme cela s'est fait ailleurs. Brusquement arrachés de leurs domiciles et enchaînés par bandes de trois et de cinq, ils n'ont pu emporter autre

(1) Il s'appelait Nguyen-Dinh-Tân et surpassait en cruauté le fameux Trinh-Quang-Khanh, de sinistre mémoire, ce qui est beaucoup dire.

chose que le riz nécessaire à la consommation d'un ou deux jours; encore les païens leur refusaient-ils un peu de bois pour le faire cuire! Aussi, quelle horrible détresse ajoutée à l'exil! Si, dans plusieurs endroits, on les laisse mendier sur les marchés voisins, la plupart des captifs n'ont pas même cette ressource; manquant de tout, ils ont vendu leurs vêtements pour prolonger de quelques instants leur vie pleine d'angoisse. Malgré tous nos efforts pour les secourir, le nombre des victimes de la faim a été très grand; car il n'était pas toujours possible d'arriver à temps, ni d'introduire des vivres dans les prisons des confesseurs. Quel triste spectacle offre notre vicariat depuis l'enlèvement des chrétiens! Ce tableau, vu de près, arrache des larmes de sang. Quel cœur ne s'attendrirait pas sur le sort de tant de jeunes filles, d'innocentes captives, livrées sans défense à la brutale oppression des païens? Mais détournons nos regards de ces hontes et de ces horreurs que ma plume, du reste, se refuse à décrire.

« Vous pensez peut-être, continue le Père Gaspard Fernandez, que cette tragédie touche à sa fin : elle ne fait que commencer, et nous arrivons aux scènes les plus lugubres. Jusqu'ici nous avions espéré que le caractère pacifique et modéré des Tonkinois ne permettrait pas à Tu-Duc de pousser à bout son système d'extermination. C'était une erreur. Ne sachant pas au juste comment les choses se passent dans les autres missions, je ne veux rien généraliser; mais je certifie que, dans notre vicariat central, si l'on continue à suivre les procédés mis en œuvre au mois de mai et juin

de cette année, on en aura bientôt fini avec nos cent cinquante-cinq mille chrétiens (1)... »

Ces tristes prévisions n'avaient rien d'exagéré. Vers cette époque, la persécution, moins terrible, il est vrai, dans les autres provinces du Tonkin, sévissait partout néanmoins avec un acharnement sans pareil.

Mgr Hilaire Alcazar, après avoir raconté à son tour les désastres du vicariat oriental, s'écriait dans l'excès de sa douleur :

« Que Dieu ait pitié de ces infortunés! Qui pourra visiter tous les villages infidèles afin de consoler mes pauvres enfants! Cette consolation nous est refusée à nous-mêmes, et nous les sentons souffrir plus encore de la faim spirituelle que de la faim corporelle! Sans sacrements, sans prêtres au milieu des superstitions païennes, oh! quel état digne de compassion? Y en aura-t-il beaucoup qui se conserveront purs? Et qu'arrivera-t-il de nos petits enfants? *Exsurge, Domine, adjuva nos.* Oh! âmes pieuses, aidez-nous de vos ferventes prières! oh! prêtres du Seigneur, dans le saint sacrifice, n'oubliez pas nos missions! Quand je veux parler de nos infortunés chrétiens, mon cœur se serre, et je ne puis que pleurer (2). »

Il y a, dans ces lamentations du pontife qui restait seul à la garde du troupeau, quelque chose de navrant.

(1) *Annales*, t. XXXV, p. 219 et suiv. — Voir aussi la même relation du P. Gaspard Fernandez, dans la brochure intitulée : *Principales sucesos del Tunquin*, Manila, 1863.

(2) *Année dominicaine*, t. II, p. 591.

Cependant cette scène de deuil n'était pas la dernière.

« Dans quelques provinces, dit Mgr Theurel, tous ces chrétiens, hommes, femmes et enfants, sont parqués dans des palissades d'où ils ne peuvent sortir, et ils reçoivent pour toute nourriture six sapèques de riz par jour. Au département de Yung-Yen, les enfants de quatre à cinq ans ont la cangue au cou comme les grandes personnes, et les mandarins portent la férocité jusqu'à décerner des primes aux chefs des bourgades où ces infortunés bannis meurent en plus grand nombre. Dans les départements de Thanh-Hoa, de Yung-Yen et de Haï-Duong, tous les villages entièrement chrétiens ont littéralement disparu de la surface du sol... Les mauvais chrétiens eux-mêmes, qui depuis vingt ou trente ans ne communiquaient plus avec nous, ont été enveloppés dans le même ostracisme.

« Si quelques personnes ont pu se soustraire aux premières poursuites, maintenant elles ne trouvent nulle part de refuge; car des arrêtés, rendus par les préfets, menacent de punition et d'amende ceux qui leur donneraient asile.....

« Enfin, il y a un édit secret, mais dont nous connaissons très bien le contenu, édit qui ordonne de *balayer* tous les chrétiens, et, dans le cas où la guerre des Français prendrait une tournure alarmante, d'égorger alors tous ceux qui resteront (1). »

(1) *Annales*, t. XXXV, p. 151.

La guerre des Français resta circonscrite, comme on le sait, dans la Basse-Cochinchine; l'empereur annamite y mit fin par le traité du 5 juin 1862, qui lui enlevait, il est vrai, trois belles provinces, et lui laissait 20 millions à payer; mais le tyran conservait encore, grâce à sa mauvaise foi, une facilité assez grande de persécuter les chrétiens.

Au Tonkin, les affaires prirent une tournure plus sérieuse. Un prétendant, nommé Pierre Phung, de la famille des Lé, qui régnait autrefois sur cette contrée, commença, vers le mois d'août 1861, une guerre qui dure encore, et qui fut malheureusement l'occasion d'un massacre général.

« Le prétendant, dit le P. François Rivas, est un jeune catholique, vertueux et vaillant. Je l'ai connu à Touranne et à Hong-Kong. Son armée marche de victoire en victoire, et l'enthousiasme des peuples est sans limites à la vue d'un rejeton de ses anciens rois (1).

(1) La première dynastie Lé ou Ly a occupé le trône du Tonkin depuis l'année 981 de Jésus-Christ à l'année 1225. En 1428, commence la seconde dynastie Lé qui, sous le nom de Vua, conserva les honneurs de la royauté jusqu'en 1788 : la famille des Trinh gouvernait en réalité depuis 1533 sous le nom de Chua. Le dernier roi du Tonkin de la dynastie Lé mourut à Pékin vers le commencement de ce siècle. Pierre Phung, le prétendant actuel, doit être son petit-fils. Les Tay-Son usurpèrent en 1777 la Cochinchine, où régnait la dynastie Nguyen, et s'emparèrent définitivement du Tonkin en 1788; mais, en 1801, ils furent chassés de toute la Cochinchine par Gia-Long, de la dynastie Nguyen; l'année suivante, ils étaient forcés d'abandonner le Tonkin, que Gia-Long usurpait à son tour. Il résulte de ces diverses révolutions que Pierre Phung est le roi légitime du Tonkin, et que Tu-Duc, de la dynastie Nguyen, n'est qu'un usurpateur.

Certaines populations se trouvent réduites aux vieillards, aux femmes et aux enfants, parce que tous les hommes en état de porter les armes se sont unis aux troupes insurgées.

« Au commencement, le prince Lé s'est adressé aux chefs des armées alliées, pour qu'ils l'aidassent dans son entreprise; mais il n'a rien pu obtenir. Il s'est présenté sur le sol annamite, sans aucun appui, avec cinq chrétiens tonkinois et soixante païens émigrés (1). »

Au mois d'avril 1862, après une guerre de huit mois, les troupes du prétendant dominaient jusqu'aux portes de Haï-Duong, capitale du Tonkin oriental. Pierre Phung avait été vainqueur en quinze ou vingt combats, et les chrétiens jouissaient d'une entière liberté dans tout le territoire soumis à sa domination.

« En outre, dit Mgr Theurel, à la fin du mois de mars 1862, les soldats tonkinois du département de Bac-Ninh, ainsi que tout le peuple de ce département, se sont mis en insurrection. Les mandarins des autres provinces se sont coalisés pour anéantir ces nouveaux rebelles; mais ils ont été vaincus par eux le 10 avril (2). »

On le voit, la guerre civile régnait au Tonkin. Il nous reste à dire comment les chrétiens en furent les innocentes victimes.

« A la vue des progrès que faisait l'insurrection, dit le P. Manuel Estevez, Tu-Duc donna le commandement des troupes à Nguyen-Dinh-Tân, gouverneur de

(1) *Année dominicaine*, t. II, p. 562.
(2) *Annales*, t. XXXV, p. 154.

la province méridionale, et le chargea d'étouffer d'un seul coup la révolte. Celui-ci marcha, en effet, à l'ennemi; mais il fut battu, et les rebelles qu'il avait mission d'anéantir s'avancèrent à grands pas vers la capitale. Couvert de honte et saisi de crainte, notre gouverneur prétexta une maladie, et revint piteusement à son ancien poste. Là, il a déchargé sa colère sur nos chrétiens. Comme il fallait une consolation à sa défaite, il l'a cherchée dans le sang de faibles femmes, de vieillards débiles, d'enfants même et de malheureux captifs, plus faciles à exterminer que des soldats en armes. Il y avait au chef-lieu de la province trois cents néophytes dans les prisons : il les condamna tous à mourir de faim, et, peu de jours après, deux cent quarante avaient déjà péri : « Les survivants, écrit un de nos « Pères, achèvent leur agonie. »

« Le cruel mandarin voyant succomber ses victimes, et n'ayant plus sous la main personne sur qui assouvir sa rage, donna l'ordre de réunir un grand nombre de chrétiens disséminés dans les diverses préfectures, afin de leur infliger le même sort. Nous n'en savons pas encore le chiffre exact; mais, depuis lors, il ne s'est pas écoulé un seul jour sans que la capitale ait vu tomber les têtes de plusieurs néophytes.

« Les victoires du parti qui a proclamé la dynastie Lé le remplissaient de rage; et comme ce parti faisait sans cesse de nouveaux progrès, l'irritation du persécuteur se tournait en frénésie. Le sang innocent des chrétiens pouvait seul apaiser un peu sa fureur; aussi trouvait-il chaque jour de nouveaux moyens de le verser.

« Dans les mois de mai et de juin, il a fait périr des milliers de fidèles au milieu des plus horribles tourments. Ainsi, il a ordonné que tous les chrétiens captifs fussent, partie enterrés vivants, partie décapités, partie livrés aux flammes, partie jetés dans la rivière, après avoir été attachés deux à deux. Heureusement ce décret ne fut pas exécuté dans toute sa rigueur, soit parce qu'il est des accommodements avec la police annamite, soit parce que les païens eux-mêmes, indignés de cette barbarie, ont protégé beaucoup de chrétiens. Néanmoins le sang a coulé par torrents.

« Pour mieux assurer l'exécution de ses ordres impitoyables, il a donné lui-même l'exemple aux bourreaux, et a montré à ses subalternes comment ils devaient s'y prendre dans les préfectures et dans les villages. Il s'est fait amener de tous les coins de la province des centaines de chrétiens, et il en a fait une affreuse boucherie.

« Le 18 mai, il en a décapité vingt-un ; le 22, quarante-trois ; le 26, soixante-sept ; même nombre le 27, et d'autres encore le lendemain.

« Il en restait encore deux cent vingt-quatre à immoler ; mais, las de couper des têtes, le gouverneur les laissa deux jours en prison sans aucune nourriture ; puis, le 30 mai, il en tira cent douze, leur fit attacher les pieds et les mains, et, soit isolément, soit par bandes de cinq, les fit jeter dans le fleuve. Le 31, les cent douze qui restaient subirent le même supplice.

« Tous ces chrétiens, à l'exception de trois, avaient refusé de fouler le signe adorable de la Rédemption.

Quand on les menait à la mort, ils y marchaient en récitant le Rosaire; dès la nuit précédente, ils s'étaient préparés au martyre en faisant les stations du chemin de la croix, et en récitant les prières de la confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

« Cet exemple de la capitale a été répété dans beaucoup de préfectures, où il s'est passé des scènes plus horribles encore. Ainsi, le 27 et le 30 mai, en deux jours, le chef-lieu de Sân a vu trancher la tête à cinquante-six chrétiens; le 29 du même mois, à Chân-Dinh, quatre-vingt-seize néophytes furent décapités; à Quinh-Coï, un grand nombre de fidèles étaient incarcérés (nous n'en savons pas au juste le chiffre): on mit le feu à la prison, et ils périrent tous dans les flammes. Quelques-uns de ces malheureux, étant parvenus à briser leurs liens et leurs cangues, s'élançaient hors du brasier; mais des bourreaux apostés par le mandarin les refoulaient à coups de lance et de sabre, et les forçaient de rentrer dans l'horrible fournaise.

« A Doï-Yen, cent cinquante néophytes furent réunis pour subir à la fois la peine capitale. Or les exécuteurs, qui étaient novices dans le métier, après en avoir hideusement tailladé une vingtaine, précipitèrent tous les autres pêle-mêle dans la rivière. Mais comme celle-ci est étroite, beaucoup de condamnés purent regagner le bord. On les eut bientôt repris, et, leur ayant lié les pieds et les mains, on les attacha deux à deux, de telle sorte que les pieds de l'un étaient passés au cou de l'autre, puis on les jeta dans un puits très profond où ils se noyèrent.

« Des exécutions semblables ont eu lieu à Phu-Hien. Nous ne pouvons pas préciser le nombre des victimes, mais nous savons qu'il a été considérable. Quant aux autres préfectures dépendantes de notre capitale, je n'ai pas de détails, parce que les communications sont très difficiles et même périlleuses pour la foi.

« Au milieu de cette tuerie générale, il est un fait bien consolant : c'est que, sur des milliers de confesseurs, il ne s'est rencontré que six apostats ; tous les autres ont été unanimes à rendre gloire au divin Sauveur. Sans doute l'horreur de ces exécutions cruelles leur arrachait des gémissements et des sanglots ; mais la foi parlait encore plus haut que la douleur. Partout on entendait retentir les louanges de Jésus, les cantiques à Marie, les litanies des Saints, que ces martyrs récitaient en chœur, comme ils avaient coutume de le faire à l'église. Que Dieu soit béni dans ses saints!

« L'aspect de la province supérieure n'est pas moins navrant, ou plutôt il surpasse de beaucoup l'horreur du tableau que je viens de tracer. Si je ne me trompe, c'est au mois d'avril que furent immolées les premières victimes; il y avait dix-huit chrétiens notables et six séminaristes. Avant la fin de mai, la consternation des néophytes était arrivée à son comble. Une sinistre rumeur commençait à se répandre, annonçant qu'un décret d'extermination générale était parvenu aux mandarins, lequel leur enjoignait d'égorger tous les hommes de notre culte, depuis la province de Quang-Binh jusqu'aux frontières de la Chine. Cet espace comprend les quatre vicariats oriental, central, occidental et méri-

dional. En même temps, on vit nos captifs s'acheminer par pelotons et sous bonne escorte vers la capitale. A peine y furent-ils arrivés, que les exécutions commencèrent.

« Le 30 mai, il y eut dix-sept martyrs; le lendemain, treize; le 1er juin, cent; le 2, six cents; le 3, six cents et plus.

« Même chose se passait dans les préfectures et les villages païens. On avait ordonné de trancher la tête à tous les prisonniers chrétiens : cet ordre fut exécuté avec rigueur. Nous ignorons le total des victimes. Un catéchiste, qui prenait soin des confesseurs incarcérés à la capitale, le dit incalculable. Voici ce qu'il nous écrivait à la date du 3 mai :

« Il y a encore ici beaucoup de détenus, qui seront probablement mis à mort demain. Tous ceux qu'on nous amène des différents points de la province sont décapités immédiatement et sans jugement préalable. Quant aux préfectures et autres lieux servant de réclusion aux chrétiens, le nombre de ceux qui y ont péri par l'épée est incalculable. Partout où un émissaire du gouvernement rencontre un néophyte, il lui tranche la tête sur place, pour peu qu'il ait atteint sa dixième année..... »

« Depuis lors, nous n'avons rien appris, sinon que l'égorgement continue.

« On dit bien, pour nous donner une lueur d'espérance, que le prétendant ou nouveau roi chrétien, Pierre Phung, viendra à notre secours dès qu'il aura pris les capitales du Tonkin oriental, dont il fait actuel-

lement le siége. Mais quand ce jour arrivera-t-il ? Son parti lui attribue une armée de plus de deux cent mille hommes. Toutes les batailles que lui ont livrées les défenseurs de Tu-Duc ont été pour lui autant de victoires. Aussi heureux sur mer que sur terre, il s'est emparé de la marine royale, et possède maintenant une flotte brillante pour le pays. Enfin, son autorité s'étend sur trois provinces, dont il a conquis toutes les villes, à l'exception des trois capitales qui résistent encore. S'il échouait devant ces places, sa cause serait à peu près perdue. Je me garderai bien de prédire un échec, surtout quand je pense à la terreur que le prétendant inspire aux mandarins et à l'affection que lui porte le peuple ; mais ce que j'affirme, c'est qu'il est dans une position critique, soit parce qu'il y a peu d'accord entre ses généraux, soit parce qu'il s'est aliéné quelques chefs, soit, enfin, parce que les opérations sont conduites sans ordre, sans ensemble, avec un laisser-aller qui peut devenir désastreux en face de l'ennemi.

« Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il ne pouvait s'offrir une occasion plus heureuse, une diversion plus opportune pour faciliter à nos compatriotes la délivrance des cinq cent mille chrétiens que compte l'empire d'Annam. Pour cela, il n'était pas nécessaire de déployer de grandes forces navales, de dépenser des millions, ni de répandre beaucoup de sang ; il suffisait de témoigner quelque sympathie au rival de notre ennemi, d'incliner un peu notre drapeau du côté où poussait le mouvement national, de donner à l'armée tonkinoise, déjà victorieuse et forte de deux cent mille

hommes, un appui moral qui en aurait doublé le courage et le nombre, et le triomphe définitif du prétendant se fût accompli en peu de mois.

« Mais, je le dis avec douleur, au lieu d'une pacification si désirable et si facile, les deux partis poursuivent leur lutte en semant autour d'eux la désolation et la mort; le sang chrétien continue de couler à flots, et cela presque à la vue d'une flotte et d'une armée catholiques, en présence de nos braves compatriotes, qui semblent n'être venus de si loin que pour assister aux supplices de leurs frères en religion (1). »

En effet, après la conclusion du traité du 5 juin 1862, le sang coulait encore et la persécution continuait ses affreux ravages.

Le 8 juin 1862, jour de la Pentecôte, le Père Jean An, des Frères-Prêcheurs, était décapité dans le vicariat central. On avait pendu un peu auparavant le catéchiste Chieu, qui avait été pris avec lui le 2 janvier de la même année. Les restes du Père An furent laissés à la voirie pendant plusieurs jours; enfin, une religieuse tertiaire paya une infidèle et lui donna la sépulture au lieu même de son supplice. Ce religieux avait fait profession dans l'Ordre de Saint-Dominique le 2 janvier 1858 (2).

Trois jours avant cette exécution, c'est-à-dire le 5 juin, le grand mandarin de Nam-Dinh avait condamné deux cents chrétiens à être noyés ensemble.

(1) Lettre du P. Estevez, *Annales*, t. XXXV, p. 222 et suiv.
(2) *Principales sucesos del Tunquin*, p. 32 et 36.

Ils ont lutté pendant quatre heures contre l'immersion, et ont fini par périr dans les eaux, à l'exception de quarante-un, que les riverains ont sauvés. Cinq d'entre ces derniers sont venus me voir il y a quelques jours et m'ont raconté l'événement.

« Dans les préfectures de Quinh-Coï et de Phuc-Duc, plusieurs fidèles ont été enterrés vivants; on en a entassé jusqu'à sept dans la même fosse. Un fils allait y être jeté à côté de son vieux père, lorsque sa femme éplorée vint offrir une rançon aux bourreaux. Ceux-ci l'acceptèrent et en fixèrent le prix à trente piastres, mais, comme il fallait garder les apparences tout en gagnant quelques écus, ils enterrèrent notre homme avec les autres condamnés, en ayant soin de placer un bambou dans sa bouche pour qu'il pût respirer sur son lit de cadavres. En effet, vingt-quatre heures après, le chrétien vivait encore, et fut retiré de sa tombe par ceux qui l'y avaient enseveli. Pendant ce temps, sa fidèle épouse était allée demander assistance au R. P. Riaño, et en revenait pleine de joie avec la rançon de son mari. Quelle fut sa douleur, au retour, en apprenant que les misérables sbires, par un caprice bien digne d'eux, l'avaient enterré de nouveau tout vivant! Ils attendaient néanmoins la pauvre femme pour lui prendre encore l'argent qu'elle apportait.

« Tout récemment, à Ké-Doi, chrétienté de la province supérieure, cinquante-trois néophytes ayant refusé de fouler aux pieds la croix, ont été renfermés dans un amphithéâtre construit en bambous et plein

de matières combustibles. A l'heure fixée par le mandarin, les exécuteurs y mirent le feu, et tous ces chrétiens moururent dans l'embrasement.

« Parmi eux se trouvait un catéchumène qui, pour sauver son fils de la captivité, s'était constitué prisonnier à sa place. Le Père Étienne Duc, qui se cachait alors dans ce village, envoya aussitôt une femme pour le baptiser, et, le lendemain, les flammes le dévorèrent avec ses compagnons. Pendant que le feu consumait ces corps vénérables, d'autres chrétiens, agenouillés autour de la fournaise, exhortaient les victimes à persévérer dans la foi, et récitaient pour elles à haute voix les prières de la recommandation de l'âme (1).

« A ces faits généraux, j'ajouterai quelques traits particuliers d'héroïsme, pour rendre gloire à Dieu des merveilles de sa grâce.

« Un néophyte de la province méridionale, nommé Khoa-Cuong et âgé de trente-cinq ans, fut arrêté pour la foi et la confessa avec un courage admirable. Rien ne put ébranler sa constance. On voulut lui imprimer sur les joues ces mots : « Fausse religion de Jésus. » Il résista de toutes ses forces sans pouvoir l'empêcher. Rentré en prison, il reprit ses prières et ses autres exercices spirituels; mais il ne pouvait plus retrouver sa première tranquillité d'esprit, tant les caractères empreints sur son visage lui paraissaient un opprobre pour notre sainte religion. Il supplia donc un de ses

(1) Lettre du P. Estevez, *Annales*, t. XXXV, p. 235.

compagnons de lui enlever les deux premiers mots en coupant dans le vif, et il ne garda que le seul Nom de Jésus.

« Instruit du fait, le mandarin ordonna de rétablir l'inscription en gravant de nouveau les deux mots effacés; mais, cette fois, le prisonnier se défendit avec tant d'énergie qu'il fallut renoncer à l'opération. Le mandarin était furieux. Pour dompter la résistance du confesseur, il le fit frapper à outrance; chaque coup de rotin lui enlevait un lambeau de ses chairs sans lui arracher d'autres paroles que celles-ci :

— « Je suis chrétien; le christianisme est la vérité. Ce n'est pas une religion fausse; non, non, je ne l'abandonnerai jamais.

« De lassitude, la flagellation cessa. On y revint ensuite, mais sans plus de succès. Pour en finir, le mandarin dit au patient :

— « Veux-tu vivre? soumets-toi à l'inscription.

— « Plutôt mourir, répondit le chrétien.

— « Eh bien! marche au supplice.

« Khoa fut conduit à la mort précédé d'un crieur annonçant à la foule que le condamné, victime de sa désobéissance, n'avait pas voulu laisser graver sur ses joues les mots : « Fausse religion. » Ici-bas, c'était son seul crime; au ciel, ce fut sa récompense.

« Son exemple eut de courageux imitateurs. L'héroïsme est devenu chose si commune parmi nos hommes, que j'aime mieux vous entretenir d'un fait plus rare, presque inouï dans les annales du Tonkin : je veux parler du martyre de trois femmes.

« En 1856, le R. P. Trac avait été arrêté. Comme on le conduisait à la capitale, l'escorte passa près d'un village de chrétiens qui le délivrèrent. Le coup fit grand bruit au prétoire, mais on l'étouffa à prix d'argent. Or, l'année dernière, à la reprise de la persécution, les mandarins se rappelèrent le fait, et ordonnèrent l'arrestation et la mort de plusieurs chrétiens soupçonnés d'y avoir pris part. Parmi les accusés se trouvaient deux femmes qui avaient, disait-on, favorisé l'évasion du prêtre. Traduites à la barre du mandarin et mises en face des tortures, elles furent saisies d'une telle terreur que, cédant aux menaces, elles abjurèrent la religion. On leur permit alors de rentrer dans leurs familles.

« Elles y restèrent jusqu'à l'apparition du terrible édit qui condamnait tous les chrétiens à la captivité, sans en excepter les apostats. Il leur fallut donc subir le sort des serviteurs fidèles, abandonner leurs foyers, et s'en aller gémir dans le même esclavage que les innocents. Peu de temps après, les mandarins rappelèrent ces malheureuses au prétoire pour exiger d'elles un nouvel acte d'apostasie.

« La grâce les attendait là. N'ayant renié que de bouche la foi du Sauveur, elles furent saisies d'horreur à la pensée de fouler aux pieds son image, et protestèrent devant le juge qu'elles ne commettraient jamais un pareil attentat : « Il est vrai, disaient-elles, « qu'un jour nous avons eu la faiblesse de trahir le « Dieu du ciel et de la terre; nous étions alors folles de

« peur; mais, aujourd'hui, nous nous en repentons « sincèrement. Nous n'obéirons pas à tes ordres, parce « que ce serait offenser Dieu. »

« En même temps comparut une jeune chrétienne, qui répondit à la sommation d'apostasier par une magnifique profession de foi. Vainement le mandarin prodigua les promesses et les menaces, elle n'en tint nul compte. Trois fois vaincu dans un jour en plein tribunal, et par des femmes, c'en était trop; il se vengea en les condamnant toutes à être pendues, chose monstrueuse pour le Tonkin.

« Les trois héroïnes, la cangue au cou, marchaient au supplice d'un air serein et joyeux, comme si elles fussent allées à des noces. Arrivées au lieu du supplice, elles assistèrent à l'érection des potences, s'y laissèrent attacher les mains en croix, et ne parurent point s'apercevoir du lacet qu'on leur passait au cou. A un signal du mandarin, les soldats qui tenaient les bouts des cordes serrèrent le nœud coulant. Il y eut un frisson d'agonie. Cependant ces âmes bienheureuses n'avaient pas encore quitté leurs corps; on le reconnut à l'agitation de leurs pieds. Les satellites se firent alors un amusement de les brûler avec des torches jusqu'à ce que tout mouvement cessât.

« Je vous avoue qu'en lisant la lettre qui m'informait de ces détails, je n'ai pu retenir mes larmes. C'étaient les premières chrétiennes qui mouraient publiquement pour la foi dans notre mission (1). »

(1) Lettre du P. Estevez, *Annales*, t. XXXV, p. 229. — Le Père

Tels étaient les résultats de la persécution générale des mois de mai et de juin 1862. On le voit, la belle mission du Tonkin était complétement dévastée, et le nombre des victimes vraiment incalculable.

« Quant à la multitude des fidèles qui ont péri, dit le Père Estevez, je me bornerai à dire que le nombre des victimes, dans le seul vicariat central, atteint le chiffre connu de *seize mille;* d'autres le portent au double. Peut-être ont-ils raison. Dans la seule capitale de la province supérieure, on en compte cinq mille. Aussi n'y rencontre-t-on que des veuves et des orphelins (1). »

Dans le vicariat oriental, la tempête fut moins terrible à cause de la présence du prince Lé, maître de presque tout le pays à cette époque; cependant il y eut bien des victimes. A Lang-Bak, province du nord, plusieurs chrétiens furent enterrés vivants, entre autres Dominique Nghia, Dominique Trinh, Pierre Lat et Jean Thuy. A Haï-Duong, tous les prisonniers allaient être brûlés (avril 1862). Les chrétiens brisèrent leurs chaînes comme ils purent au milieu du tumulte de l'incendie; néanmoins, trois y périrent dans les flammes. Thai-Gia-Du, ancien serviteur de M^gr^ Hermosilla, était du nombre de ces derniers (2).

Estevez, à ce qu'il paraît, n'avait pas eu connaissance du martyre des cinq religieuses dont nous avons parlé au chapitre XII, à l'occasion du passage du *Primauguet* sur les côtes du Tonkin.

(1) Lettre du P. Estevez, *loco citato*, p. 233.

(2) *Principales sucesos del Tunquin*, p. 74 et 75.

Le Tonkin occidental fut aussi un peu plus épargné, surtout dans la partie qui avoisine les montagnes ; mais, par contre, il y a eu bien des victimes sur les frontières du Tonkin central et jusqu'à Kécho. « Le vice-roi du Tonkin, Nguyen-Dinh-Hung, beau-père de Tu-Duc, faisait creuser des fosses qu'il recouvrait de planches après y avoir jeté les chrétiens ; au bout de huit jours, il faisait rouvrir ce charnier et retirer les cadavres. On dit qu'en un mois il a fait périr plus de *dix mille* chrétiens, soit en les brûlant, soit en les noyant, soit en les décapitant, soit en les faisant écraser par les éléphants. Il en a fait enterrer un grand nombre jusqu'au cou ; ensuite, des bourreaux armés de bêches faisaient sauter les têtes de ces malheureux, que l'on jetait ensuite dans le fleuve (1). »

En résumé, après avoir pris connaissance de ces divers documents, on ne serait pas en dehors de la vérité en évaluant à QUARANTE MILLE le nombre des victimes de cette persécution.

On conçoit qu'à la vue de si grands désastres le missionnaire ait été saisi de crainte et de désolation, et qu'il se soit écrié avec abondance de larmes :

« Pitié, Seigneur, pitié pour votre peuple ! *Parce, Domine, parce populo tuo!* Si nous avons péché, si nos fautes ont appelé sur nous les châtiments de votre justice, l'expiation n'aura-t-elle donc pas de fin ? *Quare derelinques nos in longitudinem dierum?* Pour désarmer votre bras vengeur, n'est-ce pas assez du sang de

(1) *Annales*, t. XXXVI, p. 35.

tant de martyrs, des gémissements de l'Église universelle, de l'intervention de votre Mère immaculée? O Père des miséricordes et Dieu de toute consolation, abaissez enfin sur nous un regard secourable ; donnez à nos malheureux néophytes la paix qu'ils attendent, qu'ils sollicitent de tous leurs vœux, et qui ne saurait plus tarder de venir sans être la paix du tombeau (1). »

C'est ainsi que le P. Manuel Estevez terminait son admirable lettre du 2 août 1862.

Mais les desseins de Dieu sont impénétrables. C'est au moment où l'on semblait commencer à espérer, qu'il fallut se préparer à une persécution nouvelle.

Le traité de 1862 avait bien stipulé la liberté religieuse; mais, soit qu'on eût oublié de stipuler les provinces du nord de l'empire annamite, soit mauvaise foi de la part de Tu-Duc, cette clause n'eut qu'un résultat tout à fait illusoire au Tonkin. La liberté, il est vrai, était rendue à certaines catégories de chrétiens; mais les jeunes gens et les notables en étaient exclus et restaient prisonniers comme auparavant. De plus, cette amnistie était donnée comme une pure grâce à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Le christianisme y est encore traité de *religion fausse et perverse ;* les néophytes sont désignés au mépris public par les épithètes de *tourbe,* d'*ivraie,* de *canaille,* etc.

(1) *Annales,* t. XXXV, p. 234.

Voici la traduction littérale de ce décret :

« Il y a longtemps que l'ivraie du peuple (les chré-
« tiens) est enfoncée daus sa religion. Malgré tous nos
« avertissements, elle ne sort pas de sa léthargie, et
« quand elle renie extérieurement son culte, c'est un
« mensonge. Nous avons enjoint aux gouverneurs de
« provinces d'emprisonner les chefs de cette race à
« dure cervelle; nous avons même ordonné de disper-
« ser le peuple dans les villages païens, pour convertir
« ces cœurs dépravés. Maintenant que cette tourbe
« s'est corrigée en partie, elle est devenue digne de
« compassion. C'est pourquoi, à l'occasion de l'anni-
« versaire de notre naissance, et pour obéir à l'im-
« pulsion de notre cœur généreux, nous voulons que,
« soit à la cour (Hué), soit dans les diverses capitales,
« on rende la liberté aux vieillards, aux femmes et
« aux enfants, qu'ils aient ou non marché sur la
« croix. Seront également libres les chefs qui ont
« apostasié; ils pourront retourner dans leurs villa-
« ges, s'il y a des païens; mais s'ils appartiennent
« à des localités exclusivement chrétiennes, ils de-
« vront rester où ils étaient prisonniers. Leurs mai-
« sons (démolies) et leurs champs (dévastés) leur
« seront rendus, et, jusqu'à nouvel ordre, ils seront
« exempts de l'impôt personnel (avec quoi le paie-
« raient-ils?).

« Les chefs qui n'ont pas encore apostasié, et les
« jeunes hommes robustes qui persistent dans leur
« religion, resteront prisonniers jusqu'à ce qu'ils l'ab-
« jurent.

« Nous recommandons à nos autorités d'avoir l'œil « sur cette canaille, de la forcer à se tenir tranquille, « comme fait notre véritable peuple; d'empêcher qu'elle « ne se laisse tromper par les malfaiteurs, et n'aille « avec eux à l'encontre des châtiments, qui seraient « sans miséricorde. Ainsi se révèle la clémence de « notre cœur royal. »

« Cette pièce n'a pas besoin de commentaire, ajoute le Père Estevez. Elle en dit autant par ce qu'elle omet, que par ce qu'elle exprime. L'esprit qui l'a dictée, les injures qui l'assaisonnent, les restrictions qu'elle pose, le silence qu'elle garde sur des points aussi essentiels que le sort des jeunes captives, l'affranchissement des superstitions et la réparation des dommages, nous présagent assez le résultat que nous devons en attendre (1)..... »

Vers cette époque, une circonstance désastreuse vint encore aggraver la position. Tu-Duc, avec l'habileté et l'astuce qui le caractérise, était parvenu à faire la paix avec les Européens. Dans ce traité, les chrétiens du Tonkin, compromis dans la cause de Pierre Phung, avaient été malheureusement oubliés. L'empereur annamite, qui avait été en grande partie forcé à conclure ce traité à la suite de l'insurrection du Tonkin, ne l'oublia pas. Tranquille du côté des puissances alliées qui avaient engagé leurs signatures, il dirigea toutes ses forces contre l'armée du prétendant.

Au mois de septembre et d'octobre 1862, les armées

(1) *Annales*, t. XXXV, p. 237 et 238.

de Tu-Duc remportèrent de grands avantages. « Les mandarins, écrivait de Hong-Kong M. Libois, ont fait répandre dans les provinces soulevées un manifeste dans lequel on promettait amnistie à ceux qui abandonneraient le parti des rebelles. Après cela, ils ont fait deux sorties contre les troupes de Phung. L'un de ses généraux, qui occupait la principale position, a passé avec tout son monde à l'ennemi. Le reste de l'armée, après une certaine résistance, s'est débandé ou bien s'est rendu, et il n'est resté d'autre ressource au pauvre Phung que de s'enfuir, au plus vite, avec la plupart de ses chefs, qui, comme lui, n'avaient aucun quartier à attendre du vainqueur (1). »

Toutefois, Pierre Phung ne se découragea pas : il se retira avec ses troupes restées fidèles dans les montagnes du nord, et parvint à s'emparer des provinces de Thaï-Nguyen et de Tuyen-Quang (2).

Pendant ce temps, les missionnaires du Tonkin oriental et central prenaient la fuite, car on devait s'attendre à de nouvelles cruautés de la part des mandarins, rendus plus audacieux par la victoire.

En effet, les menaces et les poursuites arrivèrent bientôt. Le P. Gaspard Fernandez et le P. Manuel Estevez échappèrent comme par miracle aux persécuteurs; le P. Dominique Mau, récemment ordonné par Mgr Alcazar, fut pris, mais heureusement délivré. Le

(1) Lettre de M. Libois, procureur des Missions-Etrangères à Hong-Kong.

(2) Lettre du P. Riaño, 14 juillet 1863.

P. Jean Nhuong resta entre les mains des infidèles, et fut assassiné avec deux serviteurs de la Maison de Dieu. Les autres purent fuir.

On était au mois d'octobre 1862. Mgr Alcazar, le P. Fernandez, le P. Estevez et M. Puginier, des Missions-Étrangères, avec plusieurs Pères indigènes, se réunirent à Xàm-Bô et s'y embarquèrent, dans l'intention de se rendre au Tonkin central; mais ils apprirent en route que plusieurs villages du district de Kê-Meù et Cao-Maï, où ils allaient aborder, avaient été complétement détruits à la suite de l'insurrection; les maires avaient été faits prisonniers, trois chrétiens mis à mort, deux décapités, le troisième écartelé. M. Puginier et le P. Estevez essayèrent de poursuivre leur route jusqu'au Tonkin occidental; mais, après être tombés entre les mains des pirates et avoir essuyé une tempête, ils furent obligés de rentrer à Xàm-Bô, où ils retrouvèrent leurs premiers compagnons de voyage (1).

Pendant que les fugitifs attendaient à Xàm-Bô une occasion plus favorable, ils furent témoins du pillage

(1) Tous ces détails sont tirés de la lettre du P. Manuel Riaño, datée de Hong-Kong, 14 juillet 1863.

Le P. Manuel Riaño, vicaire apostolique provisoire du vicariat central, était aussi obligé de quitter le Tonkin. Il se rendit d'abord à Hong-Kong, puis à Manille, où il resta cinq mois pour rétablir sa santé affaiblie par deux années de cruelle maladie. Il revenait à Hong-Kong au mois de mai 1863, dans l'intention de rentrer immédiatement dans sa mission, mais le triste état des affaires ne le lui permit pas avant le mois de février 1864. Ceci explique le long retard éprouvé dans la nomination des évêques, vicaires apostoliques du Tonkin central.

et de l'incendie de trois chrétientés du voisinage, et échappèrent, non sans danger, aux poursuites des mandarins. Ils séjournèrent ensuite dix ou douze jours à Nghien-Phuong. Le P. Estevez partit en compagnie de trois prêtres indigènes et de plusieurs étudiants : la traversée fut périlleuse, mais ils arrivèrent sains et saufs au district de Ké-Meû, dans le vicariat central. Mgr Alcazar, le P. Fernandez, M. Puginier, deux prêtres indigènes et un grand nombre d'étudiants se dirigèrent vers le vicariat occidental, en traversant le golfe du Tonkin.

Qu'y avait-il de plus désespéré, au commencement de 1863, que l'avenir religieux de la mission du Tonkin? Les missionnaires sont presque tous dispersés; les prisons se remplissent de nouvelles victimes; le sang coule encore.

Vingt-trois étudiants, catéchistes et chrétiens avaient été exilés en Cochinchine. Lors de la conclusion du traité de 1862, on leur laissa croire qu'ils étaient libres, et ils revinrent à Nam-Dinh. Le grand mandarin leur signifia en arrivant qu'ils étaient tous condamnés à mort : les uns furent pendus, les autres décapités, d'autres eurent la tête écrasée.

Toutefois, à partir de ce moment, la persécution semble devoir se circonscrire dans le vicariat central. Dans le vicariat occidental et méridional, les mandarins se montrèrent assez bienveillants, et les missionnaires en profitèrent. « Nous appuyant sur le traité de 1862, dit Mgr Jeautet, nous allongeons de toutes

nos forces les cordeaux que l'on veut nous resserrer. On nous a donné une ombre de paix, nous faisons semblant d'en avoir une en réalité. Nous voyageons moins secrètement qu'autrefois ; nous faisons l'administration des chrétientés avec une certaine assurance, et, ordinairement, cela nous réussit et relève le moral des néophytes (1). »

Le Père Gaspard Fernandez profita, au nom de la mission dominicaine, de ce commencement de liberté. Il s'établit dans le vicariat occidental avec les étudiants des deux vicariats central et oriental. Ici, comme toujours, la charité des missionnaires entre eux fut au-dessus de tout éloge. « On ne peut dire, écrivait le P. Estevez, l'intérêt que ces Messieurs ont pris à notre mission. Les chrétiens sortaient en foule de cette province pour se confesser, et toujours ils trouvaient quelqu'un pour les entendre et les nourrir pendant le temps de leur séjour. Ces bons Pères ont pris soin de nos deux colléges jusqu'au mois de juillet 1863, où j'ai pu ramener les élèves dans notre vicariat. Les exilés qui arrivaient chez eux mourant de faim ou atteints de maladie, trouvaient dans les missionnaires français du vicariat occidental de véritables Pères qui les traitaient comme des fils de prédilection. Notre Seigneur les récompensera, et, pour nous, nous leur serons éternellement reconnaissants de leur charité (2). »

Nous l'avons dit, la persécution sévissait toujours

(1) *Annales*, t. XXXVI, p. 483.
(2) Lettre du P. Estevez aux religieux d'Ocaña, 17 mars 1864.

dans le vicariat central. Voici, d'après une lettre du P. Manuel Estevez, le récit des événements de 1863 :

« Après que le trop célèbre mandarin de Nam-Dinh, Nguyen-Dinh-Tan, eut été appelé à la cour (Hué), nos chrétiens commencèrent à respirer et à se bercer de l'espérance d'un heureux avenir; libres du joug de fer qui pesait sur eux, ils se livraient aux plus flatteuses illusions. Ils croyaient que le feu de la guerre civile étant apaisé, ils pourraient enfin se reposer et jouir des délices d'une douce paix; mais à peine un mois s'était-il écoulé, qu'ils eurent une preuve de plus que le monde n'est pas un lieu de repos.

« Nguyen-Dinh-Tan était parti pour la cour le 22e de la 4e lune, et je ne me rappelle plus à quelle date de la 5e on expédia l'ordre d'exhorter chaque année, à la 6e et à la 12e lune, le peuple fidèle à reconnaître son erreur; ensuite, les gouverneurs de province doivent transmettre à la cour les noms de ceux qui abjurent spontanément le christianisme. Il n'est pas parlé de violence; mais l'avarice des persécuteurs et leur haine déclarée contre les serviteurs de J.-C. n'avaient pas besoin d'une excitation plus formelle. On prit donc tous les moyens, on fit jouer tous les ressorts pour faire abandonner aux chrétiens notre sainte religion.

« Des émissaires parcourent le pays pour leur faire signer des pièces dont la seule lecture fait horreur. On les y oblige à abandonner la religion de Jésus-Christ; ils doivent s'engager à ne plus recevoir dans leurs villages ni prêtres ni catéchistes; enfin, on les contraint sous les peines les plus graves à suivre la religion du

royaume et à en observer ponctuellement tous les rites. Ceux qui refusaient de signer de semblables engagements étaient maltraités et menacés de châtiments sévères; souvent même, passant des paroles aux coups, on les frappait cruellement. Nos malheureux néophytes, tout tremblants, se croyaient à la veille d'une tempête comme celle de 1862 : tantôt on les faisait venir aux préfectures pour leur demander s'ils voulaient combattre contre les Européens, tantôt on leur faisait signer des feuilles de papier en blanc sans leur dire dans quel but; tantôt, enfin, on les obligeait à contribuer de leurs personnes et de leur argent soit à la construction des temples, soit à la réparation de ceux que, pendant les années écoulées, l'on avait bâtis dans les villages. En quelques lieux, on les faisait aller aux pagodes pour s'incliner devant les idoles; en d'autres, on plaçait des croix au milieu des chemins; de cette manière, et par des moyens si opposés aux traités conclus avec deux grandes puissances européennes, on s'efforçait d'abattre le courage de nos pauvres néophytes.

« Cependant les persécuteurs n'ont point atteint leur but, et ils ne l'atteindront pas : la foi est trop profondément enracinée dans le cœur de nos fidèles. Sans doute il y a eu des défections, mais ce sont des exceptions; et l'on a vu avec une grande admiration la plupart des chrétiens renoncer généreusement à tout ce qu'ils avaient de plus précieux plutôt que de prendre part à des sacrifices impurs et diaboliques. Ceux même qui ont eu la faiblesse d'apposer leur si-

gnature à ces pièces impies sont aujourd'hui bien repentants, et témoignent publiquement qu'ils ne se sont point soumis sincèrement à l'injuste décret du roi ; d'ailleurs, il est à remarquer que dans les chrétientés auxquelles je fais allusion, les principaux seulement ont signé : le peuple n'a pris aucune part à cet acte d'apostasie.

« En cette occasion, j'hésitai à écrire une lettre-circulaire à tout le vicariat, car je craignais d'augmenter les épreuves de nos chrétiens. J'envoyai d'abord des lettres particulières pour encourager les fidèles et les exhorter à la persévérance ; mais, voyant qu'on prenait si fort à cœur de faire apostasier ces malheureux, j'écrivis une lettre-circulaire, et j'ordonnai aux Pères et aux catéchistes de la lire publiquement. La parole de Dieu produisit son effet : dès ce moment, on ne signa presque plus les pièces que j'ai mentionnées. Les uns s'enfuyaient de leurs villages, les autres résistaient publiquement ; beaucoup retirèrent leurs signatures, les brûlèrent, et se repentirent de s'être montrés si lâches. Aussi les païens, voyant la constance des fidèles de cette préfecture, abandonnèrent leur entreprise et ne les tourmentèrent plus.

« Toutefois, aujourd'hui encore, on veut les contraindre à prendre part aux superstitions publiques et privées, au culte des ancêtres, des génies tutélaires, de Boudha, etc. On leur enlève une grande partie de leurs champs et de leurs jardins ; on les appelle *mauvaise herbe* et autres épithètes du même style. Dans les documents officiels et dans les conversations, on dési-

gne notre sainte religion par les mots ignominieux *Ta-Dao*, c'est-à-dire fausse religion.

« Telle est la paix dont nous jouissons. Aujourd'hui, cependant, les prêtres indigènes peuvent exercer leur ministère, et les fidèles se réunir pour entendre la sainte messe et réciter les prières accoutumées. Pour moi, je restai caché, persuadé qne si je mé montrais en public, au milieu des infidèles, on me prendrait sur-le-champ, et le vicariat resterait sans missionnaire.

« Tous les chrétiens savent que je demeure dans la province méridionale, mais ils ignorent en quel endroit, à l'exception de ceux qui ont quelque affaire à traiter avec moi et des fidèles de la chrétienté où je réside ; encore, les circonstances critiques où nous nous trouvons ne leur permettent-elles que de pénétrer difficilement et de nuit jusqu'à moi. J'ai toujours pu garder les étudiants de morale; et, dans l'espace de 14 mois, j'ai donné des lettres dimissoriales : à 8 pour le sacerdoce, à 2 pour le sous-diaconat, à 1 pour le diaconat, et à 2 pour les ordres mineurs. Ces chers enfants m'ont coûté de grandes peines. Nous avions et nous avons encore classe les dimanches et les jours de fête. Pendant les trois derniers mois, je les ai fait étudier sans relâche. Que Dieu les rende saints ! et qu'il veuille accepter mes travaux en expiation de mes nombreux péchés.

« Les jeunes filles chrétiennes gémissent toujours sous le pouvoir tyrannique des infidèles, à l'exception de 300, que j'ai cachées et dispersées dans le vicariat. A cette heure, plusieurs bonnes chrétiennes sont à

leur recherche et leur conseillent de fuir vers les points que j'ai indiqués. La mission est obligée de faire de grandes dépenses pour subvenir aux besoins de ces infortunées. Dans la province méridionale supérieure (Hung-Yen), celles qui ont échappé aux mains des oppresseurs se trouvent souvent aux prises avec la nécessité, et dans un danger imminent d'être la victime des passions brutales. Cette terre, arrosée du sang de tant d'illustres confesseurs de la foi, est remplie de chrétiens fervents. Ces bons néophytes, qui ont tout sacrifié pour ne point trahir leur Dieu, rendent un noble témoignage à la religion de Jésus-Christ.

« Malgré tous mes efforts, il m'a été impossible d'établir sur ce point un prêtre indigène. Cependant les chrétiens de cette province se sont confessés presque tous, et quelques-uns deux ou trois fois, soit à un Père que j'avais envoyé à cette fin dans le vicariat occidental, soit aux missionnaires français de ce vicariat.

« Revenons maintenant aux chrétiens de la province de Nam-Dinh. Je dis que ce n'est que grâce à leur ferveur et à leur constance qu'ils ont pu supporter d'aussi terribles épreuves. La persécution ne s'est ralentie pour eux qu'au mois de septembre 1863; il y a encore telle population que l'on empêche d'habiter le territoire natal, et qu'on tient dispersée dans des cantons infidèles.

« Voici qui paraît incroyable : ces malheureux n'ont pu jusqu'à ce jour élever que de misérables cabanes pour se garantir des intempéries de l'air, et encore ne

les laisse-t-on pas en paix. Il y a des endroits où ils n'ont rien d'assuré : de nuit ou de jour, les infidèles pénètrent chez eux, leur enlèvent les vêtements et le misérable grabat qu'ils avaient pu se procurer. Cependant ces fervents néophytes ne perdent pas courage, et c'est avec une joie inexprimable qu'ils ont reçu deux missionnaires. On ne les entend point gémir ni se plaindre ; leur seule crainte était de mourir sans confession (1). »

Tel était, vers la fin de l'année 1863, l'état du vicariat central.

Dans le vicariat oriental, les choses avaient pris une tournure plus consolante, surtout dans les provinces du nord. Mgr Hilaire Alcazar était rentré dans la mission à la fin de janvier 1863, et, imitant la noble témérité des missionnaires français, il prêchait et administrait publiquement. Les prêtres indigènes suivaient cet exemple avec succès. Enfin, on commençait à respirer, bien que ce ne fût pas encore la paix promise et si ardemment désirée.

Ainsi semblait devoir se terminer la plus terrible des persécutions qu'ait eu à souffrir la mission du Tonkin.

Quel triste et navrant spectacle offraient alors ces chrétientés naguère si florissantes! La grande persécution de Minh-Menh avait duré trois ans et s'était, en général, adressée plus aux individus qu'aux populations en-

(1) Lettre du P. Estevez aux religieux d'Ocaña, 17 mars 1864.

tières quand il s'agissait de la peine de mort. Tu-Duc voyait les choses plus en grand : il lui fallait des exécutions en masse. Non seulement les évêques, les prêtres et les catéchistes furent immolés; mais des milliers de chrétiens devinrent les victimes de sa barbarie. Dieu seul connaît leur nombre.

Il y eut des pertes immenses, perte de biens, et surtout perte des âmes. « Tous les démons de l'enfer ont épuisé leur rage pour anéantir le christianisme dans ce royaume, disait un missionnaire; mais ils n'ont pu y réussir. Si les uns sont tombés, les autres ont triomphé de toutes les tortures avec un courage surhumain. Ceux qui ont cédé pour un moment à la violence, s'empressent de réparer le scandale qu'ils ont donné et de faire pénitence de leur chute; car il y en a bien peu qui abjurent sincèrement la religion. »

On pouvait donc espérer des jours meilleurs. Nous verrons au chapitre suivant jusqu'à quel point ces espérances étaient fondées.

CHAPITRE XV

Conclusion.

Une première lueur d'espérance. — Les véritables causes du ralentissement de la persécution. — Victoires du prétendant Pierre Phung. — Ce qu'il y aurait à faire. — Tout espoir est en Dieu. — Dernières nouvelles.

« Jésus étant entré dans une barque, ses disciples « le suivirent; et aussitôt il s'éleva sur la mer une « grande tempête, en sorte que la barque était cou- « verte de flots. Lui, cependant, dormait; et ses « disciples le réveillèrent, en lui disant : Seigneur, « sauvez-nous; nous périssons. Jésus leur répondit : « Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ? Et, « se levant en même temps, il commanda aux vents « et à la mer, et il se fit un grand calme. Alors ceux « qui étaient présents furent saisis d'étonnement, et « ils disaient : Quel est celui-ci, à qui les vents et la « mer obéissent (1) ? »

(1) Matth., VIII, 23, 27.

Cette scène, l'une des plus émouvantes et des plus instructives de l'Evangile, s'applique admirablement à la mission du Tonkin. Pendant plus de deux siècles les peuples annamites, entraînés par la parole et par les exemples de leurs missionnaires, s'empressèrent d'entrer dans le sein de l'Eglise; et pendant plus de deux siècles, à part quelques années de calme passager, la tempête ne cesse de gronder, les flots menaçants s'élèvent et menacent de tout engloutir.

Le cœur, à cette vue, est involontairement saisi d'un mouvement de crainte. Les athlètes les plus intrépides de cette lutte si féconde en héros n'ont pas caché leurs alarmes. Souvent ils nous ont parlé du triste et mémorable exemple de l'Eglise du Japon; plus d'une fois ils ont dit : « Seigneur, sauvez-nous; nous périssons. »

Faut-il nous étonner de leurs gémissements et de leurs angoisses? Ce n'est pas la foi qui leur a manqué. Ils ont pleuré sur leurs néophytes plus que sur eux-mêmes, et, s'ils ont laissé échapper quelques cris de détresse, c'était pour rentrer aussitôt dans l'abandon et pour s'écrier avec confiance : « Seigneur, c'est en « vous que nous avons espéré : notre espérance ne sera « point trompée (1). »

Hélas! le moment du triomphe n'est peut-être pas encore venu. Celui qui commande aux vents et à la mer semble dormir encore. Nous eussions bien désiré terminer notre travail par le consolant spectacle du calme dont il est parlé dans l'Evangile; mais Dieu seul

(1) Ps. L.

connaît l'heure de la délivrance complète des peuples annamites. Toutefois, quelque chose nous dit que nous verrons un peu plus de calme dans un avenir prochain. L'histoire des persécutions nous donne cette douce espérance : Tu-Duc n'est pas immortel, et le bras de Dieu n'est pas raccourci. En attendant cet heureux jour, voici une première lueur d'espérance :

« Immédiatement après Noël, écrit le P. Estevez, et pendant les mois de janvier et de février de cette année 1864, nous avons remarqué avec étonnement que la persécution s'apaisait peu à peu. En beaucoup d'endroits les prêtres indigènes ont célébré solennellement les fêtes de Noël, de la Circoncision et de l'Épiphanie : il y a une chrétienté où dix mille fidèles se sont assemblés pour entendre la messe de minuit (1). »

On ne saurait le méconnaître, un peuple qui se relève et qui se montre ainsi, offre d'immenses ressources, et l'on peut déjà lui appliquer les réflexions de Bossuet sur la persécution de Dioclétien :

« Ce fut, dit l'Aigle de Meaux, après les derniers « efforts qu'on eut faits sous Dioclétien pour détruire « entièrement l'Eglise, et lorsqu'on se flattait le plus de « la pensée de l'avoir éteinte, qu'elle se releva plus que « jamais, et que, libre de la tyrannie des Gentils, elle « régna sur la terre dans la personne de Constantin et « de ses successeurs (2). »

En effet, saint Justin disait déjà au IIe siècle : « Plus

(1) Lettre du P. Estevez aux religieux d'Ocaña, 17 mars 1864.
(2) Bossuet, *Explication de l'Apocalypse*, ch. x.

« on nous persécute pour nous accabler et nous détruire, « plus le Nom de Jésus-Christ fait de chrétiens et de « fidèles (1). »

Tertullien ne s'exprimait pas autrement dans son Apologétique : « Nous nous multiplions à mesure que « vous nous moissonnez. Ne pensez pas que notre reli- « gion vienne jamais à manquer : elle se fortifie par « les mêmes moyens qu'on emploie pour l'anéantir (2). »

Nous aimons à espérer qu'il en sera ainsi pour l'Église annamite, et qu'après avoir été fécondée dans le sang de ses innombrables martyrs, elle grandira dans la paix et fructifiera au centuple. Fasse le ciel que cette nation, si faible par nature et cependant si forte par l'opération de la grâce divine, puisse bientôt s'écrier, dans les doux épanchements de sa reconnaissance : « Seigneur, voilà que vous êtes revenu, et vous m'avez « rendu à la vie, et vous m'avez retiré des entrailles de « la terre (3). »

D'où pouvaient venir ces commencements de liberté religieuse? Il ne sera pas inutile de le savoir. Cela nous permettra de mieux apprécier les événements des dernières années : peut-être aussi pourrons-nous, par ce moyen, essayer de lever le voile qui nous cache encore l'avenir. Voici comment le P. Manuel Estevez, après avoir rapidement énoncé les vexations qui continuent, cherche à éclaircir cette question :

(1) *Dial. cum Triphone*, n° 110.
(2) *Apol.*, cap. L.
(3) Ps. LXX, 20.

« Dieu, qui a fixé des limites aux vagues furieuses de la mer, peut, sans aucun doute, apaiser la haine des persécuteurs. Cependant, laissant de côté, pour un instant, les raisons que nous fournit la foi, j'affirme qu'il n'y a là qu'une manœuvre de la politique rusée et abjecte de ce malheureux pays.

« Il y a deux ans que l'on a signé le traité avec la France et avec l'Espagne, et, durant ce temps, la religion a été en butte à une persécution sourde; les chrétiens n'ont pas eu un moment de repos. Maintenant, on leur permet de se réunir pour entendre la messe et réciter les prières; c'est-à-dire, on ferme les yeux, et on ne les tourmente pas à ce sujet. Mais laisse-t-on une entière liberté pour observer tout ce que prescrit notre sainte religion? A-t-on publié un décret pour mettre fin aux difficultés que soulève une politique superstitieuse? En un mot, a-t-on accordé la liberté de conscience stipulée dans le traité?

« Pas le moins du monde. Tout se réduit à la permission de se rassembler, et encore cela n'est-il pas général; car il y a des endroits où les chrétiens ne peuvent réciter leurs prières qu'en cachette, et où les Pères indigènes ne peuvent se rencontrer. Si le mandarin est bon, tout va bien; mais là où il est mauvais, la persécution suit son cours. Le roi ne parle pas; les mandarins se taisent. Les conclusions sont faciles à tirer : nous en voyons chaque jour les résultats déplorables.

« Le 11 février de cette année (1864), on s'empara d'un prêtre indigène; on ne lui rendit sa liberté qu'après

l'avoir cruellement flagellé et soufflette..... A la même époque, deux chrétiens furent appelés devant le mandarin : leur crime était d'avoir logé un missionnaire. Ils reçurent, en punition de ce prétendu crime, l'un trente et l'autre cinquante coups de rotin.....

« On vient de publier un nouveau décret qui ordonne aux préfets, aux juges et aux maires, de déclarer par écrit si le peuple chrétien a laissé ses superstitions, s'il a reconnu son erreur, et s'il prend part aux sacrifices avec la partie *saine* du peuple (les infidèles). En divers lieux du vicariat central on met actuellement ces ordres à exécution, et nos malheureux chrétiens, pour ne pas trahir leur foi, se voient obligés d'abandonner tous leurs biens.....

« Au mois de décembre dernier, on prit deux catéchistes et un chrétien : on les accabla de coups, et, quelques jours après, on les mit en liberté; mais, auparavant, ils furent condamnés à payer 200 taëls. Les mêmes châtiments attendent les prêtres qui se laisseront prendre. « Je ne les enverrai pas à la capi-« tale, dit le mandarin, mais je les ferai battre. »

« Voilà, entre beaucoup d'autres, des faits qui se passent en plein jour. Les autorités qui ne se livrent pas à ces excès croient avoir été bien généreuses en gardant un coupable silence.

« Tout cela paraît un rêve. Cependant c'est la pure vérité. Un personnage aussi remarquable par sa science que par sa vertu avait bien saisi la portée des traités, quand il disait : « Les Européens, qui ont coutume « d'agir franchement, se sont imaginé avoir tout fait

« avec cette clause : la liberté des cultes. Mais l'expé-
« rience prouve à ceux qui connaissent les habitudes
« rusées de ces peuples, qu'il faut descendre avec eux
« jusque dans les plus petits détails : avec des propo-
« sitions générales, on n'obtiendra rien ou peu de
« chose. »

« Ainsi parlait un homme qui avait passé plus de vingt ans à étudier les lois, les coutumes, les livres, les inclinations des orientaux. En effet, les traités sont restés sur le papier : on ne les a pas mis à exécution, et peut-être même ne les a-t-on pas publiés.....

« Sans doute, on a rendu la liberté aux bannis et aux autres chrétiens qui ont survécu à la terrible catastrophe de mai et de juin 1862, mais il n'a pas été question de les admettre aux examens publics et aux autres dignités du royaume. A-t-on pris soin de rendre la liberté aux jeunes filles qui gémissent sous le joug des infidèles? A-t-on parlé de rendre les biens confisqués à l'Eglise? S'est-on occupé d'arrêter les vexations des mandarins inférieurs? Enfin, qu'a-t-on fait pour exempter les chrétiens de prendre part aux superstitions publiques et privées, au culte des ancêtres, de Confucius et de Bouddha?... Qu'on juge, en présence de pareils faits, de la bonne foi qui a présidé aux traités!.....

« Par là, il est manifeste que ceux qui gouvernent au Tonkin n'agissent point par crainte des armes françaises, et que, s'ils ne mettent pas tout à feu et à sang, cette modération forcée est commandée par d'autres causes.

« Quelles sont donc ces causes ?

« La guerre civile est une des principales, pour ne pas dire l'unique. Nos oppresseurs savent très bien que le christianisme est répandu par tout le royaume, et que, si les chrétiens se révoltaient pour se réunir au prétendant, il en résulterait des inconvénients très graves. D'un autre côté, tuer tous les chrétiens ne ferait qu'exaspérer les esprits, exciter la haine des infidèles qui leur sont alliés. C'est pour cela qu'ils jugent à propos d'user de moins de rigueur à notre égard. Voilà, à mon avis, le véritable motif du ralentissement de la persécution.

« Dans les derniers jours de 1862, le mandarin de la province de Nam-Dinh fit exécuter vingt-trois chrétiens qui arrivaient de l'exil. La crainte des Français ne l'arrêta point.

« Dans les premiers mois de 1863, les mandarins de la province de Ninh-Dinh (vicariat occidental) prirent un prêtre âgé et vénérable, et le condamnèrent à mourir de faim. Le prêtre mourut, et les bourreaux vivent tranquilles.

« Détrompons-nous. La guerre civile et d'autres causes que j'ignore, voilà ce qui arrête pour le moment la fureur du sanguinaire Tu-Duc. Aussi les infidèles nous disent-ils eux-mêmes : « Le roi ne vous a pas « pardonné; il laisse les choses ainsi, parce que les « circonstances l'exigent : mais, plus tard, il vous « traitera avec la verge de fer, *virga ferrea.* »

« En effet, les trois provinces dont les Français ont pris possession sont trois épines qui percent le cœur de

l'empereur annamite et de ses ministres : leur colère ne s'apaisera que du moment où ils auront pu célébrer les vêpres siciliennes (1). »

Ces appréciations du P. Estevez ont été entièrement justifiées. Les nombreuses difficultés soulevées à propos de l'exécution du traité de 1862, ont montré jusqu'à quel point il fallait compter sur la bonne foi de Tu-Duc. A partir du moment où ce prince n'a plus rien eu à craindre de son rival Pierre Phung, il a relevé la tête, la persécution a recommencé et la guerre a éclaté avant la rupture officielle de la paix. L'émeute qui a si gravement compromis la colonie de Saïgon, au commencement de 1863, en est une preuve évidente.

Mais rien n'est sujet aux vicissitudes comme les choses humaines. Tu-Duc croyait avoir mis en déroute à tout jamais les armées de Pierre Phung, et voilà que le prétendant, après quelques mois de séjour dans les provinces du nord, revient avec de nouvelles forces, prend l'offensive et remporte une victoire complète. Les généraux de Tu-Duc ont deux mille hommes tués, perdent une grande partie de leurs provisions de bouche et presque toutes les munitions de guerre.

Dès lors les partisans de l'insurrection ont relevé la tête. Le 23 février 1864, nouvelle victoire : un des généraux les plus renommés du Tonkin est pris, un grand nombre de soldats et quarante mandarins sont tués. Le 6 mars, un grand mandarin et mille soldats

(1) Lettre du P. Estevez, 17 mars 1864.

restent sur le champ de bataille : les deux jours suivants on s'est encore battu.

« J'entendais d'ici la canonnade, dit le P. Estevez, auquel nous empruntons ces détails, mais je n'ai pas encore les nouvelles. Les mandarins sont remplis de crainte; on pense, cependant, que Pierre Phung ne fera que causer du dommage, surtout maintenant que le peuple ne lui est plus favorable : tout le monde est convaincu que, sans un secours étranger, son entreprise est impossible (1). »

Cette dernière parole du P. Estevez a quelque chose de navrant, surtout quand on pense que les armes de la France et de l'Espagne sont liées aujourd'hui par un traité qui ne sera peut-être jamais exécuté (2). Il n'y aurait, en effet, aujourd'hui encore, qu'à profiter de cette occasion favorable, et cinq cent mille chrétiens seraient délivrés.

Cette question est grave. Nous avons déjà parlé de Pierre Phung; qu'on nous permette, cependant, de

(1) Lettre du P. Estevez, 17 mars 1864.

(2) Tout le monde sait l'histoire des conventions qui ont suivi ce traité. A la suite d'une ambassade annamite à Paris, M. le capitaine de frégate Aubaret fut envoyé à Hué. Il s'agissait d'abord d'une rétrocession des trois provinces annexées à la colonie de Saïgon par le traité de 1862, d'une somme considérable dont Tu-Duc devait se constituer débiteur, et d'un protectorat à exercer sur ces provinces. On comprit bientôt les inconvénients de cette combinaison nouvelle. D'autres ordres furent transmis à M. Aubaret au moment du départ; mais, pour des raisons que nous ignorons, rien de définitif n'a encore été stipulé (novembre 1864.)

donner, d'après un journal de l'époque, la courte analyse des événements qui le concernent.

« Pour concevoir des choses une juste idée, il est nécessaire de rappeler qu'avant de se soulever dans le Tonkin, les partisans de Pierre Phung avaient demandé à l'amiral Charner et au colonel Palanca des secours et des renforts. Ils entreprirent la campagne dans la persuasion que ces secours leur seraient envoyés, et que l'on ne ferait jamais de traité de paix avec Tu-Duc tant que durerait la guerre dans les provinces du nord. Nos correspondants croient même que des promesses formelles leur avaient été faites; mais cela semble impossible à croire. Si des engagements de ce genre avaient été pris, assurément ils auraient été tenus.

« Quoi qu'il en soit, les Tonkinois, pleins de ces espérances, se soulevèrent contre Tu-Duc avec un courage que l'on rencontre rarement dans les contrées d'Asie. Après avoir remporté quelques victoires et s'être emparé de deux préfectures, ou villes de 2e ou 3e ordre, le prétendant envoya des ambassadeurs à Saïgon, et envoya en même temps des lettres à Manille, conjurant avec instance le commandant espagnol de vouloir bien venir avec ses troupes au Tonkin. Celui-ci crut que le moment était venu de se rendre à leurs prières, et il transmit une dépêche à l'amiral Bonard, qui avait succédé à l'amiral Charner dans l'éminente charge de plénipotentiaire, afin d'obtenir qu'il consentît à une expédition dans le Tonkin, et donnât pour l'accomplir une partie de ses troupes et un bâti-

ment à vapeur. M. Bonard ne jugea pas devoir accéder à cette demande. L'expédition n'eut pas lieu, et le colonel Palanca dut attendre des événements ultérieurs (1).

« Malgré ce contre-temps, les troupes du prétendant continuaient à avancer sur le territoire tonkinois, remportant des victoires sur les mandarins de Tu-Duc, et occupant un grand nombre de villages et de villes, de sorte que, peu de mois après le commence-

(1) Dans cette occasion, les Tonkinois s'adressèrent au chef espagnol, parce qu'ils envisageaient les opérations des deux puissances comme isolées, c'est-à-dire qu'ils considéraient les Français comme n'ayant de vues que sur la Cochinchine, et les Espagnols comme étant destinés seulement pour le Tonkin ; car, soit dit en passant, telle était l'intention du gouvernement espagnol quand il avait envoyé ses troupes au royaume d'Annam. En effet, l'Espagne a toujours élevé la voix en faveur du Tonkin, où se trouvent les missions administrées par des missionnaires espagnols, en faveur desquelles rien n'a été fait durant les quatre années de la campagne. Le gouvernement français ne l'avait pas compris autrement, car, lorsqu'il s'éleva à Saïgon quelques différends entre les plénipotentiaires, sur ce que la France aurait déclaré sien, sans s'être préalablement entendu avec l'Espagne, ce territoire qui avait été pris et conservé par le sang et les efforts tant de l'Espagne que de la France, l'amiral Charner, pressé par les fortes raisons qu'alléguait le colonel Palanca, répondit que l'Espagne n'avait aucun intérêt à Saïgon, le Tonkin renfermant les missions espagnoles ; qu'il lui paraissait plus convenable que Saïgon fût laissé à la France, et que, lorsque l'occasion se présenterait d'aller au Tonkin, il y enverrait une partie de ses troupes, afin d'aider l'Espagne dans ces provinces, où elle avait ses intérêts religieux à protéger, ainsi que des avantages politiques à recueillir, si elle voulait s'en prévaloir. Ainsi la France acquitterait envers l'Espagne, par ses services au Tonkin, ceux que l'Espagne venait de lui rendre et qu'elle lui rendrait encore en Cochinchine. (Note du *Monde*.)

ment de l'insurrection, elles étaient maîtresses de quatre ou cinq provinces entières, à l'exception de l'enceinte de leurs capitales respectives, lesquelles étaient tenues en état de siége.

« Tu-Duc se voyant pressé de tous les côtés, songea alors à demander la paix aux Européens. De leur côté, les alliés à Saïgon, fatigués d'une campagne déjà longue, ne désiraient rien tant que de trouver une occasion favorable qui leur permît de conclure un traité. Lorsque les envoyés de Tu-Duc arrivèrent à Saïgon, ils furent donc bien reçus. On entra en conférence immédiatement, et il n'est point surprenant que l'on soit bientôt tombé d'accord. Le Tonkin et les chrétiens de ce pays compromis dans la cause de Pierre Phung, qui avaient mis toute leur confiance dans les Européens, leurs coréligionnaires, ont malheureusement été oubliés. Dans aucun des articles du traité il n'est question d'eux. Il est certain, cependant, que les victoires du prétendant dans le Tonkin ont été la cause principale, sinon unique, du consentement de Tu-Duc à un traité avec les Européens (1). »

(1) *Monde*, 5 juin 1863. — Ce journal ajoutait : « On dit, mais nous ne pouvons le croire, que non contents de voir nos frères du Tonkin ainsi abandonnés, certains hommes avaient entrepris de persuader à l'amiral Bonnard que ce serait un grand coup de politique de se joindre à Tu-Duc contre son rival, de faire appuyer son armée par l'escadre française, et de l'aider ainsi à disperser les troupes de Pierre Phung; c'eût été porter le dernier coup aux chrétiens du Tonkin et assurer la mort de ceux qui ont survécu à la persécution. L'amiral a rejeté bten loin ces propositions aussi anti-politiques qu'anti-chrétiennes. Ce sont

Tels sont les événements dans leur plus exacte vérité.

Or, on se demande, après avoir pris connaissance de toutes ces choses, ce qu'il y aurait à faire pour l'humanité et pour la religion au Tonkin.

La réponse nous a été donnée par Mgr Retord. Pour faire quelque chose de solide et de durable, il faut confier l'avenir de ce peuple à un roi chrétien. Pierre Phung est chrétien, et il demande notre appui; en outre, la victoire se déclare pour lui. S'il est impopulaire, c'est le fait des grandes difficultés au milieu desquelles il s'est vu obligé d'agir. Rien n'est variable et inconstant comme la faveur de la multitude. Si ce prince, qui a été salué dès le principe avec enthousiasme et avec amour comme le représentant des idées monarchiques et nationales du Tonkin, offrait quelque garantie de stabilité, tous viendraient se ranger sous son sceptre, la guerre civile cesserait, et la religion jouirait d'une pleine et entière liberté.

La divine Providence le permettra-t-elle? L'Église du Tonkin, après quelques instants de calme, reprendra-t-elle sa course au milieu des larmes et du sang de ses enfants?... C'est le secret de Dieu.

d'impérieuses nécessités, sans doute, qui l'ont contraint de traiter avec Tu-Duc. Plus que personne il doit regretter de n'avoir pu assurer à Pierre Phung la souveraineté du Tonkin, qui aurait eu alors un roi chrétien au lieu d'un persécuteur de la religion; un roi aimant son peuple au lieu d'un despote et d'un tyran; un roi enfin qui consentirait à admettre dans son royaume la civilisation européenne au lieu d'un ennemi mortel de tout ce qui a rapport à l'Occident. »

Quoi qu'il en soit, le divin Maître n'abandonnera pas ses fidèles serviteurs, et dût-il ne leur donner ce calme que pour les préparer à de nouveaux combats, ses desseins seraient encore admirables.

Bossuet, parlant de cette conduite de la Providence dans les persécutions, disait : « Cela suffit pour faire « voir qu'encore que Dieu n'épargnât pas le sang de « ses saints, il leur donnait de temps en temps un peu « de repos ; c'est-à-dire qu'il donnait aux forts le « temps de respirer, aux faibles celui de s'affermir, à « ceux qui étaient tombés celui de se relever, et enfin « aux saints pasteurs celui de recueillir leurs brebis « dissipées (1). »

Origène avait déjà répondu à ceux qui se plaignaient de ce que Dieu ne prenait pas d'une manière assez complète ni assez efficace la défense de ses serviteurs : « Ce n'est pas les abandonner, disait-il, mais plutôt « leur rendre sensible sa protection, que de leur don- « ner de temps en temps le loisir de respirer, en re- « prenant de telle sorte leurs persécuteurs, qu'on « voyait bien qu'il ne voulait pas qu'on pût éteindre la « race des saints, ni qu'il fût permis à leurs ennemis « et aux princes eux-mêmes de les affliger au delà d'un « certain point ou d'un certain temps (2). »

En effet, Dieu dit lui-même : « Je ne vous laisserai « point, et je ne vous abandonnerai point. » L'Eglise du Tonkin peut donc répéter avec confiance : « Le Seigneur

(1) Bossuet, *Explication de l'Apocalypse*, c. x.
(2) Orig. cont. Cels. (Edit. Ben., t. I, nº 8, p. 452.)

« est mon secours; je ne craindrai point ce que les « hommes feront de moi (1). »

Si, ce qui est humainement très probable, le Tonkin devait encore être soumis à de nouvelles persécutions, il ne faudrait pas cesser d'espérer en Dieu. Nous aimons à reproduire sur ce sujet la conclusion pratique d'un missionnaire. Après avoir essayé de sonder les conjectures de la politique, il s'écriait :

« Quoi qu'il arrive, Dieu est avec nous et ne nous « abandonnera pas. S'il veut le retour de la persécu- « tion, tant mieux pour les missionnaires! j'aurai en- « core l'espoir du martyre; s'il nous donne immédia- « tement la paix, qu'il en soit béni pour nos pauvres « chrétiens (2)! »

Oui, Dieu n'abandonnera pas l'Église du Tonkin. Il y a, au reste, encore bien des comptes à régler avec la justice divine. « Ceux qui me persécutent, disait « Jérémie, tomberont et seront sans force; ils seront « tout à fait confondus (3). »

Cette confusion des persécuteurs ne tardera pas. En parlant de la fin tragique de Minh-Menh, nous rappelions les terribles exemples d'Antiochus et des empereurs romains. Tu-Duc aura son tour. Le peuple infidèle a déjà commencé à ressentir les coups des vengeances célestes. Nous avons parlé de la guerre civile qui fauche les hommes par milliers. En 1863 et dans

(1) Heb., XIII, 5, 6.
(2) *Annales*, t. XXXV, p. 319.
(3) Jer., XX, 11.

la première moitié de 1864, la peste faisait aussi de grands ravages. Nous serions bien étonné si la famine, les incendies, les inondations et tous les autres fléaux, châtiments habituels de toute persécution au Tonkin, ne venaient pas bientôt manifester hautement la vérité de cette religion de Jésus que les impies ont osé appeler *fausse* et *perverse*.

Les missionnaires et les chrétiens n'ont qu'à attendre : « Le salut des justes vient du Seigneur; il est « leur force au temps de l'épreuve; le Seigneur les « protége et les délivre..... parce qu'ils ont mis leur « confiance en lui (1). »

Nous allons donner maintenant les dernières nouvelles reçues du Tonkin.

Mgr Gaspard Fernandez, coadjuteur de Mgr Hilaire Alcazar, a été sacré le saint jour de Pâques de cette année 1864; il porte le titre d'évêque de Miletopolis *in partibus*. Le Père Manuel Estevez nous annonçait que cette cérémonie avait eu lieu dans la province du nord. « Ici, ajoute-t-il, on est dans une paix complète. Nous paraissons en public et personne n'y voit d'inconvénient. Hier, mardi saint, pendant la nuit, nous avons reçu Mgr Theurel, évêque d'Acanthe et coadjuteur du vicariat occidental. Le sacre de Mgr Fernandez sera célébré avec toute la pompe possible. Une foule immense est déjà rassemblée. Dans notre vicariat central, les choses ne marcheraient pas ainsi... (2). »

(1) Ps. XXXVI, 39, 40.

(2) Lettre du P. Estevez, 17 mars 1864. — Mgr Gaspard Fernandez n'a que 37 ans. Il s'embarquait à Cadix pour les Philippines en 1848, à l'âge de 21 ans.

Après le sacre de Mgr Fernandez, le Père Manuel Estevez rentra dans le vicariat central. La peste y exerçait alors d'affreux ravages. L'infatigable missionnaire s'y dévoua au service des pestiférés avec le zèle et l'ardeur qu'il montra dans tout le cours de sa carrière apostolique. Dieu l'attendait là pour lui donner sa couronne. Ce courageux enfant de saint Dominique mourut frappé de la peste le 7 juin 1864.

Les détails nous manquent sur cette fin prématurée qui va laisser un vide immense dans la mission dominicaine du Tonkin. Le P. Manuel Estevez était né le 31 mars 1831, à Celanoba, évêché d'Orense, en Galice; il avait fait profession religieuse dans le couvent d'Ocaña le 21 novembre 1848. Ses supérieurs l'avaient envoyé aux Philippines en 1852; en 1855, il arrivait au Tonkin en compagnie des Pères Manuel Riaño et Pierre Almato.

Pour apprécier toute l'étendue de cette perte, il suffit de rappeler les lettres admirables de ce missionnaire. Son coup d'œil sûr et son excessive prudence au milieu des difficultés sans nombre de cette époque désastreuse l'avaient fait nommer vicaire provincial. Son courage et sa fermeté ne se démentirent jamais, et nous le voyons depuis le sacre de Mgr Melchior, en 1855, assister à tous les drames de cette sanglante persécution. Plusieurs fois les mandarins furent sur le point de le saisir; lui-même, un jour, s'était revêtu du saint habit de son Ordre pour marcher au martyre. Ce n'est pas sans une sorte de miracle qu'il échappa aux poursuites des persécuteurs dans un temps où les chré-

tiens eux-mêmes ne savaient plus où se réfugier. Et cependant Dieu, dans ses desseins insondables, vient de l'appeler à lui.

Qui sait? Cette victime sera peut-être la dernière, et nous pourrons dire encore à cette chrétienté en deuil : « Attendez avec patience... Supportez les délais « de Dieu... Acceptez tout ce qui vous arrive, et de- « meurez en paix dans votre douleur... Ayez confiance « en Dieu, et il vous délivrera (1). »

Il est temps de nous arrêter. Ce travail, tout imparfait et tout incomplet qu'il puisse être, aura servi, nous l'espérons, à manifester la vocation toute spéciale des Frères-Prêcheurs à l'apostolat chez les infidèles.

En effet, nous avons vu l'Ordre de Saint-Dominique prendre place dès son origine parmi les missionnaires les plus intrépides, et mériter d'être appelé par Clément IV *la ville forte de l'Église et la lumière des nations.* Nos seules missions de l'extrême Orient, bien que rapidement esquissées, ont suffi pour confirmer cet éloge glorieux. Au temps des premières croisades, comme à la suite des Portugais et des Espagnols, partout le Frère-Prêcheur a consumé sa vie et donné son sang pour confesser sa foi; partout il s'est montré digne de sa sublime mission d'apôtre.

La longue série de ces actes héroïques nous a peut-être étonnés et surpris. Notre étonnement cessera pour faire place à l'admiration quand nous nous rappellerons

(1) Eccli., II, 2, 6.

sous quelle discipline religieuse et sous quelle influence surnaturelle de tels hommes étaient formés.

Les Frères-Prêcheurs ont survécu à bien des ruines. Si le malheur des temps a fait disparaître quelques-unes des missions qu'ils avaient fondées et arrosées de leur sang, ils ont aujourd'hui encore la même vocation à l'apostolat et le même privilége du martyre. L'Espagne, au milieu des désastres et des entraves de ses révolutions, a donné la première l'exemple du zèle et du dévouement. La France a commencé, et l'Ordre de Saint-Dominique, à peine restauré parmi nous, envoie déjà ses missionnaires en Asie et en Amérique.

Espérons qu'avec le secours de Dieu et la protection de Marie Immaculée, Reine du Saint-Rosaire, on verra refleurir bientôt les heureux temps des croisades évangéliques, alors que les rangs pressés des religieux au centre de la civilisation chrétienne permettaient les nombreuses émigrations de Frères-Prêcheurs.

Saints martyrs, glorieux enfants de saint Dominique, qui avez mérité par vos triomphes d'être unis à Dieu dans le ciel, daignez favoriser nos désirs et nos efforts. Nous sommes bien indignes d'être appelés vos frères et d'oser marcher sur vos traces; mais si vous nous accordez le secours de vos prières, la grâce du Sauveur Jésus viendra fortifier nos cœurs, les embrasera du feu sacré de son amour, et les disposera dans une foi vive et dans une charité sincère aux plus généreux sacrifices.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1.

Divisions administratives du Tonkin.

Mgr Taberd divise le Tonkin en treize provinces ou départements : Cao-Bang-Tran, Lang-Son ou Lang-Bac-Tran, Thaï-Nguyen-Tran, Tuyen-Quang-Tran, Quang-Yen-Tran, Bac-Ninh-Tran, Hung-Hoa-Tran, Son-Tay-Tran, Haï-Dong-Tran, Son-Nam-Tran, Nam-Dinh-Tran, Ninh-Binh-Tran ou Than-Hoa-Ngoaï, Son-Thaï-Tran ou Thanh-Hoa-Noi.

Cependant, dans la langue officielle, ces treize provinces sont réduites à onze.

Le P. Manuel de Rivas, dans son ouvrage intulé : *Idea del imperio de Annam*, annonce douze grandes provinces, deux autres plus petites et d'autres plus petites encore.

« Parmi les grandes provinces, dit-il, il y en a cinq qui sont plus grandes, et que l'on peut considérer comme des capitaineries générales par rapport aux autres. Ce sont les provinces de : Tinh-Bac, Ting-Haï-

Duong, Tinh-Nam-Dinh, Tinh-Nghe-An et Tinh-Ha-Noi. Les deux provinces plus petites parmi les grandes sont celles de Tuan-Phu-Hung-Yen et Tuan-Phu-Yen-Quang (1). »

D'après M. Crawfurd, le Tonkin serait divisé en quinze provinces, dont il donne les noms. Nous croyons inutile de les reproduire.

VICARIATS APOSTOLIQUES.

Primitivement il n'y avait que deux vicariats, divisés par le Song-Ca. Aujourd'hui, le Tonkin compte quatre vicariats apostoliques : deux sont desservis par les Pères Dominicains, les vicariats oriental et central; les deux autres sont confiés aux prêtres des Missions-Étrangères, ce sont les vicariats occidental et méridional.

1° VICARIAT ORIENTAL. « Le vicariat oriental occupe un territoire très étendu, écrivait Mgr Hermosilla en 1849; outre les provinces de *Haï-Duong* et de *Yen-Quang*, situées à l'est, il comprend aussi celles de *Bac-Ninh*, *Say-Son* et *Thay-Nguyen*, au nord, et une partie de celle de *Tuyen-Quang* (2). »

2° VICARIAT CENTRAL. « Pie IX, par un bref du 5 septembre 1848, a démembré la province de *Hung-Yen* et celle de *Nam-Dinh*, du vicariat oriental (3), et a consti-

(1) *Idea del Imperio de Annam*, chap. II, page 14.

(2) Lettre inédite de Mgr Hermosilla, 13 mai 1849.— *Archives de la Propagation de la Foi.*

(3) C'est-à-dire la partie de la province de Nam-Dinh qui est au-delà du Song-Cà. La partie en-deçà du fleuve appartient au Tonkin occidental.

tué un nouveau vicariat central. Ce vicariat confine à l'est et au nord avec le vicariat oriental; au sud, avec l'Océan; et à l'ouest, avec le vicariat occidental. Sa plus grande étendue, du sud au nord, est de 20 lieues; de l'orient à l'occident, de 15 lieues (1). »

3° VICARIAT OCCIDENTAL. « Sa longueur, dit Mgr Retord, est de 88 lieues; sa largeur moyenne n'est que de 20 à 30 lieues. Au nord, il touche à la Chine; au midi, il a pour limites l'Océan et le Tonkin méridional; à l'ouest, il confine avec le Laos; et, à l'est, il est borné par la mer et par les deux vicariats central et oriental, dont il est séparé par le Song-Ca, principal fleuve du pays. Cette mission s'étend sur sept provinces, dont voici les noms, en commençant par le midi : *Thanh-Hoa* (la Fleur verte), *Nam-Dinh* (le Midi fixe), *Ninh-Binh* (la Paix), *Ha-Noi* ou *Kecho* (l'Intérieur du Fleuve), *Son-Tay* (les Montagnes de l'ouest), *Hung-Hoa* (le Progrès continu) et *Tuyen-Quang* (la Grande-Source). Ces trois dernières provinces occupent toute la partie septentrionale, en s'appuyant, à l'est, sur le Tonkin oriental, et, à l'ouest, sur le royaume de Laos. L'ensemble de cette superficie peut être évalué à environ deux mille lieues carrées (2). »

4° VICARIAT MÉRIDIONAL. Ce vicariat comprend deux provinces : *Ngne-An* et *Bo-Chinh.*

(1) Lettre inédite de Mgr Marti, 15 mars 1851. — *Archives de la Propagation de la Foi.*
(2) *Annales*, t. XXVIII, p. 82.

* *

N° 2.

Liste des Vicaires apostoliques de l'Ordre des Frères-Prêcheurs qui ont gouverné l'église du Tonkin.

	Commencement d'administration.	Consécration.	Mort.
1. Raymond Lizzoli, évêque d'Olone, consacré après plusieurs années de difficultés (1).	1692	1702	1706
2. Jean de la Croix, évêque de Nimérie. . . .	1706	1719	1721
3. Thomas Bottaro de Sestri, évêque de Nysse, d'abord coadjuteur de Mgr Jean de la Croix, consacré en Chine, d'où il revint lui-même consacrer son vicaire apostolique (2).	1721	1719	1737

(1) Avant Mgr Lizzoli, le Tonkin oriental avait eu deux évêques. Le premier, Mgr François Pallu, évêque d'Héliopolis, n'avait pu résider et était mort en Chine en 1684 : ce vicaire apostolique avait tout le Tonkin sous sa juridiction. Le second, Mgr François Deydier, évêque d'Ascalon, administra le Tonkin oriental, pendant que Mgr Jacques de Bourges, évêque d'Auren, administrait le Tonkin occidental. Mgr Deydier mourut en 1698, et Mgr Lizzoli lui succéda immédiatement.

(2) Mgr de Sestri eut pour coadjuteur en 1735, et pour successeur en 1737, Mgr Hilaire de Jésus, évêque de Corée, Augustin déchaussé.

	Com. d'admin.	Consécration.	Mort.
4. Jacques HERNANDEZ, évêque de Hiérocésarée, n'administra par lui-même qu'en 1761 (1). . . .	1757	1757	1778
5. Emmanuel de OVELAR, évêque de Ruspe. .	1778	1779	1789
6. Félicien ALONSO, évêque de Fesseiten. . .	1789	1793	1799
7. Clém.-Ignace DELGADO, évêque de Mellipotamie, d'abord coadjuteur de Mgr Alonso. . . .	1799	1795	martyr 1838
8. Dominique HÉNARÈS, évêque de Fesseiten, coadjuteur nommé de Mgr Delgado depuis 1800.		1803	martyr 1838
9. Jérôme HERMOSILLA, évêque de Miletopolis. .	1838	1841	martyr 1861
10. Romuald XIMÉNÈS, évêque de Ruspe, coadjuteur de Mgr Hermosilla, transféré au siége du T. S. Nom-de-Jésus, île de Zebu, 1846.		1841	vit encore
11. Dominique MARTI, évêque de Tricomie, coadjuteur de Mgr Hermosilla, puis vicaire apostolique			

(1) Le P. Adrien de Saint-Thècle, Augustin déchaussé, administrait alors le vicariat à titre de pro-vicaire général.

	Com. d'admin.	Consécration.	Mort.
titulaire du *vicariat central*	1848	1847	1852
12. Hilaire ALCAZAR, évêque de Paphos, coadjuteur de Mgr Hermosilla, puis vicaire apostolique titulaire du *vicariat oriental*.	1861	1849	vit encore
13. Gaspard FERNANDEZ, évêque de Miletopolis, coadjuteur de Mgr Alcazar.		1864	
TONKIN CENTRAL.			
1. Dominique MARTI. .	1848	1847	1852
2. Joseph-Marie DIAZ Sanjurjo, évêque de Platée, coadjuteur de Mgr Marti, puis vicaire apostolique titulaire.	1852	1849	martyr 1857
3. Melchior GARCIA San Pedro, évêque de Tricomie, coadjuteur de Mgr Diaz, puis vicaire apostolique titulaire. . .	1857	1855	martyr 1858
4. Valentin Berrio-OCHOA, évêque de Centurie, coadjuteur de Mgr Melchior, puis vicaire apostolique titulaire. . .	1858	1857	martyr 1861

N° 3.

Liste des Vicaires apostoliques des Frères-Prêcheurs qui ont gouverné la mission du Fokien (Chine) (1).

	Com. d'admin.	Consécration.	Mort.
Magin VENTALLOL, évêque de Carysto. . . .	1726	»	1732
Pierre-Martyr SANZ, évêque de Mauricastre, d'abord coadjuteur de Mgr Ventallol.	1732	1729	martyr 1747
Eusèbe OSCOT, évêque d'Évare, coadjuteur de Mgr Sanz..		1738	1745
François SERRANO, évêque de Tepasa, coadjuteur de Mgr Sanz. .			martyr 1748
François PALLAS, évêque de Sinopolis.	1758	avant 1758	1778
Joseph CALVO, évêque de Mélite.	1778	1784	1812
Roch CARPENA-DIAZ, évêque de Sébaste, d'abord coadjuteur de Mgr Calvo	1812	1796	1845
Thomas SALA, évêque de Nicopolis, coadjuteur de Mgr Carpena.		1820	1834

(1) Les Frères-Prêcheurs ont fourni d'autres vicaires apostoliques à la Chine. Plusieurs d'entre eux ont gouverné les provinces de Kouang-Tong, Kouang-Si, Yu-Nan, Su-Chuen, et surtout la province de Tché-Kiang, voisine du Fokien.

	Com. d'adm.	Consécration.	Mort.
Michel CALDERON, évêque de Bodone, d'abord coadjuteur de Mgr Carpena.	1845	1842	»
Just AGUILAR, évêque de Sébaste, coadjuteur de Mgr Calderon.	»	1850	»

N° 4.

Sacrements administrés dans la mission des Frères-Prêcheurs au Tonkin (1).

	1835.	1845.
Baptêmes d'adultes.	217	533
— d'enfants.	6,671	10,529
Confessions.	132,902	155,623
Communions.	122,612	142 851
Extrême-onctions.	1,847	3,281
Mariages	1,060	2,535
Confirmation.		11,938

Après la division en deux vicariats. — Année 1855.

	Oriental.	Central.
Baptêmes d'adultes.	269	392
— d'enfants.	3,021	5,777
— d'enfants d'infidèles en danger de mort.	13,355	25,342
Confessions.	59,653	132,163
Communions.	55,115	123,024
Extrême-onctions.	854	2.119
Mariages.	625	1,599
Confirmation	2,155	10,132

(1) Nous avons choisi le tableau des sacrements administrés de dix ans en dix ans. Cela suffit pour établir une moyenne approximative.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

CHAPITRE VIII.

Premiers Martyrs du Tonkin au XIX^e^ siècle.

Les discordes et les guerres civiles au Tonkin : politique ambiguë de Gia-Long. — Hostilité de Minh-Menh ; le *Néron annamite* se révèle peu à peu. — L'Eglise se prépare à la persécution : zèle et sainteté des deux évêques dominicains. — Les missionnaires se cachent dans les tombeaux. —Trinh-Quang-Khanh, surnommé le *Boucher des missionnaires :* ses vexations et son astuce infernale. — Les soldats annamites résistent courageusement et refusent de fouler aux pieds la croix. — Les lettres d'un missionnaire sont interceptées : la persécution redouble.— Diverses arrestations : interrogatoires et sentences de mort. — Touchante entrevue des martyrs. — Mgr Clément-Ignace Delgado, évêque de Mellipotamie, vicaire apostolique du Tonkin oriental, meurt en prison pour la foi le 21 juillet 1838. — Mgr Dominique Hénarès, évêque de Fesseiten, coadjuteur, et son catéchiste François Chiêu, décapités le 25 juin 1838.— Joseph Fernandez, vicaire provincial, décapité le 24 juillet 1838. 5

CHAPITRE IX.

La force dans la faiblesse.

La grâce divine triomphe de la faiblesse annamite.— Le Père Vincent Yen, dominicain tonkinois, premier martyr, en 1838. — Les Pères Nicolas Ti et Vincent Van, dominicains, meurent des

fatigues de la persécution. — Joseph Ugen, catéchiste, du Tiers-Ordre, cruellement martyrisé. — Le Père Pierre Tuân meurt pour la foi en prison.— Deux apostats. — Désir ardent du saint prêtre Bernard Duè pour le martyre, et fermeté dans les supplices de Dominique Hanh, dominicain; leur martyre. — Le vénérable Joseph Viên, dominicain, décapité. — Les glorieux martyrs de Kemot; leur constance dans les interrogatoires et les supplices : Pierre Tu, dominicain, marche joyeusement à la mort avec l'habit de son Ordre. — Le vénérable vieillard Joseph Canh, du Tiers-Ordre, après avoir plusieurs fois vivement impressionné ses juges par sa ferveur, accompagne le Père Tu au supplice et meurt aussi revêtu du saint habit. — Affliction des cinq autres confesseurs, novices du Tiers-Ordre, en apprenant la prolongation de leur captivité. — Pierre Tu leur apparaît.— Le P. Jérôme Hermosilla poursuivi à outrance ; il échappe toujours; le P. Romuald Ximénès partage les mêmes dangers : un typhon providentiel ! — Un grand prix ! — Arrivée du P. Dominique Marti au Tonkin. — Les consolations, les travaux et les désastres de 1838. 63

CHAPITRE X.

Nouveaux combats, nouvelles victoires.

Bref de Grégoire XVI aux fidèles du Tonkin. — Minh-Menh s'érige en pontife et donne ses instructions aux mandarins. — Le Père Dominique Tuòc, dominicain, première victime en 1839. — Augustin Huy, Nicolas Thé et Dominique Dat, soldats, confessent glorieusement la foi; les deux premiers sont sciés par le milieu du corps, Dominique Dat est étranglé. — Les Pères Thomas Dù et Dominique Doàn ou Xuyen, dominicains, cruellement martyrisés. — Longue captivité des cinq confesseurs de Kémot, François-Xavier Mau, Dominique Uy, Thomas Dè, Augustin Moi et Etienne Vinh; ils font en prison profession du Tiers-Ordre; leurs divers interrogatoires et leur mort glorieuse. — Confession et souffrance de Dominique Hoanh, soldat chrétien. — Cruels supplices et intrépidité invincible de Dominique Doù, jeune serviteur de la mission. — Le Père Joseph Hiên, dominicain, ouvre la liste des martyrs en 1840. — Augustin Diên, catéchiste et tertiaire, décapité. — Thomas Toàn, catéchiste, également du Tiers-Ordre, deux fois apostat et deux fois péni-

tent; mémorable exemple de fermeté qu'il donne enfin dans les supplices : il meurt de faim. — Dominique Drach, dominicain, décapité.— Fléaux de la justice divine.— Minh-Menh se confesse à son peuple: il meurt. — Punitions des persécuteurs 110

CHAPITRE XI.

Histoire de quinze ans (1841-1856).

Thieu-Tri monte sur le trône. — L'Eglise du Tonkin répare ses pertes : Mgr Retord sacré évêque d'Acanthe; Mgr Hermosilla, évêque de Miletopolis; Mgr Ximénès, évêque de Ruspe. — Une fête de saint Dominique au Tonkin. — La persécution recommence : glorieuse confession du catéchiste Nhan, du Père Dominique-Joseph Truc et du Père Thomas Tuân. — Le Père Raymond Barcelo à Phu. — Mort de Thieu-Tri; avènement de Tu-Duc. — L'Eglise annamite se prépare à la lutte : le vicariat oriental et le vicariat central. — Edit de persécution : diverses arrestations. — Un nouvel édit plus terrible encore : Augustin Shœffler, missionnaire français, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, martyr, 1er mai 1851. — Tu-Duc *se convertit!* — Mort de Mgr Marti, 26 août 1852. — Marche progressive de la mission du Tonkin, malgré la persécution qui se réveille. — Sacre de Mgr Melchior. — Mgr Hermosilla, captif. — Joseph Tru, dominicain, martyr 168

CHAPITRE XII.

Triomphe de la barbarie.

Mgr Diaz, évêque de Platée, martyrisé le 20 juillet 1857. — Le *Catinat* sur les côtes du Tonkin. — Les supplices tonkinois se perfectionnent. — Dominique Huan décapité avec trois chrétiens le 30 janvier 1858.— Dominique Dat décapité le 11 février 1858. — Dominique Hien décapité le 22 février 1858.— Dernière lettre de Mgr Melchior. — Sacre de Mgr Valentin Berrio-Ochoa. — Glorieux martyre de Mgr Melchior, évêque de Tricomie, et de ses deux catéchistes, le 28 juillet 1858. — Le P. Joseph Salgot et ses compagnons massacrés en mer. — L'expédition franco-espagnole : prise de Touranne. — Le P. François Gainza, dominicain, aumônier en chef des troupes espagnoles. — Espérances et désappointement des missionnaires et des chrétiens. . 236

CHAPITRE XIII.

Un long Martyrologe.

La persécution augmente vers la fin de 1858 : martyre de Pierre Luong, Dominique Mau, François Duyet, Pierre Thuan, prêtres indigènes; les trois derniers de l'Ordre de Saint-Dominique. — Les glorieux martyrs de Quan-Coung, 13 janvier 1859 : An-Kham et Joseph Tang, du Tiers-Ordre. — Mgr Hilaire Alcazar obligé de fuir à Macao. — Pierre Lim, N. Qui, N. Tri, Dominique Câm, Thomas Du, Dominique Cao, Pierre Mau, Paul Khanh, Pierre Duong, Gabriel Trân, dix prêtres indigènes martyrisés en 1859. — Vincent Tri, Pierre Canh, Emmanuel Trang, Pierre Giam, Jean Nhion, Joseph Khang, Jean Thao, Pierre Quyen, huit prêtres indigènes, religieux de St.-Dominique, martyrisés en 1859. — Martyre de Pierre Vinh, catéchiste; Dominique Thu, étudiant; Dominique Thuan, jeune enfant, 28 avril 1859. — Autre martyre de cinq jeunes gens, 24 juillet 1859. — Thomas An, prêtre indigène du Tiers-Ordre, martyrisé le 6 décembre 1859. — Nombreux chrétiens fouettés, tenaillés, exilés : les missionnaires ne cessent de prêcher contre toutes tentatives imprudentes de révolte. — Chefs de chrétientés poursuivis : cinquante confesseurs résistent à tous les supplices. — Nouveaux édits de persécution. — Jean Huong, Thomas Khuong, Pierre Câm, Thomas Luynh, Dominique Vân, cinq prêtres indigènes martyrisés en 1860. — Dominique Kang, Dominique Dô, Pierre Phu, Jean Tà, Jean Trach, Joseph Tuan, six prêtres indigènes, des Frères-Prêcheurs, martyrisés en 1860. — Joseph Trang, frère convers, martyr, 7 juin 1860. — Ce n'est pas la fin. 320

CHAPITRE XIV.

Guerre d'extermination.

Martyre de Mgr Jérôme Hermosilla, de Mgr Valentin Berrio-Ochoa et du P. Pierre Almato, 1er novembre 1861. — Notices biographiques sur ces trois martyrs. — Un nouvel édit de persécution : dispersion et captivité de tous les chrétiens; pillage de leurs biens. — Guerre civile : le prétendant Pierre Phung, de

la dynastie *Lé*. — Nombre incalculable de martyrs décapités, noyés, brûlés, morts de faim ou enterrés vivants : mai et juin 1862. — Traité du 5 juin 1862 : amnistie dérisoire ; encore des martyrs. — Triomphe des généraux de Tu-Duc : les missionnaires en fuite. — Touchante hospitalité donnée aux Frères-Prêcheurs par les prêtres des Missions-Etrangères. — Etat de la mission du Tonkin en 1863. 383

CHAPITRE XV.

Conclusion.

Une première lueur d'espérance. — Les véritables causes du ralentissement de la persécution. — Victoires du prétendant Pierre Phung. — Ce qu'il y aurait à faire. — Tout espoir est en Dieu. — Dernières nouvelles 453

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1. Divisions administratives du Tonkin. 473
N° 2. Liste des vicaires apostoliques de l'Ordre des Frères-Prêcheurs qui ont gouverné l'Eglise du Tonkin 476
N° 3. Liste des vicaires apostoliques de l'Ordre des Frères-Prêcheurs qui ont gouverné la mission du Fokien (Chine). 479
N° 4. Sacrements administrés dans la mission des Frères-Prêcheurs au Tonkin. 480

FIN DE LA TABLE.

* * *

ERRATA DU SECOND VOLUME.

—

P. 85, lig. 16, *au lieu de :* on conduisit, *lisez :* les soldats conduisirent.
—110, — 4, — d' p — d'épancher.
—111, — 2, — le bref qui, — le bref qu'il.
—402, — 4, — le fit, — et le fit.
—404, — 2 note — sacerdatio, — sacerdotio.

DIJON, IMPRIMERIE J.-E. RABUTÔT.
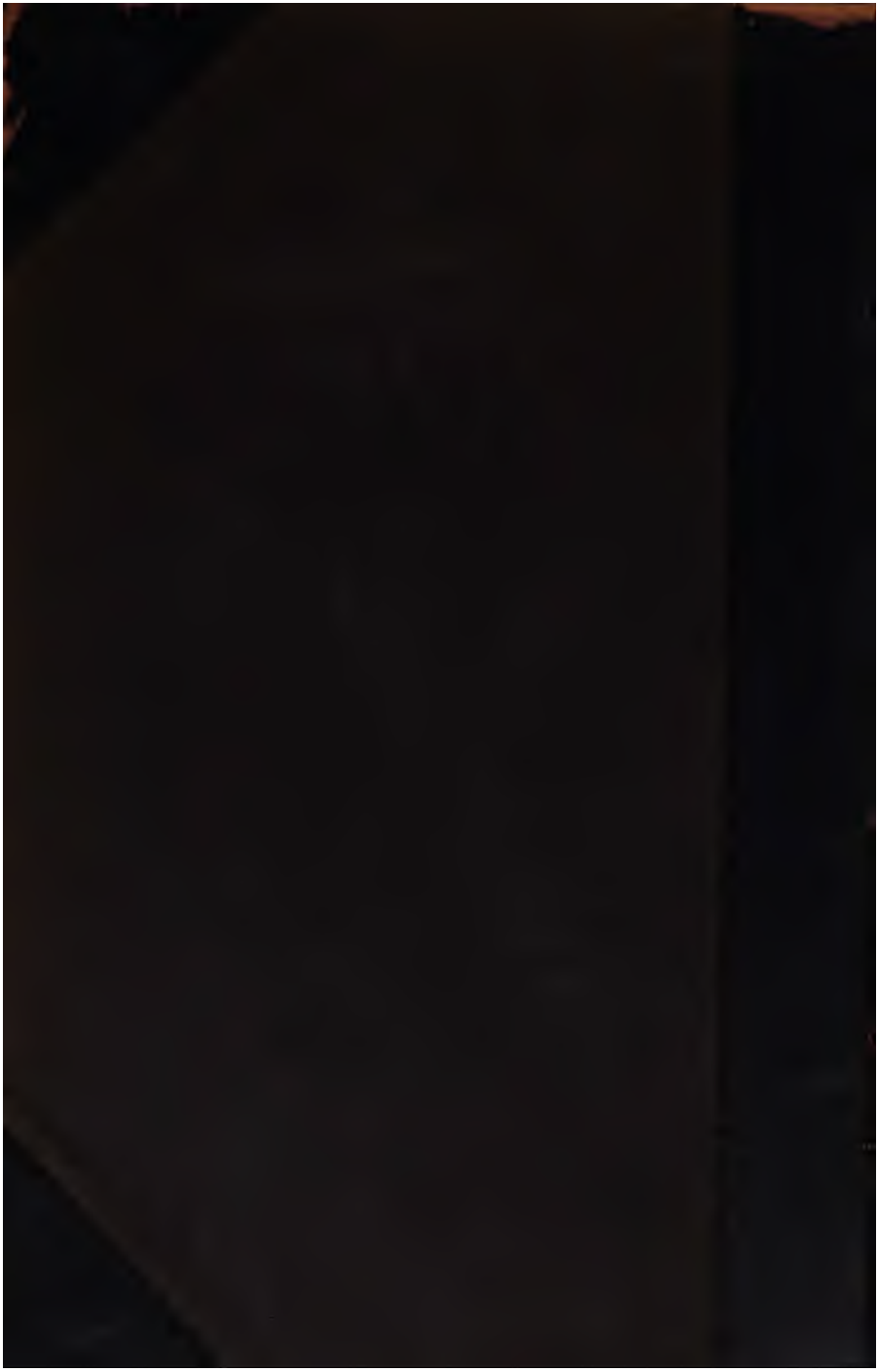
IV. 2. mec